Operation of The Canadian Multiculturalism Act

ANNUAL REPORT 1988/89

©Minister of Supply and Services Canada

Cat. No. Ci 95-1/1989
ISBN 0-662-57218-1

90-03483/

His Excellency the Right Honourable Ramon Hnatyshyn
Governor General of Canada
Ottawa

Your Excellency:

Pursuant to Section 9 of the *Canadian Multiculturalism Act*, I have the honour of submitting to Parliament, through your good offices, the first annual report on the operation of the Act. This report covers the 1988/89 fiscal year.

Respectfully,

Gerry Weiner

Gerry Weiner
Minister of State
(Multiculturalism and Citizenship)

TABLE OF CONTENTS

FOREWORD FROM THE MINISTER VII

INTRODUCTION XI

PART I — *MAJOR DEVELOPMENTS*

The *Canadian Multiculturalism Act* 1

New Directions 1

The Department of Multiculturalism and Citizenship 3

Japanese Canadian Redress Agreement 3

Canadian Race Relations Foundation 4

Canadian Heritage Languages Institute 4

March 21, the International Day for the Elimination of Racial Discrimination 5

PART II — *MULTICULTURALISM PROGRAM ACTIVITIES*

Introduction 8

Projecting the Multicultural Reality 9

Assisting Research and Scholarship 12

Encouraging Exchanges and Cooperation 14

Supporting Institutional Change 16

Preserving, Enhancing and Sharing of Heritage 23

Facilitating Acquisition and Retention of Heritage Languages 25

Working with Communities to Overcome Barriers 27

Preserving, Enhancing and Promoting Multiculturalism 31

Other Initiatives 33

Other Activities 35

Intergovernmental Relations with Provinces and Territories 35

Intergovernmental Relations with Other Countries 37

Canadian Multiculturalism Advisory Committee 39

PART III ***THE CROSS-GOVERNMENT COMMITMENT***

Introduction 40

Activities of Federal Institutions During 1988/89 43

Ensuring Opportunity for Employment and Advancement 45

Enhancing the Ability of All Canadians to Contribute 48

Enhancing Understanding and Respect for Diversity 52

Collecting Data and Research 55

Using Language Skills and Cultural Understanding 58

Carrying on Activities in a Sensitive and Responsive Manner 60

APPENDICES:

A. List of Activities and Plans of Federal Institutions

B. List of Federal Institutions

C. Ethnic Origins, Canada, 1986

D. The *Canadian Multiculturalism Act*

FOREWORD FROM THE MINISTER

In July 1988, the *Canadian Multiculturalism Act* was unanimously passed by both Houses of Parliament. This is the first annual report on the operation of the Act, which I am honoured to have the privilege to present to Parliament for review by the Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship.

Since Confederation, Canadians have achieved much in the process of nation-building. Our political institutions and economic systems have given Canada and Canadians the framework of stability, freedom and opportunity upon which our dynamic, forward-looking society has grown and flourished.

There is an increasing appreciation, however, that the task of nation-building is not one involving political and economic structures alone. It is also profoundly influenced by the social and cultural relationships within our society, between our many peoples and by their participation in the ongoing process of growth and development.

In recognition of this, the Government of Canada, for the first time in history, is responding directly to this essential challenge through the *Canadian Multiculturalism Act*.

The Preamble to the Act emphasizes that, in harmony with the national commitment to Canada's two official languages, the multiculturalism policy of Canada is "designed to preserve and enhance the multicultural heritage of Canadians while working to achieve the equality of all Canadians in the economic, social, cultural and political life of Canada."

Simply put, the Act pledges the Canadian government to an active and energetic multiculturalism policy which makes our diversity, and the challenges and opportunities this diversity generates, an integral part of the nation-building process.

The *Canadian Multiculturalism Act* takes us a step beyond the establishment of equality rights – it actively promotes equality; it strengthens our sense of the distinctiveness of our Canadian identity; it contributes to our better understanding and acceptance of each other; it commits the Government of Canada to ensuring that all Canadians can participate fully and without discrimination in defining and building Canada's future.

During this first year of the Act, the Government of Canada has achieved significant progress towards these objectives.

a) In May 1988, I announced the restructuring of the activities of the Multiculturalism Sector into four new directions directly linked to the commitments set out in Bill C-93, the *Canadian Multiculturalism Act*. Significant new funding was provided to implement these new

directions. The four directions are Race Relations and Cross-Cultural Understanding, Heritage Cultures and Languages, Community Support and Participation, and the Cross-Government Commitment.

b) On September 22, 1988, the Prime Minister announced the Japanese Canadian Redress Agreement to provide redress to Canadians of Japanese ancestry for injustices they suffered during and after the Second World War.

c) In the context of this Agreement, the Prime Minister announced the Government's commitment to establish a Canadian Race Relations Foundation to contribute to the elimination of racism and racial discrimination in Canada.

d) March 21, 1989, the International Day for the Elimination of Racial Discrimination, was, for the first time in Canada, the focal point for a major public education campaign about eliminating racial discrimination. The theme "Together We're Better – Let's Eliminate Racial Discrimination in Canada" emphasized the part that every Canadian can play to help bring about a fairer, more egalitarian society.

Throughout the government, as this Report shows, we have begun to make progress on our commitment to apply the principles of multiculturalism to the policies, programs and practices of all federal institutions – whether they be social, economic or cultural.

We have made solid progress, perhaps even considerable progress; but I also recognize that much remains to be done.

If we are to meet our promise of full and equal participation in our society for all Canadians, then in particular we must not be afraid to admit and identify the presence in Canada of persistent and widespread discrimination; and once recognized, to use all the means available to us to counter this corrupt and corrupting evil.

Racial hatred – prejudice on the basis of colour, of ethnic origin, or religion – is all-too-well documented. It is fact. It must be confronted in all its forms and guises – whether the individual who overtly commits acts of discrimination; the organization which practises double standards because it is indifferent to the principles of fairness, equity and its own responsibilities; or the institution, including government itself, which may be insensitive to the needs and concerns of minorities, and see not the individual but only a stereotype.

The elimination of such intolerance and discrimination is today one of the highest priorities of Canada's multiculturalism policy and will remain so until this critical objective is achieved. Government alone, however, cannot

accomplish this task. What government can do is act as the catalyst to bring together individuals, organizations and institutions to create the partnership by which we as a society collectively respond to this challenge.

Through the same partnership we will continue to address vigorously the participation and service needs of those ethnocultural and visible minority community members most in need of assistance. The difficulties, frustrations and insecurities of many members of these groups – in particular seniors, youth, immigrant and visible minority women – in encountering unfamiliar institutions and practices, and in communicating in a second language, do much to create artificial and unnecessary barriers between these citizens and the Canadian mainstream.

Finally, I will briefly note the establishment of a Department of Multiculturalism and Citizenship, now in the legislative process. Much of the uniqueness and vitality of Canadian cultural life springs from the diversity of its components and the ways in which they have come together, without losing their distinctiveness. By combining multiculturalism with the traditional values of Canadian citizenship, Canadians of all origins are finding new ways to take pride in themselves, in their roots and in helping shape the Canadian identity. Beyond this, as the world is shrinking, we are awakening more and more to the advantages our rich cultural and linguistic heritage give us commercially, diplomatically and as concerned members of a world community.

These are objectives to which all Canadians can contribute, from which all Canadians will benefit. At the same time, they help confirm the continuing health and vigour of the nation-building process.

It is vital, then, that we continue to act to ensure that the rich resources of the Canadian multicultural heritage be developed and shared so they enhance the lives of all Canadians.

As the Prime Minister has said:

> ***"Multiculturalism is an affirmation of our commitment that Canadians of all ethnic...backgrounds have the right to equal recognition and equal opportunity in this country."***

The activities described in this Annual Report indicate that Canada's multiculturalism policy is becoming a reality. The accountability process set out in the Act, comprising the tabling of this Report and its review by a Parliamentary Committee, is a crucial element in making sure that we continue to move forward.

The goals we have set for ourselves are not short-term goals which can be reached in one year. Only sustained, persistent effort by all of us will make the principles of this Act a part of the daily lives of all Canadians.

Gerry Weiner
Minister of State
(Multiculturalism and Citizenship)

INTRODUCTION

The *Canadian Multiculturalism Act* was passed unanimously by both Houses of Parliament in July 1988. It became law on July 21, 1988. The Act builds on Section 27 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* which calls for the Charter to be interpreted "in a manner consistent with the preservation and enhancement of the multicultural heritage of Canadians." It also draws its strength from the equality provisions in the *Citizenship Act*, the *Canadian Human Rights Act* and the *Official Languages Act*, and fully supports Canada's international agreements on human rights.

The Act

The *Canadian Multiculturalism Act* begins with a Preamble which situates it within the broad framework of civil, political, social and language rights entrenched in the Constitution of Canada, and states that the Government of Canada recognizes the diversity of Canadians as a fundamental characteristic of Canadian society.

It commits the government to preserving and enhancing the multicultural heritage of Canadians "while working to achieve the equality of all Canadians in the economic, social, cultural and political life of Canada."

The ten statements of Section 3(1) set out the multiculturalism policy objectives relating to Canadian society as a whole. In Section 3(2), the Act sets forth the specific obligations of all federal institutions to promote and support the policy.

The Act then describes, in Section 4, the role of the Minister in encouraging and promoting a coordinated approach to implementing the multiculturalism policy in all federal institutions.

Section 5 empowers the Minister to take appropriate measures to implement the multiculturalism policy in the programs and activities that the Minister administers.

While the Minister of State for Multiculturalism and Citizenship has the lead role, Section 6 establishes the responsibility of other ministers to implement the policy, which may include agreements or arrangements with provinces.

Section 7 authorizes the Minister to establish a Canadian Multiculturalism Advisory Committee to assist and advise on any matter relating to multiculturalism.

The necessary financial arrangements for the purposes of the Act are covered under Section 8.

The accountability mechanism to ensure that the commitments to multiculturalism are fulfilled is defined under Sections 9 and 10. They state

that the Minister is required to present to Parliament an Annual Report on the operation of the Act, which is to be reviewed by a Parliamentary Committee.

The Annual Report

The first Annual Report on the operation of the *Canadian Multiculturalism Act* covers the 1988/1989 fiscal year. It presents Parliament and the Canadian people with a current and comprehensive survey of what the Government of Canada is doing to promote and further the policy objectives of the Multiculturalism Act.

The first Annual Report presents an opportunity to reflect on the degree to which federal institutions are aware of the Act, understand the policy and are taking steps to apply it.

The Report is divided into three parts. Part I reviews the major developments in multiculturalism during 1988/89. Part II covers activities in multiculturalism, highlighting what has been done to support the objectives of the Act. Part III summarizes the activities and decisions taken in support of the Act by approximately 150 federal institutions. A detailed list of these activities is included in Appendix A.

PART I MAJOR DEVELOPMENTS

The coming into force of the *Canadian Multiculturalism Act* signalled a new phase in the development of Canadian multiculturalism and represents a strong commitment by the Government of Canada to an egalitarian society in which our fundamental freedoms and multicultural heritage will be preserved and enhanced.

The Canadian Multiculturalism Act

The Act recognizes that the diversity of Canadians is a fundamental characteristic of Canadian society and entrenches in statute the official multiculturalism policy of the Government of Canada. It also establishes clear Ministerial responsibilities for the implementation of the policy across federal institutions and provides a firm legislative basis for multiculturalism programs.

The Act is the first national multiculturalism legislation in the world and is already being closely studied by other governments and foreign experts on Canadian society.

(The Act is reproduced as Appendix D to this report.)

New Directions

The Minister strengthened the government commitment to carrying out the principles and objectives of the Act by announcing four new directions. They are: the Cross-Government Commitment, and three new program areas: Race Relations and Cross-Cultural Understanding, Heritage Cultures and Languages, and Community Support and Participation.

The Implementation of the Cross-Government Commitment

The Act mandates all departments and other federal institutions to take into account the cultural diversity of the country in their decision-making.

It gives the Minister responsible for multiculturalism the role of coordinator to assist other ministers in implementing the multiculturalism policy.

To this end, the Multiculturalism Secretariat was established to support the Minister in his role as coordinator and to assist in implementing multiculturalism commitments across the government.

The Multiculturalism Assistance Programs

As already stated, there are three major financial and technical assistance programs administered by the Minister of State for Multiculturalism and Citizenship which have given a new impetus and focus to carrying out the provisions of the Act. Following is an overview of these programs.

Race Relations and Cross-Cultural Understanding

The objective of this program is to assist in the elimination of racial discrimination by supporting community-based organizations and working with key institutions including: justice, education, labour, municipalities, social services and the media.

The emphasis is on joint action through partnerships. Through these partnerships the program:

- builds awareness through public education;
- helps our institutions adapt to Canada's cultural diversity;
- supports community advocacy;
- generates more research about racism and racial discrimination and how to fight it; and
- promotes the shared involvement of all levels of government.

Heritage Cultures and Languages

The objective of this program is to assist Canadians to preserve, enhance and share their rich cultural heritages.

This is achieved through activities which encourage and support:

- literary, performing and visual arts and the creation of documentary resources which reflect Canada's multicultural heritage and identity;
- scholarly research through Canadian ethnic studies; and
- the learning and retention of heritage languages.

Community Support and Participation

The objective of this program is to promote the full and equal participation of all individuals and communities in Canadian life. The program has two parts:

- **Citizenship and Community Participation** supports community-based service organizations which are assisting first-generation Canadians to participate fully in Canadian society.
- **Community Support** provides support to ethnocultural or multicultural organizations addressing community needs.

The Department of Multiculturalism and Citizenship

On September 15, 1988, the Prime Minister announced the creation of a new Department of Multiculturalism and Citizenship. Bill C-18, an Act to establish the Department of Multiculturalism and Citizenship, has since been tabled in Parliament.

This Department is a crucial development in the citizenship and national identity aspects of our nation-building. It is further evidence that the government has incorporated our cultural diversity into its decision-making apparatus, thereby strengthening national integration.

By making our diversity an essential ingredient of being Canadian, the Department will enhance and solidify national identity. It will do this through program areas which combat racism; promote the sharing of heritages; enhance the participation abilities of new Canadians; provide citizenship education and services for the acquisition and proof of Canadian citizenship; and assist the development of literacy skills.

Japanese Canadian Redress Agreement

In keeping with the spirit of social justice inherent in the Multiculturalism Act, the Minister successfully negotiated a Japanese Canadian Redress Agreement. On September 22, 1988, the Prime Minister announced the Agreement to provide redress to Canadians of Japanese ancestry for injustices they suffered during and after the Second World War. Speaking in the House of Commons, he stated:

> ***"Mr. Speaker, most of us, in our own lives, have had occasion to regret certain things we have done. Error is the ingredient of humanity. So too is apology and forgiveness.***
>
> ***We all have learned from personal experience that, as inadequate as apologies are, they are the only way we can cleanse the past so that we may in good conscience face the future.***
>
> ***Mr. Speaker, I know I speak for Members on all sides of the House in offering to Japanese Canadians the formal and sincere apology of this Parliament for those past injustices against them, their families and their heritage, and our solemn commitment to Canadians of every origin that they will never again be countenanced or repeated."***

As symbolic redress for the injustices, the Government offered:

- $21,000 individual redress for those who, during this period, were subjected to internment, relocation, deportation, loss of property or otherwise deprived of the full enjoyment of fundamental rights and freedoms;

- $12 million to the Japanese Canadian community, through the National Association of Japanese Canadians, to undertake activities or programs that contribute to the well-being of the community or that promote human rights;
- $12 million, on behalf of Japanese Canadians, matched by a further $12 million from the Government of Canada, for the creation of a Canadian Race Relations Foundation that will foster racial harmony and help to eliminate racism;
- to clear the names of persons of Japanese ancestry who were convicted of violations under the *War Measures Act* or the *National Emergency Transitional Powers Act;*
- to grant Canadian citizenship to persons of Japanese ancestry still living who were expelled from Canada or had their citizenship revoked during the period 1941 to 1949.

The Japanese Canadian Redress Secretariat was officially opened in December 1988. By March 31, 1989, 3,000 individual payments had been made to eligible Japanese Canadians throughout Canada and around the world.

Canadian Race Relations Foundation

In the context of the Japanese Canadian Redress Agreement, the Prime Minister announced the Government's commitment to establish a Canadian Race Relations Foundation with a $24 million endowment. The purpose of the Foundation is to contribute to the elimination of racism and all forms of racial discrimination in Canada. The Speech from the Throne in April 1989 committed the government to introducing the necessary legislation in the House of Commons during the next parliamentary session. The Foundation will serve as a national resource for community groups, researchers and the general public to further understanding of racism and racial discrimination in Canadian society, and to develop effective policies and programs in the area of race relations.

Canadian Heritage Languages Institute

In August 1988, the Minister tabled Bill C-152, an Act to establish a Canadian Heritage Languages Institute, which will encourage the preservation and use of heritage languages throughout Canada. This Bill died on the Order Paper at Third Reading stage when that session of Parliament ended.

A new Bill, C-37, was subsequently introduced in the following session.

This Bill establishes an Institute that will focus on national teacher training and program development, the production of Canadian-oriented learning

materials, public education and research into all aspects of Canada's heritage languages.

March 21, International Day for the Elimination of Racial Discrimination

March 21 marks the day in 1960 when peaceful demonstrators against apartheid were killed and wounded in Sharpeville, South Africa. In 1966, the United Nations General Assembly passed a resolution proclaiming March 21 as the International Day for the Elimination of Racial Discrimination, in commemoration of this tragic event. In 1988, ministers attending a Federal/Provincial/Territorial Ministerial Conference on Human Rights agreed to officially mark the day in Canadian jurisdictions.

In 1989, for the first time, a national public education campaign focused around March 21. The day was marked by a wide range of activities promoted and supported by Multiculturalism and Citizenship Canada, as well as other levels of government, community associations, race relations advocacy groups and many institutions.

An Information Kit designed as the central promotional vehicle contained a poster, "21 Things To Do" brochure, a Resource Guide of publications, videos and films useful in race relations training and education, and stickers. These materials all utilized the campaign's slogan Together We're Better—Let's Eliminate Racial Discrimination in Canada." On the day itself, the Minister launched a new publication called *Eliminating Racial Discrimination in Canada*, which highlights the legislation, policies and initiatives developed by the federal government to ensure equality among all Canadians. A television public service announcement showing examples of racial discrimination and the need to understand each other better was also distributed to 95 stations across the country.

Other components of the campaign included a "Together We're Better" contest for teenagers, co-sponsored by Multiculturalism and Citizenship Canada and Smith Corona Ltd. The contest ran in the February/March 1989 issue of *TG Magazine* and invited readers to send in stories, poems, articles or ideas expressing their thoughts on eliminating racial discrimination of all kinds.

Projects undertaken by municipalities, organizations and institutions, with program involvement, included awareness-raising activities such as mayors' proclamations of March 21, round-table discussions, and events in many schools which focused on the need to eliminate racial discrimination. About 52 municipalities throughout the country participated in this first major campaign. Some examples of the different activities are highlighted in the following regional entries.

Regions

At a breakfast meeting in Toronto, the Minister brought together about 400 community, business and municipal leaders, and concerned citizens active in the race relations area.

In Montréal, the Minister met with 90 representatives of the principal social institutions in the Montréal Urban Community (hospitals, health and social services, unions, universities, colleges, municipalities, police force, public transit) to discuss the urgent need to adapt to the needs of a diverse population. He also offered them the assistance of his Department.

The Edmonton Multicultural Society worked with 12 community groups to sponsor a theatrical performance, an essay and poster contest, and a public education campaign.

In Vancouver, there was a round table discussion on race relations among prominent individuals and organization representatives; discussions among elected and administrative municipal officials; and an announcement by the mayor of Vancouver of a series of public fora on inter-group relations as they pertain to immigration, real estate and investment.

The Citizenship Council of Manitoba was funded to implement a comprehensive public education strategy to promote awareness and observance of March 21 as the International Day for the Elimination of Racial Discrimination.

The City of St. John's invited members of its Ethnocultural Association to be special guests of the mayor at City Hall. The Regional Office worked with provincial officials to develop a proclamation issued under the hand of the Minister of Justice for the Province of Newfoundland. In addition, a working committee involving representatives of multicultural organizations organized a major mailing of information, a press conference, radio and television interviews with members of the multicultural community, public service announcements, articles in various newspapers and magazines, and display booths.

In the Northwest Territories, local and territorial newspapers promoted March 21 through articles discussing human rights, multiculturalism and race relations in the N.W.T. Most schools participated by special theme posters and essay exercises. Kits were distributed and well received. Extra posters were displayed in downtown malls, the post office, local businesses and other public areas.

In North Bay, Ontario, 1,000 students from four schools commemorated March 21 by producing posters, drawings, poems, essays, songs, skits and debates on the topic of racial discrimination.

The Citizenship Council of Saskatchewan organized a public workshop on employment equity in Air Canada, the CBC, the RCMP and the Public Service Commission.

PART II MULTICULTURALISM PROGRAM ACTIVITIES

INTRODUCTION

"The Minister shall take such measures as the Minister considers appropriate to implement the multiculturalism policy of Canada..."

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(1)

A priority and a major challenge in 1988/89, the first year of its operation, was putting in place the means to carry out the new responsibilities of the Act. It required a reorganization both of the Multiculturalism Sector, and of Multiculturalism programs. In addition, in-service training for staff administering the programs was needed, as well as preparation for the establishment of the new Canadian Multiculturalism Advisory Committee, provided for in Section 7.

Throughout this period it was important to maintain a high level of service to the public, and to work actively with partners across Canadian society to develop initiatives in line with the new directions of the multiculturalism policy of Canada.

Within his own Department, the Minister administers three Multiculturalism assistance programs – Race Relations and Cross-Cultural Understanding; Heritage Cultures and Languages; and Community Support and Participation – designed to meet the policy objectives in Section 3(1) and the range of activities described in sub-sections 5(1)(a) through (i) of the *Canadian Multiculturalism Act*.

This part of the Annual Report includes an outline of activities representative of those supported by the Department during the year. This information is intended to complement rather than duplicate that already available in the Annual Report for the Department of the Secretary of State, and in Part III of the 1988/89 departmental Estimates. It expands significantly on the program highlights set out in these reports. For information on financial and human resources available to the Multiculturalism programs in past, current and future years, these documents should be consulted.

The following entries, which are by no means exhaustive, illustrate the scope of national and regional activities supported by the three programs.

PROJECTING THE MULTICULTURAL REALITY

"encourage and assist individuals, organizations and institutions to project the multicultural reality of Canada in their activities in Canada and abroad "

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(1)(a)

Both in the day-to-day activities of the Department, and through the Multiculturalism programs, the Minister supports and promotes the many benefits of Canada's multicultural reality. In this regard, many national, regional and international activities were supported. In addition, departmental staff worked directly with groups and institutions to increase public understanding of the multiculturalism policy and of Canadian ethnocultural diversity.

National

Funding was provided for the creation of a new multiculturalism Gemini and a Prix Gémeaux as part of the annual awards shows of the Canadian Academy of Cinema and Television. The new awards honour excellence in television programming that best portrays Canada's diversity. In November 1988, the first of these awards was presented. The multiculturalism *Gemini* went to *Degrassi Junior High* produced by Playing with Time Inc. for CBC TV. The *Prix Gémeaux* du multiculturalisme went to *Le petit journal* produced by Télévision Quatre Saisons for Radio-Canada. The Department has contracted with the Academy of Canadian Cinema and Television to administer these awards for five years.

Funding assistance to script development helped to make possible a 13-part television series called *Inside Stories*, shown on CBC national and regional networks. The series of half-hour dramatic films depict the reality and diversity of Canadian ethnocultural experience, providing many opportunities for actors, writers, directors and producers from ethnocultural communities.

Canadian Portraits/Visages du Canada, a half-hour film in English and French versions, and an accompanying study guide, were produced in cooperation with the Canadian Government Expositions and Audio-Visual Centre. These are designed as educational tools to trigger discussion on the contribution of all Canadians to the life of this country, and to explore issues relevant to multiculturalism. They were produced in video format for the widest possible distribution.

Preliminary work was undertaken on a joint project with National Archives and the Canadian Museum of Civilization, entitled *In Search of the Canadian Image*. This involves researching archival film footage on the immigrant experience in Canada. The result will be a major multi-media exhibit at the Museum of Civilization in 1992.

Regional

The Multicultural Association of the Northwest Territories sponsored a number of cultural awareness events. On these occasions, officials of the Department and of the Legislative Assembly of the Northwest Territories gave presentations on the subject of citizenship and race relations.

The third week in February has been proclaimed "Multicultural Week" in British Columbia. The Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies (AMSSA) received support from the Department to coordinate events marking this week. These included an exhibit of children's multicultural art in cooperation with the Community Arts Council, a Symposium on Multicultural Health, a session hosted by the Federal Business Development Bank, the opening of a multicultural resource library, and other festival events.

In Alberta, special editions of *The English Express* and *Prairie Link* were funded, focusing on the *Canadian Multiculturalism Act* and the diverse nature of Canadian society. *The English Express* developed a special edition on Aboriginal history and culture in Alberta, for ESL and literacy students.

The Multicultural Council of Saskatchewan received support for the production of public service announcements carried on television in the province, and for the production and distribution of a quarterly news magazine that has a regular circulation of over 6,000 copies. The news magazine helps to create awareness of our multicultural reality, and of related issues and approaches.

Presentations on the *Canadian Multiculturalism Act* and its implications in Manitoba were made by regional staff to the Winnipeg Education Centre, the School of Social Work at the University of Manitoba, and the Manitoba Multicultural Resources Centre.

The Davenport-Perth Neighbourhood Centre in Ontario received support for a community awareness program involving issue-based workshops and cultural skills development sessions to help prepare young people to function effectively in a culturally diverse community.

The Black Theatre Workshop of Montréal received support for the production of *Forever Free*, a play which toured Montréal schools and served to introduce young people to the history of Blacks in Canada.

The Blue Shoe Theatre Company in Nova Scotia received funding to present the play *New Canadian Kid* to over 50 schools, libraries and community groups in the province. The play dealt with multiculturalism and racism issues.

The P.E.I. Multicultural Council met with several community groups to promote multiculturalism and raise awareness among the general public of concerns and issues of ethnocultural communities.

International

Multiculturalism and Citizenship Canada, in cooperation with the Canadian Commission for UNESCO, undertook planning for an October 1989 international symposium in Calgary on "Migration and the Transformation of Cultures in Canada"

The Department also participated in an Organization for Economic and Cultural Development (OECD) research project on Education and Language and Cultural Pluralism, and in an international conference on Multicultural Education in the Commonwealth.

ASSISTING RESEARCH AND SCHOLARSHIP

"undertake and assist research relating to Canadian multiculturalism and foster scholarship in the field "

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(1)(b)

In the past two decades Canadian scholars and researchers have begun to deal systematically with the presence and contributions of minorities in Canadian society. Their studies provide us with additional valuable information about the rich diversity of our multicultural heritage as well as the challenges and opportunities which this diversity represents.

In addition, the community histories, databases and other reports provide teaching materials for educators, allow information to be shared with professionals working in various fields, and contribute to the knowledge necessary to develop appropriate multiculturalism policy and program responses.

Two new volumes were produced in the *Generations Series*, which are scholarly histories of ethnocultural communities in Canada: *A Bittersweet Land: The Dutch Experience in Canada* and *Coming Canadians: An Introduction to a History of Canada's People*. Co-published with McClelland and Stewart Ltd., there are now 15 books in the series.

With federal support, Dr. Charles Ungerleider of the University of British Columbia developed the first Canada-wide database and annotated resource guide on literature and programs dealing with race relations and cross-cultural training.

As part of the restructuring of the Multiculturalism programs, the terms of reference for the establishment of chairs of study were expanded to provide for multi-ethnic as well as ethno-specific Chairs of Study. The first multi-ethnic chair under the new guidelines was the Robert F. Harney Professorship and Program in Ethnic, Immigration and Pluralism Studies at the University of Toronto. In addition, the Chair in German-Canadian Studies was established at the University of Winnipeg.

Several studies and other research activities were undertaken or commissioned by the Policy and Research Directorate, such as:

- establishment of a multiculturalism database;
- opinion research overviews;
- study of persons speaking neither English nor French;
- overview of research on housing discrimination;
- minority institutional participation;
- multiculturalism graph book;
- visible minorities graph book;
- mother tongue transfer;
- studies linking ethnicity to employment in a number of occupations;
- employment discrimination against visible minorities;
- studies on ethnocultural community integration;
- a bibliography on non-traditional ESL;
- reports for the Tourism, Culture and Multiculturalism Conference.

Other studies were funded under the Canadian Ethnic Studies component of the Heritage Cultures and Languages Program. These included:

- "A Semantic Study of Degrees of Acculturation and Religious Conversion in a Lao-Canadian Community" by Dr. James Placzek at the Institute of Asian Research in Vancouver;
- "Canada's Métis: An Ethnic Group without an Identity" by Drs. Evelyn Peters and Mark Rosenberg at Queen's University in Kingston;
- "Les héritiers: la seconde génération sépharade à Montréal" by Mikhaël Elbaz at Laval University;
- "Coping with Marginality: A Comparative Study of Two Scottish Communities in Cape Breton Island, 1871-1988" by Professor Pieter J. de Vries at Concordia University in Montréal;
- "Segmentation de l'économie et ethnicité, Québec 1971, 1981, 1986" by Denise Helly of the Institut québecois de recherche sur la culture.

ENCOURAGING EXCHANGES AND COOPERATION

"encourage and promote exchanges and cooperation among the diverse communities of Canada "

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(1)(c)

Multiculturalism policy, as it has evolved, provides increased opportunities for Canadians from all cultural backgrounds to come together in different settings, and to contribute fully to Canadian society. The settings can be strictly social, but more often than not they provide opportunities for people of different backgrounds to work together to deal with common problems. These very productive exchanges are characterized by a recognition of a reciprocal right to express one's views and values – a reciprocity implicit in the acceptance of multiculturalism as a national policy.

The following activities support the policy objectives of promoting the "full and equitable participation of individuals and communities of all origins in the continuing evolution and shaping of all aspects of Canadian society" and promoting the "understanding and creativity that arise from the interaction between individuals and communities of different origins".

National

The Canadian Ethnocultural Council has been funded over the years to provide a forum for communication and cooperation among ethnocultural and visible minority groups. The Council's briefs to the federal government and parliamentary committees have brought forth the concerns of ethnocultural and visible minority groups in areas such as: the Constitution, day care, broadcasting, employment equity, the Census, access to cultural agencies, immigration and multiculturalism. In March 1989, the Council published *Not So Visible*, an analysis of the first reports by corporations under the *Employment Equity Act*.

Funding support was made available to the International Youth for Peace and Justice Tour, which brought together Canadian and third world youth on a cross-country tour of schools, including schools in the Arctic. Young people share their cultural experiences and use this interaction as a basis to prepare interesting and innovative interactive models in a multicultural society.

A special initiative of the Canadian Council for Multicultural and Intercultural Education was a pilot project jointly funded by Multiculturalism and Open House Canada, for an exchange involving young Canadians of various ethnocultural backgrounds from the Vancouver and Scarborough School Boards.

Regional

The Winnipeg Boys and Girls Club received assistance to hold a provincial conference on intergenerational issues and institutional change.

The Multicultural Council of New Brunswick has initiated a strategy to reach out to communities in the north of the province. They have also laid the groundwork for a mini-Multicultural Association in the Miramichi, in the area of Chatham and Newcastle.

Support was provided to the Regroupement ethnoculturel Saguenay-Lac-St-Jean to hold a regional "colloque" in October 1989 on intercultural relations and multiculturalism in the Québec context.

SUPPORTING INSTITUTIONAL CHANGE

"encourage and assist the business community, labour organizations, voluntary and other private organizations, as well as public institutions, in ensuring full participation in Canadian society, including the social and economic aspects, of individuals of all origins and their communities, and in promoting respect and appreciation for the multicultural reality of Canada "

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(1)(d)

Institutions affect all Canadians – their educational and career opportunities; their treatment under the law; their portrayal in the media; their access to health and social services; their chances for jobs; their business opportunities; and their access to support for cultural activities.

The government promotes acceptance and implementation of the multiculturalism policy in all major Canadian institutions. This is accomplished by establishing working partnerships with key organizations in all the major institutional sectors of Canadian life, and by setting an example in the way its laws, policies and services touch federal employees, clients and taxpayers.

The following entries are organized around these different institutional sectors. They demonstrate that a certain amount of progress has been made by institutions to become "respectful and inclusive of Canada's multicultural character". However, much remains to be done to attain our objective of "full and equitable participation of individuals and communities of all origins in the continuing evolution and shaping of all aspects of Canadian society" through encouragement of "the social, cultural, economic and political institutions of Canada".

Municipalities

Action at the local level is central to efforts to promote institutional change. In addition to working with individual municipalities, the Department supports efforts by the Federation of Canadian Municipalities to undertake activities in the field of race relations.

The Federation's National Action Committee on Race Relations encourages municipalities across Canada to establish their own race relations committees, and urges the mayors and aldermen to promote equality of opportunity at all levels of municipal services. The National Action Committee held its Second National Symposium on Municipal Race Relations to encourage local governments to be on the leading edge of social change, particularly to develop policies and programs to address the needs of

their diverse communities. In addition, the Federation promoted a number of initiatives to mark March 21, the International Day for the Elimination of Racial Discrimination. It also published two of four planned publications in a race relations series:

1) *Getting Started: Local Government and Community/Race Relations*; and

2) *Dealing with Diversity: Multicultural Access to Local Government.*

Public Transit

The Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal received assistance for a pilot project to develop training programs to assist in the elimination of racially based incidents in the public transit system.

Social Services

With federal support, the United Way of Greater Toronto undertook a Multicultural Development Program. Six member agencies participated in a process of planned organizational change to dismantle organizational barriers to the full participation of ethnocultural and visible minority groups in community and social services.

The Children's Aid Society of Metropolitan Toronto received assistance to develop cross-cultural training programs for 1,500 full-time, part-time and voluntary workers in the organization. The Society will document the experiences and produce a manual for other Children's Aid Societies and other social services agencies across Canada.

Officials in Toronto worked with other funding and mainstream service providers to develop policies and strategies for improving access.

Health Services

Staff of the Department's Citizenship and Community Participation Program worked with the Seniors Secretariat of National Health and Welfare on production and distribution of the Canadian Public Health Association report of the National Workshop on Ethnicity and Aging. The workshop was sponsored by the Minister of State (Seniors), the Canadian Public Health Association, the Department of National Health and Welfare, the Department of the Secretary of State, the National Advisory Council on Aging, and the Canadian Association of Gerontology.

Community Support and Participation provided funding for provincial workshops leading up to, as well as for, the first National Conference on Multicultural Health in Toronto in March and April of 1989. The Department of National Health and Welfare contributed towards both the National Conference and the operational costs of the Canadian Council on

Multicultural Health. The conference provided a forum for about 700 health care practitioners, educators, public servants and representatives of immigrant-serving agencies and ethnocultural communities from across Canada, to exchange information and views about the current state-of-the art of multicultural health care in Canada.

The Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies of B.C. sponsored a Multicultural Health Symposium in Vancouver. It was held to discuss the implications for health care workers of working with minorities. A larger-than-expected turnout heard speakers and panels and took part in workshops on 20 subjects under the theme "Achieving Health for All in a Multicultural Society".

In February 1989, the Minister of Health and Welfare and the Minister of State for Multiculturalism and Citizenship released the Report of The Task Force on the Mental Health Needs of Immigrants and Refugees, *After the Door Has Been Opened.* The Report is the result of a two-year task force commissioned by the two departments to examine the mental health stresses faced by immigrants and refugees in adapting to a new homeland with different cultural and linguistic traditions. It contained 27 recommendations on what various levels of government, professional associations, academic institutions, etc. might do to prevent problems and respond to the needs of immigrants and refugees. The report was forwarded to provincial ministers, community groups, professional associations and the media. As a follow-up to the Task Force Report, the two departments are commissioning a study of the feasibility of establishing one or more "centres of excellence", which could serve as a focus for research and training or as clearing houses for information.

The Montreal Children's Hospital initiated a pilot project for staff on intercultural training and sensitization programs to encourage institutional change and the building of community linkages. The hospital has become a bilingual cross-cultural regional resource centre for hospitals in the Montréal area.

A conference on ethnicity and its impact on health issues was held in Manitoba in February. It led to the formation of the Manitoba Council for Multicultural Health.

Regional officials participated in the planning, design and implementation of a research project on mental health and minorities under the auspices of the Canadian Mental Health Association, Ottawa Chapter.

Media

The Department hosted, in cooperation with the Canadian Multiculturalism Council, a National Forum on Multiculturalism in Broadcasting in May 1988. The forum, called *Reflections from the Electronic Mirror*, brought together members of professional organizations in the broadcasting industry and senior officials from the Department of Communications, the associated regulatory and cultural agencies (including the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, the Canadian Broadcasting Corporation, and Telefilm) and ethnocultural and visible minority community representatives.

In addition to the film projects noted earlier, Inner City Films Inc. received funding to produce a documentary video called *Where's the Colour: Racial Minorities and the Media.* The video examines how the media influences the lives of visible minorities and the Canadian population as a whole.

Education

National

The Canadian Council for Multicultural and Intercultural Education (CCMIE), an association of provincial and territorial organizations established to foster and support multicultural and intercultural education in Canadian schools and communities, continued its efforts to encourage school curricula which give opportunities for all students to participate in the development of their own particular culture, and to share their cultures with others. One of their ongoing activities is a journal called *Multiculturalism* which is distributed by subscription to educators and school administrators across Canada.

The Department participated with the Canadian Government Expositions and Audio-Visual Centre in funding a multi-media production entitled *Making Faces: the culture behind making and wearing masks.* The film, video and teachers' resource guide (all available in both English and French) were designed for use in primary and secondary institutions.

Professor Mary Ashworth received funding for the writing of a history of Canada's children, taking into consideration the diverse ethnocultural backgrounds of the children and the events which may have influenced them. The book is expected to be a useful resource for educators, and to assist Canadians to reach a higher degree of sensitivity to people from other cultures.

Funding was provided to Intercultural Social Sciences toward the publication of a book entitled *Assessment and Placement of Minority Students.*

A grant was given to Kagan and Woo for the publication of *Innovative Multicultural Teaching*, a guide for teachers edited by Vincent D'Oyley and Stan M. Shapson.

Regional

In Alberta, the Edmonton Public School Board sponsored a Multicultural Home and School Project to help immigrant and refugee children adjust to the school system in Canada and sensitize teaching staff to multicultural philosophies and programs. Delton Elementary School developed a curriculum with a focus on multiculturalism. Alex Taylor Elementary School promoted racial equality and worked to enhance community participation in dealing with multicultural issues. Rocky Mountain House School District promoted knowledge of Japanese culture among rural Albertans. The Multicultural Communications Foundation worked on incorporating the study of Gandi's philosophy of non-violence into the grade seven curriculum for young Albertans. An Intercultural Education Team undertook a study of the impact of multicultural policies and programs in the Edmonton Catholic School Board.

Assistance was provided to Manitoba Education for the promotion of Multicultural Week in the schools. The Manitoba Association for Multicultural Education was funded for a joint project with the social studies chapter of the Manitoba Teachers Society to sensitize educators to multicultural issues.

Regional officials worked closely with major educational institutions such as the University of Manitoba, University of Winnipeg, Brandon University, Red River Community College (Centre for Intercultural Development) and School Divisions to initiate and monitor projects and programs designed to promote intercultural understanding and racial harmony.

In Newfoundland, two projects gave high visibility to cultural diversity within the school system. The development of a resource directory of multicultural education materials and the publication of newsletters for teachers, supplemented by workshops for their effective use, will enable educators to better incorporate multicultural issues in the school curriculum. Visits by members of various ethnocultural communities to the schools in a rural area of Newfoundland met with great enthusiasm and added new depth and perceptions to the Canadian Cultures course.

In Nova Scotia, the Atlantic provincial multicultural education councils organized a conference "Multicultural Education in Atlantic Canada: Awareness and Action". The conference attracted 100 educators and trainers. It focused on increasing understanding and appreciation of the cultural diversity of the region, race relations, and ways to include multiculturalism in training curricula used by media and adult/youth educators.

Dalhousie University received a grant for "Race Relations in the University: Educational Access and Employment Project". The University hired two

consultants to design an organizational model for the delivery of employment equity policies and to review the Transition Year Program for Black and Native students.

In P.E.I., race relations and multiculturalism were the focus of two workshops at the 1988 national annual conference of the Canadian Association for Community Education, held in Charlottetown.

Justice/ Policing

National

The Canadian Human Rights Foundation received funding for a conference and three outreach programs on Multiculturalism and Section 27 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. The aim of the project was to increase awareness of and encourage discussion about Section 27 among judges, lawyers, law professors and others.

Continuing support was provided to the Canadian Association of Chiefs of Police (CACP), and to its Police Multicultural Liaison Committee, to assist with police/minority initiatives across the country in the areas of recruitment, training and community liaison.

Regional

Calgary City Police conducted a multicultural relations conference to highlight the essential role of law enforcement agencies in a multicultural society.

The Chinese Benevolent Association of Winnipeg spearheaded a symposium on crime prevention through community education. It attracted representatives from visible minorities, the Winnipeg police force, the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) and the legal profession.

In conjunction with the RCMP and the Ethnocultural Association of Newfoundland and Labrador, officials of the Department assisted in organizing a three-hour seminar on the hiring of visible minorities in the Force.

Officials in Nova Scotia worked with the RCMP to assist their efforts to increase visible minority representation on the Force. The RCMP organized career information sessions in the Halifax/Dartmouth area.

In Ontario, regional officials met with senior administrators of the Ontario Provincial Police to make a presentation on the multicultural make-up of the province.

Québec Region awarded a grant to the Montréal Police for a training program in intercultural relations for 5,400 officers of the Force.

Labour

Financial and technical assistance was made available to the Canadian Labour Congress for activities to provide cross-cultural and race-relations training to union representatives, to combat racism and racial discrimination in the workplace, and to promote the full participation of minorities in union activities.

Business

The Federal Business Development Bank (FBDB), working with the Multiculturalism Secretariat, developed an outreach program to the ethnocultural business community. Ethnocultural advisory committees were set up in five major Canadian cities, and plans for additional committees are under way. Over 100 ethnocultural business organizations are affiliated with these Committees, which have become a major source of consultation for governments and the private sector in addressing concerns of the ethnocultural business community.

Small Business Week is a national event held annually at the end of October to honour the contributions of small- and medium-sized businesses to the Canadian economy. As a result of the development of Ethnocultural Advisory Committees, Small Business Week '88 included, for the first time, special activities across the country focused on ethnocultural entrepreneurs.

A presentation entitled "Good Race Relations is Good Business" was developed for use at an April 1989 meeting of the Board of Trade of Metropolitan Toronto. The presentation was designed to encourage the corporate sector to engage in positive activities in the field of race relations. A similar presentation is being developed into a short video for use by Chambers of Commerce, Boards of Trade, business and professional associations, and chief executive offices of corporations and businesses.

Multiculturalism was a co-sponsor of the first National Tourism Conference on Tourism, Culture and Multiculturalism, called "Making Connections," held in Montréal in April 1988. This conference explored the tourism potential of culture and multiculturalism.

PRESERVING, ENHANCING AND SHARING OF HERITAGE

"encourage the preservation, enhancement, sharing and evolving expression of the multicultural heritage of Canada "

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(1)(e)

The richness of Canada's multicultural heritage provides ample opportunities to explore and develop all aspects of culture: culinary, linguistic, artistic, spiritual, and intellectual. To this end, the following activities were supported.

National

The Department held a National Conference on the Folk Arts in Winnipeg in March 1988 in partnership with the Canadian Conference for the Arts. The conference objectives were to review developments in the folk arts in Canada, to examine the current issues in this community, to discuss directions for the future, and to identify opportunities for the Canadian government and its national agencies to assist in their further development. Senior representatives of more than a dozen federal cultural agencies were present and heard the views of delegates.

In the summer of 1988, the annual Canadian Heritage Festival was held in the National Capital Region, with activities in both Ottawa and Hull, as part of the National Capital Commission's "Destinations" Program. National auditions were held and dancers, musicians and singers were selected from every province and territory, and from diverse cultural backgrounds. The Festival is an important opportunity for these participants to receive training in the various disciplines required to stage a complex show. In addition, numerous opportunities were provided for the general public to learn about other cultures – religion, visual and performing arts, food, dress and contributions in science and other fields.

The Department supported a wide range of writing, translation and publication projects which focus on unique aspects of the multicultural heritage in Canada, thus making these works more widely available to Canadians. These include:

- the translation of a manuscript entitled *Das Elfte Jebot* (*The Eleventh Commandment and Other Stories*) by Jack Thiessen from low-German to English. The translation allows access to parts of the Mennonite heritage which have been inaccessible to other Canadians;
- the publication of a novel by Gloria Kupchinko Folick, *Chickenman*, about a prairie farmer who, close to death, looks back on his life,

dreams and aspirations. It reveals to the larger Canadian community the history of an important prairie ethnocultural community, in a way that only imaginative and compelling works of fiction can;

- the publication of a novel by Sharon Drache, *Ritual Slaughter*, which sheds light on the culture and experiences of a Hassidic Jewish sect – a group little known to most Canadians.

Regional

Heritage Day Festivals were held throughout Alberta, at locations including Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Jasper and Fort McMurray.

Assistance was provided to the Manitoba Multicultural Resources Centre for a high-quality exhibition of photographs, documents and artifacts from 47 ethnocultural communities, which toured in rural areas.

Community people and professionals in the Faculty of Education of the University of Manitoba conducted a unique series of workshops on the making and playing of steel band instruments.

At the annual "Folk on the Rocks" music festival in the Northwest Territories, Aboriginal and other cultural groups provided an entertaining view of their way of life, political concerns and cultural values through music and song representative of the northern perspective and experience.

In Ontario, the Indian Classical Dance School received support for a project called "Dance of the Marigold", a series of multicultural workshops for a school-age audience on different forms of cultural expression.

Assistance was provided to the National Doukhobor Heritage Village in Verigin, Saskatchewan, for a heritage celebration in July. The event served to reinforce a sense of community among Doukhobors, but also provided an opportunity for others to learn more about the Doukhobor Canadian culture and lifestyle.

FACILITATING ACQUISITION AND RETENTION OF HERITAGE LANGUAGES

"facilitate the acquisition, retention and use of all languages that contribute to the multicultural heritage of Canada "

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(1)(f)

Language is one of the main vehicles through which a culture is expressed and it is a means of passing on traditions from one generation to the next. Heritage languages are also important in international trade, tourism and diplomacy, especially for a country such as Canada whose economic well-being depends to a large extent on its international competitiveness. Knowledge about the structure and form of one's mother tongue can also enhance the ability to learn and become literate in one of Canada's official languages.

The multiculturalism policy objectives speak of preserving and enhancing "the use of languages other than English and French, while strengthening the status and use of the official languages of Canada," and of advancing multiculturalism throughout Canada "in harmony with the national commitment to the official languages of Canada."

Similarly, the preamble to the *Official Languages Act* recognizes the importance of preserving and enhancing the use of languages other than English and French.

Both Acts reaffirm the protections afforded to both official and non-official languages in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Support provided for the learning of heritage languages is respectful of the commitment to official language duality.

National

Multiculturalism and Citizenship Canada supported a National Teachers Training Conference held in Toronto January 15 and 16, 1989, which was organized by the National Heritage Language Resource Unit of the Ontario Institute for Studies in Education.

National and Regional

Support was also provided for seminars and workshops, for six research projects relating to heritage languages, and for the development and production of Canadian-oriented language learning resources. One example was a project to enhance the teaching of Italian to younger children (grades one to three) by adapting to the Canadian cultural context a successful pedagogical program developed for that purpose.

Regional

Under a formula for partial funding of supplementary heritage language classes, support was made available to approximately 1,600 community-based heritage language schools in which 60 languages were taught to 128,000 students.

In Saskatchewan, support was provided for a Heritage Language Teacher Workshop on the use of computer hardware and software in the teaching of languages.

WORKING WITH COMMUNITIES TO OVERCOME BARRIERS

"assist ethno-cultural minority communities to conduct activities with a view to overcoming any discriminatory barrier and, in particular, discrimination based on race or national or ethnic origin "

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(1)(g)

For effective social change, those who are facing some form of discriminatory barrier need to be involved in identifying their needs, and developing appropriate strategies for addressing them. This is particularly true when a response that may be successful in one cultural setting might have little or no impact in another.

Those who have been victims of some type of barrier are often in the best position to provide special insight into the forms those barriers take, and to counsel institutions on ways in which the barriers could be removed.

Organizations that encourage such dialogue take different forms. They can be organizations serving the long-term integration needs of first-generation Canadians; coalitions involving a number of ethnocultural and visible minority communities; or they can be organizations operated by a single ethnocultural community.

Their activities enable groups to find ways to contribute to the solutions for their own particular problems. They respond to the policy objective of promoting the "full and equitable participation of individuals and communities of all origins in the continuing evolution and shaping of all aspects of Canadian society" and assisting them "in the elimination of any barrier to such participation".

Supporting Community Advocay on Equality Issues

Financial support was provided for a national symposium entitled "Progress Towards Equality," organized by the Committee for Racial Justice in Vancouver in September 1988. The symposium reviewed the progress towards equality in response to the recommendations made by the Special Committee on the Participation of Visible Minorities in Canadian Society *(Equality Now!)*, the Royal Commission on Equality in Employment, the Justice Committee on Equality (*Equality for All*), and the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada. Topics of discussions included public policy, employment equity issues, legal and justice issues, and the media.

The Black United Front of Nova Scotia received a grant to examine six court cases and to document the treatment of Blacks in the criminal justice system. The research was to be used as the basis for the Black community's contribution to the Inquiry into the Wrongful Conviction of Donald Marshall Jr. This inquiry examined, among other things, racism in the criminal justice system as it relates to Blacks and Natives.

The Woodland Cultural Centre in Brantford, Ontario received assistance under the Race Relations and Cross-Cultural Understanding Program to organize a conference to address the stereotyping of Native people.

The Toronto-based Urban Alliance on Race Relations received assistance to continue its advocacy on reducing patterns of discrimination against visible minorities and inequality of opportunity for them in the areas of employment, media and immigration. The Alliance was also given assistance for the production of a race relations video.

With departmental support, the Centre de Recherche-Action sur les Relations Raciales in Montréal has been a strong advocate on issues of equality. As well, a coalition against racism – SOS Racisme – has begun a process to broaden its base throughout Québec, to develop contacts with similar groups across the country, and to introduce international perspectives into Canadian race relations activism.

Grants were provided to support the creation of a new Race Relations Coalition in Prince Albert, Saskatchewan, and a first-ever Symposium on Racism in Regina.

It should also be noted that many multicultural coalitions such as the Canadian Ethnocultural Council, the Affiliation of Multicultural Societies and Services Agencies of British Columbia, as well as ethnocultural community groups, include advocacy on equality issues as a major part of their work.

Meeting the Needs of First-Generation Canadians

Since 1987, funding has been provided to the Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI) for a multi-year project to develop a computerized inventory of OCASI member services and programs for immigrants. The information is intended to help OCASI immigrant-serving agencies to identify and meet the changing needs of immigrants in their communities. A second project goal is to help OCASI identify issues and trends, develop policies, determine service and funding gaps, and evaluate the effectiveness of different types of program delivery.

Support was provided to the Association of Western Canada Immigrant Serving Agencies (AWCISA) for two steering committee meetings, as well

as its conference (held in June 1989). These present an opportunity for board members and executive directors of agencies in British Columbia, Alberta, Saskatchewan and Manitoba to discuss key questions related to programming for first-generation Canadians.

Funding was provided for preliminary work on a project relating to Chinese-Language Parent Education. This initiative would involve consultation, in the fall of 1989, with three Vancouver-based organizations (Kiwassa Neighbourhood Services Association, SUCCESS and Strathcona Community Centre) and Chinese Canadian Social Service agencies in Montréal and Toronto. The project will produce two parent education kits – one for workshop presenters and another for parents.

In Toronto, advocacy coalitions such as the Access Action Council and the Multicultural Coalition for Access to Family Services received financial assistance for their activities.

L'Association des citoyens d'origine Haitienne au Québec received support for a project to sensitize the parents to Canadian cultural norms and to assist them to become more fully involved in Canadian society.

The Eritrean Cultural Society in Edmonton was granted funding to carry out a needs assessment for the local Ethiopian and Eritrean community. This study would help the community and government agencies to design appropriate strategies in overcoming barriers facing this emerging community.

Meeting the Needs of Immigrant and Visible Minority Women

The National Organization of Immigrant and Visible Minority Women held its biennial Conference in Ottawa in November 1988. The conference was supported jointly by Multiculturalism and Citizenship Canada and the Women's Program of the Department of the Secretary of State. It allowed participants to discuss many issues of concern to immigrant and visible minority women and to develop strategies to strengthen their support networks

Funding was provided to the Congress of Black Women of Canada to facilitate the participation of over 100 delegates at its Biennial Convention, which focused on the themes of racism, aging, and Black women and the justice system.

The Calgary Immigrant Women's Centre put together a Cross-Cultural Resource Package dealing with cultural awareness and family violence issues, designed for use by settlement workers and social services agencies. The Calgary Immigrant Services sponsored a data collection project focusing on literacy among Latin American women and their children.

The Immigrant and Visible Minority Women of South Western Ontario held their founding conference in Kitchener.

Centre des femmes grecques du Québec received support to organize a series of workshops in individual homes with the aim of encouraging women to become better informed and more active as Canadian citizens.

Support was given to organizations across the country, such as Immigrant and Visible Minoritity Women of British Columbia and the Immigrant Women's Group of Prince Edward Island, for a range of activities to increase the participation of newcomers and women of colour and increase community awarness of their concerns.

PRESERVING, ENHANCING AND PROMOTING MULTICULTURALISM

"provide support to individuals, groups or organizations for the purpose of preserving, enhancing and promoting multiculturalism in Canada "

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(1)(h)

Ethnocultural community organizations play important roles in Canadian society, not only for those who are relative newcomers, but also for those who have been in Canada for many years or even generations. These groups provide a voice for their members to identify their particular needs, and articulate these to institutions and governments. In this way, they ensure that the contribution of all Canadians will be taken into account in shaping Canada's future. They involve all generations in learning about and preserving the heritage of their ethnocultural group. They organize activities to meet the needs of their members, whether that involves literacy training, official language skills, youth counselling, social services, fundraising to help the less advantaged, or business seminars. They provide experience in community activism that is readily transferable to voluntary and other organizations throughout Canadian society.

Support to the activities of such organizations contributes to the multiculturalism policy objectives of acknowledging the "freedom of all members of Canadian society to preserve (and) enhance ... their cultural heritage," assisting communities in the "elimination of any barrier" to full participation, and enhancing the "development" of communities whose members share a common origin.

National

An important initiative in 1988/89 was a National Symposium on Sikh Canadians, organized by the Macauliffe Institute of Sikh Studies and funded by the Department. This event assisted the group to counteract the negative portrayal of Sikh Canadians in local and national media. It also helped the community to address tensions between the Sikh Canadian community and Canadian society in general, caused in large measure by negative media coverage. To this end, funding was provided as well for costs incurred in the preparation of a video depicting Sikh Canadians engaged in all walks of life.

Since 1984, financial assistance has been provided to Harambee Centres Canada to facilitate their extension of culturally-relevant social, educational, legal and other services to Canadian Black and Caribbean communities

across Canada. Specific initiatives include crisis intervention for seniors and new arrivals, a computerized employment data bank, child and family counselling services and a Harambee Youth Camp focusing on youth leadership training.

In January 1988, the Ukrainian Canadian community received a special contribution to assist the Alberta Ukrainian Resource and Development Centre, the Canadian Foundation for Ukrainian Studies and the Ukrainian Canadian Committee.

In all, 20 national organizations representing ethnocultural and visible minority communities received sustaining support towards their community and organizational development activities. Others received assistance for activities that promote particular policy objectives.

Regional

The Jewish Federation of Edmonton undertook a needs assessment to help the community better coordinate its development initiatives.

The Afro Caribbean Cultural Association of Saskatchewan received assistance to organize the first "Black Awareness Week" in Saskatchewan. The event was held to reinforce (both for Blacks and others) an awareness of the history and contributions of the Black community in Saskatchewan. It included high-profile Blacks from across the country; guests from other institutional settings; an interfaith service; choral events and other intercultural activities.

The Beth Jacob community in Regina received support for a project to document the history of the declining Jewish population in Saskatchewan. It resulted in the production of video which will be carried on CBC television, and of a historical monograph. This was distributed to public libraries, boards of education, and the provincial archives.

Funding was provided to the Council for the Black Aging Community in Montréal, for a conference to identify the needs of the elderly in the Black communities and find ways to address those needs.

OTHER INITIATIVES

"undertake such other projects or programs in respect of multiculturalism, not by law assigned to any other federal institution, as are designed to promote the multiculturalism policy of Canada "

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(1)(i)

This section allows for some flexibility in responding to issues which do not fit easily into one of the other areas. It can accommodate innovative approaches in emerging areas of importance to help eliminate "barriers to full participation." In addition, it may prove to be particularly useful in ensuring that "all individuals receive equal treatment and equal protection under the law, while respecting and valuing their diversity."

Funding was provided to Teachers of English as a Second Language (TESL) Canada for a national consultation symposium in Calgary in November 1989. This assistance enabled the organization's Board of Directors and its adult ESL workgroup to develop contacts with other non-governmental organizations interested in the provision of ESL training to first-generation Canadians, as part of its public education campaign in support of official language services for immigrants. The goal of the TESL activities is to raise public awareness of and support for official language training for immigrants who do not speak English or French as a key step in helping them participate as Canadians.

During 1988/90, support is being provided to TVOntario for an English as a Second Language (ESL) demonstration project. The Toronto office of Employment and Immigration Canada is funding the production costs of a 24-part television series to help teach immigrants the English language and Canadian life skills. Multiculturalism funding is being provided to develop and run a series of "training of trainers" workshops for ESL instructors outside Ontario which demonstrate how the series can be used in community ESL classes. The workshops are to be given following completion of the 24-part series.

The Department of Language Education at the University of British Columbia received support for a pilot language training program for a group of Punjabi-speaking women in the Vancouver area. Instruction is provided in both Punjabi and English as a way of exploring how bilingual programs can help students with low levels of literacy in their mother tongue to improve their English-language literacy.

Continuing support was provided to *Canadian Scene*, a multilingual news and information service that produces news articles, information items and short articles on a range of topics relevant to Canada's ethnocultural communities. These are translated into 12 languages and distributed to over 320 ethnic publications and broadcast programs.

Funding was provided for two special issues of *INSCAN*, the publication of the Research Resource Division of Refugees at the Centre for Immigration and Ethnocultural Studies at Carleton University in Ottawa. One was a report on the Task Force on Mental Health Issues Affecting Immigrants and Refugees and its recommendations; the other was a report on English- and French-language instruction programs for immigrants, one of the key factors in facilitating the participation of first-generation Canadians. The reports were published in January and March 1989.

Le Centre Interculturel Monchanin received support for the research, compilation and publication of a national ethnocultural directory entitled *ETHNODOC Canada*. The bilingual document is expected to be used by public sector officials, ethnocultural organizations and the general public. It will provide background information on ethnocultural, religious, international, and social action organizations across the country.

OTHER ACTIVITIES

INTERGOVERNMENTAL RELATIONS WITH PROVINCES AND TERRITORIES

"The Minister may enter into an agreement or arrangement with any province respecting the implementation of the multiculturalism policy of Canada"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(2)

While there are several examples of formal agreements between the federal and provincial governments in the area of multiculturalism, there are also many instances of cooperation where no written agreement is necessary. The following examples include both formal and informal mechanisms for such cooperation.

National

A Federal-Provincial Working Group on Multicultural Data was established to coordinate information flow, cost sharing, and consistent and effective use of multiculturalism data, and to share information on research activities.

The Alberta Institute of Multicultural Resource Development, founded in 1987, has received ongoing support from the Department. The Institute provides multicultural training and cultural awareness programs; undertakes research; and develops resource materials to assist individuals, institutions and corporations interested in applying the principles of multiculturalism in their workplace, whether in government or the private sector.

Regional

Through federal/provincial cooperation in Alberta, an Integrated Service Program has been developed. Secretary of State, Employment and Immigration Canada and Alberta Career Development and Employment cooperate to help new immigrants and refugees in Alberta to gain full access in the legal, social, educational, health and economic areas and to enhance their involvement in Canadian society.

Joint consultation and information sharing sessions were held with Employment and Immigration Canada and the Government of the Northwest Territories concerning strategies for increasing the participation of ethnocultural groups having difficulties organizing or which lack the skills to represent their concerns.

Regional officials in British Columbia worked with representatives of the Asia Pacific Initiative, a task force of federal and provincial public servants with a three-year mandate to promote British Columbia as the gateway to the Pacific.

The Regional Office in Manitoba continued to implement an integrated funding approach in multiculturalism with the Department of Culture, Heritage and Recreation, and the Manitoba Intercultural Council.

Regional officials played an active role within the intergovernmental resources committee of the Winnipeg Core Area Initiative representing federal interests vis-à-vis the Neighbourhood Improvement and Community Development Program.

Regional officers in Newfoundland and Labrador held two in-depth meetings with senior officials of the Government of Newfoundland and Labrador to discuss multicultural issues and explore options for cooperation between the province and Secretary of State.

Regional officials met with the P.E.I. Multicultural Council and the Economics, Statistics and Fiscal Analysis Division of the Department of Finance in order to review multicultural data requirements for Prince Edward Island. Collaborative efforts initiated with the provincial government's Multiculturalism Advisory Committee are to be accentuated. Regional officials will continue to work closely with the provincial departments of Tourism, Education, and Community and Cultural Affairs.

Regional officials in Saskatchewan cooperated with a provincial Task Force on Multiculturalism by providing 3,000 copies of the *Canadian Multiculturalism Act,* which were distributed to a wide cross section of the public involved in public hearings on the future of multiculturalism in Saskatchewan.

In Yukon Territory, discussions took place between regional officials and the Assistant Deputy Minister of the Ministry of Education concerning initiatives that might be put in place in the area of multicultural education.

INTERGOVERNMENTAL RELATIONS WITH OTHER COUNTRIES

"The Minister may, with the approval of the Governor in Council, enter into an agreement or arrangement with the government of any foreign state in order to foster the multicultural character of Canada"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 5(3)

Other countries of the world are coming to terms with the needs of their increasingly diverse populations. At the same time, a number of relatively homogeneous countries are recognizing that major changes in trade arrangements will lead to a greater mobility of the workforce and the presence of many other cultural groups in their societies. Different models of cultural and social development will be necessary to deal with this new phenomenon. Officials of other nations are increasingly looking to Canada for advice and information about our own experience with cultural diversity, and the challenges and opportunities it presents.

The process of fully utilizing the skills, experience and diverse cultural and linguistic heritages of Canadians to foster our tourism, international trade, diplomatic activities and cultural and educational exchanges is also giving Canadian multiculturalism a stronger presence in the global community.

These activities will be much enhanced by developing agreements or arrangements with other countries which are sources of our population.

While we have not as yet concluded formal arrangements with other states, Multiculturalism and Citizenship Canada regularly participates in Mixed Joint Cultural Commissions, which can include plans for specific activities or more general information sharing.

On a less formal level, the Department often receives official and non-official visitors from other countries to share information about multiculturalism.

The following are some examples of departmental contacts with the governments of other nations or international agencies.

Council of Europe

A Multiculturalism official was part of the Canadian delegation (with observer status) to the Council of Europe's biennial meeting on Education and Culture in June 1988. European countries are interested in elements of the Canadian multiculturalism policy as they prepare for a united Europe in 1992.

UNESCO

Multiculturalism officials are regularly consulted by the advisory committee on Culture of the Canadian Commission for UNESCO. They were instrumental in developing a proposal for a project under the United Nations International Decade for Cultural Development. The project is the symposium mentioned under Section 5(l)(a).

Visitors from Abroad

In 1988/89, the Department received many visitors from abroad. These included elected and appointed officials (such as the Minister for Immigration, Ethnic Affairs and Local Government in Australia), senior bureaucrats, journalists, academics and other interested professionals. All were interested in learning how elements of the Canadian approach to multiculturalism might be adapted to respond to the growing diversity in their own countries.

CANADIAN MULTICULTURALISM ADVISORY COMMITTEE

"The Minister may establish an advisory committee to advise and assist the Minister on the implementation of this Act and any other matter relating to multiculturalism and, in consultation with such organizations representing multicultural interests as the Minister deems appropriate, may appoint the members and designate the chairman and other officers thereof"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 7(1)

The new Canadian Multiculturalism Advisory Committee (CMAC), which replaced the Canadian Multiculturalism Council, is seen as an integral element of the government's cooperative approach to the implementation of the *Canadian Multiculturalism Act*.

On September 30, 1988, the Minister announced the formation of a working group to make recommendations on the role and structure of the new Committee and to assist him in the consultation process required before making appointments. The members of the working group included six community representatives and the Assistant Under Secretary of State for Multiculturalism.

In addition, the Minister requested organizations to nominate suitable candidates for his consideration and to provide him with their views on the organization, operation and mandate of the Committee.

PART III THE CROSS-GOVERNMENT COMMITMENT

INTRODUCTION

"The Minister, in consultation with other Ministers of the Crown, shall encourage and promote a coordinated approach to the implementation of the multiculturalism policy of Canada and may provide advice and assistance in the development and implementation of programs and practices in support of the policy"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 4

The Multiculturalism Secretariat was established to support the Minister in his responsibility to encourage and promote the cross-government implementation of Canada's multiculturalism policy. To assist federal departments and agencies in fulfilling their responsibilities under the Act, the Multiculturalism Secretariat has taken a two-fold approach to its work.

First, it has initiated a long-term process of institutional change. The initial step in this process is to create an awareness of Canada's multicultural reality and of the government's multiculturalism policy. Second, the Secretariat has encouraged federal institutions to undertake specific activities which respond to identified needs and requirements under Section 3(2) of the Act.

Promoting the Broad Objectives

One very important part of the Minister's responsibilities under the Act, particularly during this first year, is to inform and sensitize federal institutions to their obligations under the Act, and also to promote opportunities for new initiatives and programs to meet its objectives. Supporting the Minister in this aspect of his work is one of the main roles of the Multiculturalism Secretariat.

Following passage of the *Canadian Multiculturalism Act*, the Under Secretary of State wrote to all Deputy Ministers and Agency Heads (from about 200 federal institutions in all). In that letter he described the responsibility of each federal institution to implement Canada's multiculturalism policy, addressed the question of accountability and the annual report to Parliament, provided examples of recent initiatives taken in response to the multiculturalism policy, and explained the role of the Secretariat.

The Secretariat also developed a communications package, including a video, for presenting the Act to managers and other employees in federal departments and agencies. This material reinforces the message that the Act calls on federal institutions to take significant action in response to Canada's diversity.

The majority of the work to sensitize federal institutions about Canada's multicultural reality, and about their responsibilities under the *Canadian Multiculturalism Act*, has been done by individual officers in the Secretariat. This has been achieved through consultation with their counterparts in other federal institutions and through presentations made to groups at seminars, briefing sessions, workshops and similar venues.

In preparing this Annual Report, the Secretariat undertook an extensive educational process. Federal institutions were invited to information sessions in both official languages at which the Act and its accountability process were explained. Secretariat officers provided considerable detail on the requirements of the Act and on examples of activities which could be undertaken by federal institutions to fulfil their obligations under it.

March 21 is the International Day for the Elimination of Racial Discrimination. To raise awareness of this event throughout the federal government, the Under Secretary of State wrote to all Deputy Ministers informing them of the event and encouraging them to observe the day in their departments. Twenty-two departments subsequently participated in activities to mark the day. Activities included messages sent to all employees, articles in employee newsletters, publicity posters, informative displays, lunchtime discussion sessions and video screenings of relevant films.

The regional offices of the Department have also worked with their counterparts in other federal institutions, making special presentations at regional meetings of federal officials to sensitize them to the requirements of the *Canadian Multiculturalism Act*.

Encouraging Specific Initiatives

The Multiculturalism Secretariat, with the active involvement of the Programs Branch of Multiculturalism and Citizenship Canada, worked closely with various departments and agencies in developing and implementing specific initiatives in line with the *Canadian Multiculturalism Act*. When circumstances warranted, especially when the activity was a pilot project which could give rise to further developments, the Secretariat shared in some of the costs of the programs. The main activities of this nature are described below. For details of the projects, see Appendix A of this report.

Working with cultural agencies, the Secretariat supported the Canadian Broadcasting Corporation on the "First Draft" project and the National Film Board (NFB) on the study of the presence and protrayal of ethnocultural and visible minorities in NFB productions.

The outreach activities of the Federal Business Development Bank to the ethnocultural business community received support from the Secretariat.

A major focus of the work of the Secretariat has been in the area of cross-cultural awareness sessions. The Secretariat worked with Employment and Immigration Canada, the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) at the Canadian Police College, the Canadian International Development Agency, and the Department of the Secretary of State in a variety of ways to encourage the delivery of cross-cultural awareness sessions.

The Secretariat also participated as a member of the Steering Committee for organizing the RCMP's national conference on "Policing for a Pluralistic Society '89: Building a Network", which was held in March 1989.

The Citizenship and Community Participation unit of Multiculturalism and Citizenship Canada, worked with the Department of National Health and Welfare on a number of projects, including the National Workshop on Ethnicity and Aging, the Task Force on Mental Health Issues affecting Immigrants and Refugees, and the National Conference on Multiculturalism and Health Care: Realities and Needs.

The B.C. Regional Office of the Department of the Secretary of State, with support from the Multiculturalism Secretariat, worked with the Department of Fisheries and Oceans to improve communication in the West Coast fishery between local fishermen and those more recently arrived from South East Asia.

The Department's Regional Office in Manitoba helped arrange meetings between RCMP officials and representatives of ethnocultural and visible minority communities to explore recruitment possibilities.

ACTIVITIES OF FEDERAL INSTITUTIONS DURING 1988/89

Overview

The government is responsible for demonstrating its own commitment to the objectives of the *Canadian Multiculturalism Act* and to the philosophy of cooperation, consensus and partnership which underlies it. In recognition of this responsibility, Section 3(2) of the Act requires that federal institutions take specific action to implement the multiculturalism policy.

Federal institutions have undertaken a variety of activities which are in line with the objectives and obligations set out in the *Canadian Multiculturalism Act*. This part of the Annual Report reviews the range of areas and types of initiatives that have been pursued by federal institutions during this reporting period.

The information is organized according to the six requirements set out in the Act for federal institutions in Section 3(2). In reviewing the range of activities, a few examples have been included to illustrate the work that has been done.

Appendix A includes a brief description of all the specific activities undertaken by federal institutions and described in their input for this report. This detailed listing ensures accuracy and completeness in reporting to Parliament and also offers an opportunity to inform and educate the institutions themselves.

The activities of federal institutions during this first year of the Act reveal considerable variation in the degree to which they have responded to the obligations and opportunities set out in the specific requirements of the Act. In some cases, multiculturalism is clearly recognized as a fact of institutional life and a central reality of dealing with client groups. These cases provide examples from which other institutions can learn, and in which Members of Parliament and Canadians as a whole can take some satisfaction. In other cases, there is clearly more work to be done to bring programs and activities into step with Canadian reality and with the broader obligations of the Act.

Some of the activities were motivated by the specific obligations imposed by the Act; others reflect existing commitments by federal institutions to respond to the needs of their workforce and of a multicultural society. Some projects are large-scale, while others are more limited in scope.

The majority of activities which federal institutions have undertaken respond to particular needs and particular circumstances of their client group or their workforce. These responses are very much in the spirit and letter of the law, and federal institutions will be encouraged to continue such activities in coming years.

Other activities represent examples of proactive initiatives on the part of institutions. These are designed not so much to solve or remove a problem, but rather to enrich programs and services, or make them more relevant to all Canadians.

While the list of initiatives in Appendix A certainly indicates that institutions have begun to respond, much remains to be done. As federal institutions learn from each other's examples, and as they refine their consultative process with ethnocultural and visible minority groups, one should expect an increasing sophistication in the institutions' ability to respond to the policy with creative initiatives. It is hoped that future years will show a growing responsiveness within federal institutions to the specific needs and concerns of Canada's diverse population.

ENSURING OPPORTUNITY FOR EMPLOYMENT AND ADVANCEMENT

"ensure that Canadians of all origins have an equal opportunity to obtain employment and advancement in those institutions"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(a)

The *Canadian Multiculturalism Act* commits the government of Canada to promoting the full participation of all Canadians in the evolution of Canadian society and to assisting in the elimination of any barriers to that participation.

Employment opportunities and career advancement are important means of ensuring that all Canadians are fully involved. Federal institutions have taken a variety of steps in this regard. Many have reviewed their human resources policies and practices to ensure that they are free of any barriers which might impede the equal opportunity of Canadians of all origins to obtain employment and advancement.

Such reviews included hiring practices, job descriptions, position criteria and performance appraisal practices in order to highlight any irrelevant requirements which might directly or indirectly exclude specific groups.

> The Canadian International Development Agency (CIDA), for example, undertook an employment systems review for members of visible minority groups. The study focused on staffing and recruitment, training, performance appraisal, staff relations, time-in-level and communications. Information was gathered through interviews with ten managers and personnel officers, a review of visible minority appraisals, a review of manuals and documents pertaining to personnel policies and procedures and meetings with CIDA visible minority employees for their views and suggestions.

The removal of barriers alone is not always sufficient to ensure equal opportunity. To that end, a number of federal institutions undertook special outreach initiatives to ensure that people from all backgrounds have the opportunity to join and advance in federal institutions.

> The Public Service Commission actively recruits visible minority candidates for referral to departments for appointment consideration when vacancies occur. It maintains applicant inventories which include members of visible minority groups in order to be able to respond to departmental recruitment demands.

The Royal Canadian Mounted Police established a National Recruiting Team in March 1988. This team of six constables (of whom two are visible minorities and one Native) made over 1,000 visits to schools, community associations and churches across the country. They addressed adult and youth groups with the goal of demystifying police work. The ethnic press was used extensively, along with mainstream media, to publicize recruiting messages.

Some federal institutions set up special programs designed to encourage the hiring of a broader range of Canadians.

> For example, the Department of Communications adapted the staffing process and developed a new training program for visible minority candidates. The Department established a number of generic positions (OCE's, CR's, SCY's and developmental positions at the officer level) which are then available when an appropriate candidate is identified. Individuals staffed under this program receive pertinent training, orientation, language testing and security clearance as required. They are then presented to managers who may require their services.

> Canadian National Railways initiated a Youth Employment Program in 1984. This Program has specific objectives for hiring members of visible minority groups. In 1988, nine of the 40 people hired were visible minority youth. In reaching out to young people, CN plans a tour of the locomotive repair operations at its Taschereau Yard in Montréal for students at the Marcus Garvey Institute, an organization which promotes excellence among Black students.

In addition, many federal institutions made efforts to ensure that the working environment and the interpersonal communications in the workplace are sensitive to and respectful of cultural diversity. Initiatives to sensitize managers and employees took a number of forms.

> Four Crown corporations (Atomic Energy of Canada Ltd., Canada Mortgage and Housing Corporation, the Canadian Broadcasting Corporation and Petro-Canada) jointly produced a video entitled *The Challenge of Diversity*. This video studies the employment histories and patterns of the four designated employment equity groups through personal stories of workers from the companies involved. The video is used in employee sensitization programs.

The Department of National Defence completed and distributed throughout the Department an audio-visual production, "Keeping an Open Mind". This production is designed to inform managers about DND's Civilian Employment Equity program and to sensitize them to the potential of recruiting from the four employment equity target groups, including visible minorities. The concerns, misapprehensions and benefits facing managers are examined.

Open communication between managers and employees allows management to be aware of and responsive to the actual concerns of particular groups of employees, and allows employees to understand the constraints within which management operates.

As an example of a specific effort to improve communications, Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) established a corporate Advisory Group – Visible Minorities (AGVM) in 1987 to promote the interests of employees who are, because of their race or colour, in a visible minority in Canada. All regions now have a representative on the AGVM, which meets three times a year for two consecutive days. The president of the AGVM is a member of the Employment Equity Committee (EEC). The EEC reports directly to the Vice-President of Human Resources and Administration.

ENHANCING THE ABILITY OF ALL CANADIANS TO CONTRIBUTE

"promote policies, programs and practices that enhance the ability of individuals and communities of all origins to contribute to the continuing evolution of Canada"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(b)

During this reporting period, many federal institutions developed policies sensitive to the diverse interests of Canadians, delivered programs to address the needs and heighten the opportunities of all Canadians, and generally began to take steps to ensure that government services are accessible to all Canadians.

In order to develop such policies and programs, federal institutions need to be informed about those needs and interests. Consultation with ethnocultural and visible minority groups was therefore an obvious starting point in the process of ensuring that Canadians of all backgrounds feel they have a stake in their society.

In 1985, for example, Treasury Board established an Advisory Committee on the Employment of Visible Minorities in the public service. In 1988/89, this Committee continued to provide community perspective and advice on policies and programs to improve the employment situation of visible minorities in the federal public service and Crown corporations. The Committee, which has 14 members from various visible minority associations and communities across Canada, meets three times each year.

The Canadian Museum of Civilization hired an advisor on multiculturalism whose mandate includes maintaining regular contact with groups representing different cultures.

Special outreach initiatives designed to promote the participation of underrepresented groups are sometimes the best way to ensure equal access. Some federal institutions identified elements of their programs where a special effort is required to reach Canadians of all backgrounds and provide them with the opportunity to participate and contribute.

For example, the National Library offered advisory services to libraries, library schools, ethnocultural communities and

organizations in setting up library services and obtaining publications in languages less easily available in Canada.

The Canadian Broadcasting Corporation, with the participation of Multiculturalism and Citizenship Canada, developed the *First Draft* project. This project, co-funded by Multiculturalism and Citizenship Canada, trained experienced Canadian writers from minority groups in the preparation of dramatic scripts suitable for television, thereby increasing the potential for representation of minorities on the screen.

The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission has licensed 12 broadcasting undertakings to provide radio or television services predominantly in languages other than French or English to ethnocultural minority communities.

In the economic sphere, the Federal Business Development Bank, in collaboration with Multiculturalism and Citizenship Canada, has undertaken an outreach program to assist the ethnocultural business community in developing a stronger infrastructure so that it has the same access to opportunities that are available to all businesses.

The starting point has been the formation of local ethnocultural business advisory committees. The first was launched in Toronto and now includes representatives from 24 different ethnocultural groups. In 1988, ethnocultural advisory committees composed of leaders and representatives from ethnocultural business and professional associations were formed in Montréal, Vancouver, Winnipeg and Halifax. A sixth committee was recently established in Ottawa.

In the area of education, training and development, federal institutions have responded in a variety of ways.

For example, a training session on Marine Radio Operation was presented to assist fishermen from the Vietnamese Canadian community in the Greater Vancouver area. The day-long presentation also included information about ship safety and fishing regulations. The event was organized by the Department of Communications, with the Department of Fisheries and Oceans and the Canadian Coast Guard participating. Two elders from the Vietnamese Canadian community were consulted and participated in the planning

process; two other members of that community interpreted during the training session itself.

The Department of the Secretary of State assisted the Canadian School Trustees Association in a project to study the scholastic adaptation and cost effectiveness of programs for immigrant/refugee children in Canadian schools. The Department also provided grants to support the preparation of teaching materials and resource guides on multiculturalism.

Canadians also need to know what their government is doing; that is, they should be aware of current federal government programs, and understand how to have access to them. To meet these objectives, federal institutions addressed a number of areas. Some institutions took active steps to depict the diversity of the Canadian population in their advertising and publications.

The characters portrayed in communications materials developed by the Department of Justice reflect Canada's diversity: *The Secret of the Silver Horse* is a booklet designed to instruct young children that secrets about sexual abuse should not be kept; *A Question of Limits* is a video on drinking and driving targeted to teenagers; and *The Laws Are for Me Too* is a poster promoting access to the justice system for all Canadians.

A variety of federal departments and agencies made provisions to ensure that information about government programs and initiatives was available to all Canadians.

The National Archives, for example, prepared articles for journals of various languages to acquaint readers with resources at the Archives and offer guidance on their use.

Elections Canada held a series of pre-election media briefings in major cities across the country in the summer of 1988 to which the ethnic media in each location were invited. The meetings focused on the new electoral boundaries that would be in effect for the 1988 federal election and on certain key aspects of the electoral system.

In order to ensure that their programs and services were accessible to all Canadians, many federal departments and agencies provided services and publications in languages other than French and English.

For example, the Canada Council has for some time accepted applications in creative writing from individual writers in

languages other than French or English. Writers may submit applications in their language of origin; external assessments are sought in that language and transmitted to the jury. Over the years, writers in Czech, Hungarian, Italian, Polish and Spanish have received grants for creative writing.

The Department of Agriculture recognized, in preparing a major training package on control of salmonella in poultry plants, that workers in these plants come from a variety of cultural and linguistic backgrounds. The posters in the plants are in the eight languages most commonly found on the production line.

The Multilingual Biblioservice (MBS) of the National Library supplemented the collections of Canada's public libraries with material in languages other than French and English in order to meet the needs of ethnocultural minority groups. The collection, available on long-term loan to other Canadian libraries, amounts to 335,000 volumes in 30 different languages. The service was recently expanded to include large-print and "talking" books.

ENHANCING UNDERSTANDING AND RESPECT FOR DIVERSITY

"promote policies, programs and practices that enhance the understanding of and respect for the diversity of the members of Canadian society"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(c)

The diversity of Canadian society has been reflected in the programs of some institutions for many years. With the passage of the *Canadian Multiculturalism Act*, however, departments and agencies now have the responsibility not only to reflect, but to actively promote understanding and appreciation of Canada's diversity. During this first reporting period, a variety of federal institutions did so both within the organization and in programs delivered to the public.

Internally, a number of federal institutions offered cross-cultural awareness sessions to staff, took steps to make employees aware of Canada's multiculturalism policy and of the *Canadian Multiculturalism Act*, included relevant articles in employee newsletters, organized activities in recognition of significant dates, and distributed materials promoting the objectives of the multiculturalism policy.

> For example, senior management in the Department of the Secretary of State made a commitment to develop and deliver cross-cultural and race relations awareness and training sessions for senior managers and front-line staff. One-day pilot sessions in both official languages were developed and delivered to senior managers and supervisors at Headquarters. During the coming year, all managers and supervisors at Headquarters will have the opportunity to attend similar sessions.
>
> The Documentation Centre at the Immigration and Refugee Board developed the *Perspectives* series. As part of this program, they have produced videos of people from various walks of life and national backgrounds (including Honduras, Lebanon and El Salvador) sharing their experiences and opinions.
>
> Employment and Immigration Canada is developing two cross-cultural training modules. The modules cover topics

such as the history of immigration, the concept of culture, cross-cultural communication, and prejudice and discrimination over three days. Regions will invite guest speakers from various ethnocultural and visible minority groups to address course participants. When completed, these modules will be shared with other federal institutions.

Articles presented in various publications contributed to understanding of Canada's diversity.

For example, the Office of the Commissioner of Official Languages featured three articles on multicultural themes in its quarterly publication *Language and Society*: one on the Irish in Montréal; one on language and Montréal's Black community; and the third a report on the 13th annual meeting of the Fédération des francophones hors Québec which focused on the question of multiculturalism.

In the public domain, federal institutions promoted understanding and respect among cultures in a variety of ways: through cultural and artistic activities, organizing and supporting exhibits, publishing books and brochures, and participating in conferences, locally organized festivals and special events; and through preserving and promoting Canada's cultural heritage.

In 1988, the *Cultures Canada* festival was jointly sponsored by Multiculturalism and Citizenship Canada, the National Arts Centre, the National Capital Commission and the National Gallery. The program highlighted Canada's cultural diversity through presentations of traditional and contemporary dance, music and entertainment.

The National Capital Commission produced *A Capital for All*, supplementary learning materials for elementary schools. These focus on people from many cultural backgrounds in the National Capital and emphasize the links and comparisons with Canadians elsewhere.

The Department of the Secretary of State ensured that ethnocultural and visible minority organizations, as well as immigrant serving agencies, played a partnership role in the planning of National Citizenship Week.

A number of federal institutions play a major role in preserving and promoting our rich cultural heritage.

During this reporting period, the Canadian Museum of Civilization continued to add to its collection, which now includes 75,000 objects reflecting 275 cultural groups in Canadian society.

COLLECTING DATA AND RESEARCH

"collect statistical data in order to enable the development of policies, programs and practices that are sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(d)

As federal institutions begin to implement Canada's multiculturalism policy, it is essential that they have the clearest possible picture of the current Canadian scene.

Accurate information about the distribution and composition of Canada's population, and about the particular needs or aspirations of ethnocultural or visible minority groups within that population is indispensable in making informed decisions about federal programs and services, and about the best way to deliver them.

As noted above, consultation with representatives of minority groups is an indispensable component of this information base. In addition, federal institutions also: collected data; conducted relevant research or supported those who did; sponsored workshops and conferences where pertinent issues can be discussed and explored; and made the results of these activities available, either through publications or through access to research findings.

In 1988/89, the Public Service Commission, under the Employment Equity Program, continued to provide the Treasury Board Secretariat with labour market analysis on the availability of members of designated groups within the Public Service. This information is in turn made available to departments to assist with their multi-year human resources planning. The Commission also administers, on behalf of Treasury Board Secretariat, the Public Service database on employment equity groups.

The Canadian Museum of Civilization has developed a "Multiculturalism and Employment Equity Employee Self-Identification Questionnaire". It includes information about cultural backgrounds and language skills as well as Employment Equity information. The questionnaire also asks employees to identify different situations in which they would be willing to use those skills.

Research in the area of multiculturalism has two main objectives. The first is to add to the existing body of knowledge about Canada's multicultural reality; the second is to explore the need for particular programs or services in light of this increased knowledge.

Addressing the first of these objectives, the Social Sciences and Humanities Research Council approved a new program of joint initiatives to stimulate research on issues of national priority. Multiculturalism was identified as one of those issues. Research in the area will be supported through co-funding agreements with external partners and should allow for multi-sector, multi-disciplinary research.

The Canadian Task Force on Mental Health Issues Affecting Immigrants and Refugees received technical support and information as well as funding from both the Department of National Health and Welfare and from the Secretary of State.

The report of the task force, entitled *After the Door Has Been Opened*, was published during this reporting period, along with a Literature Review. The Minister of National Health and Welfare has invited his provincial counterparts to share their views on this report and its recommendations.

In line with exploring the need for particular programs or services, the Department of Industry, Science and Technology conducted a study on business start-ups in Canada in 1988. Respondents were asked to identify their country of birth, language spoken and citizenship so that the percentage of Canadians from ethnocultural minority groups starting businesses could be identified as a basis for any future policy development.

The National Film Board (NFB), in partnership with Multiculturalism and Citizenship Canada, undertook a study of the presence and portrayal of ethnocultural and visible minorities in NFB productions. A year's production of films, in both English and French, was analysed in detail by an independent consultant. The results are being used by management for future planning.

The Royal Canadian Mounted Police, with the support of the Solicitor General, hosted over 300 delegates from across Canada in March 1989 at their conference in Ottawa entitled

"Policing For a Pluralistic Society '89: Building a Network". A total of 28 workshops explored issues relevant to multiculturalism and resulted in 170 recommendations. These recommendations will be studied and an action plan will be implemented in 1989/90. A copy of the conference report will be sent to all delegates and to the ethnic press.

USING LANGUAGE SKILLS AND CULTURAL UNDERSTANDING

"make use, as appropriate, of the language skills and cultural understanding of individuals of all origins"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(e)

The range of linguistic skills and diversity of cultural understanding that Canadians possess as a natural consequence of our diverse origins is a valuable resource for the entire country.

Canada maintains close ties with the rest of the world. Opportunities for international trade, crucial to the present and future economic well-being of the country, are enhanced by using the linguistic and cultural understanding of Canadians. Federal institutions can exchange technical and scientific information with other countries more easily and communicate more effectively when Canadians understand the language and cultural background of those with whom they are working.

> The Royal Canadian Mint, where approximately 85 per cent of revenues come from international transactions, has a cadre of employees who speak the language of the major foreign countries in which it does business. The Mint has indicated that:
>
> "respect for the language of choice, specific cultural differences and business practices of its varied customers is always of paramount importance for the Mint and remains a cornerstone of its good business practices."
>
> At Forestry Canada, about 40 per cent of the staff are scientists or research technicians. These employees are from a variety of ethnocultural backgrounds and their language skills are used in communicating with foreign visitors, as well as in exchanging research results with scientists and managers in countries such as India, China, Japan, Germany, Sweden and Finland.

Canada's tourist industry can also benefit from being able tc ensure that all visitors are made welcome in a language they understand and are provided with services sensitive to their cultural traditions.

When Le Vieux-Port de Montréal was hiring university students for information and reception services, the Corporation made an effort to hire people who could communicate not only in the two official languages, but in other languages as well. As a result, employees offered services in German, Arabic, Chinese, Spanish, Italian and Japanese.

Federal institutions can offer improved services to their clients, both Canadian and international, by drawing on the cultural understanding and linguistic skills of their staff.

The Laurentian Pilotage Authority is able to offer service in German, Vietnamese and Spanish. Similarly, German- and Dutch-speaking staff members of the Farm Credit Corporation have been called upon to communicate with clients, as have employees of the Vancouver Port Corporation who can speak Spanish, Norwegian and Cantonese.

In Alberta, the Department of the Secretary of State draws on the linguistic ability of its staff in 15 non-official languages, including Greek, Vietnamese, Chinese, Hindi and Gujarati in reviewing citizenship applications and grant applications. These linguistic skills have also been called upon at community meetings to better discuss the concerns and issues of community groups.

Such skills are also important in exploring and recording Canada's national history, and presenting it in our public institutions.

During 1988/89, for example, the National Archives entered into four contracts for the processing of archival collections which required heritage language skills. In future, they plan to hire people with particular linguistic abilities and cultural understanding to process archival material from groups that have been under-represented in the past.

CARRYING ON ACTIVITIES IN A SENSITIVE AND RESPONSIVE MANNER

"generally, carry on their activities in a manner that is sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(f)

A central feature of the contributions to this report from most federal institutions, both large and small, was a statement of their commitment to supporting the multiculturalism policy of Canada. Such support could provide the foundation for a future in which federal institutions, as a matter of course, are sensitive and responsive to Canada's diversity.

This section of the Act looks at the large picture, requiring federal institutions to ensure that all areas of their mandate reflect Canada's multiculturalism policy.

Implementation of this general requirement generally entailed the review and development of policies, programs and services in the areas of human resources, training and awareness, service to the public, and communications.

> The Canada Council, for instance, is undertaking a review of programs, policies and practices as part of a formal long-range planning exercise begun in January 1989. Multiculturalism has been identified as one of the subjects to be addressed in the course of this exercise.
>
> To begin examining the question of multiculturalism, the Council held a staff sounding in the spring of 1989. Its purpose was to exchange knowledge and experience, identify the major issues and problems encountered in dealing with requests, and examine areas that need to be addressed. As a result of this staff sounding, a smaller committee of officers was formed to examine the issues in greater depth and prepare an agenda for further work.
>
> The Department of National Revenue (Customs and Excise) has established a Multiculturalism Section to identify current or potential problems that members of ethnocultural or visible minority groups might encounter in dealing with Customs and Excise.

At their quarterly meeting in September 1988, the members of the Advisory Council on the Status of Women passed the motion:

"that, in the next and future issues of the Strategic Plan of Action of the Canadian Advisory Council on the Status of Women, the Council state its specific commitment to the improvement of the status of visible minority women."

Correctional Services Canada, in their recently adopted Mission Statement, provides the framework within which their policies and plans are to be developed. The Service is committed to ensuring recognition of the social, cultural and religious diversity of individual offenders.

APPENDIX A

ACTIVITIES AND PLANS OF FEDERAL INSTITUTIONS

TABLE OF CONTENTS

ACTIVITIES OF FEDERAL INSTITUTIONS DURING 1988/89

Introduction A-1

Ensuring Opportunity for Employment and Advancement A-3

Enhancing the Ability of All Canadians to Contribute A-13

Enhancing Understanding and Respect for Diversity ... A-29

Collecting Data and Research A-40

Using Language Skills and Cultural Understanding A-49

Carrying on Activities in a Sensitive and Responsive Manner A-52

PLANS OF FEDERAL INSTITUTIONS FOR 1989/90

Introduction A-57

Ensuring Opportunity for Employment and Advancement A-58

Enhancing the Ability of All Canadians to Contribute A-61

Enhancing Understanding and Respect for Diversity ... A-66

Collecting Data and Research A-69

Using Language Skills and Cultural Understanding A-72

Carrying on Activities in a Sensitive and Responsive Manner A-73

ACTIVITIES OF FEDERAL INSTITUTIONS DURING 1988/89

INTRODUCTION

This Appendix contains a brief description of all the specific activities federal institutions have undertaken during this first reporting period which are in line with the obligations and objectives of the *Canadian Multiculturalism Act*.

As in the body of the Annual Report, the information in this Appendix is organized according to the sections of the Act, in this case Section 3 (2).

Gathering the Information

The federal activities described in Part III of the report and listed in detail in this Appendix are based on the information provided by federal institutions.

Following passage of the Act, the Under Secretary of State wrote to all Deputy Ministers and Agency Heads setting out the provisions of the Act, and explaining that they would be invited to contribute information to the annual report about activities their institution had undertaken in support of the multiculturalism policy. This was followed in May of 1989 by a letter from the Assistant Under Secretary of State for Multiculturalism, in which contributions to this annual report were solicited.

The Guide which accompanied the May letter suggested that institutions include in their response a description of "any supportive action (policy, programs and practices) taken *up to March 31, 1989* in any of the following areas to reflect and respond to Canada's multicultural reality: policy development and review, legislation, human resources, research and data collection, training and education, communications, service to the public, consultation with ethnocultural communities, intergovernmental agreements and cooperation ...".

The original formal invitation to contribute was sent to about 200 federal institutions, of which 172 were found to come under the Act. Responses were received from about 150. All federal departments and all large agencies contributed to this Annual Report; the institutions not heard from have, for the most part, small staff complements and narrow mandates. A list of federal institutions is included as Appendix B.

Extensive consultations on input for this Report between federal institutions and the Multiculturalism Secretariat followed. Two formal information sessions were held in the National Capital Region for representatives from institutions located there, and representatives of more than 45 institutions conferred at length in person and by telephone.

Once the contributions of federal institutions had been analysed and integrated, a draft of Appendix A of the Annual Report was circulated to all federal institutions to confirm that the information included in the report portrayed their actual activities and plans accurately .

ENSURING OPPORTUNITY FOR EMPLOYMENT AND ADVANCEMENT

"ensure that Canadians of all origins have an equal opportunity to obtain employment and advancement in those institutions"

- Canadian Multiculturalism Act, Section 3(2)(a)

Review and Modification of Human Resources Policies and Practices

Many institutions reviewed their policies and practices to ensure that no barriers exist to equal opportunity for employment and promotion in their workforce. These institutions include the Canada Ports Corporation, Canada Post Corporation, the Canadian Broadcasting Corporation, the Canadian Dairy Commission, the Canadian International Development Agency, Canadian National Railways, the Canadian Wheat Board, the Department of Public Works, the Department of Transport, the Farm Credit Corporation, the Federal Business Development Bank, the Halifax Port Corporation, the National Archives, the National Library, the National Transportation Agency, the Office of the Superintendent of Financial Institutions, the Portfolio of Veterans Affairs, the Public Service Commission, the Royal Canadian Mint, Telefilm Canada, the Vancouver Port Corporation and VIA Rail.

Telefilm Canada reviewed all human resources policies in consultation with a committee composed of employees representing all levels within the Corporation.

During this reporting period, the Department of Public Works began a three-year, six-phase comprehensive employment systems review. Phase One, completed in 1988/89, included review of corporate documentation on human resources management and development, and interviews with senior managers.

The Canadian International Development Agency (CIDA) undertook an employment systems review for members of visible minority groups. The study focused on staffing and recruitment, training, performance appraisal, staff relations, time-in-level, and communications. Information was gathered through interviews with ten managers and personnel officers, a review of visible minority appraisals, a review of manuals and documents pertaining to personnel policies and procedures, and meetings with CIDA visible minority employees for their views and suggestions.

As well as reviewing its recruitment and promotion policies, Canadian National Railways also examined entry-level and promotional tests for cultural bias.

The Royal Canadian Mint completed a job evaluation and pay equity study for all unionized positions in 1988. The Mint also began discussions with its bargaining agent to review issues concerning equity considerations in internal promotional opportunities for unionized employees.

In June 1989, the Public Service Commission released *Staffing Policies and Guidelines* which are to be used by line managers when staffing Public Service positions. Emphasis was placed on employment equity issues within a wider context that included a revitalized post-secondary recruitment program for the Public Service.

The Department of Supply and Services, the Department of Transport and Canadian National Railways developed policies to deal with all forms of harassment in the workplace.

The St. Lawrence Seaway Authority and its subsidiaries, the Jacques Cartier and Champlain Bridges Inc. and the Seaway International Bridge Corporation Ltd., issued a policy statement on discrimination in the workplace.

The Federal Business Development Bank is writing a staffing policy to ensure there will be no discrimination in any facet or level of employment.

The Department of National Revenue (Taxation), in its Multi-Year Human Resource Plan, underscores the commitment of the Department to examine the representation and distribution of visible minority groups in the workforce, to implement activities to improve the quality of their worklife and to enhance their career development.

Canada Post Corporation and the National Capital Commission gave training seminars on human rights and harassment to employees.

The Canada Employment and Immigration Commission administers the *Employment Equity Act*, including the collection of data on the representation of target-group members in all Crown corporations and federal agencies to which the Act applies.

In 1988, the Canadian Human Rights Commission reviewed and assessed all 368 employment equity reports filed by federally regulated employers with more than 100 employees. Within six months of receiving all the relevant data, the Commission began a comprehensive examination of the employment practices of 19 of these organizations, representing 445,000 employees or about 48 per cent of those covered. The Commission contacted the remaining employers to check on measures they were taking to monitor their own employment systems.

Cultural Sensitivity in the Workplace

Petro-Canada provides flexible working hours and a number of flexible days off each year to accommodate employees who need to schedule time off to observe religious holidays.

At the Canada Deposit Insurance Corporation, employees whose religious observance requires that they take time from work lose no pay for doing so.

Employment and Immigration Canada has added a complete section (Part 13, Chapter 7) to the Personnel Manual on "Leave and Accommodation for Religious Observations and Practices" policy.

Wherever possible, employees of Canadian National Railways are accommodated on special religious days. For example, Orthodox Jews may leave early on Fridays in the winter to be home by sundown, and in one operation Moslems are allowed time off the job during the day to observe prayer sessions.

The Department of the Environment permits employees to leave work to comply with religious obligations provided that they adhere to a flexible work schedule.

Commanders at all levels in the Department of National Defence are increasingly aware of the religious and cultural requirements of personnel under their command and seek advice on the requirements for the observance of holy days and days of obligation.

The Director of Ceremonial at the Department of National Defence has issued instructions which recognize and authorize the orders of dress required in the Canadian Armed Forces to meet the specific requirements of the Sikh religion.

The cafeteria which is operated for Canadian National Railways in Montréal is staffed by people from various ethnocultural groups and has a varied menu which includes different ethnic foods. Statistics Canada is planning a review of the options available in its cafeteria.

Broadening Hiring Practices

Develop Bank of Potential Candidates

The Public Service Commission actively recruits visible minority candidates for referral to departments for appointment consideration when vacancies occur. It maintains applicant inventories which include members of visible minority groups in order to be able to respond to departmental recruitment demands.

The English Television Network of the Canadian Broadcasting Corporation maintains a talent resource centre. The number of people from visible minority groups in the database has increased approximately 51 per cent in the last two years.

The Department of Finance, the Office of the Comptroller General, the Office of Privatization and Regulatory Affairs and Treasury Board have developed an in-house inventory of candidates registered with the Public Service Commission whose profiles correspond to the needs of the four institutions. Visible minorities make up 46.1 per cent of this inventory.

Personnel advisors in the Department of Agriculture assisted managers in their recruitment efforts by searching both the Public Service Commission's inventory and an "in-house" inventory for suitable visible minority candidates.

Other organizations which either maintain banks of target candidates or are in the process of developing one include: Canada Post Corporation, the Canadian Aviation Safety Board, Canadian National Railways, the Department of Indian Affairs and Northern Development, the Federal Provincial Relations Office, the National Capital Commission, Telefilm Canada and VIA Rail.

Recruit More Widely

The Royal Canadian Mounted Police established a National Recruiting Team in March 1988. This team of six constables (of whom two are visible minorities and one Native) made over 1,000 visits to schools, community associations and churches across the country. They addressed adult and youth groups with the goal of demystifying police work. The ethnic press were used extensively, along with mainstream media, to publicize recruiting messages.

The Canada Council has established resource directories to improve the Council's mailing lists so that job vacancy notices reach wider audiences.

The Department of Fisheries and Oceans established consultations with Black community organizations in Nova Scotia with the objective of increasing recruitment of visible minorities. The Department notes that significant progress has been made.

The Petro-Canada Youth Program targets unemployed young people from employment equity designated groups and has provided first work experience for up to thirty ethnocultural minority youth.

The various Employment Equity Committees in the Canadian Broadcasting Corporation – Corporate Joint Union-Management, English Radio and local Halifax Community – are mandated to develop recruitment strategies to encourage the filling of vacant positions with people from the four designated employment equity groups. The Halifax Committee is particularly charged with recruiting Black men and women into the CBC.

Under the direction of English Network News, the CBC also established a program in summer 1987 to place visible minority journalists on the air as summer replacements for local news shows. As of February 1989, Network News had 16 members of visible minorities on staff as on-air reporters and anchors and off-air as directors, writers and editorial assistants.

The Canadian Security Intelligence Service (CSIS) made efforts to diversify the composition of the intelligence officer category at the entry level.

The Department of Public Works used the Visible Minority Employment Program to recruit, train and employ visible minorities in the areas of personnel, property management, engineering and architecture.

The Department of Transport's western regional aviation office included major ethnocultural organizations on its contact list. In addition, visible minorities were assigned to participate on recruitment and selection boards for flight service stations. As part of the recruitment program for air traffic controllers and radio operators, the recruitment team actively looked for personnel in the ethnocultural communities of British Columbia.

The Privy Council Office (PCO) and the Federal Provincial Relations Office promoted the hiring of visible minority students through COSEP and non-COSEP summer employment programs by specifically requesting that their résumés be referred to the Personnel Division for both Offices. Personnel then presented those résumés to managers for consideration.

Canadian National Railways and Canada Post Corporation undertook outreach activities to make job-seekers, and agencies charged with assisting them, aware of these institutions as potential employers.

The Farm Credit Corporation (FCC) consulted universities in various regions to determine the current and future enrolment levels of visible minorities in programs from which the Corporation recruits in order to determine their projected availability for employment.

Prior to the 1988 national recruiting campaign, the Department of External Affairs issued a press release calling on Canadians of all backgrounds to take advantage of career opportunities in the foreign service.

Federal agencies with small workforces also reflected Canada's diversity in their hiring. The Canadian Egg Marketing Agency, with a total staff of 43, has hired people whose places of origin include Guyana, Hong Kong, China, Trinidad, Egypt, Belgium, Ireland, Germany, Australia and South Africa.

In support of its employment equity objectives, the Department of National Defence developed an audio-visual production to promote employment opportunities in the Department for use at career fairs.

Special Programs

In June 1986, Treasury Board approved $10.5 million and 300 person-years (1988/89) for the Visible Minority Employment Program (VMEP), administered by the Public Service Commission. The Program provides additional personnel resources to managers to facilitate the hiring of visible minorities. In late 1987, the VMEP was revised and extended through an allocation of $15 million and 400 person-years (1988 to 1993). In 1988, 74 people completed their involvement with the Program and there were 75 new entrants from both within (18 departments) and outside the public service.

The Office of the Comptroller General carries out two recruitment and development programs with the Public Service Commission: The Financial Officer Recruitment and Development Program (FORD) and the Internal Audit Recruitment and Development Program (IARD). These programs recruit university graduates and provide a year of training, counselling and supervised development to the selected candidates. While open to all Canadians, these programs are responsive to government priorities. Accordingly, they pay particular attention at this time to employment equity policies.

The Public Service Commission established an Employment Equity Group to provide counselling and marketing services to candidates from these groups, including visible minorities. Of all women appointed to or within the management category in the Public Service in 1988, 56 (58.9 per cent) were clients of the Women's Career Counselling and Referral Bureau. In view of this success, the PSC is examining ways of adapting relevant practices to other underrepresented groups.

In addition, the PSC addressed employment equity issues in the context of a revitalized post-secondary recruitment program for the public service.

The Portfolio of Veterans Affairs, including the Department of Veterans Affairs, the Veterans Appeal Board, the Canadian Pension Commission and the Bureau of Pensions Advocates Canada, undertook special recruitment efforts to increase the participation of visible minorities in its workforce.

These initiatives included a competitive process restricted to under-represented groups and the use of Exclusion Order appointments. In addition, the composition of its selection boards includes representation from ethnocultural minority groups whenever possible. These activities have resulted in an increased representation of visible minorities in the Portfolio from 2.9 per cent in June 1988 to 3.7 per cent in March 1989.

The Department of Communications adapted the staffing process and developed a new training program for visible minority candidates. They established a number of generic positions (OCE's, CR's, SCY's and developmental positions at the officer level) which are then available when an appropriate candidate is identified. Individuals staffed under this program

receive pertinent training, orientation, language testing and security clearance as required. They are then presented to managers who may require their services.

Canadian National Railways initiated a Youth Employment Program in 1984. This Program has specific objectives for hiring members of visible minority groups. In 1988, nine of the 40 people hired were visible minority youth. In reaching out to young people, CN plans a tour of the locomotive repair operations at its Taschereau Yard in Montréal for students at the Marcus Garvey Institute, an organization which promotes excellence among black students.

Canada Mortgage and Housing introduced a Graduate Recruitment Program. Preference is given to Employment Equity Program target groups, including visible minorities.

Sensitization of Managers and Employees

Managing a Diverse Workforce

In March 1989, the Employment Equity Advisory Committees of the National Archives and the National Library held an information session on employment issues affecting visible minority groups. The panel of invited speakers included representatives from the Canadian Ethnocultural Council, the Canadian Human Rights Commission and the Public Service Commission.

The PSC developed and distributed a management information module on recruitment options for Public Service managers, including the use of the Commission's Visible Minority Employment Program. This seminar provides information and advice for managers to help them integrate new employees who are members of visible minority groups. The PSC also produced posters and reading materials to increase employment equity awareness generally.

The Canadian Broadcasting Corporation, in collaboration with Petro-Canada, Atomic Energy of Canada Ltd. and Canada Mortgage and Housing Corporation, produced a video entitled *The Challenge of Diversity*. This video studies the employment histories and patterns of the four designated employment equity groups through personal stories of workers from the companies involved. The video is used in employee sensitization programs.

Managers from the Department of Labour attended the PSC training workshops, and managers from the Department of Agriculture and the Immigration and Refugee Board were made aware of these programs.

The Bank of Canada offered several sessions of "Managing Diversity", a workshop which explores the impact of cultural factors in interpersonal

communications and provides managers and supervisors with practical skills for working effectively with employees from different cultures.

Canada Mortgage and Housing held two workshops to sensitize Human Resources personnel to the needs of Employment Equity target group members.

The Canadian Security Intelligence Service is planning information sessions for the staffing unit and managers to make officers sensitive to possible cultural barriers in staffing procedures.

Staff members of the Canada Deposit Insurance Corporation responsible for recruiting and hiring have attended courses on fair hiring practices.

The Department of National Defence (DND) completed and distributed throughout the Department an audio-visual production, *Keeping an Open Mind*. This production is designed to inform managers about DND's Civilian Employment Equity program and to sensitize them to the potential of recruiting from the four employment equity target groups, including visible minorities. The concerns, misapprehensions and benefits facing managers are examined.

In visits to bases and stations, the Director General of Conditions of Service at DND advocated tolerance and understanding of Canada's different cultures, and stressed the importance of employing people from all sectors of Canadian society.

The Department of Labour participated in a review of a new training package called "Kaleidoscope", which focuses on attitudinal barriers which may impede ethnocultural and visible minorities in the workplace.

Employee Orientation to the Public Service

The Public Service Commission developed an orientation package to initiate newly-recruited members of visible minority groups to the public service.

The Department of Fisheries and Oceans distributed this training package to all their regional offices for implementation.

Employment Equity personnel at Canadian National Railways assist in the integration of new employees wherever this is needed. This may include talking to supervisors or to employees to ensure that they are comfortable in their working environment.

Statistics Canada provided a number of career-related courses and workshops to visible minority employees.

Career Development Training

Canadian National Railways required managers and supervisors to ensure that minorities were registered for training for skills improvement and advancement so that they can equitably participate in the opportunities for promotion.

The Department of Agriculture's Development Assignment Program places employees of Employment Equity groups on assignments designed to enhance their opportunities for promotion. During this reporting period, one visible minority employee was placed on assignment and was successful in obtaining a promotion at the end of the assignment.

The Department of National Revenue (Customs and Excise) has two programs to increase the career potential of visible minority employees. The Career Development Program is designed to identify officers who have the potential to advance to middle management positions. The Career Enhancement Program is designed to identify support personnel with potential and provide them with developmental assignments.

Canada Ports Corporation has employees from many ethnocultural minority groups among its personnel in Churchill, Manitoba. They are strongly encouraged to improve their technical knowledge with a view to possible promotion. At its national office in Ottawa, the Corporation employs many members of ethnocultural minority groups who are represented in all occupational categories, including management.

The Department of Indian Affairs and Northern Development, the Department of Industry, Science and Technology and the Department of Supply and Services provide career counselling services to visible minority employees on request.

The Canadian Aviation Safety Board offers training and career development opportunities to visible minority employees.

The Vancouver Port Corporation promotes training in English as a second language to assist employees recently arrived in Canada.

Employee Advisory Committees

Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) established a corporate Advisory Group – Visible Minorities (AGVM) in 1987 to promote the interests of employees who are, because of their race or colour, in a visible minority in Canada. All regions now have a representative on the AGVM, which meets three times a year for two consecutive days. The president of the AGVM is a member of the Employment Equity Committee (EEC). The EEC reports directly to the Vice-President of Human Resources and Administration.

Activities of the AGVM in 1988 included: encouraging the involvement of visible minority employees with an emphasis on voluntary self-identification; identifying barriers which may impede the progress and integration of visible minorities in the Corporation; and the development and delivery of cross-cultural seminars.

The AGVM reviewed, for example, managers' action plans, progress reports, and the status of targets, and provided CMHC management with comments and recommendations. The Group reviewed other important CMHC documents and provided advice and consultative services to the national, field and regional offices of the Corporation.

The Canadian Broadcasting Corporation established two Corporate Committees (one English, one French) in 1987 to ensure the implementation of employment equity throughout the Corporation. The Committees include representatives from line management, Human Resources and employee associations and unions. Visible minority members represent both the line and employees. English Network/Regional Radio established an employment equity committee in 1989; its members reflect the ethnocultural and visible minority makeup of the country.

Ongoing discussions centre on the positive portrayal of the visible minority community and strategies to increase employment of visible minorities in the Corporation, particularly in radio and television. All of these committees assist in the development of action plans to ensure increased representation throughout the Corporation of visible minorities and the other three designated groups.

ENHANCING THE ABILITY OF ALL CANADIANS TO CONTRIBUTE

"promote policies, programs and practices that enhance the ability of individuals and communities of all origins to contribute to the continuing evolution of Canada"

- Canadian Multiculturalism Act, Section 3(2)(b)

Community Consultations

Many federal institutions have undertaken community consultations, some on a regular basis and others on specific issues, both large- and small-scale. These institutions include the Atlantic Canada Opportunities Agency, the Canada Council, Canada Post Corporation, the Canadian Broadcasting Corporation, the Canadian Museum of Civilization, Canadian National Railways, the Canadian Security Intelligence Service, Correctional Services Canada, the Departments of Communications, Employment and Immigration, External Affairs, National Health and Welfare, the Secretary of State, and the Solicitor General, Halifax Port Corporation, Investment Canada, the Law Reform Commission, the National Capital Commission, the National Transportation Agency, the Office of the Commissioner of Official Languages, the Royal Canadian Mounted Police, and Statistics Canada.

The Royal Canadian Mounted Police Commissioner's Advisory Committee on Visible Minorities and Aboriginal People held its first meeting in 1988. They will meet twice annually to study and advise on issues related to hiring, training and operational policies. Each contract division commanding officer is now in the process of establishing advisory committees for each detachment in his division. These will be made up of a cross-section of community people, with specific emphasis on police-minority relations issues.

In 1985, Treasury Board established an Advisory Committee on the Employment of Visible Minorities in the public service. This Committee provides community perspective and advice on policies and programs to improve the employment situation of visible minorities in the federal public service and Crown corporations. It may make suggestions for future directions.

This Committee consists of 14 members from various visible minority associations and communities across Canada. Some individuals have particular expertise in the area of Employment Equity. The Advisory Committee meets three times each year.

Statistics Canada contacted more than 300 national, regional and local ethnocultural and visible minority groups in the preparation of questions for the 1991 census.

In drafting the legislation and policy for the *Broadcasting Act* (C-136), which was tabled in June 1988, the Department of Communications undertook extensive consultation at each stage of development to ensure that the needs of all Canadians were adequately addressed in the legislation.

Personnel from the Canadian Museum of Civilization researched and consulted with different cultural communities in preparing both permanent and travelling exhibits relating to the contribution that different ethnocultural and visible minority groups have made to Canada's evolution.

As well as consulting in the preparation of specific exhibits, the Canadian Museum of Civilization hired an advisor on multiculturalism whose mandate includes maintaining regular contact with groups representing different cultures.

Regional Directors and other senior officials of the Canadian Broadcasting Corporation meet regularly with local groups representing various ethnocultural and visible minority community groups. These discussions ensure that the CBC represents these groups in a positive fashion on-air and encourage the staffing of ethnocultural and visible minorities in the Corporation.

The Department of External Affairs encourages heads of posts to meet with ethnocultural communities during their pre-posting tours. Different geographic branches in the Department consult with Canadians representing a variety of cultural backgrounds in the development and articulation of policy relevant to their countries of origin, both on a regular basis and in crisis situations.

The Department of the Secretary of State organized a workshop for representatives of immigrant and visible minority women's groups to offer comments and suggestions on the delivery of national services in the area of family violence. The Department's Newfoundland office made a special effort to include women from ethnocultural groups in its consultations with Women's organizations.

The Department of the Secretary of State also took special measures to ensure greater participation of young people of all origins in the Open House Canada Program. As well as developing internal program criteria, the Department undertook extensive consultations with organizations representing different ethnocultural and visible minority groups.

In its programs, Canada Mortgage and Housing Corporation has consulted with communities whose members share a common ethnocultural origin. During the first three years of the Rural and Native Housing Demonstration program, Black communities, among others, have been involved along with CMHC in solving the housing needs of their own community.

Status of Women Canada has ensured that ethnocultural groups are part of their general mailing list, and consults regularly with groups such as the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women.

In October 1988, the Public Service Commission hosted an "open house" which brought together groups and individuals active in the field of employment equity. This was an opportunity to share information about the Commission's mandate and strengthen the network of parties pursuing employment equity objectives.

Provide Advice to Community Groups

Through its Community Volunteer Program, the Department of National Revenue (Taxation) trains volunteers to help taxpayers in need of tax filing assistance. The Department encouraged multicultural organizations to become involved by sending letters advising them of the program. As a result, groups such as the Ottawa-Carleton Immigrant Services Organization and the Guelph and District Multicultural Centre assisted new Canadians with the completion of their tax returns.

Canada Mortgage and Housing Corporation supported requests from ethnocultural and visible minority groups developing positions and policies in the area of housing.

The Office of the Information and Privacy Commissioners participated in a seminar organized by the Centre for Research-Action to discuss different models of ombudsman.

The National Library offered advisory services to libraries, library schools, ethnocultural communities and organizations in setting up library services and obtaining publications in languages less easily available in Canada.

The Department of the Solicitor General acted in an advisory capacity to the Canadian Association of Chiefs of Police Multicultural Liaison Committee.

Ethnocultural business associations occasionally call on the Department of External Affairs for assistance when organizing trade events such as the Free Trade Conference, organized by the Chinese Canadian business community in Toronto in October 1988.

Statistics Canada conducted a series of regional workshops on Census data collection with participation from visible minority communities.

Outreach Activities

Cultural Affairs

The Canadian Broadcasting Corporation (CBC), with the participation of Multiculturalism and Citizenship Canada, developed the *First Draft* project.

This cooperative project trained experienced Canadian writers from minority groups in the preparation of dramatic scripts suitable for television, thereby increasing the potential for representation of minorities on the screen.

The 89 writers chosen to take part in the project learned the essentials of scriptwriting for television in a series of workshops, practical assignments and individual coaching sessions. Each writer completed the first draft of a half-hour television drama. Workshops were held in Vancouver, Edmonton, Regina and Winnipeg in 1988/89 and more are planned for the future.

The CBC also conducted workshops for visible minority actors and actresses in Toronto during the summer of 1988. It is expected that such workshops will continue.

In the Pacific Region, the Department of Communications assisted the cultural community in innovative audience outreach activities. For example, the "Discount Ticket" marketing campaign of the Vancouver Cultural Alliance offers "English as a second language" students up to 75 per cent off ticket prices to encourage attendance at arts events.

The Canada Council, through the Explorations program, has supported individuals or groups with varying levels of experience or training who venture into new territory in the arts. A few examples of the many projects supported by this Program include: the non-traditional casting of *Private Lives; Stray Seeds: An Anthology of Chinese-Canadian Writing;* and *Femmes des Amériques*, a research project exploring the presentation of women in the theatre arts of different cultural groups.

The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) has licensed 12 broadcasting undertakings to provide radio or television services predominantly in languages other than French or English to ethnocultural minority communities.

In addition, the CRTC estimates that the 52 largest cable systems provide a minimum of 450 hours per year for programming from local ethnocultural and visible minority groups on community channels across the country.

The Department of Communications introduced an amendment to the Canada-Quebec Memorandum of Understanding on the Development of the French-Language Television System which states, among other things, that

> ***"French-language radio must therefore adjust to social realities – in particular, the aging of the population and the emergence of cultural communities."***

Health and Social Programs

The Department of National Health and Welfare has undertaken several initiatives intended to help all Canadians benefit from available services. Through the Health Promotion Fund, for example, the Department funded projects to help farmworkers and to develop a cross-cultural parenting model.

The New Horizons Program of the same department provides opportunities for senior, retired Canadians to plan, operate and participate in activities which benefit both themselves and their communities. In 1988/89, this Program funded 697 ethnocultural minority groups of senior, retired persons.

The Department of National Health and Welfare is also responsible for the Seniors Independence Program, which was established to help Canadian seniors improve their health, well-being and independence and to enhance their quality of life. In 1988/89, this Program provided $1,684,082 for 13 projects to ethnocultural minority communities in Canada, including the Downtown Eastside Residents' Association in Vancouver for the "Ship-Share" project, and the Mennonite Centre for Newcomers of Edmonton to assist seniors of Vietnamese origin in health-promotion activities.

The Child Care Initiatives Fund of the Department of National Health and Welfare identified the child care concerns of families with children from minority cultural backgrounds as a priority issue. Three projects, totalling $1,069,933, were approved for funding. The National Child Care Information Centre has purchased books for their library that are targeted to multicultural child care programs.

The Canadian Council on Multicultural Health received grants from the Department of National Health and Welfare's Health Promotion Fund to assist with the costs of operating national offices and conducting national activities.

The Department of the Secretary of State worked with the group Consult-Action on the status of women in Quebec in order to promote coalitions of immigrant women and to encourage their participation in *tables de concertation* of women's groups.

Business

The Federal Business Development Bank, in collaboration with the Multiculturalism Secretariat, has undertaken an outreach program to assist the ethnocultural business community in developing a stronger infrastructure so that it has the same access to opportunities that are available to all businesses.

The starting point has been the formation of local ethnocultural business advisory committees. The first was launched in Toronto and now includes

representatives from 24 different ethnocultural groups. In 1988, ethnocultural advisory committees composed of leaders and representatives from ethnocultural business and professional associations were formed in Montréal, Vancouver, Winnipeg and Halifax. A sixth committee was recently established in Ottawa.

Committee accomplishments during this reporting period include:

- organizing five regional one-day conferences, "Small Business: Our Common Culture", as part of Small Business Week;
- establishing three post-secondary scholarships and presenting a business management award;
- building networks by providing assistance in establishing new business associations;
- providing training, counselling and mentoring services to ethnocultural businesses;
- organizing fifteen information sessions/workshops;
- serving as a focal point for federal and provincial government agencies to communicate with ethnocultural business communities; and
- helping to recruit members of ethnocultural communities for the CASE program of the Bank as counsellors, increasing access for all.

In areas without Ethnocultural Advisory Committees, the FBDB organized, specifically for groups of ethnocultural minority business people, seminars, workshops or information sessions attended by more than 1,000 entrepreneurs.

The Federal Business Development Bank has prepared a booklet for new Canadians as well as for potential entrepreneurs from ethnocultural minority groups who are considering starting a business.

The FBDB set up a special department and appointed an officer responsible for the promotion and development of its services to ethnocultural entrepreneurs.

Multiculturalism is an integral part of the Tourism Subsidiary Agreement between the province of Manitoba and the Department of Industry, Science and Technology.

Education, Training and Development

A training session on Marine Radio Operation was presented to assist fishermen from the Vietnamese Canadian community in the Greater Vancouver area. The day-long presentation also included information about

ship safety and fishing regulations. The event was organized by the Department of Communications, with the Department of Fisheries and Oceans and the Canadian Coast Guard participating. Two elders from the Vietnamese Canadian community were consulted and participated in the planning process; two other members of that community interpreted during the training session itself.

Approximately 120 fishermen attended the session, which was mainly for salmon fisheries. In a follow-up examination by the Lower Mainland District Office, there was a 90 per cent pass rate for the written portion of the examination.

A video and related support material on marine radio operation, both in Vietnamese, were obtained by the Department of Communications from the University of California. Copies of all material were distributed to Chinese bookstores in Vancouver and material excerpted from the handbook was made available to the ethnic press. In conjunction with these initiatives, information on radio procedures and requirements was distributed in Vietnamese to immigrant fishermen on the Pacific Coast to ensure safety at sea.

The Department of Justice provided funding to support the development of public legal education and information (PLEI) in Canada. The agencies which receive this funding develop materials for use by identified client populations.

The Department of the Solicitor General in the Pacific Region contracted with the Committee for Racial Justice to study the use of the cable networks for education with immigrant groups on how the justice system works, and on crime prevention.

The Department of National Health and Welfare, through the Health Promotion Fund, provided funds for a video presentation on immigrant services.

In preparation for the 1988 election, the Canadian Advisory Council on the Status of Women released the *Shocking Pink Paper* to stimulate discussion on matters of concern to women. One of the 18 issues highlighted was the double discrimination faced by women from minority groups.

The Department of the Secretary of State assisted the Canadian School Trustees Association in a project to study the scholastic adaptation and cost effectiveness of programs for immigrant/refugee children in Canadian schools. The Department also provided grants to support the preparation of teaching materials and resource guides on multiculturalism.

Projects to improve access to educational opportunities for visible minorities with disabilities were also supported by the Department of the Secretary of State.

Employment and Immigration Canada is studying the needs of migrant women, with particular attention to language training.

The Vancouver Port Corporation participated in a "Partners in Education Program" with Britannia School, one of the Vancouver schools with the largest number of students from ethnocultural and visible minority groups.

In the Pacific Region, the Department of the Solicitor General provided a grant to the Public Legal Education Society for a community school program for the Cantonese and Hispanic communities of Vancouver on parenting, youth and crime.

Housing

Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) sponsored ethnocultural minority groups who developed non-profit housing projects for seniors. Seniors from the relevant cultural group are given priority on the waiting list for admission, provided that all other criteria are met.

Under "Project Haven", announced by CMHC in June 1988, 500 additional units of emergency shelter will be provided for victims of family violence. Priority will be given to services for immigrant women, among other specified groups.

Federal Contractors

The Canada Employment and Immigration Commission (CEIC) administers the Federal Contractors Program. This Program applies to all employers with 100 or more employees who supply goods and services worth $200,000 or more to the federal government. Under this Program, contractors are required to sign a certificate of commitment to design and carry out an employment equity program. Although contractors are not required to file an employment equity plan, they are subject to on-site compliance reviews. Should they fail to provide evidence of a "good-faith effort" to implement employment equity, they could be excluded from any future government business.

Service in Languages Other Than French and English

The Canada Council has for some time accepted applications in creative writing from individual writers in languages other than French or English. Writers may submit applications in their language of origin; external assessments are sought in that language and transmitted to the jury. Over the years, writers in Czech, Hungarian, Italian, Polish and Spanish have received grants for creative writing.

The Multilingual Biblioservice (MBS) of the National Library supplemented the collections of Canada's public libraries with material in languages other than French and English in order to meet the needs of ethnocultural minority groups. The collection, available on long-term loan to other Canadian libraries, amounts to 335,000 volumes in 30 different languages. The service was recently expanded to include large-print and "talking" books.

The National Library has also contracted preparation of software incorporating the American Library Association character set for 72 languages so that machine-readable information in these languages can be exchanged without the use of a special keyboard.

At its Information Centre, Investment Canada provides access to a variety of manuals, books and documents in languages other than French or English using the above inter-library loan service of the National Library. As well, a number of the on-line systems provide information in languages other than French and English.

Spanish and Polish videos and brochures have been prepared by Employment and Immigration Canada as counselling tools for refugees sponsored from abroad.

At Vancouver International Airport, the Department of National Revenue (Customs and Excise) installed a special Customs counter so that the large number of travellers and immigrants from the East can be cleared in their own language. Interpretation services are available at other airports and frontiers.

The National Gallery of Canada provided guided tours in Ukrainian during October 1988 in recognition of the Ukrainian Canadians who gathered in Ottawa to celebrate the Millennium of Christianity in Ukraine.

The Canada Labour Relations Board provides translation services at public hearings as needed. In 1988/89, such service was provided for a witness to testify in Spanish.

The Canadian Aviation Safety Board, the Immigration and Refugee Board, and the National Transportation Agency also provide translation services at hearings on request. The Canadian Aviation Safety Board makes its reports available to the general public. Mechanisms are in place to provide interested parties, upon formal request, with copies of these reports in a language other than French or English.

The Federal Business Development Bank in the Toronto region can serve its clients in six different languages and uses the Ethnocultural Business Advisory Committee as a resource when dealing with groups not represented on staff.

Similarly, all of the following draw on the linguistic abilities of their staff to provide client services as required, particularly for information services: Atomic Energy of Canada Ltd., Canada Harbour Place Corporation, the Canadian Commercial Corporation, the Canadian Museum of Civilization, the Department of the Environment (Canadian Parks Service), the Department of National Health and Welfare, Investment Canada, the Laurentian Pilotage Authority, Le Vieux-Port de Montréal, the National Archives, the National Capital Commission, the National Gallery of Canada, the Royal Canadian Mint and the St. Lawrence Seaway Authority. More detail on this is provided in Section 3(2)(e).

The Department of Justice, under the Criminal Legal Aid Agreements with the provinces, provides funds to ensure that uniform legal services are available to economically disadvantaged people in Canada. Provinces are required to ensure that people are made aware of the existence of these services. As a result, efforts are made to advertise the availability of and provide services in languages other than English and French as needed.

Publications in Languages Other Than French and English

The Department of Agriculture recognized, in preparing a major training package on control of salmonella in poultry plants, that workers in these plants come from a variety of cultural and linguistic groups. The posters in the plants are in the eight languages most commonly found on the production line.

Elections Canada, during the last election, produced pamphlets on the Canadian electoral process in 15 languages other than English or French to ensure that all Canadians understood their rights and obligations.

The Department of National Health and Welfare prepared a poster and matching publication to promote awareness of international social security agreements. Summaries of some agreements are available in the language of the country with which Canada has reached an agreement.

The National Battlefields Commission translated printed material for an exhibit into Spanish in response to requests from visitors.

The Royal Canadian Mint has published sections of its annual report to Parliament in German, Spanish, Japanese, Chinese and Arabic since 1984. Although a direct response to the needs of international clients, this also benefits Canadian audiences.

Investment Canada makes publications available in Italian, Japanese and German. The St. Lawrence Seaway Authority published its promotional brochure in seven languages and Canada Harbour Place Corporation provided information pamphlets in Japanese as well as Canada's two official languages.

The Department of National Revenue (Customs and Excise) published a multilingual guide to completing the traveller's declaration card provided to all air travellers, and translated a widely distributed brochure into Punjabi.

The Department of Fisheries and Oceans translated notices for commercial clam harvesters in British Columbia. These notices were issued in Vietnamese in April 1988 and should be available in Chinese in 1989.

The Department of the Secretary of State provided copies of the Citizenship Oath in languages other than English and French.

Translation Services

The Department of the Secretary of State, through the Multilingual Translation Service, translates texts into all languages at the request of federal institutions.

The Canada Council provided grants for the translation into one of the official languages of works by Canadian authors writing in languages other than French or English.

The National Library prepared translations and taped announcements in various heritage languages, including translations of the news release to announce the *Canadian Multiculturalism Act*.

Other Measures

The Royal Canadian Mint ensured, through theme researching and design selection procedures, that artistic depictions selected for the Mint were truly representative of Canadian culture in their historical value and authenticity. Artists representing a variety of cultural backgrounds in Canada have been selected in past years to design commemorative coins.

The Canadian Human Rights Commission has the responsibility not only of ensuring that its own programs and practices include all Canadians, but that those of other institutions do not exclude anyone. In 1988 the Commission accepted 131 complaints of discrimination on the grounds of race, colour or national or ethnic origin. This represents 15.5 per cent of the total complaints accepted. As the Commission says:

> ***"Although the focus is on individual situations, remedies can have a wider impact. Employers' policies and procedures may be reviewed and changed, and tribunal decisions not only set precedents but can have an important educative value."***

When travel to Farm Credit Corporation offices is not possible for clients because of cultural customs, such as some Mennonites, efforts are made to interview clients on their farms.

The Department of the Secretary of State ensures that the Koran and the Torah, as well as other holy books, are available at Citizenship courts during the swearing-in ceremony.

The Department of External Affairs responds to enquiries regarding human rights, environmental concerns and Canadian policy response to political crises or natural disasters in the countries of origin of different groups in Canada.

The Department of the Secretary of State provided assistance to francophone multicultural organizations to enhance their capacity to serve their communities in the French language.

Communications Activities

To make all Canadians, particularly those from ethnocultural and visible minority groups, more aware of government programs, representatives from Atomic Energy of Canada Ltd., the Canadian Human Rights Commission, the Department of National Health and Welfare, the Department of Industry, Science and Technology, the Public Service Commission, the Royal Canadian Mounted Police and Status of Women Canada have delivered speeches or participated in conferences which addressed issues of particular importance to minority groups.

Three RCMP divisions –"K" (Alberta), "D" (Manitoba), and "J" (New Brunswick) – hosted multicultural evenings at division headquarters. People representing a cross-section of minority groups were invited to a reception and tour of police facilities to open lines of communication and demystify police work.

Responding to the high priority placed on employment equity by ethnocultural groups, the Canadian Human Rights Commission published a brochure on employment equity and participated in an estimated 250 information sessions with such ethnocultural groups. The distribution of the booklet and the information sessions were conducted mainly through regional offices.

The Vancouver Port Corporation arranged a variety of functions with ethnocultural minority groups to broaden the public's awareness about the Port.

The Department of Communications included representatives from ethnocultural minority groups on invitation lists for relevant special events organized or hosted by the Department.

The Department of External Affairs developed and maintains mailing lists of ethnic media and organizations to open up communications with those groups.

Depiction

The following federal institutions have noted that they have ensured representative depiction of Canada's diversity in visual communications: Atomic Energy of Canada Ltd., Canada Post Corporation, the Canadian Broadcasting Corporation, the Canadian Museum of Civilization, Canadian National Railways, the Departments of Agriculture, Communications, External Affairs, Finance, Indian Affairs and Northern Development, Justice, National Defence, National Health and Welfare, National Revenue (Taxation), Industry, Science and Technology, Public Works, the Secretary of State, the Solicitor General, Supply and Services, Transport, and Western Economic Diversification, the Economic Council of Canada, Elections Canada, the Farm Credit Corporation, the Federal Business Development Bank, the National Capital Commission, the National Energy Board, the National Transportation Agency, the Office of the Commissioner of Official Languages, the Portfolio of Veterans Affairs, Petro-Canada, the Public Service Commission, the Royal Canadian Mint, the Royal Canadian Mounted Police, the Saint John Port Corporation, the Science Council of Canada, Statistics Canada, and Treasury Board. A few examples follow.

The characters portrayed in communications materials developed by the Department of Justice reflect Canada's cultural and racial diversity: *The Secret of the Silver Horse* is a booklet designed to instruct young children that secrets about sexual abuse should not be kept; *A Question of Limits* is a video on drinking and driving targeted to teenagers; and *The Laws Are For Me Too* is a poster promoting access to the justice system for all Canadians.

The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission regulations categorically prohibit radio and television licensees from broadcasting any abusive comment or pictorial representation which

> ***"when taken in context, tends or is likely to expose an individual or group or class of individuals to hatred or contempt on the basis of race, national or ethnic origin, colour, religion, sex, age, mental or physical disability."***

In the relatively few instances where such content has been broadcast, mostly open-line radio programs, the CRTC has enforced this regulatory requirement through regulatory action, including summary conviction prosecutions.

The Canadian Broadcasting Corporation created an Office of Equitable Portrayal in Programming. Its mandate is to ensure that policies (i.e., CRTC regulations) and directives with respect to equitable portrayal of the four designated employment equity groups are respected in CBC programming.

In all recruiting campaigns for the Canadian Forces, the Department of National Defence ensured that all segments of Canadian society were fairly represented and will continue this practice.

Elections Canada's audio-visual presentation *Countdown to Election '88* featured a number of Canadians from visible minority groups participating in the electoral process as election officers and voters.

The Office of the Commissioner of Official Languages in the promotional video *Two Languages, One Country* presents Canada as a multicultural society.

Petro-Canada ensured that all of its advertising, particularly television ads and program material, represents the multicultural reality of Canada.

The Department of Supply and Services published *An Open Mind*, an employee's guide to fair and representative depiction.

The audiovisual productions used by the Royal Canadian Mounted Police for training and information now include visible minorities in role model positions.

The Department of Communications distributed a copy of Treasury Board guidelines on depiction to all communications contractors. Copies of the guide on programming opportunities and community relations were obtained from the Canadian Association of Broadcasters and distributed to communications staff at Headquarters and in the Regions.

The Department of National Revenue (Taxation) ensured that its tax reform advertising during 1989 represented Canada's multicultural reality.

The Department of Public Works maintains a library of photographs which show a wide a cross-section of the population. The Department of Communications augmented its departmental photo library to better depict ethnocultural and visible minorities.

The Department of Industry, Science and Technology instructed photographers on assignment for the Department to represent as many people from ethnocultural and visible minority groups as possible in their portfolios.

The holdings of the National Archives are a rich source of both still and moving pictures for government agencies, authors, film and television producers and others in depicting Canadians in a representative way.

Ethnic Media: Information

A variety of information materials (including news releases, speeches, reports, working papers and research reports) were distributed to the ethnic media by Atomic Energy of Canada Ltd., the Canadian Human Rights Commission, the Departments of Communications, Employment and Immigration, External Affairs, and National Revenue (Taxation), Elections Canada, the Law Reform Commission, Statistics Canada, and Treasury Board.

The Department of National Revenue (Taxation) publishes *Income Tax Facts for the Foreign-Language Media* (formerly *Facts and Fillers*), an annual media kit for new Canadians in Polish, Portuguese, Italian, Spanish, Chinese and Greek. The kit, which consists of a series of articles, fillers, and questions and answers, provides new Canadians with the basic information they will need to complete their income tax returns. The Department periodically reviews the languages of publication to ensure that they continue to reflect the needs of new Canadians.

The Department of External Affairs, for example, translated all major announcements by the Secretary of State for External Affairs into 13 languages other than French and English. These were distributed through *Canadian Scene*, a news service serving all major ethnic electronic and print media. In addition, briefing material and photographs of ministerial visits abroad and official visits to Ottawa were provided to interested ethnic media and organizations.

The Office of Privatization and Regulatory Affairs distributed information on the sale of Air Canada to ethnic media.

Elections Canada held a series of pre-election media briefings in major cities across the country in the summer of 1988 to which the ethnic media in each location were invited. The meetings focussed on the new electoral boundaries that would be in effect for the 1988 federal election and on certain key aspects of the electoral system.

During the election period, information kits geared to the election were distributed by Elections Canada to ethnic media points across Canada as part of the voter information program.

The Department of Labour sent a questionnaire to approximately 340 ethnic print news media to determine their degree of interest in receiving news releases, speeches and other communications from the Department.

Other federal institutions have prepared articles on topics of particular relevance to different ethnocultural and visible minority groups and distributed them to ethnic media.

The Public Service Commission prepared several articles on the relevance of employment equity to the merit principle which were published in the ethnic media.

The National Archives has prepared articles for journals of various languages to acquaint readers with resources at the Archives and offer guidance on their use.

The Department of Agriculture is examining the opportunities for distributing news releases, speeches and other communications to the ethnic press.

Ethnic Media: Advertising

The Immigration and Refugee Board, jointly with Employment and Immigration Canada, held information sessions which were advertised on multilingual radio stations and in the ethnic press.

The Department of Health and Welfare targeted advertising for the Child Care Initiatives Fund program to ethnocultural and visible minority groups by placing advertisements in the ethnic press.

The Department of National Revenue (Taxation) advertised in 92 ethnic print media publications such as the *Chinese Express Daily News* and the *Ukrainsky Holos* (Ukrainian Voice).

The Department of Western Economic Diversification has placed advertisements in a variety of ethnic newspapers, including *Kanada Kourier, El Nuovo Mondo, El Congress, Caribbean Times* and both the *Edmonton* and *Calgary Jewish Star.*

The Royal Canadian Mounted Police used the ethnic press extensively to publicize recruiting messages. The Department of National Defence is studying the possibility of doing the same thing.

During the 1988 federal election period, paid advertising was placed in 100 ethnic newspapers throughout Canada as part of Elections Canada's voter information program. These paid announcements were placed in the language of the newspaper (including non-official languages).

Lists of ethnic community newspapers were distributed to Canadian National Railways employee relations offices across the country so that they can be included in any advertising.

The National Transportation Agency is studying the feasibility of disseminating information such as Orders and Notices in the ethnic media.

Statistics Canada, which buys no advertising between censuses, is planning advertising in the ethnic media for the 1991 Census.

ENHANCING UNDERSTANDING AND RESPECT FOR DIVERSITY

"promote policies, programs and practices that enhance the understanding of and respect for the diversity of the members of Canadian society"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(c)

Awareness within Institutions

Cross-Cultural Awareness Sessions

The following federal institutions provided cross-cultural awareness sessions for their staff, and in most cases have declared their intention to continue doing so: Atomic Energy of Canada Ltd., Canada Mortgage and Housing Corporation, the Canadian Aviation Safety Board, the Canadian Broadcasting Corporation, Canadian National Railways, the Departments of Employment and Immigration, Energy, Mines and Resources, External Affairs, Fisheries and Oceans, Indian Affairs and Northern Development, Industry Science and Technology, National Revenue (Customs and Excise), Public Works, the Secretary of State, the Solicitor General and Transport, the Farm Credit Corporation, the Immigration and Refugee Board, the National Transportation Agency, Petro-Canada, the Portfolio of Veterans Affairs, the Public Service Commission and the Royal Canadian Mounted Police.

Senior management in the Department of the Secretary of State made a commitment to develop and deliver cross-cultural and race relations awareness and training sessions for senior managers and front-line staff. One-day pilot sessions in both official languages were developed and delivered to senior managers and supervisors at Headquarters. During the coming year, all managers and supervisors at Headquarters will have the opportunity to attend similar sessions.

The Documentation Centre at the Immigration and Refugee Board has developed the *Perspectives* series. As part of this program, they have produced videos of people from various walks of life and national backgrounds (including Honduras, Lebanon and El Salvador) sharing their experiences and opinions.

Canada's diversity is highlighted at the Montréal day care centre for children of Canadian National Railways employees where the children come from a variety of ethnocultural backgrounds and participate in activities designed to focus on different cultures.

CN has also revised its police training manual to include a section on race relations designed to ensure that officers treat each person with whom them come in contact as an individual, without prejudice.

Canada Mortgage and Housing Corporation offices in Calgary and Vancouver held cultural awareness days where food from different cultures was served and books and traditional clothing were displayed.

The Federal Business Development Bank distributed articles on ethnocultural entrepreneurship both to senior management and to officers at the branch level to sensitize them to the characteristics of ethnocultural business communities.

The Department of National Health and Welfare funded workshops on cross-cultural health in the provinces and Northwest Territories.

The Canadian International Development Agency included sessions on Canada's multicultural reality and multiculturalism policy in all briefings given to CIDA-sponsored students and trainees coming to Canada, as well as in all pre-departure briefings for Canadians going overseas. Over 1,500 Canadians now working on 200 CIDA-sponsored international development projects attended these sessions during 1988/89.

The Ontario region of the Department of the Solicitor General collaborated with the Council on Race Relations and Policing in the development of community-based policing seminars for small police forces across the province. Five seminars were funded in this reporting period.

The Royal Canadian Mounted Police (RCMP) has been providing cross-cultural training to its members since 1976. To date, over 300 three-day courses have been provided, and 1/2-day sessions are included as part of in-service training for staffing interviewers, and the introductory officers' development course among others. In addition, the RCMP assists the Canadian Police College to annually provide two multicultural trainers courses of two weeks' duration for police departments across Canada.

Other federal institutions are in the process of developing cross-cultural awareness packages which they intend to offer to their employees. These institutions include the Canadian Museum of Civilization, Canadian National Railways, the Department of Industry Science and Technology, Employment and Immigration Canada and the Royal Canadian Mint.

Employment and Immigration Canada is developing two cross-cultural training modules. The modules cover topics such as the history of immigration, the concept of culture, cross-cultural communication, prejudice and discrimination over three days. Regions will invite guest speakers from various ethnocultural and visible minority groups to address course participants. When completed, these modules will be shared with other federal institutions.

The Department of the Solicitor General established a group called Federal Law Enforcement Under Review (FLEUR) to study the activities, policies and procedures of federal departments and agencies that have major federal law enforcement responsibilities. A significant part the group's work is to promote uniform minimum standards for federal law enforcement officer training and to establish training programs and facilities. Cross-cultural and race relations training is recognized to be an important element in this, and has been built in to the pilot training course.

Awareness of Canada's Multiculturalism Policy and the Canadian Multiculturalism Act

The Hazardous Materials Information Review Commission, the National Arts Centre, the National Transportation Agency, the Office of the Commissioner of Official Languages, and the RCMP Public Complaints Commission each made their employees aware of Canada's multiculturalism policy and of the implications of the Act for their organization.

As well as distributing this information, the RCMP Public Complaints Commission encouraged its employees to submit ideas for initiatives that could further the implementation of the policy within the Commission.

The Office of the Commissioner of Official Languages published articles on the *Canadian Multiculturalism Act* in four different issues of their quarterly publication *Language and Society.*

Articles in Employee Newsletters

Contact, the internal publication of the Department of National Revenue (Customs and Excise), featured articles on visible minority employees from a wide range of occupational areas.

The Prince Rupert Port Corporation publishes a quarterly newsletter that is distributed not only in-house, but locally, nationally and internationally. During this first reporting period, the newsletter published articles featuring employees from minority groups.

Other federal institutions, including Canadian National Railways, the Canadian Security Intelligence Service, the Department of Communications, the Federal Business Development Bank, the Public Service Commission, and the Department of Western Economic Diversification have published a variety of articles relevant to multiculturalism.

Recognition of Significant Dates

The two most significant dates marked during this reporting period were the 40th Anniversary of the Declaration of Human Rights and March 21, the International Day for the Elimination of Racial Discrimination.

Departments and agencies noting that they marked the 40th Anniversary of the Declaration of Human Rights included Canada Post Corporation, the Canadian Broadcasting Corporation, the Canadian Security Intelligence Service, Canadian National Railways, the Department of Communications, the Departments of Energy, Mines and Resources, Indian Affairs and Northern Development, and the Solicitor General.

Twenty-two departments and agencies participated in activities in recognition of March 21, the International Day for the Elimination of Racial Discrimination. These included the Canadian Human Rights Commission, the Canadian Security Intelligence Service, Correctional Services Canada, the Departments of Agriculture, Employment and Immigration, Energy, Mines and Resources, the Environment, External Affairs, Finance, Fisheries and Oceans, Indian Affairs and Northern Development, Labour, the Secretary of State, the Solicitor General, and Transport, the Office of the Comptroller General, the Office of Privatization and Regulatory Affairs, the RCMP and the Treasury Board Secretariat. This is the first time other federal institutions have participated in marking March 21.

Specific initiatives in recognition of these anniversaries included information kiosks, speeches, panel discussions, radio and television interviews, messages from Deputy Ministers, posters and the screening of relevant videos such as *Canadian Portraits*.

The Department of Justice held a poster contest to mark the 40th Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights. Children, sponsored by an employee of the Department, were invited to design a poster based on one or more of the 30 rights contained in the Declaration. The winner, who received a $100 Canada Savings Bond, was asked to explain the inspiration for the design.

The Department of External Affairs sent copies of the March 21 promotional kits supplied by Multiculturalism and Citizenship Canada to Canadian missions abroad. Through the intervention of the mission in Paris, UNESCO sent samples of the kits to its member countries.

Promotional Literature

All managers involved in communications, service to the public, affirmative action and personnel at the Department of Communications received copies of *A Matter of Balance*, a pamphlet available from Multiculturalism and Citizenship Canada. This publication amplifies federal guidelines on the depiction of Canada's diversity in departmental publications.

Employees in the Department of Transport were sent a letter from their Deputy Minister, accompanied by a leaflet, about harassment in the workplace. The

leaflet emphasized that anyone discriminated against on the basis of race, colour, national or ethnic origin has a right to lodge a complaint with the Canadian Human Rights Commission.

The Portfolio of Veterans Affairs ensured that posters depicting Canada's multicultural diversity were prominently displayed in work stations.

Public Activities

Cultural and Artistic Activities

The Canadian Broadcasting Corporation is currently preparing objectives, strategies and guidelines concerning the picture presented of ethnocultural and visible minorities in programming. Some of the programs presented by the CBC in 1988/89 reflect the multicultural reality of Canada, for example:

- Members of visible minority groups make up half the cast of *Degrassi Junior High*, which received the Multiculturalism Award at the 1988 Gemini Awards;
- *David en Corée*, a radio series and a two-hour television program centered on a young boy of Korean origin;
- "Family Check Out", a regular feature of *Market Place*, featured a Black family from Halifax as one of the four families consulted in each episode in 1988/89;
- *Les démons du midi*, a variety show which features many guests from different ethnocultural backgrounds;
- *Inside Stories*, a 13-part multicultural anthology series which received assistance from Multiculturalism and Citizenship, was broadcast on CBLT in Toronto. Four shows have been selected for a full network run in June 1989. A second anthology series for network telecast is now in development;
- And *9B*, a dramatic series set in a resource-based boom town, has a multicultural cast, half of whom are from visible minority groups;
- In January 1989, two visible minority children were selected to appear as regular guests in future episodes of *Mr. Dressup;*
- In newsmagazine programming, *The Journal* programs in 1988/89 included a feature on Kevin Pugh, a Black principal dancer with the National Ballet of Canada; *Fighting to Fight*, a documentary about Japanese Canadians and their efforts to enter the Canadian army in the Second World War ; and *Sikhs: A People Apart*, a documentary report on this group's struggle for acceptance and on their success in Canada. *Venture* had a feature on multiculturalism and business.

The Canada Council supports a network of video centres across the country, many of which have as their mandate both artistic exploration and communication among social groups.

The National Film Board began production of a film called *Immigrant Working Women*. The film is supported by the Departments of Agriculture, Employment and Immigration, Labour, National Health and Welfare, the Secretary of State and the Solicitor General, and by Status of Women Canada.

The Department of External Affairs produced a film entitled *Canadarts* on arts and culture in Canada for distribution to all missions. The film includes footage of the Ukrainian Shumka Dancers and Kokoro Dance. A major film, *Oh Canada!*, will be distributed to all missions. The film provides an overview of Canadian life, including Canada's multicultural diversity.

In 1988, "Cultures Canada" was jointly sponsored by Multiculturalism and Citizenship Canada, the National Arts Centre, the National Capital Commission and the National Gallery. The program highlighted Canada's cultural diversity through presentations of traditional and contemporary dance, music and entertainment.

The National Library has sponsored exhibitions, lecture series and workshops. Particularly notable is "The Chance to Give – Multiculturalism in Canada." Aimed at students from grades three to 13, the series included presentations by the genetic researcher Dr. Saran Narang, Canadian Trinidadian storyteller Rita Cox, Indo Canadian dancer Menakka Thakkar, and Malian Canadian musician Yaya Diallo.

The Vancouver Children's Festival, the Vancouver Folk Festival, the Yukon Northern Storytelling Festival, the Vancouver Fringe Festival and Harrison Festival of the Arts are noteworthy examples of integrated multicultural programming. Each receives funding from the Cultural Initiatives Program of the Department of Communications.

Prizes administered by the Canada Council show the growing prominence of Canadian artists working in different cultural traditions. For example, the Jacqueline Lemieux Prize for dance was won a few years ago by a Flamenco dancer, Paula Moreno, and is being awarded this year to a classical Indian dancer, Anuradha Naimpally.

Exhibits

Under the Museum Assistance Program, the Department of Communications approved and financed *Africville*, an exhibition at Mount Saint Vincent University Art Gallery featuring the experiences of the Black community in Halifax.

A joint project to develop a design proposal for the media component of the Japanese Canadian Redress Travelling Exhibition involved the Departments of the Secretary of State and Communications, the Manitoba Museum of Man and Nature, the National Association of Japanese Canadians, the National Film Board, and the Royal B.C. Museum.

The National Archives mounted a major exhibition on the work of the late photographer Kryn Taconis, a Dutch immigrant. The exhibit documents Canadian ethnocultural groups such as the Hutterites and will travel nationally and internationally over the next five years.

Galleries and artist-run centres supported by the Canada Council are showing the works of artists of various cultural origins. Galleries in Winnipeg, Victoria, Vancouver and Hamilton have received funding for exhibitions of works by Canadian artists of Japanese, Chinese and Ukrainian origin.

In its currency museum, the Bank of Canada specifically recognizes the diverse origins of Canadians and builds its collection with this in mind.

At its Managers' Conference held in Ottawa in the spring of 1989, Canada Mortgage and Housing Corporation had an information booth on multiculturalism.

Publications

Various publications of the Canadian Museum of Civilization in 1988/89 contributed to the promotion and understanding of Canada's diverse cultural heritage. These publications include *Treasures, Séphardim, The Ukrainians in Canada, Beyond the Golden Mountain, Dance/Danseries: Roots, Ritual and Romance* and the *Oracle* series.

Canada Post Corporation issued, for both domestic and overseas use, a set of four stamps commemorating the millenium of Ukrainian Christianity for the 1988 Christmas season.

The National Capital Commission produced *A Capital for All*, supplementary learning materials for elementary schools. These focus on people from many cultural backgrounds in the National Capital and emphasize the links and comparisons with Canadians elsewhere.

The Office of the Commissioner of Official Languages featured three articles on multicultural themes in its quarterly publication *Language and Society:* one on the Irish in Montréal; one on language and Montréal's Black community; and the third a report on the 13th annual meeting of the Fédération des francophones hors Québec which focused on the question of multiculturalism.

The Department of External Affairs' quarterly magazine, *Canada Reports*, depicted the multicultural character of Canada. Topics in 1988/89 included the *Canadian Multiculturalism Act*, the multicultural character of Canadian cities, and the provision of health care to ethnocultural minority groups.

The recipe book developed and published by the Canadian Egg Marketing Board recognizes that Canadian cuisine includes dishes originating in many countries, including Greece, Mexico, and Italy.

Status of Women Canada, in conjunction with the Department of Energy, Mines and Resources and Statistics Canada, is planning a poster/map which will reflect the diversity of the female Canadian population.

The National Archives promotes its holdings relating to specific ethnocultural groups by issuing the *Ethnocultural Guide* series. Groups now covered by the series include Ukrainian Canadians, Polish Canadians, Canadian Jewry and German-language groups.

The promotional brochure for the XIIth Congress of the International Council on Archives, to be hosted in 1992 by the National Archives of Canada in collaboration with the Archives nationales du Québec, highlights the role of archives in preserving Canada's multicultural heritage.

The Department of the Secretary of State provided funds to the Canadian Rights and Liberties Federation of Ontario to produce *The Right to Be Me*. This series of five French and English educational kits will feature the lives of Canadian heros and heroines in the struggle for human rights. Some of the individuals selected are from ethnocultural and visible minorities.

Participation in Conferences and Special Events

The Advisory Council on the Status of Women, the Departments of Communications, Justice, and the Solicitor General, and the Royal Canadian Mounted Police all contributed funds or expertise to conferences which highlighted multiculturalism in some respect. Topics ranged from museums to police work.

The Department of the Secretary of State ensured that racism and racial discrimination was dealt with as a special agenda item at the Federal-Provincial/Territorial meeting of Ministers Responsible for Human Rights. This resulted in a joint decision by the Ministers to cooperate in marking March 21 and in the area of police-minority relations.

At employee awareness sessions on themes such as International Women's Week, the Office of the Comptroller General, the Department of Finance and Treasury Board use material which reflects the various cultures of Canadian society.

The National Capital Commission participated in the "Adventure in Citizenship" program which brings together 250 senior high school students from across the country to experience and understand the responsibilities of Canadian citizenship. One key element of this program is aimed at reinforcing the importance of cultural understanding.

Similarly, for visits of foreign journalists to Canada, the Department of External Affairs included program elements which reflect the ethnocultural diversity of Canada.

The Department of the Secretary of State supported ethnocultural organizations across the country in making preparations for the celebration of Canada Day.

Canada Harbour Place Corporation has begun an annual Canada Day event of hosting the swearing-in ceremony of new Canadians.

Special events on a smaller scale are also important in promoting cross-cultural understanding. For example, each Christmas the staff at Forestry Canada's Forest Pest Management Institute in Sault Ste. Marie sponsors a "Multicultural Smorgasbord". Employees bring dishes from their region or country of origin, or ethnocultural background.

The Department of Communications provided funding for the Canadian International Dragon Boat Festival which was sponsored by DOC and the Department of the Secretary of State.

Petro-Canada makes donations in support of cultural events across the nation, including Caribana in Toronto, Oktoberfest in Kitchener and smaller-scale events in Vancouver and Calgary.

The Saint John Port Corporation supports multicultural activities in the local community through provision of services and assistance to various organizations.

The Department of the Secretary of State ensured that ethnocultural and visible minority organizations, as well as immigrant serving agencies, played a partnership role in the planning of National Citizenship Week.

In addition, Secretary of State held Citizenship Courts across the country in a variety of settings including schools, city halls and public libraries to broaden awareness of Canada's cultural diversity.

Preservation and Promotion of Canada's Cultural Heritage

A number of federal institutions play a major role in preserving and promoting our rich cultural heritage. Among the most important of these are the Canadian Museum of Civilization, the National Archives, the National Film Board, and the National Library.

During this reporting period, the Canadian Museum of Civilization continued to add to its collection, which now includes 75,000 objects reflecting 275 cultural groups in Canadian society. For example, during 1988/89, the Museum acquired a Sicilian cart and the Ukrainian Heritage Association and Museum of Canada gave the Museum a set of 13 regional costumes from Soviet Ukraine as well as several works of art and domestic objects.

The National Archives continued to acquire, organize and describe collections originating in both the public and private sectors which reflect the nation's multicultural heritage.

The Archives also assisted the Canadian archival community in preserving valuable archival records relating to ethnocultural groups. Through the Canadian Council of Archives, the National Archives provided funding to assist in making archival collections available for research.

As a partner in preserving archival records of ethnocultural groups in Canada, the National Archives undertook projects with repositories abroad. In the past this has included the exchange of Finnish-language newspapers with Helsinki University. In 1988/89, they explored the feasibility of exchanging microfilm of archival records with the Soviet Union.

The Department of the Secretary of State provided a grant to the Faculté St-Jean of the University of Alberta for a book entitled *Le Canada: Une interprétation historique*. This historical textbook will include a chapter on the West dealing with the region's multicultural heritage.

Both the French- and English-language program branches at the National Film Board produce films devoted to ethnocultural minorities in Canada. In 1987/88, 28 films of this type were completed, with 34 films in production in 1988/89.

The National Library's Canadiana collection is a major source for material published in Canada in heritage languages. The Ethnic Newspaper and Periodical Program, which was begun in 1973, involves the identification and acquisition of all newspapers and journals currently published in Canada's ethnocultural communities.

The Canadian Permanent Committee on Geographical Names recognizes its social role in preserving the important toponymic elements of the cultural heritage and identity of all Canadians:

> ***"The process of designating names for landscape and seascape phenomena permits the country, the provinces and territories to exercise their prerogatives in recognizing the cultural diversity of Canadian society."***

The Multilingual Biblioservice of the National Library maintains a reference collection on multiculturalism and Canadian ethnocultural communities.

The Social Sciences and Humanities Research Council prepared a list, available on request, of all research activities supported since 1979 which explore some aspect of Canada's multicultural reality.

COLLECTING DATA AND RESEARCH

"collect statistical data in order to enable the development of policies, programs and practices that are sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(d)

Data Collection

Data on Demographics

Statistics Canada, through the census information it collects and makes available, is the major source of demographic information. In addition to information available from the 1986 Census, the General Social Survey is an annual gathering of data on a range of social issues. Each survey includes limited information on language, ethnicity and religion that serves as a background to analysing the other core content issues which appear in each specific survey.

In 1988/89, Statistics Canada sponsored several data quality and analytic studies, including *Comparison of 1981 and 1986 Census Counts on Visible Minorities in Canada* and *Making the Tough Choices in Using Census Data to Count Visible Minorities in Canada.*

In addition to the large-scale data collection of Statistics Canada, institutions have undertaken more specific studies. As an example, Canadian National Railways initiated a demographic study in Toronto to determine the highest concentration of ethnocultural groups in high school populations so that those students could be approached with respect to employment with CN.

Data on Human Resources

In 1988/89 the Public Service Commission, under the Employment Equity Program, continued to provide the Treasury Board Secretariat with labour market analysis on the availability of members of designated groups within the Public Service. This information is in turn made available to departments to assist with their multi-year human resources planning. The Commission also administers, on behalf of Treasury Board Secretariat, the Public Service database on employment equity groups.

The Treasury Board Secretariat maintains a central data bank on representation in the public service of visible minorities by occupational category. This information is used to monitor progress towards increasing visible minority representation generally, and identifying occupational categories where additional efforts are required.

Statistics Canada produced benchmark tables for the *Employment Equity Availability Report on Designated Groups* in December 1988.

The Portfolio of Veterans Affairs has maintained a data bank of visible minority employee information since 1984. In addition to its regular monitoring responsibilities, it uses the data collected to determine the participation of visible minorities in training, developmental and promotional opportunities.

Canada Mortgage and Housing Corporation, the Canadian Broadcasting Corporation and the Privy Council Office are gathering information on occupational categories and levels with a view to being able to track the progress of visible minority employees.

The Department of Indian Affairs and Northern Development is monitoring Work Force Adjustment figures to ensure that there is no unnecessary adverse impact on any target group.

Canada Post Corporation, Canadian National Railways and Petro-Canada encourage employees who self-identify to indicate which of the visible minority groups of Canada they belong to: Black, East Asian, South Asian, South-East Asian, West-Asian/Arabic, Oceanic or other.

The Canadian Broadcasting Corporation (CBC) is developing an inventory of groups and associations representing visible and ethnocultural minorities in Canada. The inventory will include a profile of the group, names of spokespersons and their phone numbers as well as other relevant information. To date, 1,500 organizations have been contacted and approximately 500 have responded.

The CBC is also analyzing selection board statistics to ensure that visible minorities, as well as other designated group members, are selected according to their qualifications, in a fair and equitable manner.

The Canadian Security Intelligence Service distributed an employee self-identification questionnaire designed to solicit comments or participation in employment equity initiatives.

Data on Program Development and Delivery

The Canadian Radio-television and Telecommunication Commission collates information from programming logs filed by licensees. Such records allow the Commission to monitor special programming for ethnocultural groups in weekly schedules. These records show that currently eight television and 60 radio stations across Canada include such programming.

The Department of Industry, Science and Technology conducted a study on business start-ups in Canada in 1988. Respondents were asked to identify their country of birth, language spoken and citizenship so that the percentage of Canadians from ethnocultural minority groups starting businesses could be identified as a basis for any future policy development.

The Canada Council is acquiring data on projects related to multicultural concerns which have been funded by the Council, identifying areas in need of attention, and preparing consultation with members of the arts community.

The Federal Business Development Bank implemented an activity-reporting mechanism to monitor the number of activities organized specifically for the ethnocultural business market.

The Department of the Secretary of State introduced a new computer coding on each approved exchange project in the Open House Canada Program in order to gather statistics on the number of multicultural exhanges approved each year, as well as on the number of exchanges in which over 30 per cent of the participants are visible minorities.

The National Gallery of Canada is participating, with a number of partners, in a visitor exit survey. The data will be used to review and adjust services where appropriate. For example, if there is sufficient demand, information could be made available in languages other than English or French.

The National Archives records the number of archival collections acquired annually and determines which ones relate to multiculturalism generally and to specific ethnocultural groups:

> ***"This information is valuable in planning future acquisition, outreach and public programming activities aimed at un- or under-represented groups."***

The Royal Canadian Mint has a Visitors' Survey Questionnaire which should establish whether there is a need for service in languages other than French and English. The Mint is planning to assess the need to undertake statistical surveys to determine the makeup of target group audiences for Mint products in Canada.

Data on Media and Publications

The Canadian Broadcasting Corporation has undertaken an assessment of the interests and concerns of ethnocultural minority groups in relation to radio and television programming. Initial meetings with representative groups

were held in Vancouver, Toronto and Montréal to get some sense of what they would like to see. Based on those meetings, a questionnaire has been developed and sent to 900 ethnocultural groups across the country.

Status of Women Canada monitored the ethnic media (both print and electronic), as well as other media, for coverage of issues of particular significance to women from ethnocultural or visible minority groups.

Data on Specific Program Issues

The Federal Business Development Bank conducted a survey and prepared a report on the profile of member groups of the ethnocultural advisory committees.

The Canadian Permanent Committee on Geographical Names notes that geographic names used by the various ethnocultural groups of Canada should be collected. Considerable historical background information is available to researchers tracing geographical names with particular ethnocultural origins.

The Department of the Secretary of State worked with a variety of groups, including school boards in Alberta, organizations representing Jamaican Canadians and the Unemployed Help Centre of Windsor, to identify the literacy needs of ethnocultural and visible minority groups and appropriate ways of delivering programs to meet those needs.

The Department also undertook an assessment of the organizational development needs of Alberta women's groups; seven of the 40 participants in this assessment were immigrant women's groups.

Employee Surveys

Most federal institutions conducted employee surveys to determine the make-up of their workforce, particularly the number of employees who identified themselves as members of visible minority groups. Several departments and agencies broadened the scope of their survey to include questions about the language skills or cultural background of their employees.

The Canadian Wheat Board's survey, for example, indicates that approximately 15 per cent of their employees speak languages other than French or English. Similarly, a survey conducted by the Department of National Defence revealed that more than 4,000 military personnel claim various levels of fluency in over 60 different languages.

The Canadian Museum of Civilization has developed a "Multiculturalism and Employment Equity Employee Self-Identification Questionnaire". It includes information about cultural backgrounds and language skills as well as Employment Equity information. The questionnaire also asks employees to identify different situations in which they would be willing to use those skills.

As discussed in Part III Section 3(2)(e) of this Report, such data collection can be an important step in making use of the language skills and cultural understanding of Canadians.

Research

Canada's Multicultural Reality

The National Film Board is preparing research reports for their film *Immigrant Working Women* on such topics as language acquisition, sexual and racial discrimination, unrecognized skills and qualifications retraining, working conditions of domestics, health and access to social services.

Status of Women Canada supported the Institute for Research on Public Policy to conduct specific studies on *Immigrant Women in the Clothing Industry: Implications for Labour Adjustment* and *Immigrants in the Canadian Labour Force: Their Role in Structural Change.*

Employment and Immigration Canada has done research on the experience of recent Polish, Ethiopian and Salvadoran immigrants to Canada.

The Department of the Secretary of State commissioned a study on the Black anglophone community and on the Haitian community in Quebec to better understand the situation and the needs of these communities and to improve services to them.

The Department of Communications has focused demographic research over the past two years on the aging of Canadian society and on changing ethnocultural profiles. The outcome of this research is being factored into their strategic overviews. All branches of the Department have been made aware of demographic factors relevant to their areas and the Department notes that:

> ***"As a result, the Department as a whole is much more conscious of the increasing diversity in Canadian society and of the need to ensure that departmental policies and programs respond in a positive manner."***

The Economic Council of Canada recently started a research project on immigration. Although focused primarily on the economic aspects of immigration, social issues will also be considered.

In January 1989, the Social Sciences and Humanities Research Council approved a new program of joint initiatives to stimulate research on issues of national priority. Multiculturalism was identified as one of those issues. Research in the area will be supported through co-funding agreements with external partners and should allow for multi-sector, multi-disciplinary research.

As well as developing research strategies, the Council funds research projects, assists with funding conferences on relevant topics, and provides Canada Research Fellowships, Doctoral and Postdoctoral Fellowships. In 1988/89, the Council funded 24 research projects, contributed to five conferences, sponsored four Canada Research Fellowships and two Postdoctoral Fellowships exploring ethnocultural diversity.

The Council also provides financial support to the Canadian Ethnic Studies Association and the *Canadian Ethnic Studies* journal.

Research Specific to Programs and Services

The Department of National Health and Welfare studied both minority aging in Calgary and social services and refugees in Montréal. It is also conducting a review of the health needs of seniors from ethnocultural minority groups.

The Canadian Task Force on Mental Health Issues Affecting Immigrants and Refugees received technical support and information as well as funding from both the Department of National Health and Welfare and from the Secretary of State.

The report of the task force, entitled *After the Door Has Been Opened*, was published during this reporting period, along with a Literature Review. The Minister of National Health and Welfare has invited his provincial counterparts to share their views on this report and its recommendations.

The National Film Board, in partnership with the Multiculturalism and Citizenship Canada, undertook a study of the presence and portrayal of ethnocultural and visible minorities in NFB productions. A year's production of films, in both English and French, was analysed in detail by an independent consultant. The results are being used by management for future planning.

In its Pacific Region, the Department of the Solicitor General provided funds for three research projects in this reporting period: two involving issues of concern to the Indo Canadian community, and the other to study the adaptation of Salvadoran refugee youth in Canada.

A 1988 report on the potential for touring East Indian classical dance in Canada is currently being reviewed with Indian dance specialists by the Canada Council.

The Department of National Defence (Canadian Forces) is conducting a study of various cultural groups which may require special orders of dress to meet their religious or cultural requirements.

In 1988/89, the reference service of the National Archives assisted a scholar who is compiling a guide to multicultural archives for the use of teachers, and provided assistance to Japanese Canadians and the Japanese Canadian Redress Secretariat as they researched matters concerning the treatment of Japanese Canadians during and after the Second World War.

The Departments of the Secretary of State and Multiculturalism and Citizenship Canada funded a pilot study by the Fédération des francophones hors-Québec on the relationship of multiculturalism and official languages.

Workshops and Conferences

With the support of the Solicitor General, the Royal Canadian Mounted Police hosted over 300 delegates from across Canada in March 1989 at their conference in Ottawa entitled "Policing for a Pluralistic Society '89: Building a Network". A total of 28 workshops explored issues relevant to multiculturalism and resulted in 170 recommendations. These recommendations will be studied and an action plan will be implemented in 1989/90. A copy of the conference report will be sent to all delegates and to the ethnic press.

The Department of National Health and Welfare has organized or provided funding for conferences and workshops which had a significant multicultural component during this reporting period. For example:

- "Women in an Aging Society", co-sponsored with Status of Women Canada;
- "Ethnicity and Aging", co-sponsored with the Minister of State for Seniors, the National Advisory Council on Aging, the Department of the Secretary of State, the Canadian Public Health Association and the Canadian Association of Gerontology;

- funding for workshops for youth from cultural and racial minority groups, and their families, to explore causes of stress which lead to identity crises.

The Social Sciences and Humanities Research Council contributed funding during 1988/89 to five relevant conferences: "The Immigrant Experience" at Guelph University; "Presbyterian Contribution to Canadian Life and Culture" at Presbyterian College; "The Global Crisis in Refugee Migration" at York University; "Multiculturalism in the Ancient World" at Acadia University; and "Demography of Ethnic, Racial Groups in Canada" at the University of Manitoba.

Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) supported a conference organized by the National Association of Jamaicans which included housing as a major part of the agenda. CMHC also organized the "Housing Options for Seniors International Conference".

The Deparments of the Secretary of State and Communications and Tourism Canada co-sponsored "Making Connections", a national conference on tourism, culture and multiculturalism. The purpose of the Conference was to examine links between the three areas and to identify opportunities for joint action.

Reports and Publications

Statistics Canada published *Profile of Ethnic Groups and Profile of the Immigrant Population* and is planning publication of *Ethnicity, Immigration and Citizenship* and *Ethnic Diversity in Canada*. It also plans to publish relevant articles in the magazine *Canadian Social Trends*.

Treasury Board released the following reports to the public on the representation of visible minority groups in the Public Service:

- *On Target: Progress in Employment Equity in the Federal Public Service 1985-1988*; and
- *Status Report on the Representation of Women, Persons with Disabilities, Aboriginal Peoples and Members of Visible Minority Groups in the Federal Public Service as of December 31, 1987.*

Status of Women Canada published *Dimensions of Equality, Federal Government Directory on Women's Programs* and their newsletter *Perspectives*, which address issues of concern to women from ethnocultural and visible minority groups.

The Advisory Council on the Status of Women published *Immigrant Women in Canada: A Policy Perspective* in January 1988. One section of *The Reality Gap*, a Council publication that looks at the gap between women's

real-life needs and the social welfare programs and services that exist to meet those needs, has a section on immigrant and visible minority women.

The National Library's *Checklist of Canadian Ethnic Serials* gives information about journals published in Canada in heritage languages.

USING LANGUAGE SKILLS AND CULTURAL UNDERSTANDING

"make use, as appropriate, of the language skills and cultural understanding of individuals of all origins"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(e)

International Activities

The Canadian Commercial Corporation has made use of the linguistic abilities of its staff. For example, a native speaker of Portuguese was sent to Brazil to negotiate an export contract. Similarly an Arabic-speaking employee was sent to Egypt and Algeria, and a Greek-speaking employee to Greece.

The Royal Canadian Mint, where approximately 85 per cent of revenues come from international transactions, has a cadre of employees who speak the language of the major foreign countries in which it does business. The Mint has declared that:

"respect for the language of choice, specific cultural differences and business practices of its varied customers is always of paramount importance for the Mint and remains a cornerstone of its good business practices."

Using the linguistic abilities of its employees, Investment Canada can communicate with its clients in at least 11 languages (Italian, Spanish, Greek, German, Swedish, Japanese, Hungarian, Bengali, Urdu, Hindi, and Dutch). During this reporting period, Agency employees were often called upon to interpret foreign-language correspondence.

The Department of Agriculture encouraged the hiring of employees who can speak a third or fourth language, or who have a relevant cultural background, for research and international work. This has been done for work in Japan, the USSR and Venezuela.

The mandate of Petro-Canada International Assistance Corporation (PCIAC) is to help developing countries foster greater self-reliance in the oil and gas sector. The Corporation notes that:

"Canadian firms that draw upon the talents of Canadians by using their language skills, cultural understanding and overseas experience will inevitably be in a better position to participate in PCIAC's activities, thereby enhancing their international profile and strengthening their position in the oil and gas industry ...

...efforts will be made in the future to encourage companies which have such strength to broaden the scope of their activities, and to encourage companies without such strength to acquire it."

In fulfilling its responsibilities concerning circumpolar affairs, the Department of Indian Affairs and Northern Development has developed and maintained a capacity in Russian, Greenlandic, Danish, Swedish, Norwegian and Finnish.

At Forestry Canada, about 40 per cent of the staff are scientists or research technicians. These employees are from a variety of ethnocultural backgrounds and their language skills are used in communicating with foreign visitors to Forestry Canada establishments, as well as in exchanging research results with scientists and managers in countries such as India, China, Japan, Germany, Sweden and Finland. Forestry Canada notes that

"this diversity of ethnic background provides the basis for an effective international network of scientific information exchange."

The Department of External Affairs is committed to making a particular effort to use the language skills or cultural expertise of individuals on assignments within the context of a rotational foreign service.

Canadian National Railways calls on the linguistic skills of its staff (who speak 70 different languages) when working in international situations.

Tourism

When Le Vieux-Port de Montréal was hiring university students for information and reception services, the Corporation made an effort to hire people who could communicate not only in the two official languages, but in other languages as well. As a result, employees offered services in German, Arabic, Chinese, Spanish, Italian and Japanese.

The National Gallery of Canada, the Canadian Museum of Civilization, the Department of the Environment (Canadian Parks Service), and the National Capital Commission at its Visitor Centre have also made efforts, when hiring for their reception and information services, to select people with as wide a range of language skills as possible.

In addition to this hiring initiative, the National Gallery has identified individuals in their existing workforce who are able to provide welcome or orientation in languages other than French or English for groups of visitors.

Similarly, Atomic Energy of Canada Ltd. draws on the linguistic skills of its employees to provide tours in practically any language to tourists and visitors from international laboratories. Visiting scientists from other

countries are briefed on arrival about Canadian culture by introducing them to AECL staff members who speak their language and are from the same ethnocultural background.

The Department of the Environment offers interpretation services in seven languages at selected sites administered by the Canadian Parks Service.

Communication with Clients

The Laurentian Pilotage Authority is able to offer service in German, Vietnamese and Spanish. Similarly, German- and Dutch-speaking staff members of the Farm Credit Corporation have been called upon to communicate with clients, as have employees of the Vancouver Port Corporation who can speak Spanish, Norwegian and Cantonese.

In Alberta, the Department of the Secretary of State draws on the linguistic ability of its staff in 15 non-official languages including Greek, Vietnamese, Chinese, Hindi and Gujarati in reviewing citizenship applications and grant applications. These linguistic skills have also been called upon at community meetings to better discuss the concerns and issues of community groups.

At special welcoming or orientation activities for consular, military or shipping delegations from various countries, the linguistic skills of St. Lawrence Seaway Authority employees are called upon. In recent years this has included delegations from Italy, Germany and Holland.

In 1988/89, the staff of the National Archives were able to communicate with clients in Polish, Russian, Latvian, Czech, Slovakian, Ukrainian, Hebrew, Hungarian, Spanish, German, Italian, Filipino, and Dutch.

The linguistic skills of employees of the Department of Health and Welfare who handle applications for benefits under international social security agreements, and those who staff client service centres across the country, are often called upon when providing service.

During 1988/89, the National Archives entered into four contracts for the processing of archival collections which required language skills. In future, they plan to hire people with herotage linguistic skills and cultural understanding to process archival material from groups that have been under-represented in the past.

CARRYING ON ACTIVITIES IN A SENSITIVE AND RESPONSIVE MANNER

"generally, carry on their activities in a manner that is sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(f)

Review of Policies and Programs

A 1985 Treasury Board survey revealed that only 1.7 per cent of the public service were members of visible minority groups, despite the fact that their representation in the labour force as a whole was four per cent. To remedy this imbalance, the Treasury Board approved the inclusion of visible minorities as a component of the Employment Equity Program. In May 1988, Treasury Board Ministers approved, for the first time, targets for the representation of visible minorities in the public service.

The target for 1991 was set at 3.1 per cent of the public service population. Current data show that this level has almost been achieved (2.9 per cent). Accordingly, the Treasury Board Secretariat has asked departments to set more challenging targets for 1991, targets which better reflect the 1986 Census work force availability figure for visible minorities of 6.3 per cent. These targets will be submitted to Treasury Board for approval in mid-1989/90.

The Canada Council is undertaking a review of programs, policies and practices as part of a formal long-range planning exercise begun in January 1989. Multiculturalism has been identified as one of the subjects to be addressed in the course of this exercise.

To begin examining the question of multiculturalism, the Council held a staff sounding in the spring of 1989. Its purpose was to exchange knowledge and experience, identify the major issues and problems encountered in dealing with requests, and examine areas that need to be addressed. As a result of this staff sounding, a smaller committee of officers was formed to examine the issues in greater depth and prepare an agenda for further work.

Multiculturalism is also part of the broad long-range planning exercise, which includes a review of access of artists to the Council, access of all Canadians to the arts, and the Council as an advocate for the arts.

The Department of National Revenue (Customs and Excise) has established a Multiculturalism Section to identify current or potential problems that members of ethnocultural or visible minority groups might encounter in dealing with Customs and Excise.

Employment and Immigration Canada hired a university student to work with a departmental officer to review training, data collection, communications and policy in light of the *Canadian Multiculturalism Act*.

Review of specific human resources policies and practices within federal institutions undertaken during this reporting period are detailed in Section 3(2)(a).

Review of Legislation

The Department of Communications reflected the intent of the Government that the multicultural composition of Canada be reflected in all aspects of the Canadian broadcasting system in Clause 3(1)(c)(iv) of the *Broadcasting Act* (Bill C-136) which was tabled in the House of Commons in June 1988. This clause stated that:

> ***"the Canadian broadcasting system should, through its programming and the employment opportunities arising in its operations, serve the needs and interests and reflect the circumstances and aspirations of Canadian men, women and children, including equal rights, the linguistic duality and multicultural nature of Canadian society and the special place of aboriginal peoples within that society."***

Section 3(P) of the Bill set out a mandate for an Alternative Programming Service, which would have made a major contribution in providing Canadians with programming reflective of the multicultural reality of Canada as seen in the various regions. The Bill passed in the House of Commons, but did not clear the Senate before the election was called. The Government intends to reintroduce the broadcasting legislation later in 1989.

The Law Reform Commission evaluated the impact of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* on Aboriginal people and immigrants in a study entitled *Human Rights Law Reform – the Federal Dimension.*

Another study, entitled *International Human Rights Law and the Canadian Charter of Rights and Freedoms*, is under way. It compares Canadian legislation with international norms from the point of view of respecting human rights. Canadian multiculturalism will be specifically examined in this study.

The Canadian Human Rights Commission recommended amendments to the *Canadian Human Rights Act* in its 1988 annual report. Two of these have particular significance for ethnocultural and visible minority communities:

- Reasonable accommodation: an amendment to make it clear that employers and service providers have a duty to take reasonable steps to

accommodate individual needs and circumstances that are related to a prohibited ground of discrimination; and

- Employment equity: the Commission seeks the powers to enable it to conduct systematic reviews of those employers subject to the *Employment Equity Act* to ensure that their obligations under this Act are being met.

Policy Development

As part of the government Communications Policy, Treasury Board approved broad requirements for representative depiction of all members of Canadian society. The policy also calls for:

"all reasonable measures to communicate effectively...with members of multicultural communities."

The Treasury Board Secretariat is developing guidelines on Fair Communications Practices to assist departments in the implementation of this policy.

The Department of the Solicitor General contracted consultants to develop a comprehensive strategy for senior police administrators to provide more effective services to different ethnocultural and visible minority communities. This will be discussed at the Criminal Justice Forum.

The Royal Canadian Mounted Police (RCMP) has appointed a multiculturalism advisor who provides a focal point in the Force for all issues concerning the multiculturalism policy. In 1988/89, he coordinated the national conference "Policing for a Pluralistic Society '89" and the Commissioner's Advisory Committee on Visible Minorities and Aboriginal People. He served on the Canadian Association of Chiefs of Police Multicultural Liaison Committee, the Greater Toronto Working Group on Policing Multicultural/ Multiracial Urban Communities and on the governing council of the Society for Intercultural Education Training and Research (SIETAR).

The Department of Communications is developing an arts policy framework in which multiculturalism concerns will be addressed in the context of professional training, creation, production and distribution.

During the year in review, the Canadian Museum of Civilization recognized the multiculturalism policy in virtually all planning activities for the new museum, both in human resources planning and in planning exhibits and programming.

Policy Commitment

A statement of commitment to Canada's multiculturalism policy was made by most federal institutions contributing to this report. The following examples reflect the range of that response.

At their quarterly meeting in September 1988, the members of the Advisory Council on the Status of Women passed the motion

> ***"that, in the next and future issues of the Strategic Plan of Action of the Canadian Advisory Council on the Status of Women, the Council state its specific commitment to the improvement of the status of visible minority women."***

Correctional Services Canada in their recently adopted Mission Statement provides the framework within which their policies and plans are to be developed. The Service is committed to ensuring recognition of the social, cultural and religious diversity of individual offenders.

The Solicitor General gave a speech at the opening of the "Policing in a Pluralistic Society '89" conference in which he made a commitment to take the lead in on this issue, in cooperation with his provincial counterparts and ethnocultural and visible minority community groups.

The National Archives declared that:

> ***"As an agent in ensuring the preservation of records of those groups who make up Canada's collectivity, the National Archives of Canada's aim is that all peoples of Canada see themselves reflected in their National Archives, both in the records and in the guardians of the records."***

Implementation of the National Policy on Entrepreneurship of the Department of Industry, Science and Technology will target ethnocultural minority groups and Aboriginal peoples.

The Canada Council made the statement that:

> ***"Canadian society is increasingly pluralistic, and much current artistic activity reflects the wealth of cultural tradition and experience in Canada. The Council's challenge now, as in past years, is to be as responsive as its means permit to the finest work that is being produced by the country's artists."***

The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission published, in 1985, Public Notice CRTC 1985-139, *A Broadcasting Policy Reflecting Canada's Linguistic and Cultural Diversity*. It states that:

"The development of broadcasting services that reflect (Canada's) cultural and linguistic plurality is an essential part of the Canadian social structure ...this policy will enhance the variety and broaden the scope of the Canadian broadcasting system for all Canadians."

The Canadian Museum of Civilization has declared that:

"It is our intention to reflect the country we represent, both in terms of the content of programming and in the make-up of employees and volunteers of our institution."

Canada Mortgage and Housing Corporation includes in the operating agreements for all social and cooperative housing projects clauses prohibiting discrimination on all federally prohibited grounds, including race, ethnic origin and religion.

The Laurentian Pilotage Authority supports the multiculturalism policy of Canada with the following statement:

"Based on the experience acquired in the area of multiculturalism, the Laurentian Pilotage Authority will continue to do its utmost to create a welcoming and caring atmosphere in which everyone will feel accepted and a part of this Canadian federal institution."

The Public Service Commission's Directions Document sets out the objectives, values and beliefs of the Commission as well as its particular strategies and priorities in the area of employment equity.

PLANS OF FEDERAL INSTITUTIONS FOR 1989/90

INTRODUCTION

Planning is an important part of any implementation process, and crucial to the success of any activity. Plans also give some sense of the degree to which federal institutions have understood and are responding to their responsibilities under the *Canadian Multiculturalism Act*.

This portion of Appendix A, therefore, sets out activities in line with the multiculturalism policy which federal institutions noted that they intend to undertake in 1989/90. The plans reported here should be seen as an illustrative, rather than a comprehensive reporting of the plans of federal departments and agencies.

ENSURING OPPORTUNITY FOR EMPLOYMENT AND ADVANCEMENT

"ensure that Canadians of all origins have an equal opportunity to obtain employment and advancement in those institutions"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(a)

Review and Modification of Human Resources Policies and Practices

During 1988/89, the Department of Public Works began a three-year, six-phase comprehensive employment systems review. Phase Two of this review, to be completed in 1989/90, will focus on recruitment and selection.

Canada Post Corporation plans to review its employment systems and practices in 1989/90 to ensure that they are equitable and unbiased.

The Office of the Superintendent of Financial Institutions is planning to review its human resources management practices and processes. This will ensure that there are no artificial barriers to the employment of ethnocultural and visible minorities in the Office.

Similarly, Canada Mortgage and Housing Corporation intends to review its human resources policy and practices in 1990.

The Royal Canadian Mint will extend the job evaluation and pay equity study to review management and excluded positions in 1989/90. During the same fiscal year, the Mint will also review the performance appraisal system for unionized positions and will include performance appraisal training for managers which will focus on cultural sensitivity.

Atomic Energy of Canada Ltd. is planning to review job criteria to ensure that all job requirements are valid.

The National Library's policy on employment equity was revised and will be published in 1989/90 in the *Management Manual* (Chapter 9.4). Similarly, the National Archives plans to publish its policy on employment equity in the *Management Manual–Personnel*.

The Canadian International Development Agency will establish a Consultative Committee for Visible Minorities in 1989/90.

The St. Lawrence Seaway Authority and its subsidiaries, the Jacques Cartier and Champlain Bridges Inc. and the Seaway International Bridge Corporation Ltd., are planning to distribute a pamphlet on harassment to all employees in 1989/90.

The Farm Credit Corporation will include a multiculturalism policy and program information in the Corporate orientation program it is developing.

Broadening Hiring Practices

The National Recruiting Team of the Royal Canadian Mounted Police will continue to recruit on a national scale in 1989/90. The Force hopes to make the team permanent in that fiscal year.

The Canadian Security Intelligence Service plans to sensitize educational institutions with large ethnocultural and visible minority student populations about possible careers with the Service.

The Canadian Dairy Commission and the Department of National Defence are planning to advertise employment opportunities in the ethnic press.

Canada Post Corporation plans to encourage its personnel staff to promote employment with the Corporation by participating in events organized by ethnocultural associations. The Corporation will also put increased emphasis on multiculturalism in Career Opportunities Week.

The Department of External Affairs plans to make increased efforts to recruit a broader range of candidates in 1989/90.

The Department of National Defence will investigate the feasibility of implementing a summer student employment program for members of visible minority groups.

Sensitization of Managers and Employees

Petro-Canada has developed a manager's workshop entitled "Meeting the Challenge of Diversity". It will be delivered to all managers and supervisors beginning in 1990 to heighten their awareness of and give them the skills to manage a diverse workforce.

The Department of National Revenue (Taxation) will offer training and awareness sessions to managers and employees to increase awareness of the need to fully integrate visible minorities in its workforce.

The Department of the Environment, the Department of Supply and Services, the Department of Transport, the National Capital Commission, the Office of the Superintendent of Financial Institutions and Statistics Canada are planning to incorporate management awareness modules into their training programs.

The Canadian Security Intelligence Service is planning information sessions for the staffing unit and managers to make officers sensitive to possible cultural barriers in staffing procedures.

In the coming year, the Department of Agriculture will explore the possibility of offering managers a new training package called "Kaleidoscope", which focuses on attitudinal barriers which may impede ethnocultural and visible minorities in the workplace.

The Department of Transport is examining ways of expanding existing training plans with a Public Service Commission training package in order to orient newly recruited members of visible minority groups to the public service.

The Department of National Defence intends to contract a consultant to conduct seminars on race relations in the workplace.

Employee Advisory Committees

The Department of National Revenue (Taxation) will establish a departmental advisory committee representing visible minorities in 1989/90 to promote direct consultation with the employees concerned.

The Canadian Museum of Civilization and Canadian National Railways each plan to establish a committee of ethnocultural and visible minority employees to provide advice on matters relating to the specific needs and interests of that group.

ENHANCING THE ABILITY OF ALL CANADIANS TO CONTRIBUTE

"promote policies, programs and practices that enhance the ability of individuals and communities of all origins to contribute to the continuing evolution of Canada"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(b)

Community Consultations

Several federal institutions are planning consultations with ethnocultural groups during the coming year. These include: the Canadian Security Intelligence Service, the Departments of Justice and the Secretary of State, the Farm Credit Corporation, the National Film Board, the RCMP External Review Committee and Telefilm Canada.

Studio D of the National Film Board (NFB) will hold cross-country consultations, meeting with representatives from ethnocultural minority and Native women's groups to discuss new programming directions.

The Employment Equity Director of the NFB is planning consultations with various ethnocultural groups to establish mechanisms for affirmative action hiring.

The NFB also plans consultations at the corporate level with ethnocultural groups to discuss the research findings of the "Societal Diversity" study (see Section 3(2)(d)). This project is considered to be an opportunity for the NFB to establish itself as a catalyst in the film industry on questions of representation of cultural diversity in the media.

The Department of the Secretary of State plans to provide information about the Open House Canada program to ethnocultural and visible minority groups and encourage greater participation in national youth and forum programs funded by the program.

The Canadian Security Intelligence Service plans conferences to highlight multiculturalism issues. Members of ethnocultural and visible minority groups will be invited to participate in discussions and presentations.

Outreach Initiatives

Cultural Affairs

In 1989/90, the Canadian Broadcasting Corporation plans to extend the "First Draft" workshops (designed to train visible minority writers in the preparation of dramatic scripts for television) to Ottawa, Halifax and Montréal.

As part of the planned restructuring of Studio D, the National Film Board will assist the development of filmmakers from ethnocultural minority groups, Aboriginal communities and new immigrants during the next three-year programming phase of the Studio.

Language Training and Education

The Department of Communications will pilot a version of "Présence", a personal message software which enables a group of approximately 12 to 15 people in isolated circumstances to communicate with one another by computer. To be used in Montréal in 1989/90, the program will address the special needs (including literacy) of immigrant women. While demonstrating the versatility of the software, the project will allow immigrant women to participate in a self-help group to reduce their sense of isolation. It will simultaneously provide an opportunity for them to learn French and practise the language in a meaningful situation. Computers, all necessary equipment and training will be provided to the participants for the 12 weeks of the project. Women taking part in the project will come from a variety of cultural and racial backgrounds.

Funding for 1989/90 under the Seniors Independence Program of the Department of National Health and Welfare has been approved for groups such as L'oeuvre d'Entr'Aide de l'Association des Médecins Haitiens à l'Étranger of Montréal and the Hispanic Council of Metro Toronto.

Business

The Federal Business Development Bank plans to increase the number of advisory committees in major metropolitan areas in 1989/90.

In addition, a national conference with representatives of the Bank's advisory committees on ethnocultural entrepreneurship is being planned for 1989 to evaluate the advisory committee program, search for market opportunities and provide an opportunity for networking.

The Canada Employment and Immigration Commission approved funding for the Ethnocultural Training Advisory Committee, a sub-committee of the FBDB's Toronto Ethnocultural Advisory Committee. This sub-committee will identify the training needs of ethnocultural communities throughout Ontario, develop training plans and fund training activities. Money will be allocated for new and established ethnocultural minority entrepreneurs and youth.

In 1988/89, Canada Mortgage and Housing Corporation sponsored ethnocultural minority groups who developed non-profit housing projects for seniors. Similar plans for 1989/90 include support for a German Canadian group developing a project in Ottawa, the Canadian Italian Benevolent

Association in Mississauga and the Hungarian Canadian community in Toronto.

Service in Languages Other Than French and English

In the special exhibits hall of the Canadian Museum of Civilization, information and literature will be available in the language of the group represented by the exhibit as well as in French and English.

The Department of Public Works is planning to explore with Treasury Board the possibility of reflecting languages other than English and French on signage in areas with significant ethnocultural minority populations.

In addition to two videos and brochures (one in Polish and the other in Spanish) already prepared by Employment and Immigration Canada as counselling tools for refugees sponsored from abroad, an additional third-language video/pamphlet is planned for 1989/90.

The RCMP Public Complaints Commission plan to provide translation services at hearings as needed.

The Department of Transport is considering preparing road safety promotional films and videos in a language-neutral format so that a commentary can be locally prepared in the language of the audience.

Publications in Languages Other Than French and English

Employment and Immigration Canada plans to publish more than seven key client publications in various languages as well as a booklet on refugee claimant backlog procedures in the principal languages of clients.

The National Gallery of Canada is preparing a Spanish version of the floorplan/information brochure which will be available free of charge to all visitors. Production of this publication in one additional language each year is planned.

The Department of Labour, in cooperation with the Multiculturalism Secretariat, plans to produce a general pamphlet on the Canada Labour Code entitled *The Code and You*. It will also review and identify other publications which may benefit ethnocultural and visible minorities and have the texts translated.

The Department of Consumer and Corporate Affairs is planning to translate information relating to child safety into Chinese, Italian, Portuguese and Spanish.

Other

The Department of Public Works intends to ensure that works of art chosen for public buildings reflect Canada's cultural diversity:

"should discussions be undertaken regarding the procurement of artwork such as sculpture, paintings and wall hangings for new facilities, the Department of Public Works will consider works which reflect the cultural influences of the locale."

Through its Promotion of Official Languages program, the Department of the Secretary of State will support the Association multiculturelle francophone in 1989/90.

Communications Activities

The Department of the Solicitor General in the Quebec region plans to develop a communications strategy for National Crime Prevention Week that will make members of ethnocultural and visible minority groups more aware of crime prevention.

The regional offices of the Department of Consumer and Corporate Affairs will be contacting the business and legal sectors, trade associations and consumer groups to identify and pursue public speaking opportunities with ethnocultural and visible minority groups.

The Royal Canadian Mounted Police (RCMP) and Multiculturalism and Citizenship Canada will co-fund the production of a 15-minute video covering the "Policing for a Pluralistic Society '89" conference. This video will be distributed to the ethnic media and will be used in various training programs within the RCMP.

The Department of Western Economic Diversification is planning to include ethnocultural organizations in the network of community contacts to be established as part of its comprehensive marketing plan.

Depiction

The Farm Credit Corporation is planning to incorporate in contract specifications a requirement that photographers on assignment for them include as many people from ethnocultural and visible minority groups as possible in their portfolios.

Ethnic Media: Information

The National Archives is planning a news release to German-language journals in 1989/90 announcing the publication of *Archival Sources for the Study of German-Language Groups in Canada.*

The Department of National Revenue (Customs and Excise) has prepared articles on the regulations concerning the importation of wedding gifts, motor vehicles, herbs or herbal preparations and jewellery. These will be circulated to the ethnic media in 1989/90.

Employment and Immigration Canada plans, in 1989/90, to invite ethnic media to cover important regional events and to send them success stories, articles and speeches.

The Economic Council of Canada plans, when possible, to provide the ethnic media with articles of significant interest to their specific audiences in appropriate languages.

The Royal Canadian Mounted Police are planning to host a conference in 1990 to discuss issues between the media and the police. Members of the ethnic news media will be invited to participate.

Ethnic Media: Advertising

Canada Mortgage and Housing Corporation is planning to test, in the fall of 1989, an advertising campaign model about available programs and services directed at various communities, including ethnocultural and visible minority groups.

ENHANCING UNDERSTANDING AND RESPECT FOR DIVERSITY

"promote policies, programs and practices that enhance the understanding of and respect for the diversity of the members of Canadian society"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(c)

Awareness Within Institutions

Cross-Cultural Awareness Sessions

The Department of National Defence (DND) plans to contract a consultant to conduct cross-cultural awareness sessions for managers and personnel officers in each region of DND. Six sessions are planned.

The Ontario region of the Department of the Solicitor General has committed $17,000 for 1989/90 to follow up on the development of community-based policing seminars for small police forces across the province.

The Department of the Secretary of State and Multiculturalism and Citizenship Canada plan one-day sessions on cross-cultural and race relations awareness for all managers and supervisors at Headquarters. Development of a pilot training program for front-line staff in the Regions will continue in 1989/90.

Several federal institutions are planning awareness sessions for their employees in 1989/90. Among these are the Canadian International Development Agency (CIDA), the Department of National Health and Welfare, the Department of Supply and Services, Investment Canada, the National Archives, the National Arts Centre, the National Film Board and the National Library.

Awareness of Canada's Multiculturalism Policy and the Canadian Multiculturalism Act

Many federal institutions have made a variety of plans to introduce the Act to their employees. Proposed initiatives include distributing copies of the Act, publishing articles on the Act and policy in newsletters, and inviting the Multiculturalism Secretariat to make a presentation to groups of employees.

Federal institutions planning initiatives along these lines include the Canadian Dairy Commission, the Canadian Security Intelligence Service, the Department of Energy, Mines and Resources, the Department of Justice, the Department of Transport, the Farm Credit Corporation, Forestry Canada, the Great Lakes Pilotage Authority, Investment Canada, the Public Service Commission, the Royal Canadian Mint, the RCMP and Statistics Canada.

Promotional Literature

Employment and Immigration Canada is planning to prepare and distribute bulletins outlining major religions and their holidays, and to communicate major multicultural events to its regional offices.

The Farm Credit Corporation, the National Arts Centre, and the Royal Canadian Mint have plans to distribute information to their employees that is aimed at enhancing cross-cultural understanding.

Public Activities

Cultural and Artistic Activities

In 1989/90, the National Library plans to sponsor a series similar to its 1988/89 series, "A Chance to Give – Multiculturalism in Canada," which will present Canadians from a variety of cultural backgrounds who are leaders in their field to students from grades three to 13.

The Department of Communications intends to work closely with the film and video industry to encourage programming of interest to Canadians of various ethnocultural origins as well as programming which reflects Canada's cultural diversity. For example, the Department has begun discussions with the Department of Western Economic Diversification, B.C. Film and Asia-Pacific Initiatives aimed at establishing a $3-million fund to develop film scripts to combat racism.

Exhibits

The Canadian Museum of Civilization is planning five types of multicultural exhibits:

- special exhibitions will focus on particular ethnocultural groups. Examples planned for June 1989 include *Beyond the Golden Mountain*, which explores the public and private side of Chinese cultural traditions in Canada and *Shall We Dance?* on traditional dance in Canada;
- the History Hall, where the theme is "new beginnings", will give a place to each of Canada's ethnocultural groups;
- live performances will be given in conjunction with special exhibitions;
- the Children's Museum, where the core message will be intercultural understanding and enjoyment; and
- the Electronic Exhibit, which will provide in-depth information services on, among other things, various ethnocultural groups in Canada.

The National Archives will present a trilingual Polish-English-French exhibition entitled *Polonica at the National Archives of Canada/Polonica aux Archives nationales du Canada.*

Canadian National Railways will place a montage of photographs on the external wall of the Montréal Employment Office (in public view in Central Station) showing the diversity of CN's workforce.

Publications

The National Archives promotes its holdings relating to specific ethnocultural groups by issuing the *Ethnocultural Guide* series. In 1989/90, Finnish Canadians will be added to the series.

The Department of External Affairs will include a fact sheet on the subject of multiculturalism in its series of *Fact Sheets* targeted to foreign audiences. These should be ready for distribution in ten languages in spring 1990.

The Department of the Secretary of State has recommended funding the preparation of a series of three kits of printed materials designed to represent Canadian and Italo Canadian life in four metropolitan areas. The materials are intended for use at the late secondary and post-secondary levels in Canada.

Participation in Conferences and Special Events

In conjunction with the opening of an exhibition at the Canadian Museum of Civilization examining 200 years of Jewish life in Canada, Canada Post Corporation will issue a commemorative multiculturalism stamp.

The Department of Justice plans to increase public awareness of the role and contribution of visible minority and ethnocultural groups in Canada's justice system.

COLLECTING DATA AND RESEARCH

"collect statistical data in order to enable the development of policies, programs and practices that are sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(d)

Data Collection

Data on Demographics

The Department of Agriculture will undertake a client survey to determine the distribution of ethnocultural groups in target areas.

In anticipation of the publication of a brochure on the *Canada Labour Code*, the Department of Labour will conduct a survey of the language requirements, distribution practices and the quantities in languages other than French and English needed in the different regions of the country.

The Department of the Secretary of State, with Statistics Canada, is preparing to undertake a large-scale adult literacy survey in 1989. Special care is being taken to include a self-assessment of mother tongue literacy skills on the part of those whose mother tongue is neither English or French.

Data on Human Resources

The National Film Board is planning a study on the number of visible minority women represented in administrative and film occupation groups in Canada.

The Canadian Broadcasting Corporation plans to publish the Multicultural Index in the summer of 1989. This Index is an inventory of groups and associations representing visible and ethnocultural minorities in Canada. It will be available to producers, programmers, researchers, reporters and on-air hosts.

In preparing a guide similar to the Multicultural Index, the CBC plans to contact educational institutions and professional groups from which it hires on-air performers. These institutions will be asked to provide a report on those members of their organization who are members of visible or ethnocultural minority groups who would be available to perform on air. This list should also be published in 1989.

Data on Program Development and Delivery

The Farm Credit Corporation plans to conduct and evaluate an employee survey in 1989/90 which will include employee reaction to initiatives undertaken in relation to multiculturalism policy. Based on the results of this survey, the Corporation will assess the need for further educational initiatives.

Data on Media and Publicatoins

The Department of Labour plans to conduct an informal survey of minority language publication practices of the various provincial and territorial jurisdictions in 1989/90.

Employee Surveys

The Canadian Museum of Civilization will hold a "census day" in 1989/90 to gather responses to their "Multiculturalism and Employment Equity Employee Self Identification Questionnaire".

Staff members (and eventually volunteers, whom the Museum considers to be a significant contributing force to its operations) who self-identify will be invited to form an advisory committee to the Personnel Services Branch.

The tasks of this advisory committee will be:

- to give their input on various initiatives and to ensure that policies are not creating systemic barriers;
- to act as a pool of resources to sit on selection boards;
- to participate in exhibition review committees where subjects for special temporary or travelling exhibitions are considered;
- to assist in greeting guests from different cultural backgrounds who have special needs; and
- to bring their skills and expertise to bear on a variety of program initiatives, including acting as liaison with specific cultural communities.

Broadening the scope of their employee survey, The Farm Credit Corporation plans to gather data on labour force representation and participation rates of ethnocultural communities in corporate hiring, promotion and training opportunities.

Research

Canada's Multicultural Reality

As an initial step to the establishment of a collaborative program of research support, the Social Sciences and Humanities Research Council and Multiculturalism and Citizenship Canada will be sponsoring a major state-of-the-art review on Canada's multicultural society. The study will assess the strengths, weaknesses and available resources in the area of multiculturalism. It will also determine where needs and challenges exist for further research activity.

The Department of Labour (cost-sharing with Employment and Immigration Canada) will construct an annotated bibliography about experiences and problems encountered by women immigrants.

Research Specific to Programs and Services

The Department of the Solicitor General will collaborate, in 1989/90, with the Toronto Mayor's Committee on Aging in funding the study of abuse of the elderly in a multicultural society.

The team which the National Capital Commission has established to plan future thematic strategies will research issues related to Canadian values, including multiculturalism.

The Canadian Advisory Council on the Status of Women is planning a long-term research project on women from visible minority groups.

The Department of Communications will undertake market studies to identify needs and preferences of ethnocultural groups in relation to arts policy.

The Department of the Solicitor General is planning to examine correctional issues affecting visible minority communities in Canada.

The National Library will study alternate models for the delivery of the Multilingual Biblioservice to facilitate service to ethnocultural groups, including the need for and cost of a national catalogue of multilingual materials in Canadian libraries.

Workshops and Conferences

The Department of Justice has committed funds for four major conferences in 1989/90, each of which will include exploration of issues relating to multiculturalism.

A national forum on family violence is being planned for the summer of 1989. The Department is taking steps to ensure that participants will include representatives from ethnocultural and visible minority groups.

Reports and Publications

Women in Canada, a joint 1985 publication of Status of Women Canada and Statistics Canada, will be updated in 1990 with a new section which will include information particularly relevant to immigrant and visible minority women.

In 1989/90, the Department of the Solicitor General plans to publish a document outlining projects in the United Kingdom and the United States aimed at improving police services to minority communities. A similar review of Canadian projects is planned.

USING LANGUAGE SKILLS AND CULTURAL UNDERSTANDING

"make use, as appropriate, of the language skills and cultural understanding of individuals of all origins"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(e)

The federal institutions that called on the language skills and cultural understanding of their employees during 1988/89 in support of international activities, tourism and communication with clients will continue similar activities in 1989/90.

CARRYING ON ACTIVITIES IN A SENSITIVE AND RESPONSIVE MANNER

"generally, carry on their activities in a manner that is sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada"

- *Canadian Multiculturalism Act*, Section 3(2)(f)

Review of Policies and Programs

Federal institutions which noted plans to review their policies, programs and approaches to program delivery in light of Canada's multiculturalism policy are: the Canada Council, the Canadian Security Intelligence Service, the Department of the Environment, the Department of the Solicitor General, Investment Canada, the National Battlefields Commission, the Office of the Superintendent of Financial Institutions and the Royal Canadian Mint.

Policy Development

The National Parole Board plans to appoint a special multiculturalism advisor to the Chairman. The multiculturalism advisor will provide a focal point for all issues concerning the multiculturalism policy.

The Department of Communications will take the multiculturalism policy into consideration when developing a new federal museum policy and revised programs.

Emergency Preparedness Canada became a full-fledged department in 1988. The multiculturalism policy will be part of all new policies and practices developed and put in place as a consequence of this change in status.

An employee hired under the Visible Minority Employment Program by the Veterans Appeal Board in 1988/89 will be part of a committee set up to review the Board's response to the *Canadian Multiculturalism Act* and to assist in the development of specific goals and objectives.

The Department of the Secretary of State is working with Multiculturalism and Citizenship Canada to explore ways in which multiculturalism can be promoted in post-secondary education.

APPENDIX B
LIST OF FEDERAL INSTITUTIONS

Agriculture, Department of
Asia-Pacific Foundation of Canada
Atlantic Canada Opportunities Agency
Atlantic Pilotage Authority
Atomic Energy Control Board
Atomic Energy of Canada Ltd.

Bank of Canada
Board of Arbitration and Review Tribunal
Board of Examiners for Canada Lands Surveyors
Bureau of Pensions Advocates

Canada Council
Canada Deposit Insurance Corporation
Canada Development Investment Corporation
Canada Harbour Place Corporation
Canada Labour Relations Board
Canada Lands Company
Canada Lands Company (Mirabel) Ltd.
Canada Lands Company (Le Vieux Port de Montréal) Ltd.
Canada Mortgage and Housing Corporation
Canada Pension Appeals Board
Canada Ports Corporation
Canada Post Corporation
Canadian Advisory Council on the Status of Women
Canadian Aviation Safety Board
Canadian Broadcasting Corporation
Canadian Centre for Management Development
Canadian Centre for Occupational Health and Safety
Canadian Commercial Corporation
Canadian Cultural Property Export Review Board
Canadian Dairy Commission
Canadian Egg Marketing Agency
Canadian General Standards Board
Canadian Grain Commission
Canadian Human Rights Commission
Canadian Institute for International Peace and Security
Canadian International Development Agency

Canadian International Trade Tribunal
Canadian Livestock Feed Board
Canadian Museum of Civilization
Canadian National Railway Co.
Canadian Patents and Development Ltd.
Canadian Pension Commission
Canadian Permanent Committee on Geographical Names
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Canadian Saltfish Corporation
Canadian Security Intelligence Service
Canadian Wheat Board, The
Cape Breton Development Corporation
Civil Aviation Tribunal
Columbia River Treaty Permanent Engineering Board
Communications, Department of
Consumer and Corporate Affairs, Department of
Copyright Board
Correctional Investigator, Office of the
Correctional Service Canada

Defence Construction (1951) Ltd.

Economic Council of Canada
Emergency Preparedness Canada
Employment and Immigration Canada
Energy Supplies Allocation Board
Energy, Mines and Resources, Department of
Enterprise Cape Breton Corporation
Environment, Department of the
Export Development Corporation
External Affairs, Department of

Farm Credit Corporation
Farm Financial Review Board
Federal Business Development Bank
Federal Environmental Assessment Review Office
Federal-Provincial Relations Office
Finance, Department of
Fisheries and Oceans, Department of
Fisheries Prices Support Board
Foreign Claims Commission

Forestry Canada
Freshwater Fish Marketing Corporation

Grain Transportation Agency
Great Lakes Pilotage Authority

Halifax Port Corporation
Harbourfront Corporation
Hazardous Materials Information Review Commission
Human Rights Tribunal Panel

Immigration and Refugee Board of Canada
Indian Affairs and Northern Development, Department of
Industry, Science and Technology, Department of
International Centre for Ocean Development
International Development Research Centre
Investment Canada

Jacques Cartier and Champlain Bridges Inc.
Justice, Department of

Labour, Department of
Laurentian Pilotage Authority
Law Reform Commission of Canada

Marine Atlantic Inc.
Medical Research Council of Canada
Merchant Seaman Compensation Board
Montreal Port Corporation

National Archives of Canada
National Arts Centre
National Battlefields Commission, The
National Capital Commission
National Council of Welfare
National Defence, Department of
National Energy Board
National Farm Products Marketing Council
National Film Board
National Gallery of Canada
National Health and Welfare, Department of
National Joint Council

National Library of Canada
National Museum of Natural Sciences
National Museum of Science and Technology
National Parole Board
National Research Council of Canada
National Revenue (Customs and Excise), Department of
National Revenue (Taxation), Department of
National Transportation Agency
Natural Sciences and Engineering Research Council

Office of the Auditor General
Office of the Chief Electoral Officer
Office of the Coordinator, Status of Women
Office of the Commissioner for Federal Judicial Affairs
Office of the Commissioner of Official Languages
Office of the Comptroller General
Office of the Information Commissioner
Office of the Privacy Commissioner
Office of Privatization and Regulatory Affairs
Office of the Superintendent of Bankruptcy
Office of the Superintendent of Financial Institutions
Office of the Umpire
Official Residences Council

Pacific Pilotage Authority
Patented Medicine Prices Review Board
Petro-Canada
Petro-Canada International Assistance Corporation
Petroleum Monitoring Agency
Port of Québec Corporation
Prairie Farm Rehabilitation Administration
Prince Rupert Port Corporation
Privy Council Office
Public Service Commission
Public Service Staff Relations Board
Public Works, Department of

RCMP Public Complaints Commission
Restrictive Trade Practices Commission
Royal Canadian Mint
Royal Canadian Mounted Police

Royal Canadian Mounted Police External Review Committee
Royal Commission on the Future of the Toronto Waterfront

Saint John Port Corporation
Science Council of Canada
Seaway International Bridge Corporation Ltd.
Secretary of State, Department of the
Security Intelligence Review Committee
Ship-Source Oil Pollution Fund
Social Sciences and Humanities Research Council
Solicitor General, Department of the
St. John's Port Corporation
St. Lawrence Seaway Authority, The
Standards Council of Canada
Statistics Canada
Supply and Services, Department of

Telefilm Canada
Transport, Department of
Treasury Board

Vancouver Port Corporation
Vanier Institute of the Family
Veterans Affairs, Department of
Veterans Appeal Board
VIA Rail Canada Inc.

Western Economic Diversification, Department of
Western Grain Stabilization Administration

APPENDIX C
ETHNIC ORIGINS, CANADA, 1986

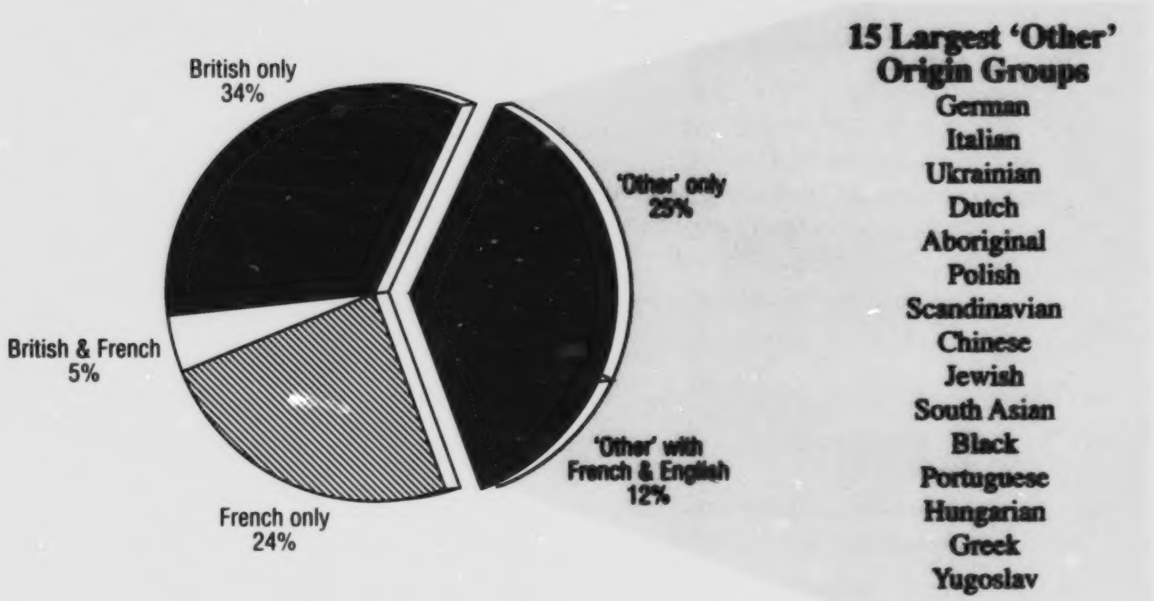

Prepared by Policy & Research
Multiculturalism Sector
Source: Census of Canada, 1986

APPENDIX D

THE CANADIAN MULTICULTURALISM ACT

C-93

Second Session, Thirty-third Parliament,
35-36-37 Elizabeth II, 1986-87-88

THE HOUSE OF COMMONS OF CANADA

BILL C-93

An Act for the preservation and enhancement of multiculturalism in Canada

AS PASSED BY THE HOUSE OF COMMONS JULY 12, 1988

C-93

Deuxième session, trente-troisième législature,
35-36-37 Elizabeth II, 1986-87-88

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

PROJET DE LOI C-93

Loi sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES LE 12 JUILLET 1988

23317

2nd Session, 33rd Parliament,
35-36-37 Elizabeth II, 1986-87-88

THE HOUSE OF COMMONS OF CANADA

BILL C-93

An Act for the preservation and enhancement of multiculturalism in Canada

Preamble

WHEREAS the Constitution of Canada provides that every individual is equal before and under the law and has the right to the equal protection and benefit of the law without discrimination and that everyone has the freedom of conscience, religion, thought, belief, opinion, expression, peaceful assembly and association and guarantees those rights and freedoms equally to male and female persons;

AND WHEREAS the Constitution of Canada recognizes the importance of preserving and enhancing the multicultural heritage of Canadians;

AND WHEREAS the Constitution of Canada recognizes rights of the aboriginal peoples of Canada;

AND WHEREAS the Constitution of Canada and the *Official Languages Act* provide that English and French are the official languages of Canada and neither abrogates or derogates from any rights or privileges acquired or enjoyed with respect to any other language;

AND WHEREAS the *Citizenship Act* provides that all Canadians, whether by birth or by choice, enjoy equal status, are entitled to the same rights, powers and privileges and are subject to the same obligations, duties and liabilities;

2e session, 33e législature,
35-36-37 Elizabeth II, 1986-87-88

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

PROJET DE LOI C-93

Loi sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada

Préambule

Attendu :

que la Constitution du Canada dispose que la loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, que tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, que chacun a la liberté de conscience, de religion, de pensée, de croyance, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique et d'association, et qu'elle garantit également aux personnes des deux sexes ce droit et ces libertés;

qu'elle reconnaît l'importance de maintenir et de valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens;

qu'elle reconnaît des droits aux peuples autochtones du Canada;

qu'elle proclame, de même que la *Loi sur les langues officielles*, le statut du français et de l'anglais comme langues officielles du Canada, et affirme que ni l'une ni l'autre ne portent atteinte aux droits et privilèges des autres langues;

que la *Loi sur la citoyenneté* dispose que tous les Canadiens, de naissance ou par choix, jouissent d'un statut égal, ont les mêmes droits, pouvoirs et avantages et sont assujettis aux mêmes devoirs, obligations et responsabilités;

que la *Loi canadienne sur les droits de la personne* dispose que tous ont droit, dans la mesure compatible avec leurs devoirs et obligations au sein de la société, à l'égalité des chances d'épanouissement et que, pour assurer celle-ci, elle constitue la Commis-

AND WHEREAS the *Canadian Human Rights Act* provides that every individual should have an equal opportunity with other individuals to make the life that the individual is able and wishes to have, consistent with the duties and obligations of that individual as a member of society, and, in order to secure that opportunity, establishes the Canadian Human Rights Commission to redress any proscribed discrimination, including discrimination on the basis of race, national or ethnic origin or colour;

AND WHEREAS Canada is a party to the *International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination*, which Convention recognizes that all human beings are equal before the law and are entitled to equal protection of the law against any discrimination and against any incitement to discrimination, and to the *International Covenant on Civil and Political Rights*, which Covenant provides that persons belonging to ethnic, religious or linguistic minorities shall not be denied the right to enjoy their own culture, to profess and practise their own religion or to use their own language;

AND WHEREAS the Government of Canada recognizes the diversity of Canadians as regards race, national or ethnic origin, colour and religion as a fundamental characteristic of Canadian society and is committed to a policy of multiculturalism designed to preserve and enhance the multicultural heritage of Canadians while working to achieve the equality of all Canadians in the economic, social, cultural and political life of Canada;

NOW, THEREFORE, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

sion canadienne des droits de la personne laquelle est chargée de remédier à toute distinction fondée sur des motifs illicites tels la race, l'origine nationale ou ethnique ou encore la couleur;

que le Canada est partie, d'une part, à la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*, laquelle reconnaît que tous les hommes sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection de la loi contre toute discrimination et contre toute incitation à la discrimination et, d'autre part, au *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, lequel dispose que les personnes appartenant à une minorité ethnique, religieuse ou linguistique ne peuvent être privées du droit d'avoir leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue;

que le gouvernement fédéral reconnaît que la diversité de la population canadienne sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne et qu'il est voué à une politique du multiculturalisme destinée à préserver et valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens tout en s'employant à réaliser l'égalité de tous les Canadiens dans les secteurs économique, social, culturel et politique de la vie canadienne,

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

SHORT TITLE

Short title

1. This Act may be cited as the *Canadian Multiculturalism Act*.

TITRE ABRÉGÉ

Titre abrégé

1. *Loi sur le multiculturalisme canadien.*

INTERPRETATION

Definitions

2. In this Act,

"federal institution" «*institutions fédérales*»

"federal institution" means any of the following institutions of the Government of Canada:

(*a*) a department, board, commission or council, or other body or office, established to perform a governmental function by or pursuant to an Act of Parliament or by or under the authority of the Governor in Council, and

(*b*) a departmental corporation or Crown corporation as defined in section 2 of the *Financial Administration Act*,

but does not include

(*c*) any institution of the Council or Government of the Northwest Territories or the Yukon Territory, or

(*d*) any Indian band, band council or other body established to perform a governmental function in relation to an Indian band or other group of aboriginal people;

Minister «*ministre*»

"Minister" means such member of the Queen's Privy Council for Canada as is designated by the Governor in Council as the Minister for the purposes of this Act.

MULTICULTURALISM POLICY OF CANADA

Multiculturalism policy

3. (1) It is hereby declared to be the policy of the Government of Canada to

(*a*) recognize and promote the understanding that multiculturalism reflects the cultural and racial diversity of Canadian society and acknowledges the freedom of all members of Canadian society to preserve, enhance and share their cultural heritage;

(*b*) recognize and promote the understanding that multiculturalism is a fundamental characteristic of the Canadian heritage and identity and that it provides an invaluable resource in the shaping of Canada's future;

(*c*) promote the full and equitable participation of individuals and communities of all origins in the continuing evolution and

DÉFINITIONS

Définitions

2. Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente loi.

«institutions fédérales» "*federal institution*"

«institutions fédérales» Les institutions suivantes du gouvernement fédéral :

a) les ministères, organismes — bureaux, commissions, conseils, offices ou autres — chargés de fonctions administratives sous le régime d'une loi fédérale ou en vertu des attributions du gouverneur en conseil;

b) les établissements publics et les sociétés d'État au sens de l'article 2 de la *Loi sur l'administration financière*.

Ne sont pas visés les institutions du conseil ou de l'administration du territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et les organismes — bande indienne, conseil de bande ou autres — chargés de l'administration d'une bande indienne ou d'autres groupes de peuples autochtones.

«ministre» "*Minister*"

«ministre» Le membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada chargé par le gouverneur en conseil de l'application de la présente loi.

POLITIQUE CANADIENNE DU MULTICULTURALISME

Déclaration

3. (1) La politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme consiste à :

a) reconnaître le fait que le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et reconnaît la liberté de tous ses membres de maintenir, de favoriser et de partager leur patrimoine culturel, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait;

b) reconnaître le fait que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadiens et constitue une ressource inestimable pour l'avenir du pays, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait;

c) promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités

shaping of all aspects of Canadian society and assist them in the elimination of any barrier to such participation;

(*d*) recognize the existence of communities whose members share a common origin and their historic contribution to Canadian society, and enhance their development;

(*e*) ensure that all individuals receive equal treatment and equal protection under the law, while respecting and valuing their diversity;

(*f*) encourage and assist the social, cultural, economic and political institutions of Canada to be both respectful and inclusive of Canada's multicultural character;

(*g*) promote the understanding and creativity that arise from the interaction between individuals and communities of different origins;

(*h*) foster the recognition and appreciation of the diverse cultures of Canadian society and promote the reflection and the evolving expressions of those cultures;

(*i*) preserve and enhance the use of languages other than English and French, while strengthening the status and use of the official languages of Canada; and

(*j*) advance multiculturalism throughout Canada in harmony with the national commitment to the official languages of Canada.

Federal institutions

(2) It is further declared to be the policy of the Government of Canada that all federal institutions shall

(*a*) ensure that Canadians of all origins have an equal opportunity to obtain employment and advancement in those institutions;

(*b*) promote policies, programs and practices that enhance the ability of individuals and communities of all origins to contribute to the continuing evolution of Canada;

(*c*) promote policies, programs and practices that enhance the understanding of and respect for the diversity of the members of Canadian society;

(*d*) collect statistical data in order to enable the development of policies, pro-

de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société, et les aider à éliminer tout obstacle à une telle participation;

d) reconnaître l'existence de collectivités dont les membres partagent la même origine et leur contribution à l'histoire du pays, et favoriser leur développement;

e) faire en sorte que la loi s'applique également et procure à tous la même protection, tout en faisant cas des particularités de chacun;

f) encourager et aider les institutions sociales, culturelles, économiques et politiques canadiennes à prendre en compte le caractère multiculturel du Canada;

g) promouvoir la compréhension entre individus et collectivités d'origines différentes et la créativité qui résulte des échanges entre eux;

h) favoriser la reconnaissance et l'estime réciproque des diverses cultures du pays, et promouvoir l'expression et les manifestations progressives de ces cultures dans la société canadienne;

i) parallèlement à l'affirmation du statut des langues officielles et à l'élargissement de leur usage, maintenir et valoriser celui des autres langues;

j) promouvoir le multiculturalisme en harmonie avec les engagements nationaux pris à l'égard des deux langues officielles.

Institutions fédérales

(2) En outre, cette politique impose aux institutions fédérales l'obligation de :

a) faire en sorte que les Canadiens de toutes origines aient des chances égales d'emploi et d'avancement;

b) promouvoir des politiques, programmes et actions de nature à favoriser la contribution des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution du pays;

c) promouvoir des politiques, programmes et actions permettant au public de mieux comprendre et de respecter la diversité des membres de la société canadienne;

d) recueillir des données statistiques permettant l'élaboration de politiques, de programmes et d'actions tenant dûment

grams and practices that are sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada;

(*e*) make use, as appropriate, of the language skills and cultural understanding of individuals of all origins; and

(*f*) generally, carry on their activities in a manner that is sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada.

IMPLEMENTATION OF THE MULTICULTURALISM POLICY OF CANADA

General responsibility for coordination

4. The Minister, in consultation with other Ministers of the Crown, shall encourage and promote a coordinated approach to the implementation of the multiculturalism policy of Canada and may provide advice and assistance in the development and implementation of programs and practices in support of the policy.

Specific mandate

5. (1) The Minister shall take such measures as the Minister considers appropriate to implement the multiculturalism policy of Canada and, without limiting the generality of the foregoing, may

(*a*) encourage and assist individuals, organizations and institutions to project the multicultural reality of Canada in their activities in Canada and abroad;

(*b*) undertake and assist research relating to Canadian multiculturalism and foster scholarship in the field;

(*c*) encourage and promote exchanges and cooperation among the diverse communities of Canada;

(*d*) encourage and assist the business community, labour organizations, voluntary and other private organizations, as well as public institutions, in ensuring full participation in Canadian society, including the social and economic aspects, of individuals of all origins and their communities, and in promoting respect and appreciation for the multicultural reality of Canada;

(*e*) encourage the preservation, enhancement, sharing and evolving expression of the multicultural heritage of Canada;

compte de la réalité multiculturelle du pays;

e) mettre à contribution, lorsqu'il convient, les connaissances linguistiques et culturelles d'individus de toutes origines;

f) généralement, conduire leurs activités en tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada.

MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE CANADIENNE DU MULTICULTURALISME

Coordination

4. Le ministre, en consultation avec ses collègues fédéraux, suscite et encourage la coordination de la mise en oeuvre de la politique canadienne du multiculturalisme, et peut fournir conseils et assistance pour l'élaboration et la réalisation de programmes et actions utiles à cette fin.

Mandat du ministre

5. (1) Le ministre prend les mesures qu'il estime indiquées pour mettre en oeuvre la politique canadienne du multiculturalisme et peut notamment :

a) encourager et aider les particuliers, les organisations et les institutions à refléter la réalité multiculturelle du Canada dans leurs activités au pays et à l'étranger;

b) effectuer ou appuyer des recherches sur le multiculturalisme canadien et stimuler l'amélioration des connaissances dans le domaine;

c) encourager et promouvoir les échanges et la coopération entre les diverses collectivités du Canada;

d) encourager et aider les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles et autres organismes privés ainsi que les institutions publiques à assurer la pleine participation des individus et des collectivités de toutes origines à la société canadienne, notamment à la vie sociale et économique du pays, et à promouvoir à la fois le respect et une meilleure connaissance de la réalité multiculturelle du Canada;

e) encourager le maintien, la valorisation, le partage et l'expression dynamique du patrimoine multiculturel du Canada;

(*f*) facilitate the acquisition, retention and use of all languages that contribute to the multicultural heritage of Canada;

(*g*) assist ethno-cultural minority communities to conduct activities with a view to overcoming any discriminatory barrier and, in particular, discrimination based on race or national or ethnic origin;

(*h*) provide support to individuals, groups or organizations for the purpose of preserving, enhancing and promoting multiculturalism in Canada; and

(*i*) undertake such other projects or programs in respect of multiculturalism, not by law assigned to any other federal institution, as are designed to promote the multiculturalism policy of Canada.

f) faciliter l'acquisition et la rétention de connaissances linguistiques dans chaque langue qui contribue au patrimoine multiculturel du Canada, ainsi que l'utilisation de ces langues;

g) aider les minorités ethnoculturelles à oeuvrer en vue de faire échec à toute discrimination, notamment celles fondées sur la race ou sur l'origine nationale ou ethnique;

h) prêter assistance aux particuliers, groupes ou organisations en vue de maintenir, valoriser et promouvoir le multiculturalisme au Canada;

i) prendre toute initiative ou mettre en oeuvre tout programme non attribué de droit à une autre institution fédérale et visant à promouvoir la politique canadienne du multiculturalisme.

Provincial agreements

(2) The Minister may enter into an agreement or arrangement with any province respecting the implementation of the multiculturalism policy of Canada.

Accords provinciaux

(2) Le ministre peut conclure des accords ou arrangements avec toute province pour la mise en oeuvre de la politique canadienne du multiculturalisme.

International agreements

(3) The Minister may, with the approval of the Governor in Council, enter into an agreement or arrangement with the government of any foreign state in order to foster the multicultural character of Canada.

Accords internationaux

(3) Le ministre peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, conclure avec tout gouvernement étranger des accords ou arrangements de nature à promouvoir le caractère multiculturel du Canada.

Responsibilities of other Ministers

6. (1) The Ministers of the Crown, other than the Minister, shall, in the execution of their respective mandates, take such measures as they consider appropriate to implement the multiculturalism policy of Canada.

Attributions des autres ministres

6. (1) Les autres ministres fédéraux prennent, dans le cadre de leur mandat respectif, les mesures qu'ils estiment indiquées pour appliquer la politique canadienne du multiculturalisme.

Provincial agreements

(2) A Minister of the Crown, other than the Minister, may enter into an agreement or arrangement with any province respecting the implementation of the multiculturalism policy of Canada.

Accords provinciaux

(2) Les autres ministres fédéraux peuvent conclure des accords ou arrangements avec toute province pour la mise en oeuvre de la politique canadienne du multiculturalisme.

Canadian multiculturalism advisory committee

7. (1) The Minister may establish an advisory committee to advise and assist the Minister on the implementation of this Act and any other matter relating to multiculturalism and, in consultation with such organizations representing multicultural interests as the Minister deems appropriate, may appoint the members and designate the chairman and other officers thereof.

Comité canadien du multiculturalisme

7. (1) Le ministre peut constituer un comité consultatif chargé de l'assister dans l'application de la présente loi ou pour toute question liée au multiculturalisme. Il peut, en consultation avec les organisations représentant des intérêts multiculturels qu'il estime indiqués, en nommer les membres et en désigner le président et les autres dirigeants.

Remuneration and expenses

(2) Each member of the advisory committee shall be paid such remuneration for the member's services as may be fixed by the Minister and is entitled to be paid the reasonable travel and living expenses incurred by the member while absent from the member's ordinary place of residence in connection with the work of the committee.

Annual report

(3) The chairman of the advisory committee shall, within four months after the end of each fiscal year, submit to the Minister a report on the activities of the committee for that year and on any other matter relating to the implementation of the multiculturalism policy of Canada that the chairman considers appropriate.

GENERAL

Expenditure

8. All expenditures for the purposes of this Act shall be paid out of moneys appropriated by Parliament therefor.

Annual report

9. The Minister shall cause to be laid before each House of Parliament, not later than the fifth sitting day of that House after January 31 next following the end of each fiscal year, a report on the operation of this Act for that fiscal year.

Permanent review by a Parliamentary committee

10. The operation of this Act and any report made pursuant to section 9 shall be reviewed on a permanent basis by such committee of the House, of the Senate or of both Houses of Parliament as may be designated or established for the purpose.

Traitement et frais

(2) Les membres ont droit à la rémunération fixée par le ministre pour leurs services et aux frais de déplacement et de séjour entraînés par l'accomplissement, hors du lieu de leur résidence habituelle, des fonctions qui leur sont confiées à ce titre.

Rapport annuel

(3) Le président du comité consultatif présente au ministre, dans les quatre premiers mois de chaque exercice, un rapport sur les activités du comité pour l'exercice précédent et, dans la mesure où il l'estime indiqué, sur ce qui concerne la mise en œuvre du multiculturalisme.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Dépenses

8. Les dépenses occasionnées par l'application de la présente loi sont payées sur les crédits affectés à cette fin par le Parlement.

Rapport annuel

9. Dans les cinq premiers jours de séance de chaque chambre du Parlement, suivant le 31 janvier, le ministre fait déposer devant elle un rapport sur l'application de la présente loi au cours de l'exercice précédent.

Suivi par un comité parlementaire

10. Le Parlement désigne ou constitue un comité, soit du Sénat, soit de la Chambre des communes, soit mixte, chargé spécialement de suivre l'application de la présente loi et d'examiner tout rapport établi en application de l'article 9.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

L'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

RAPPORT ANNUEL 1988-1989

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada
N° de catalogue Ci95-1/1989
ISBN 0-662-57218-1

Son Excellence le très honorable Ramon Hnatyshyn
Gouverneur général du Canada

Excellence,

Conformément à l'article 9 de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, j'ai l'honneur de présenter au Parlement, par votre intermédiaire, le premier Rapport annuel sur l'application de la Loi, portant sur l'année financière 1988-1989.

Daignez agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

Le ministre d'État
(Multiculturalisme et Citoyenneté),

Gerry Weiner

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU MINISTRE .... **VII**

INTRODUCTION .... **XI**

PARTIE I: ***PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS***

La *Loi sur le multiculturalisme canadien* 1

Nouveaux programmes 1

Le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté 3

Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais 3

Fondation canadienne des relations raciales 4

Institut canadien des langues patrimoniales 5

Le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale 5

PARTIE II: ***ACTIVITÉS DU PROGRAMME DE MULTICULTURALISME***

Introduction **8**

Reflet de la réalité multiculturelle 10

Recherches et bourses 13

Promotion des échanges et de la coopération 15

Réforme institutionnelle 17

Conservation, valorisation et partage du patrimoine 25

Langues ancestrales 27

Interventions auprès des communautés pour aplanir les obstacles 29

Mise en valeur et promotion du multiculturalisme 33

Autres initiatives 35

Autres activités **37**

Relations intergouvernementales avec les provinces et les territoires 37

Relations intergouvernementales avec d'autres pays 39

Comité consultatif sur le multiculturalisme canadien 41

PARTIE III: L'ENGAGEMENT À L' ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT

Introduction 42

Activités des institutions fédérales au cours de 1988-1989 45

Chances d'emploi et d'avancement 47

Plus grande contribution de tous les Canadiens 50

Meilleure compréhension et respect de la diversité 54

Recherche et collecte de données 57

Mise à contribution des connaissances linguistiques et culturelles 60

Activités tenant dûment compte de la réalité multiculturelle 62

ANNEXES:

A. Activités et projets des institutions fédérales

B. Institutions fédérales

C. Origines ethniques, Canada, 1986

D. La *Loi sur le multiculturalisme canadien*

AVANT-PROPOS DU MINISTRE

En juillet 1988, les deux Chambres du Parlement ont adopté à l'unanimité la Loi sur le multiculturalisme canadien. C'est pour moi un honneur et un privilège de soumettre à l'examen du Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté le premier Rapport annuel sur l'application de la Loi.

Depuis la Confédération, les Canadiens ont grandement contribué à l'édification de leur pays. Nos institutions politiques et nos systèmes économiques ont favorisé, en créant un climat de stabilité, de liberté et de prospérité, la croissance et l'épanouissement d'une société dynamique, tournée vers l'avenir.

Cependant, on se rend compte de plus en plus qu'un pays ne se bâtit pas uniquement sur des structures économiques et politiques. Les rapports culturels entre les nombreux peuples qui composent la société et l'apport de ces derniers au processus continu de croissance et de développement exercent également une profonde influence à cet égard.

Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le gouvernement du Canada relève le défi de taille que pose cette influence en promulguant la *Loi sur le multiculturalisme canadien.*

Ainsi qu'il est souligné dans le préambule de la Loi, et en harmonie avec la reconnaissance des deux langues officielles du Canada, la politique de multiculturalisme est «destinée à préserver et valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens tout en s'employant à réaliser l'égalité de tous les Canadiens dans les secteurs économique, social, culturel et politique de la vie canadienne.»

Bref, la Loi engage le gouvernement du Canada à appliquer une politique active et énergique de multiculturalisme faisant de notre diversité et des défis et perspectives qu'elle engendre une partie intégrante du processus d'édification de notre pays.

La *Loi sur le multiculturalisme canadien* va plus loin que la simple reconnaissance des droits à l'égalité. Elle encourage activement l'égalité; elle renforce notre conscience de notre identité propre; elle nous aide à mieux nous comprendre et nous accepter les uns les autres, et elle engage le gouvernement du Canada à faire en sorte que tous les Canadiens puissent participer pleinement, sans distinction aucune, à l'orientation et à l'édification du Canada de demain.

Au cours de cette première année d'application de la Loi, le gouvernement du Canada a marqué des progrès importants dans la concrétisation de ces objectifs.

a) En mai 1988, j'ai annoncé la réorganisation des activités du secteur du Multiculturalisme. Celles-ci ont été réparties en fonction de quatre nouvelles orientations directement liées aux engagements énoncés dans le projet de loi C-93, la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. Une augmentation appréciable des crédits attribués au secteur a permis l'adoption de ces nouvelles orientations, soit les relations interraciales et la compréhension interculturelle, les cultures et les langues ancestrales, la participation communautaire et l'appui aux communautés ainsi que l'engagement à l'échelle de l'ensemble du gouvernement.

b) Le 22 septembre 1988, le Premier ministre a annoncé la conclusion de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais visant à redresser les injustices commises à l'endroit des Canadiens d'ascendance japonaise pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

c) Dans le contexte de cette entente, le Premier ministre a annoncé l'intention du gouvernement de créer une Fondation canadienne des relations interraciales pour favoriser l'élimination du racisme et de la discrimination raciale au Canada.

d) Pour la première fois au Canada, le 21 mars 1989, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, a servi de cadre à une vaste campagne d'information du public sur l'élimination de la discrimination raciale. Le thème de cette campagne, «Ensemble on ira loin — Éliminons la discrimination raciale au Canada», a mis en lumière le rôle que chaque Canadien peut jouer dans l'avènement d'une société plus juste et plus égalitaire.

De plus, ainsi que le montre le Rapport, le gouvernement a commencé à concrétiser son engagement à appliquer les principes du multiculturalisme aux politiques, programmes et lignes de conduite de toutes les institutions fédérales, qu'elles aient une vocation sociale, économique ou culturelle.

Nous avons réalisé des progrès durables, sinon considérables. Mais, je le reconnais, il reste encore beaucoup à faire.

Si nous tenons à respecter notre promesse d'assurer à tous les Canadiens des chances égales de participation pleine et entière, alors nous ne devons surtout pas craindre d'admettre et de cerner la présence au Canada d'une discrimination persistante et répandue et, quand ce sera chose faite, d'employer tous les moyens à notre disposition pour contrer ce fléau.

La haine raciale et les préjugés fondés sur la couleur, l'origine ethnique ou la religion sont des phénomènes abondamment documentés. Aussi faut-il les combattre sous toutes leurs formes, qu'il s'agisse de discrimination flagrante pratiquée par des individus, de doubles normes appliquées par des

organismes que la justice, l'équité et leurs propres responsabilités laissent indifférents ou de l'insensibilité d'une institution, voire même du gouvernement, face aux besoins et aux préoccupations des minorités, perçues non pas comme des personnes, mais comme un ensemble de stéréotypes.

L'élimination de l'intolérance et de la discrimination constitue, à l'heure actuelle, l'une des grandes priorités de la politique canadienne de multiculturalisme, et il en sera ainsi tant que cet objectif névralgique n'aura pas été atteint. Le gouvernement ne peut cependant suffire à la tâche. Il peut servir de catalyseur et ainsi réunir les particuliers, les organismes et les institutions qui s'associeront pour relever collectivement ce défi, au nom de notre société.

C'est cette même association qui nous permettra de continuer à répondre énergiquement aux besoins en matière de services et de participation des membres les plus démunis des minorités visibles et ethnoculturelles. Les difficultés, les déceptions et l'insécurité qu'éprouvent nombre de ces personnes — en particulier les personnes âgées, les jeunes et les femmes immigrantes ou membres de minorités visibles — lorsqu'elles doivent s'habituer à de nouvelles institutions et façons de faire ou communiquer dans une nouvelle langue dressent entre elles et le reste de la population canadienne des obstacles artificiels et inutiles.

Enfin, permettez-moi de vous dire quelques mots au sujet de la création du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, qui fait l'objet d'un projet de loi présentement à l'étude. La vie culturelle du Canada tire une grande partie de son originalité et de sa vitalité de la diversité de ses composantes et des mécanismes qui ont permis de les réunir sans leur faire perdre leurs caractères distinctifs. En combinant ces valeurs aux valeurs traditionnelles de la citoyenneté canadienne, les Canadiens de toutes origines découvrent de nouvelles raisons d'être fiers d'eux-mêmes, de leurs racines et du rôle qu'ils jouent dans l'éclosion d'une identité proprement canadienne. De plus, à mesure que les distances s'amenuisent, nous prenons de plus en plus conscience des avantages que présente notre riche patrimoine linguistique et culturel aux plans commercial et diplomatique et comme membres engagés de la communauté mondiale.

Voilà des objectifs auxquels tous les Canadiens peuvent s'associer et dont tous bénéficieront. Ils nous aident à assurer la santé et la vigueur du processus d'édification de notre pays.

Il est donc essentiel que nous continuions à faire en sorte que les vastes ressources du patrimoine multiculturel canadien soient exploitées et données en partage à tous les Canadiens pour que leur vie en soit enrichie.

Comme l'a déclaré le Premier ministre :

«Le multiculturalisme témoigne de notre détermination à faire en sorte que tous les Canadiens, quelles que soient leurs origines [...] ethniques, soient traités sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes chances dans ce pays.»

Les initiatives décrites dans le présent Rapport montrent que la politique de multiculturalisme du Canada est en train de devenir une réalité. Le processus de présentation de rapports énoncé dans la Loi et consistant dans le dépôt du présent Rapport annuel et dans l'examen de celui-ci par un Comité parlementaire est essentiel pour faire en sorte que nous continuions d'avancer dans cette voie.

Les buts que nous nous sommes fixés ne sont pas de ceux qu'on peut atteindre en une année. Seuls des efforts soutenus de la part de chacun d'entre nous permettront que les principes consacrés par cette Loi fassent un jour partie de la vie quotidienne de tous les Canadiens.

Le ministre d'État

(Multiculturalisme et Citoyenneté),

Gerry Weiner

INTRODUCTION

La *Loi sur le multiculturalisme canadien* a été adoptée à l'unanimité par les deux Chambres en juillet 1988. Entrée en vigueur le 21 juillet 1988, la Loi se fonde sur l'article 27 de la *Charte canadienne des droits et libertés* qui stipule que toute interprétation de la Charte «doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens». Elle tire aussi sa force des dispositions de la *Loi sur la citoyenneté*, de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur les langues officielles* qui concernent l'égalité, et elle est absolument conforme aux engagements pris par le Canada sur la scène internationale dans le domaine des droits de la personne.

La Loi

La *Loi sur le multiculturalisme canadien* commence par un préambule qui la situe dans le vaste contexte des droits civils, politiques, sociaux et linguistiques inscrits dans la Constitution du Canada. On y lit que le gouvernement fédéral reconnaît que la diversité de la population canadienne constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne.

La Loi oblige le gouvernement à préserver et à valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens «tout en s'employant à réaliser l'égalité de tous les Canadiens dans les secteurs économique, social, culturel et politique de la vie canadienne».

Les dix énoncés du paragraphe 3(1) définissent les objectifs de la politique du multiculturalisme qui se rapportent à la société canadienne dans son ensemble. Au paragraphe 3(2), la Loi précise l'obligation particulière qui incombe à toutes les institutions fédérales de promouvoir et d'appuyer la politique.

La Loi traite ensuite, à l'article 4, du rôle du ministre, qui est de susciter et d'encourager la mise en œuvre coordonnée de la politique du multiculturalisme dans toutes les institutions fédérales.

L'article 5 autorise le ministre à prendre les mesures nécessaires pour appliquer la politique du multiculturalisme dans le cadre des programmes et activités relevant de son mandat.

Bien que le ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté joue le rôle de chef de file, l'article 6 précise que les autres ministres ont aussi une responsabilité à l'égard de la mise en œuvre de la politique, responsabilité qui peut comprendre la conclusion d'accords ou d'arrangements avec les provinces.

L'article 7 autorise le ministre à constituer un comité consultatif canadien du multiculturalisme chargé de l'assister pour toute question liée au multiculturalisme.

Quant aux arrangements financiers nécessaires aux fins de la Loi, il en est question à l'article 8.

Les articles 9 et 10 prévoient le mécanisme de compte rendu qui permettra de veiller à l'exécution des engagements pris à l'égard du multiculturalisme. Il y est précisé que le ministre doit présenter au Parlement un rapport annuel sur l'application de la Loi, lequel sera examiné par un comité parlementaire.

Le Rapport annuel

Le premier Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* couvre l'exercice 1988-1989. Il brosse, à l'intention du Parlement et du peuple canadien, un tableau à jour et détaillé de ce que le gouvernement du Canada a fait pour promouvoir et réaliser les objectifs de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Ce premier Rapport annuel montre dans quelle mesure les institutions sont au courant de la Loi, comprennent la politique et prennent des moyens pour l'appliquer.

Le Rapport se divise en trois parties. La Partie I passe en revue les principaux développements survenus dans le domaine du multiculturalisme en 1988-1989. La Partie II décrit les activités menées dans le domaine du multiculturalisme, soulignant ce qui a été fait à l'appui des objectifs de la Loi. La Partie III résume les activités menées et les décisions prises à l'appui de la Loi par quelque 150 institutions fédérales. Une liste détaillée de ces activités figure à l'annexe A.

PARTIE I PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

L'entrée en vigueur de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* a marqué une nouvelle étape dans le développement du multiculturalisme au Canada et témoigne d'un engagement ferme, de la part du gouvernement, de favoriser l'avènement d'une société égalitaire où nos libertés fondamentales et notre patrimoine multiculturel seront préservés et mis en valeur.

La Loi sur le multiculturalisme canadien

La Loi reconnaît que la diversité de la population canadienne constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne et traduit en termes législatifs la politique officielle du gouvernement du Canada en matière de multiculturalisme. Elle accorde aussi des responsabilités précises aux ministres quant à l'application de la politique dans toutes les institutions fédérales et donne une solide assise législative aux programmes du multiculturalisme.

La Loi est la première loi nationale sur le multiculturalisme au monde et fait déjà l'objet d'études minutieuses de la part d'autres gouvernements et de spécialistes étrangers de la société canadienne.

(La Loi figure à l'annexe D du présent rapport.)

Nouveaux programmes

Le ministre a confirmé l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre les principes et objectifs de la Loi en annonçant quatre nouvelles orientations. Ce sont l'action à l'échelle de l'ensemble du gouvernement et trois nouveaux programmes, à savoir : les relations interraciales et la compréhension interculturelle, les cultures et les langues ancestrales, ainsi que la participation communautaire et l'appui aux communautés.

Mise en application de l'engagement à l'échelle de l'ensemble du gouvernement

La Loi oblige tous les ministères et les autres institutions fédérales à tenir compte de la diversité culturelle du pays dans leur prise de décisions.

Elle confie au ministre responsable du multiculturalisme le rôle de coordonnateur chargé d'aider les autres ministres à mettre en œuvre la politique du multiculturalisme.

Dans cette optique, le Secrétariat au multiculturalisme a été mis sur pied afin d'appuyer le ministre en sa qualité de coordonnateur et de l'aider à mettre en œuvre les engagements pris à l'égard du multiculturalisme dans l'ensemble du gouvernement.

Les programmes d'aide au multiculturalisme

Comme nous l'avons déjà signalé, le ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté administre trois grands programmes d'aide financière et technique qui ont donné un nouvel élan à la mise en application des dispositions de la Loi. Voici un aperçu de ces programmes.

Relations interraciales et compréhension interculturelle

Ce programme a pour but d'aider à l'élimination de la discrimination raciale en appuyant des organismes communautaires et en collaborant avec des institutions clés telles que la justice, l'enseignement, les syndicats, les municipalités, les services sociaux et les médias.

On insiste sur l'action conjointe menée sous forme de partenariat. C'est par le biais du partenariat que le programme :

- sensibilise le public par des campagnes d'information;
- aide nos institutions à s'adapter à la diversité culturelle du Canada;
- appuie l'action communautaire;
- suscite plus de recherches sur le racisme et la discrimination raciale et la façon de les combattre;
- stimule la participation conjointe de tous les ordres de gouvernement.

Cultures et langues ancestrales

Ce programme a pour but d'aider les Canadiens à préserver, à valoriser et à partager leurs riches patrimoines culturels.

Dans cette optique, on se livre à des activités visant à favoriser et à soutenir :

- le développement des arts littéraires, visuels et de la scène et la création de ressources documentaires qui reflètent l'identité et le patrimoine multiculturels du Canada;
- la recherche universitaire par le truchement des études ethniques canadiennes;
- la connaissance et la préservation des langues ancestrales.

Participation communautaire et appui aux communautés

Ce programme a pour but de favoriser la participation entière et égale de toutes les personnes et de toutes les collectivités à la vie canadienne. Il comporte deux volets :

- **la participation civique et communautaire** appuie les organismes communautaires de service qui aident les Canadiens de la première génération à participer pleinement à la vie de la société canadienne;

- **l'appui aux communautés** soutient les organismes ethnoculturels ou multiculturels voués à la satisfaction de besoins communautaires.

Le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté

Le 15 septembre 1988, le Premier ministre annonçait la création d'un nouveau ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Le projet de loi C-18, *Loi constituant le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté*, a depuis été déposé devant le Parlement.

La mise sur pied de ce ministère marque une étape cruciale dans l'affirmation de notre identité nationale et de notre sentiment d'appartenance. Elle témoigne à sa façon du fait que le gouvernement a incorporé notre diversité culturelle dans son processus décisionnel, renforçant ainsi l'intégration nationale.

En faisant de notre diversité un élément essentiel de la citoyenneté canadienne, le ministère valorisera et solidifiera l'identité nationale. Il le fera par le biais de programmes dont l'objet est de combattre le racisme, de promouvoir le partage des patrimoines, de favoriser la participation des néo-Canadiens, de dispenser l'instruction civique, d'offrir des services pour l'acquisition de la citoyenneté canadienne et l'obtention d'une preuve à cet effet, et d'aider à l'alphabétisation.

Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais

Conformément à l'esprit de justice sociale inhérent à la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, le ministre a réussi à négocier une entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais. Le 22 septembre 1988, le Premier ministre annonçait la conclusion de l'entente pour réparer les injustices commises à l'endroit des citoyens d'ascendance japonaise durant et après la Deuxième Guerre mondiale. Prenant la parole à la Chambre des communes, le Premier ministre s'est exprimé en ces termes :

> ***«Monsieur le Président, la plupart d'entre nous ont eu, à un moment ou un autre de leur vie, à regretter les choses qu'ils ont faites. L'erreur est humaine, mais c'est aussi le propre de l'homme de s'excuser et de pardonner.***
>
> ***Nous savons tous par expérience que les excuses, aussi inadéquates qu'elles soient, sont le seul moyen d'apaiser notre conscience pour pouvoir affronter l'avenir avec sérénité.***
>
> ***Monsieur le Président, je sais que je parle au nom de tous les députés en présentant aux Canadiens d'origine japonaise les excuses officielles et sincères du Parlement pour les injustices qui ont été commises dans le passé envers eux, leurs familles et leurs***

descendants, et en promettant solennellement aux Canadiens de toutes origines que pareilles injustices ne seront plus tolérées et ne se reproduiront plus jamais.»

À titre de redressement symbolique pour les injustices, le gouvernement a offert :

- un redressement individuel de 21 000 $ à l'intention des personnes qui, durant cette période, ont été incarcérées, déplacées, déportées, dépossédées ou privées de la pleine jouissance des libertés et des droits fondamentaux;
- une somme de 12 millions de dollars à la communauté canado-japonaise, par l'entremise de la National Association of Japanese Canadians, pour entreprendre des activités ou des programmes qui contribuent au bien-être de la communauté ou qui favorisent les droits de la personne;
- une somme de 12 millions de dollars, au nom des Canadiens d'ascendance japonaise, à laquelle vient s'ajouter une autre somme de 12 millions de dollars du gouvernement du Canada pour la création d'une fondation canadienne des relations raciales qui favorisera l'harmonie raciale et contribuera à l'élimination du racisme;
- de réhabiliter les Canadiens d'ascendance japonaise injustement condamnés aux termes de la *Loi sur les mesures de guerre* ou de la *Loi sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales*;
- d'accorder la citoyenneté canadienne aux personnes d'ascendance japonaise toujours vivantes qui ont été expulsées du Canada ou dont la citoyenneté a été révoquée durant la période allant de 1941 à 1949.

Le Secrétariat du redressement à l'égard des Canadiens japonais a été officiellement ouvert en décembre 1988. Au 31 mars 1989, 3 000 Canadiens japonais résidant au Canada ou ailleurs dans le monde avaient reçu leur paiement individuel.

Fondation canadienne des relations raciales

Dans le cadre de l'entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, le Premier ministre a indiqué la volonté du gouvernement de mettre sur pied la Fondation canadienne des relations raciales, qui serait pourvue d'un fonds de dotation de 24 millions de dollars. La Fondation a pour but de contribuer à l'élimination du racisme et de toutes les formes de discrimination raciale au Canada. C'est dans le discours du trône d'avril 1989 que le gouvernement s'est engagé à déposer le projet de loi nécessaire devant la Chambre des communes au cours de la prochaine session parlementaire. La Fondation

aidera les groupes communautaires, les chercheurs et le grand public, à l'échelle nationale, à mieux comprendre le racisme et la discrimination raciale dans la société canadienne ainsi qu'à élaborer des politiques et des programmes efficaces dans le domaine des relations raciales.

Institut canadien des langues patrimoniales

En août 1988, le ministre a déposé le projet de loi C-152, *Loi constituant l'Institut canadien des langues patrimoniales*, dont l'objet devait être de favoriser la préservation et l'utilisation des langues patrimoniales partout au Canada. Le projet de loi est mort au Feuilleton, au stade de la troisième lecture, du fait de la prorogation du Parlement.

Un nouveau projet de loi, portant le numéro C-37, a été déposé à la session suivante.

Ce projet de loi prévoit la création d'un institut qui mettra l'accent sur l'élaboration de programmes et la formation d'enseignants à l'échelle nationale, la production de documents destinés à l'étude des langues patrimoniales en contexte canadien, la sensibilisation du public et la conduite de recherches sur tout ce qui concerne ces langues.

Le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Le 21 mars rappelle cette journée de 1960 où une manifestation pacifique contre l'apartheid a fait de nombreux morts et blessés à Sharpeville, en Afrique du Sud. En 1966, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait une résolution faisant du 21 mars la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, en commémoration de ce tragique événement. En 1988, les ministres présents à la Conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres chargés des droits de la personne s'entendaient pour souligner officiellement la journée dans les différentes sphères de compétence canadienne.

Pour la première fois, en 1989, une campagne nationale de sensibilisation publique était axée sur la journée du 21 mars, qui a été soulignée au moyen d'une vaste gamme d'activités appuyées par Multiculturalisme et Citoyenneté Canada ainsi que par d'autres ordres de gouvernement, des associations communautaires, des groupes de promotion de l'harmonie raciale et de nombreuses institutions.

Un cahier d'information constituant le principal outil de promotion renfermait une affiche, la brochure *21 choses à faire*, une liste de publications, de vidéos et de films utiles pour l'enseignement des relations raciales et des auto-collants. Ces documents reprenaient tous le slogan de la campagne «Ensemble on ira loin —Éliminons la discrimination raciale au Canada». Le jour même, le ministre lançait une nouvelle publication

intitulée *L'élimination de la discrimination raciale au Canada*, qui rend compte des mesures législatives, des politiques et des initiatives élaborées par le gouvernement fédéral pour assurer l'égalité parmi tous les Canadiens. Un message d'intérêt public donnant des exemples de discrimination raciale et illustrant la nécessité d'une meilleure compréhension mutuelle a aussi été distribué à 95 stations de télévision dans l'ensemble du pays.

Au nombre des autres éléments de la campagne figurait un concours pour les adolescents intitulé «Ensemble on ira loin» et parrainé conjointement par Multiculturalisme et Citoyenneté Canada et Smith Corona Ltd. Lancé dans le numéro de février/mars 1989 de *TG Magazine*, le concours invitait les lecteurs à faire parvenir à la revue des nouvelles, poèmes, articles ou idées exprimant leurs réflexions sur l'élimination de différentes formes de discrimination raciale.

Diverses activités de sensibilisation ont eu lieu au niveau des municipalités, des organismes et des institutions, par exemple, la proclamation de la Journée du 21 mars par des maires, la présentation de tables rondes et, dans de nombreuses écoles, la tenue de manifestations axées sur la nécessité d'éliminer la discrimination raciale. Environ 52 municipalités du pays ont participé à cette première campagne d'envergure. On trouvera des exemples d'activités à l'échelon régional dans la section qui suit.

Régions

Lors d'un petit déjeuner, à Toronto, le Ministre a réuni environ 400 personnes : dignitaires locaux, chefs d'entreprise, responsables municipaux et militants des relations raciales.

À Montréal, le Ministre a rencontré 90 représentants des grandes institutions sociales de la Communauté urbaine de Montréal : hôpitaux, services de santé et services sociaux, syndicats, universités, collèges, municipalités, force policière, transports publics, pour discuter de l'urgence de s'adapter aux besoins d'une population diversifiée et pour leur offrir l'aide de son ministère.

La Société multiculturelle d'Edmonton a uni ses efforts à ceux de douze groupes communautaires pour parrainer une représentation théâtrale, un concours de rédaction et d'affiches de même qu'une campagne d'information publique.

Vancouver a été le théâtre d'un débat sur les relations raciales entre des personnalités et des représentants d'associations, de discussions entre des fonctionnaires et des élus municipaux, et de l'annonce, par le maire de la ville, d'une série de colloques sur les relations intergroupes au regard de l'immigration, des biens immobiliers et des investissements.

Le Conseil de la citoyenneté du Manitoba a reçu une subvention pour mettre en œuvre une stratégie globale d'information du public visant à promouvoir la connaissance et l'observance du 21 mars comme Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Le maire de St. John's a invité les membres de l'Association culturelle de l'endroit à l'hôtel de ville. Le bureau régional a collaboré avec les fonctionnaires provinciaux à la préparation d'une proclamation signée par le ministre de la Justice de Terre-Neuve. Un comité de travail, composé de représentants d'associations multiculturelles, a aussi organisé un envoi important par la poste, une conférence de presse, des entrevues à la radio et à la télévision avec des membres de la communauté multiculturelle, des messages d'intérêt public, des articles dans différents journaux et revues et des kiosques.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les journaux locaux et territoriaux ont fait la promotion du 21 mars par des articles sur les droits de la personne, le multiculturalisme et les relations raciales dans les territoires. La plupart des écoles ont demandé aux élèves de dessiner des affiches ou de faire des rédactions sur des thèmes connexes. Des pochettes ont été distribuées et ont été fort appréciées. Des affiches ont été placardées dans les centres commerciaux, les bureaux de poste, les commerces et autres lieux publics.

À North Bay, en Ontario, 1 000 étudiants provenant de quatre écoles ont commémoré le 21 mars en produisant des affiches, des dessins, des poèmes, des rédactions, des chants et des pochettes et en participant à des débats sur la discrimination raciale.

Le Conseil de la citoyenneté de la Saskatchewan a organisé un atelier public sur l'égalité en matière d'emploi à Air Canada, Radio-Canada, la GRC et la Commission de la fonction publique.

PARTIE II ACTIVITÉS DU PROGRAMME DE MULTICULTURALISME

INTRODUCTION

«Le Ministre prend les mesures qu'il estime indiquées pour mettre en œuvre la politique canadienne du multiculturalisme[...]»

Loi sur le multiculturalisme canadien, paragraphe 5(1)

Une priorité — et l'un des principaux défis en 1988-1989, première année d'application de la Loi — était de mettre en place les moyens nécessaires à l'exécution des nouvelles responsabilités conférées par la Loi. Il fallait une réorganisation du secteur du Multiculturalisme aussi bien que des programmes de multiculturalisme, des séances de formation en cours d'emploi à l'intention des personnes administrant les programmes, ainsi que des mesures préparatoires à la constitution du nouveau Comité consultatif sur le multiculturalisme canadien, prévu à l'article 7.

Pendant toutes ces étapes, il était important de maintenir un haut niveau de service au public et de travailler en étroite collaboration avec des membres de tous les secteurs de la société canadienne à mettre au point des initiatives conformes aux nouvelles orientations de la politique canadienne de multiculturalisme.

Dans son propre ministère, le Ministre administre trois programmes d'aide ressortissant au multiculturalisme — les relations interraciales et la compréhension interculturelle, les cultures et les langues ancestrales ainsi que la participation communautaire et l'appui aux communautés — visant à répondre à l'objectif énoncé au paragraphe 3(1) et à toutes les activités décrites de l'alinéa 5(1)a) à 5(1)*i*) de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

La présente partie du Rapport annuel comprend une brève description des activités similaires à celles appuyées par le ministère pendant l'année. Les renseignements qui y sont fournis ont pour but de compléter plutôt que de reproduire les informations contenues dans le Rapport annuel du ministère et dans la Partie III des prévisions budgétaires du Secrétariat d'État pour 1988-1989. Ils exposent en long et en large les points saillants des programmes énoncés dans ces rapports. Ces documents sont de bonnes sources d'information sur les ressources financières et humaines mises à la disposition des programmes de multiculturalisme au cours des années passées, présentes et futures.

Les informations qui suivent, qui ne sont aucunement exhaustives, sont représentatives de la portée des activités nationales et régionales appuyées par les trois programmes.

REFLET DE LA RÉALITÉ MULTICULTURELLE

«encourager et aider les particuliers, les organisations et les institutions à refléter la réalité multiculturelle du Canada dans leurs activités au pays et à l'étranger»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 5(1)*a*)

Aussi bien dans les opérations quotidiennes de son ministère que par le biais des programmes du multiculturalisme, le Ministre appuie la réalité multiculturelle du Canada et en fait ressortir les nombreux avantages. À cet égard, un certain nombre d'activités ont reçu un appui aux échelons national, régional et international. De plus, les effectifs d'Ottawa et d'un peu partout au pays ont fait des efforts particuliers pour sensibiliser le public à la politique du multiculturalisme et à la diversité canadienne.

Échelon national

Des fonds ont été accordés à l'échelon national, à la création de nouveaux prix Gemini et Gémeaux dans le cadre de la remise de prix annuelle de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision. Les prix sont décernés aux émissions de télévision qui visent l'excellence et reflètent le mieux la diversité du Canada. En novembre 1988, les premiers prix étaient remis : le prix Gemini du Multiculturalisme est allé à l'émission *Degrassi Junior High*, produite par Playing with Time Inc. pour le réseau anglais de Radio-Canada, et le Gémeaux du Multiculturalisme, au réseau Télévision Quatre Saisons pour son émission *Le petit journal*. Le ministère a signé un contrat avec l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, cédant à celle-ci l'administration des prix pendant cinq ans.

Des subventions pour la rédaction de scénarios ont contribué à la réalisation d'une série télévisée de 13 émissions intitulée *Inside Stories*, présentée au réseau national anglais de Radio-Canada et ses postes affiliés. Cette série, qui consiste en 13 dramatiques d'une demi-heure sur la vie des communautés culturelles du Canada, a ouvert de nombreux débouchés aux comédiens, auteurs, metteurs en scène et réalisateurs appartenant à une communauté culturelle ou une minorité visible.

La trousse *Visages du Canada/Canadian Portraits*, composée d'un film d'une demi-heure en français et en anglais et d'un guide, a été produite en collaboration avec le Centre des expositions et de l'audio-visuel du gouvernement canadien. Il s'agit d'un instrument didactique destiné à susciter une discussion approfondie sur la contribution de tous les Canadiens à la vie de ce pays et à explorer les questions et préoccupations ressortissant au

multiculturalisme. Le film est sur vidéocassette pour favoriser la diffusion la plus vaste possible.

Des démarches préliminaires ont été faites à l'égard d'un projet conjoint avec les Archives nationales et le Musée canadien des civilisations intitulé *À la recherche de l'image canadienne*. Il s'agit de consulter des archives cinématographiques sur les immigrants au Canada afin de monter une importante exposition multi-médias au Musée canadien des civilisations, en 1992.

Échelon régional

L'Association multiculturelle des Territoires du Nord-Ouest a organisé des activités de sensibilisation culturelle, à l'occasion desquelles plusieurs dignitaires, dont des responsables du ministère et des membres de l'Assemblée législative des Territoires, ont fait des exposés sur la citoyenneté et les relations raciales.

La troisième semaine de février a été proclamée «Semaine multiculturelle» en Colombie-Britannique. L'Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies (AMSSA) a reçu une aide du ministère pour coordonner les activités de la Semaine, notamment une exposition de bricolages d'enfants sur le multiculturalisme, montée en collaboration avec le Conseil des arts communautaires, un colloque sur la santé multiculturelle, une séance organisée par la Banque fédérale de développement, l'ouverture d'une bibliothèque multiculturelle, etc.

En Alberta, on a subventionné des éditions spéciales de *The English Express* et *Prairie Link* qui traitent de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et du pluralisme de la société canadienne. L'*English Express* a publié une édition spéciale sur l'histoire et la culture aborigènes en Alberta, à l'intention des étudiants d'anglais langue seconde et des étudiants des cours d'alphabétisation.

Le Conseil multiculturel de la Saskatchewan a reçu des fonds pour la production de messages d'intérêt public destinés à la télévision dans la province, de même que pour la production et la diffusion d'une revue trimestrielle tirée à plus de 6 000 exemplaires. La revue cherche à sensibiliser ses lecteurs à notre réalité multiculturelle et aux questions et approches connexes.

Le Centre éducatif de Winnipeg, la faculté de travail social de l'Université du Manitoba et le Centre de ressources multiculturelles de Winnipeg ont tenu des séances d'information sur la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et ses répercussions au Manitoba.

Le Davenport-Perth Neighbourhood Centre, en Ontario, a reçu des crédits pour un programme d'information au niveau local comprenant des ateliers et des séances d'expression culturelle thématiques visant à préparer les jeunes à fonctionner dans une collectivité pluraliste.

L'atelier de théâtre des Noirs de Montréal a été subventionné pour la production de *Forever Free*, pièce qui a été présentée en tournée dans les écoles de la ville et a donné aux jeunes un aperçu de l'histoire des Noirs au Canada.

La Blue Shoe Theatre Company de Nouvelle-Écosse a reçu des crédits pour présenter une pièce intitulée *New Canadian Kid* à plus d'une cinquantaine d'écoles, de bibliothèques et d'associations communautaires de la province. La pièce portait sur le multiculturalisme et le racisme.

Le Conseil multiculturel de l'Île-du-Prince-Édouard a rencontré plusieurs groupes communautaires pour promouvoir le multiculturalisme et sensibiliser le grand public aux problèmes et préoccupations des communautés culturelles.

Échelon international

Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, a organisé un symposium international qui s'est tenu à Calgary en octobre 1989 sur le thème «La migration et la transformation des cultures au Canada».

Le ministère a aussi participé à un projet de recherche de l'OCDE sur l'éducation et la langue et le pluralisme culturel ainsi qu'à une conférence internationale sur l'éducation multiculturelle dans les pays du Commonwealth.

RECHERCHES ET BOURSES

«effectuer ou appuyer des recherches sur le multiculturalisme canadien et stimuler l'amélioration des connaissances dans le domaine»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 5(1)*b*)

C'est seulement au cours des deux dernières décennies que les chercheurs et les spécialistes canadiens ont commencé à étudier méthodiquement la présence et l'apport des nombreuses minorités culturelles et visibles dans la société canadienne. Leurs travaux nous fournissent d'importantes informations supplémentaires sur notre patrimoine multiculturel et les possibilités et défis qu'offre une société pluraliste.

De plus, les ouvrages d'histoire, les bases de données et les autres rapports produits sur les communautés servent de matériel didactique aux enseignants; ils permettent l'échange d'informations avec des professionnels de différents domaines et fournissent les connaissances nécessaires à l'élaboration de politiques et de programmes adéquats en matière de multiculturalisme.

Deux nouveaux ouvrages ont été produits dans la série *Générations*, qui approfondit l'histoire des communautés culturelles au Canada. Les nouveaux ouvrages, *A Bittersweet Land: The Dutch Experience in Canada (Le pays doux-amer : histoire des Hollandais au Canada)* et *Coming Canadians: An Introduction to a History of Canada's People (Les Canadiens de demain : une introduction à l'histoire des peuples du Canada)*, publiés conjointement avec la maison McClelland and Stewart et dont la version française est actuellement en voie de production, portent le total à 15.

Avec l'aide du gouvernement fédéral, Charles Ungerleider, de l'Université de la Colombie-Britannique, a mis au point la première base de données à l'échelon canadien ainsi que le premier recueil annoté de documents et de programmes ayant trait aux relations raciales et à la formation interculturelle.

Dans le cadre de la restructuration des programmes de multiculturalisme, les critères applicables à l'établissement de chaires d'études ont été élargis pour permettre la création de chaires ethniques et pluriethniques. La première chaire pluriethnique a été attribuée au professeur Robert F. Harney, pour le programme de subventions pour professeurs invités et le programmes d'études sur les ethnies, l'immigration et le pluralisme à l'Université de Toronto. Une chaire d'études canado-allemandes a aussi été établie à l'Université de Winnipeg.

Plusieurs études et autres activités de recherche ont été entreprises ou commandées par la Direction de la politique et de la recherche, par exemple :

- création d'une base de données sur le multiculturalisme;
- aperçus de sondages;
- étude sur les personnes qui ne parlent ni le français ni l'anglais ;
- aperçu de la recherche sur la discrimination dans le logement;
- participation des minorités au fonctionnement des institutions;
- recueil de graphiques sur le multiculturalisme;
- recueil de graphiques sur les minorités visibles;
- transfert linguistique;
- études liant l'appartenance ethnoculturelle à l'emploi dans un certain nombre de catégories professionnelles;
- discrimination dans l'emploi contre les minorités visibles;
- études sur l'intégration de communautés culturelles;
- bibliographie sur l'enseignement non traditionnel de l'anglais langue seconde;
- rapports pour la Conférence sur la culture, le multiculturalisme et le tourisme.

D'autres études ont été financées en vertu du volet Études ethniques canadiennes du Programme de cultures et langues ancestrales. Notamment :

- *Étude sémantique sur les niveaux d'acculturation et de conversion religieuse dans une communauté lao-canadienne*, James Placzek, Institut de recherches asiatiques, Vancouver;
- *Les héritiers : la seconde génération sépharade à Montréal*, Mikhaël Elbaz, Université Laval
- *Les métis du Canada: un groupe ethnique sans identité*, Evelyn Peters et Mark Rosenberg, Université Queen's, Kingston;
- *Le problème de la marginalité : étude comparée de deux communautés écossaises dans l'Île du Cap-Breton, 1871-1988*, Pieter J. de Vries, Université Concordia, Montréal;
- *Segmentation de l'économie et ethnicité, Québec 1971, 1981, 1986*, Denise Helly, Institut québécois de recherche sur la culture.

PROMOTION DES ÉCHANGES ET DE LA COOPÉRATION

«encourager et promouvoir les échanges et la coopération entre les diverses collectivités du Canada»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 5(1)c)

La politique sur le multiculturalisme a évolué. Elle facilite maintenant le rassemblement, dans différents milieux, de Canadiens de toutes origines culturelles et leur pleine participation à la vie de la société canadienne. Les milieux peuvent être strictement sociaux mais, plus souvent qu'autrement, ils permettent à des gens de différentes origines de travailler ensemble à résoudre des problèmes communs. Ces échanges très productifs se caractérisent par la reconnaissance du droit réciproque d'exprimer ses opinions et ses valeurs, une réciprocité qui est implicite dans l'acceptation du multiculturalisme comme politique nationale.

Les activités suivantes appuient les objectifs de la politique de multiculturalisme en favorisant la «participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société» et en favorisant «la compréhension entre individus et collectivités d'origines différentes et la créativité qui résulte des échanges entre eux».

Échelon national

Le Conseil ethnoculturel canadien a reçu une aide au fil des ans pour coordonner la communication et la coopération entre les communautés culturelles. Les rapports que le Conseil a présentés au gouvernement fédéral et aux comités parlementaires ont fait ressortir les préoccupations des communautés culturelles et des minorités visibles au regard des questions suivantes : Constitution, garde des enfants, radiodiffusion, égalité en matière d'emploi, recensement, accès aux organismes culturels, immigration et multiculturalisme. En mars 1989, le Conseil a publié *Pas trop visible*, analyse des premiers rapports par des sociétés régies par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Des subventions ont été accordées à la Tournée de la jeunesse internationale pour la paix et la justice, qui a réuni des jeunes Canadiens et des jeunes du tiers monde pour une tournée des écoles de tout le pays, y compris dans la région de l'Arctique. Les jeunes parlent de leur expérience culturelle et utilisent cette interaction pour créer des modèles interactifs intéressants et novateurs dans une société multiculturelle.

Le Conseil canadien pour l'éducation multiculturelle et interculturelle a lancé un projet-pilote subventionné conjointement par le secteur du Multiculturalisme et Hospitalité-Canada. Il s'agit d'un échange entre jeunes de différentes origines culturelles, provenant des conseils scolaires de Vancouver et de Scarborough.

Échelon régional

Le Club des garçons et filles de Winnipeg a reçu une aide pour organiser une conférence provinciale sur les relations entre générations et la réforme institutionnelle.

Le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick a élaboré une stratégie pour aider les communautés du nord de la province. Il a aussi préparé le terrain à la constitution d'une petite Association multiculturelle dans la Miramichi, dans la région de Chatham et Newcastle.

Des fonds ont été accordés au Regroupement ethnoculturel Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'organisation d'un colloque régional sur les relations interculturelles et le multiculturalisme dans le contexte québécois en octobre 1989.

RÉFORME INSTITUTIONNELLE

«encourager et aider les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles et autres organismes privés ainsi que les institutions publiques à assurer la pleine participation des individus et des collectivités de toutes origines à la société canadienne, notamment à la vie sociale et économique du pays, et à promouvoir à la fois le respect et une meilleure connaissance de la réalité multiculturelle du Canada»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 5(1)*d*)

Les institutions influencent tous les Canadiens : leurs possibilités d'instruction et de carrière, la façon dont ils sont traités par la loi, la manière dont ils sont représentés dans les médias, leur accès aux services de santé et aux services sociaux, leurs perspectives d'emploi, leurs possibilités dans le monde des affaires et l'aide qu'ils peuvent obtenir pour des activités culturelles.

Le gouvernement favorise l'acceptation et la mise en œuvre de la politique de multiculturalisme dans toutes les institutions canadiennes d'importance, en nouant des relations avec les principales associations dans tous les grands secteurs institutionnels de la vie canadienne, et en donnant l'exemple dans la façon dont ses lois, ses politiques et ses services touchent les employés fédéraux, les clients du gouvernement fédéral et les contribuables.

Les activités suivantes sont regroupées en fonction de ces différents secteurs institutionnels. Elles montrent que les institutions ont réalisé certains progrès pour «prendre en compte le caractère multiculturel du Canada». Cependant, il reste encore beaucoup de travail à faire pour atteindre notre objectif de «participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société» par l'encouragement «des institutions sociales, culturelles, économiques et politiques du Canada».

Municipalités

Les efforts de promotion de la réforme institutionnelle ne peuvent réussir sans une intervention au niveau local. En plus de travailler avec des municipalités en particulier, le ministère soutient les efforts entrepris par la Fédération canadienne des municipalités pour promouvoir de bonnes relations interraciales.

Le Comité d'action nationale sur les relations interraciales de la Fédération encourage les municipalités de tout le Canada à mettre sur pied leurs propres

comités de relations interraciales, et incite les maires et les conseillers municipaux à promouvoir l'égalité des chances à tous les niveaux des services municipaux. Le Comité d'action nationale a tenu son deuxième Symposium national sur les relations interraciales à l'échelon municipal pour inciter les administrations à être à l'avant-garde du changement social, plus particulièrement à élaborer des politiques et programmes répondant aux besoins de leur collectivité diversifiée. La Fédération a, de plus, lancé un certain nombre de projets pour commémorer le 21 mars. Elle a aussi publié deux des quatre ouvrages prévus d'une série sur les relations interraciales:

1) *Un point de départ : l'administration municipale et les relations communautaires et interraciales* et

2) *S'adapter à la diversité : l'accès des collectivités multiculturelles aux services municipaux.*

Transports publics

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal a reçu une aide pour un projet-pilote de formation visant à éliminer les incidents à caractère racial dans les transports publics.

Services sociaux

Avec l'appui du gouvernement fédéral, Centraide du Grand Toronto a lancé un programme de développement multiculturel. Six organismes membres ont participé à un processus de réforme organisationnelle pour aplanir les barrières systémiques à la pleine participation des groupes culturels et des minorités visibles aux services communautaires et sociaux.

La Société d'aide à l'enfance du Grand Toronto a reçu une aide pour la création de programmes de formation interculturelle à l'intention de 1 500 travailleurs à temps plein, à temps partiel et bénévoles de l'association. Ladite association dressera un rapport sur l'expérience et produira un manuel à l'intention des autres sociétés d'aide à l'enfance et organismes de services sociaux à travers le Canada.

Les fonctionnaires de Toronto ont travaillé, avec d'autres organismes subventionnaires et organismes de prestation de services essentiels, à élaborer des politiques et des stratégies visant à améliorer l'accès.

Services de santé

Le personnel du programme Participation civique et communautaire du Secteur du multiculturalisme a travaillé avec le Secrétariat aux personnes âgées du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à la production et la distribution du rapport de l'Association canadienne de santé publique, concernant l'Atelier national sur l'affiliation ethnique et le

vieillissement. L'atelier a été organisé conjointement par le ministre d'État au Troisième Âge, l'Association canadienne de santé publique, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le Secrétariat d'État, le Conseil consultatif national sur le vieillissement et l'Association canadienne de gérontologie.

Le volet Participation et appui communautaire a financé les ateliers provinciaux en vue de la première Conférence nationale sur la santé multiculturelle, ainsi que pour la conférence elle-même, conférence qui s'est tenue à Toronto en mars-avril 1989. Santé nationale et Bien-être social Canada a fourni des fonds pour la Conférence nationale et les frais d'exploitation du Conseil canadien sur la santé multiculturelle. La conférence a permis à quelque 700 travailleurs de la santé, enseignants, fonctionnaires, représentants d'organismes de services aux immigrants et de communautés culturelles de tous les coins du Canada, d'échanger des informations et des opinions sur l'état actuel des soins de santé multiculturels au Canada.

L'Affiliation des sociétés multiculturelles et des organismes de services de la Colombie-Britannique a organisé un Symposium sur la santé multiculturelle à Vancouver. Ce symposium avait pour but de discuter des répercussions du travail auprès de minorités sur les travailleurs de la santé. Un auditoire plus grand que prévu a entendu les orateurs et les groupes, et a participé à des ateliers sur vingt sujets sous le thème «La santé pour tous dans une société multiculturelle».

En février 1989, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté ont publié le rapport du Groupe d'étude sur les besoins en santé mentale des immigrants et des réfugiés, intitulé *Puis...la porte s'est ouverte*. Le rapport est l'aboutissement de deux ans d'efforts par le groupe d'étude mis sur pied par les deux ministères pour étudier les tensions mentales auxquelles sont confrontés les immigrants et les réfugiés qui tentent de s'adapter à un nouveau pays comportant des traditions culturelles et linguistiques différentes. Le rapport contenait 27 recommandations sur ce que peuvent faire les différents ordres de gouvernement, les associations professionnelles, les établissements d'enseignement, etc., pour prévenir les problèmes et répondre aux besoins des immigrants et des réfugiés. Le rapport a été envoyé aux ministres provinciaux, groupes communautaires, associations professionnelles et médias. Pour donner suite au rapport du groupe d'étude, les deux ministères lancent conjointement une étude sur la faisabilité de l'établissement d'un ou plusieurs «centres d'excellence» qui pourraient servir de base de recherche et de formation ou de centres d'échange d'informations.

L'Hôpital pour enfants de Montréal a lancé un projet-pilote portant sur des programmes de formation en cours d'emploi et de sensibilisation interculturelle en vue de la réforme institutionnelle et de la création de liens communautaires. L'hôpital est devenu un centre bilingue de ressources régionales interculturelles pour les hôpitaux de la région de Montréal.

Une conférence sur l'ethnicité et ses répercussions sur les questions de santé s'est tenue au Manitoba en février. Elle a abouti à la mise sur pied du Conseil manitobain pour la santé multiculturelle.

Des fonctionnaires régionaux ont participé à la planification, la conception et la mise en œuvre d'un projet de recherche sur la santé mentale et les minorités sous les auspices de l'Association canadienne de santé mentale, section d'Ottawa.

Médias

En collaboration avec le Conseil canadien du multiculturalisme, le Ministère a tenu un Forum national sur le multiculturalisme et la radiodiffusion en mai 1988. Le forum, qui avait pour thème «Réflexions du miroir électronique», a réuni, outre des membres d'associations professionnelles dans le domaine de la radiodiffusion, des hauts fonctionnaires du ministère des Communications, des organismes culturels et de réglementation connexes (dont le CRTC, Radio-Canada et Téléfilm Canada), ainsi que des représentants des communautés culturelles et des minorités visibles.

Outre les projets de film mentionnés précédemment, Inner City Films Inc. a reçu des fonds pour réaliser un vidéo documentaire intitulé *Where's the Colour: Racial Minorities and the Media*. Le vidéo traite de l'influence des médias sur la vie des minorités visibles et la population canadienne en général.

Éducation

Échelon national

Le Conseil canadien pour l'éducation multiculturelle et interculturelle (CCÉMI), association d'organismes provinciaux et territoriaux mise sur pied pour promouvoir et encourager l'éducation multiculturelle et interculturelle dans les écoles et les communautés canadiennes, a continué d'encourager les programmes scolaires qui permettent à tous les étudiants de participer au développement de leur propre culture et de partager leur culture avec d'autres. Parmi les activités en cours, il convient de citer un journal intitulé *Multiculturalisme*, distribué par abonnement aux enseignants et aux administrateurs scolaires partout à travers le Canada.

En collaboration avec le Centre du film et du vidéo du gouvernement du Canada, le ministère a participé au financement d'une production multi-médias intitulée *Les masques : visages d'une culture*. Le film, le vidéo et le

guide destiné aux enseignants (tous offerts en anglais et en français) ont été établis à l'intention des élèves des niveaux primaire et secondaire.

Le professeur Mary Ashworth a reçu des fonds pour écrire une histoire des enfants canadiens, en tenant compte des différentes origines culturelles des enfants et des événements qui peuvent les avoir influencés. On s'attend que le livre soit un outil précieux pour les enseignants et sensibilise davantage les Canadiens aux autres cultures.

Des fonds ont été accordés aux responsables de Sciences sociales interculturelles en vue de la publication d'un livre intitulé *Assessment and Placement of Minority Students.*

Une subvention a été versée à Kagan et Woo pour la publication de *Innovative Multicultural Teaching*, guide à l'intention des enseignants, rédigé par Vincent D'Oyley et Stan M. Shapson.

Échelon régional

En Alberta, la Commission des écoles publiques d'Edmonton a parrainé un projet d'écoles et de foyers multiculturels pour aider les enfants d'immigrants et de réfugiés à s'adapter au système scolaire canadien et pour sensibiliser les enseignants aux philosophies et aux programmes multiculturels. L'École élémentaire Delton a mis au point un programme scolaire mettant l'accent sur le multiculturalisme, tandis que l'École élémentaire Alex Taylor a favorisé l'égalité raciale et s'est efforcée d'encourager la participation de la communauté aux questions multiculturelles. Le Rocky Mountain House School District a favorisé la connaissance de la culture japonaise parmi la population rurale de l'Alberta. La Fondation des communications multiculturelles s'est efforcée d'inclure l'étude des principes de la non-violence appliqués par Gandhi dans le programme scolaire des jeunes Albertains de 7e année. Une équipe d'éducation interculturelle a entrepris une étude sur les répercussions des politiques et programmes multiculturels à la Commission des écoles catholiques d'Edmonton.

Au Manitoba, une aide a été accordée au ministère de l'Éducation pour la promotion de la Semaine multiculturelle dans les écoles. L'Association manitobaine pour l'éducation multiculturelle a reçu des fonds pour un projet mené conjointement avec la division des études sociales de la Société des enseignants du Manitoba et qui avait pour objectif de sensibiliser les enseignants aux questions multiculturelles.

Des fonctionnaires régionaux ont travaillé en étroite collaboration avec les principaux établissements d'enseignement, comme l'Université du Manitoba, l'Université de Winnipeg, l'Université de Brandon, le collège

communautaire de Red River (Centre de développement interculturel) et les commissions scolaires, pour lancer et suivre des projets et programmes conçus pour promouvoir la compréhension interculturelle et l'harmonie interraciale.

À Terre-Neuve, deux projets ont mis l'accent sur la diversité culturelle dans le système scolaire. L'établissement d'un répertoire de matériel didactique multiculturel et la publication d'une circulaire pour les enseignants, auxquels se sont ajoutés des ateliers sur la manière de les utiliser efficacement, permettront aux enseignants de mieux incorporer les questions multiculturelles dans le programme scolaire. Des visites de membres de différentes communautés ethniques dans les écoles d'une région rurale de Terre-Neuve ont été accueillies avec grand enthousiasme et ont ajouté une dimension et des idées nouvelles au cours sur les cultures canadiennes.

En Nouvelle-Écosse, les conseils d'éducation multiculturelle des provinces atlantiques ont organisé une conférence intitulée «Éducation multiculturelle dans les provinces atlantiques du Canada: sensibilisation et action». La conférence a attiré une centaine d'enseignants et de responsables de la formation. Elle portait principalement sur la nécessité de mieux faire connaître et comprendre la diversité culturelle de la région, les relations interraciales, et les façons de donner un contenu multiculturel aux programmes de formation dispensés par les médias et les enseignants.

L'Université Dalhousie a reçu une subvention pour le projet intitulé «Relations interraciales à l'université: accès à l'éducation et emploi». L'Université a engagé deux conseillers pour mettre au point un modèle organisationnel en vue de l'exécution des politiques d'égalité en matière d'emploi et pour examiner le programme de l'année de transition pour étudiants noirs et autochtones.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les relations interraciales et le multiculturalisme étaient les grands sujets de deux ateliers lors de la conférence annuelle nationale 1988 de l'Association canadienne d'éducation communautaire, qui s'est tenue à Charlottetown.

Justice et maintien de l'ordre

Échelon national

La Fondation canadienne des droits humains a reçu des fonds pour une conférence et trois programmes d'aide sur le multiculturalisme et l'article 27 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le projet avait pour but de sensibiliser et de stimuler la discussion sur l'article 27 parmi les juges, les avocats, les professeurs de droit et autres.

L'Association canadienne des chefs de police et son Comité de liaison multiculturelle ont reçu une aide renouvelée au titre des projets portant sur la police et les minorités dans tout le pays.

Échelon régional

La police de Calgary a organisé une conférence sur les relations multiculturelles pour souligner le rôle essentiel des forces policières dans une société multiculturelle.

L'Association bénévole chinoise de Winnipeg a parrainé un symposium sur la prévention du crime par l'éducation communautaire. Ce symposium a attiré des représentants de minorités visibles, de la force policière de Winnipeg, de la GRC et de la profession juridique.

En collaboration avec la GRC et l'Association ethnoculturelle de Terre-Neuve et du Labrador, des fonctionnaires du ministère ont participé à l'organisation d'un séminaire de trois heures sur le recrutement de membres des minorités visibles dans la police.

Des fonctionnaires de la Nouvelle-Écosse ont travaillé avec la GRC pour aider cette dernière à accroître le nombre de membres de minorités visibles au sein de ses effectifs. La GRC a organisé des séances d'information sur les perspectives de carrière au sein de la GRC, séances tenues dans la région d'Halifax-Dartmouth.

En Ontario, des fonctionnaires régionaux ont rencontré les hauts dirigeants de la Sûreté provinciale de l'Ontario et leur ont exposé la composition multiculturelle de la province.

Le bureau régional du Québec a octroyé une subvention à la police de Montréal pour un programme de formation en relations interculturelles à l'intention de 5 400 agents.

Travail

Le Congrès du travail du Canada a reçu une aide financière et de l'assistance technique pour l'exécution de programmes de formation en compréhension interculturelle et en relations interraciales à l'intention des représentants syndicaux. Ces programmes visent à lutter contre le racisme et la discrimination raciale au travail et à favoriser la participation entière des minorités aux activités syndicales.

Affaires

En collaboration avec le Secrétariat au multiculturalisme, la Banque fédérale de développement a créé un programme d'aide destiné aux entreprises lancées par des membres des minorités culturelles. Des comités consultatifs culturels ont été mis sur pied dans cinq grandes villes canadiennes, et d'autres comités sont sur le point d'être créés. Plus d'une centaine d'entreprises dirigées par des membres des minorités sont affiliées à ces comités, lesquels sont devenus des «conseillers» importants pour les gouvernements et le secteur privé dans ce domaine.

La Semaine de la petite entreprise est une manifestation nationale qui se tient une fois l'an, à la fin d'octobre, pour honorer les contributions des petites et moyennes entreprises à l'économie canadienne. Sous l'effet de la mise sur pied des comités consultatifs ethnoculturels, la Semaine de la petite entreprise 1988 comprenait, pour la première fois, des activités spéciales partout à travers le pays, portant sur des entrepreneurs membres de groupes ethnoculturels.

Une présentation intitulée «Les bonnes relations interraciales sont une bonne affaire» a été préparée pour communication à l'occasion de la réunion du Bureau de Commerce du Grand Toronto, en avril 1989. La présentation avait pour but d'inciter les entreprises à mettre sur pied des programmes favorisant les relations interraciales. Une présentation semblable est actuellement transformée en un court vidéo à l'intention des chambres de commerce, bureaux de commerce, associations commerciales et professionnelles, ainsi que pour les cadres supérieurs d'entreprises et de sociétés.

Le secteur du Multiculturalisme a participé à l'organisation de la première Conférence nationale sur le tourisme, la culture et le multiculturalisme, intitulée «Des liens à créer», qui s'est tenue à Montréal en avril 1988 pour examiner le potentiel touristique de la culture et du multiculturalisme.

CONSERVATION, VALORISATION ET PARTAGE DU PATRIMOINE

«encourager le maintien, la valorisation, le partage et l'expression dynamique du patrimoine multiculturel du Canada»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 5(1)*e*)

La richesse du patrimoine culturel du Canada offre toutes sortes de possibilités d'exploration et de développement culturel : l'art culinaire, la linguistique, les beaux-arts, la religion et les sciences. À cette fin, les activités suivantes ont été encouragées.

Échelon national

Le ministère a organisé une Conférence nationale sur les arts traditionnels, à Winnipeg, en mars 1988, avec l'aide de la Conférence canadienne des arts. La conférence visait l'examen des faits nouveaux dans le secteur des arts traditionnels au Canada, l'étude des questions courantes dans cette communauté, la discussion d'orientations futures et la définition de façons, pour le gouvernement du Canada et ses organismes nationaux, de favoriser leur développement. Les responsables de plus d'une douzaine d'organismes culturels fédéraux étaient présents et ont entendu les opinions des délégués.

À l'été 1988, le Festival annuel du patrimoine canadien s'est tenu dans la région de la capitale nationale, les activités se déroulant à Ottawa aussi bien qu'à Hull, dans le cadre du programme «Destinations» de la Commission de la capitale nationale. Des auditions se sont tenues à l'échelon national, et des danseurs, musiciens et chanteurs ont été choisis dans chaque province et territoire et différents milieux culturels. Le Festival est un événement important pour les gens qui y participent, étant donné qu'il permet à ceux-ci de se familiariser avec les différentes disciplines nécessaires à l'organisation d'une production complexe. Le grand public a aussi eu maintes occasions d'acquérir des connaissances sur d'autres cultures : religion, arts visuels et arts de la scène, mets traditionnels, vêtements, contributions à la science et autres domaines.

Le ministère a appuyé un vaste éventail de projets de rédaction, traduction et publication qui portent principalement sur les aspects uniques du patrimoine multiculturel du Canada, et diffuse ces travaux dans le grand public. Ces projets comprennent :

- La traduction, du bas-allemand en anglais, d'un manuscrit de Jack Thiessen intitulé *Das Elfte Jebot (The Eleventh Commandment and Other Stories)*. La traduction permet d'apprécier des aspects du patrimoine mennonite qui n'étaient pas accessibles aux autres Canadiens.

- La publication d'un roman de Gloria Kupchinko Folick intitulé *Chickenman*, dont le personnage principal est un fermier des Prairies qui, à l'approche de la mort, fait le bilan de sa vie, ses rêves et ses aspirations. Le roman révèle au public canadien l'histoire d'une importante communauté ethnique des Prairies comme seules le peuvent les œuvres de fiction imaginatives et puissantes.
- La publication d'un roman de Sharon Drache intitulé *Ritual Slaughter*, qui jette de la lumière sur la culture et les expériences d'une secte de Juifs hassidiques, groupe peu connu de la majorité des Canadiens.

Échelon régional

Des festivals à l'occasion du Jour du patrimoine se sont tenus partout en Alberta, notamment à Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Jasper et Fort McMurray.

Une aide a été accordée au Centre des ressources multiculturelles du Manitoba pour une magnifique exposition de photographies, de documents et d'artéfacts provenant de 47 communautés culturelles, exposition qui a visité les régions rurales.

Les membres de communautés culturelles et les professionnels de la faculté de l'éducation de l'Université du Manitoba ont organisé une série d'ateliers sur la fabrication et l'utilisation d'instruments de «steel bands».

À l'occasion du festival de musique annuel «Folk on the Rocks», dans les Territoires du Nord-Ouest, des groupes aborigènes et autres ont fait un exposé vivant de leur mode de vie, de leurs préoccupations politiques et de leurs valeurs culturelles par le biais de musique et chansons représentatives de la perspective et de l'expérience du Grand Nord.

En Ontario, l'École de danse classique indienne a reçu une aide pour un projet intitulé «Danse de l'œillet d'Inde», série d'ateliers multiculturels sur différentes formes d'expression culturelle, destinés à un public d'âge scolaire.

Une aide a été accordée au National Doukhobor Heritage Village à Verigin, Saskatchewan, pour une fête du patrimoine en juillet. La manifestation a contribué à renforcer le sentiment d'appartenance communautaire des membres de la secte Doukhobor, mais elle a aussi permis aux autres d'en apprendre davantage sur la culture et le mode de vie des Canadiens doukhobor.

LANGUES ANCESTRALES

«faciliter l'acquisition et la rétention de connaissances linguistiques dans chaque langue qui contribue au patrimoine multiculturel du Canada, ainsi que l'utilisation de ces langues»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 5(1)*f*)

La langue est souvent décrite comme la clé permettant de comprendre une culture et de transmettre les traditions d'une génération à l'autre. Les langues ancestrales jouent aussi un rôle important dans le commerce international, le tourisme et la diplomatie, particulièrement pour un pays comme le Canada, dont la prospérité économique repose, dans une large mesure, sur sa compétitivité à l'échelon international. Aussi, la connaissance de la structure et de la forme de sa langue maternelle peut faciliter l'apprentissage et les capacités de lecture et d'écriture de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Les objectifs de la politique du multiculturalisme sont les suivants : «parallèlement à l'affirmation du statut des langues officielles et à l'élargissement de leur usage, maintenir et valoriser celui des autres langues» et «promouvoir le multiculturalisme en harmonie avec les engagements nationaux pris à l'égard des deux langues officielles».

De même, le préambule de la *Loi sur les langues officielles* reconnaît l'importance du maintien et de la valorisation de l'usage de langues autres que l'anglais et le français.

Les deux lois réaffirment la protection accordée aux langues officielles et non officielles dans la *Charte canadienne des droits et des libertés*. L'appui accordé à l'acquisition de langues ancestrales va de pair avec l'engagement à l'égard des deux langues officielles.

Échelon national

Multiculturalisme et Citoyenneté Canada a appuyé une Conférence nationale de formation des enseignants qui s'est tenue à Toronto, les 15 et 16 janvier 1989, sous l'égide du National Heritage Language Resource Unit de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario.

Échelons national et régional

Une aide a aussi été accordée pour la tenue de séminaires et d'ateliers, dans le cadre de six projets de recherche ayant trait aux langues ancestrales, et pour la mise au point et la production de documents d'apprentissage linguistique à contenu canadien; par exemple, un projet visant à faciliter l'enseignement de l'italien à des jeunes enfants de la 1ère à la 3e année, en

adaptant au contexte culturel canadien un programme pédagogique reconnu mis au point à cette fin.

Échelon régional

En vertu d'une formule prévoyant le financement partiel de classes supplémentaires de langues ancestrales, une aide a été consentie à quelque 1 600 écoles communautaires de langues ancestrales enseignant 60 langues à 128 000 étudiants.

En Saskatchewan, des fonds ont été versés pour la tenue d'un atelier destiné aux enseignants des langues ancestrales, sur l'utilisation de l'ordinateur dans l'enseignement des langues.

INTERVENTIONS AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS POUR APLANIR LES OBSTACLES

«aider les minorités ethnoculturelles à oeuvrer en vue de faire échec à toute discrimination, notamment celles fondées sur la race ou sur l'origine nationale ou ethnique»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 5(1)g)

Pour qu'une réforme sociale soit efficace, les personnes confrontées à la discrimination doivent participer à la définition de leurs besoins et à l'élaboration de stratégies permettant de satisfaire ceux-ci. Cet énoncé est particulièrement vrai lorsqu'une solution pouvant s'avérer efficace dans tel milieu culturel peut, à toutes fins utiles, n'avoir aucun effet dans un autre.

Les personnes ayant été victimes d'une certaine forme de discrimination sont souvent les mieux placées pour fournir des renseignements sur la forme que peuvent prendre les obstacles et pour conseiller les institutions sur les façons de les éliminer.

Les organismes facilitant ce dialogue appartiennent à différentes catégories. Il peut s'agir d'organismes répondant aux besoins d'intégration à long terme de Canadiens de la première génération, de coalitions auxquelles font partie un certain nombre de communautés culturelles et raciales, ou d'organismes dirigés par une seule communauté culturelle.

Leurs initiatives permettent aux groupes de trouver des façons de participer à la solution de leurs problèmes. Elles répondent à l'objectif de «promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société et les aider à éliminer tout obstacle à une telle participation».

Appui aux communautés

Promotion de l'égalité

Une aide financière a été accordée pour un symposium national intitulé «Progrès en vue de l'égalité», organisé par le Comité de justice raciale à Vancouver. Le symposium (septembre 1988) s'est penché sur les progrès réalisés en vue de l'égalité, en réponse aux recommandations faites par le Comité spécial sur la participation des minorités visibles à la société canadienne (*L'égalité ça presse!*), la Commission d'enquête sur l'équité en matière d'emploi, le Comité parlementaire sur les droits à l'égalité (*Égalité pour tous*) et la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement pour le Canada. Les sujets de discussion comprenaient les interventions gouvernementales, l'égalité en matière d'emploi, les aspects juridiques et légaux, et les médias.

Le Black United Front de la Nouvelle-Écosse a reçu une subvention pour examiner six affaires judiciaires et étudier le traitement des Noirs dans le système de justice pénale. La recherche sera à la base de la participation de la communauté noire à l'enquête sur la condamnation injustifiée de Donald Marshall Jr. L'enquête a notamment étudié les questions du racisme dans le système de justice pénale à l'égard des Noirs et des autochtones.

Le Centre culturel Woodland de Brantford (Ontario) a reçu une aide au titre du Programme de la compréhension interculturelle et des relations interraciales pour organiser une conférence sur les stéréotypes à l'égard de la population autochtone.

L'Alliance urbaine sur les relations interraciales, dont le siège est à Toronto, a reçu des fonds pour poursuivre sa lutte contre la discrimination faite aux minorités visibles et les obstacles rencontrés par celles-ci dans les secteurs de l'emploi, des médias et de l'immigration, et pour la production d'un vidéo sur les relations interraciales.

Une aide fédérale a permis au Centre de recherche-action sur les relations raciales de Montréal de poursuivre son action, et SOS Racisme, coalition contre le racisme, a lancé une campagne visant à élargir sa base dans tout le Québec, établir des contacts avec des groupes semblables partout au pays, et donner à l'activisme canadien une dimension internationale.

Des subventions ont été accordées pour appuyer la création d'une nouvelle coalition de relations interraciales à Prince Albert (Saskatchewan) et l'organisation d'un premier symposium sur le racisme à Regina.

À noter aussi que plusieurs coalitions multiculturelles telles que le Conseil ethnoculturel canadien, l'Affiliation des sociétés et des organismes de services multiculturels de la Colombie-Britannique et des groupes culturels consacrent une part importante de leur travail à la promotion de l'égalité.

Besoins des Canadiens de la première génération

L'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI) reçoit des fonds depuis 1987 pour un projet pluriannuel concernant la mise au point d'un répertoire informatisé de services et de programmes destinés aux immigrants. Le document vise à aider les organismes servant les immigrants et membres de l'OCASI à définir et satisfaire les besoins changeants des immigrants dans leurs communautés. Le projet vise aussi à aider l'OCASI à reconnaître les préoccupations et les tendances, à élaborer des politiques, à recenser les lacunes dans les services et les sources de financement, à évaluer l'efficacité de différentes méthodes d'exécution de programmes, etc.

Une aide a été accordée à l'Association of Western Canada Immigrant Serving Agencies (AWCISA) pour deux réunions du comité de direction et

sa conférence (juin 1989) afin de permettre aux membres du Conseil et directeurs exécutifs d'organismes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba de discuter de questions importantes liées à la création de programmes pour Canadiens de la première génération.

Des fonds ont été consentis pour permettre à des organismes de services sociaux sino-canadiens de Montréal et Toronto de mener des consultations, à l'automne 1989, avec trois associations de Vancouver — Kiwassa Neighbourhood Services Association, SUCCESS et Strathcona Community Centre — en vue d'un projet d'enseignement aux parents de langue chinoise. Il s'agira ensuite de produire deux pochettes pour l'enseignement aux parents, l'une destinée aux organisateurs d'ateliers et l'autre, aux parents.

À Toronto, des coalitions de défense des droits, comme Access Action Council et la Multicultural Coalition for Access to Family Services, ont reçu de l'aide financière pour leurs activités.

L'Association des citoyens d'origine haïtienne au Québec a reçu une aide pour un projet visant à sensibiliser les parents aux normes culturelles canadiennes et à les aider à participer davantage à la société canadienne.

La Société culturelle érythréenne d'Edmonton a reçu des fonds pour évaluer les besoins de la communauté éthiopienne et érythréenne locale. Cette étude pourrait aider la communauté et les organismes gouvernementaux à élaborer des stratégies appropriées pour éliminer les obstacles rencontrés par cette minorité.

Besoins des immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible

L'Organisation nationale des immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible a tenu sa conférence biennale à Ottawa, en novembre 1988. La conférence était financée conjointement par Multiculturalisme et le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État. Cette conférence a permis aux participantes de discuter de plusieurs questions intéressant les immigrantes et les femmes appartenant à une minorité visible et d'élaborer des stratégies pour renforcer leurs réseaux d'entraide.

Des fonds ont été fournis au Congrès des Noires du Canada pour faciliter la participation de plus de 100 déléguées au congrès de l'organisme. Le racisme, le vieillissement et la question des Noires et du système judiciaire ont été abordés.

Le Centre des immigrantes de Calgary a mis sur pied un dossier de documentation interculturelle destiné aux préposés à l'établissement des immigrants et aux services destinés à l'ensemble de la population, sur la sensibilisation interculturelle et la violence familiale. Les Services aux

immigrants de Calgary ont parrainé un projet de collecte de données sur l'alphabétisation chez les Latino-américaines et leurs enfants.

L'association des immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du sud-ouest de l'Ontario a tenu sa conférence de fondation à Kitchener.

Le Centre des femmes grecques du Québec a reçu une aide pour organiser une série d'ateliers à domicile visant à encourager les femmes à devenir des citoyennes canadiennes mieux informées et plus actives.

Une aide a été versée à des organismes de tous les coins du pays, comme le regroupement des immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible de la Colombie-Britannique ainsi qu'au groupe de femmes immigrantes de l'Île-du-Prince-Édouard, pour tout un éventail d'activités visant à accroître la participation des nouvelles arrivantes et des femmes de couleur ainsi qu'à sensibiliser davantage la collectivité à leurs préoccupations.

MISE EN VALEUR ET PROMOTION DU MULTICULTURALISME

«prêter assistance aux particuliers, groupes ou organisations en vue de maintenir, valoriser et promouvoir le multiculturalisme au Canada»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 5(1)*h*)

Les associations culturelles jouent des rôles importants dans la société canadienne, non seulement pour les nouveaux venus, mais aussi pour ceux qui vivent au Canada depuis nombre d'années, voire des générations. Elles permettent à leurs membres d'énoncer leurs besoins particuliers, qui ont pu être négligés par les organismes dits de la majorité, besoins qu'elles communiquent aux institutions et au gouvernement. Elles assurent, par l'action collective, la participation au façonnement de l'avenir du Canada, de manière à ce que celui-ci reflète les contributions de tous les Canadiens. Elles font intervenir toutes les générations dans la connaissance et le maintien du patrimoine de leur groupe. Elles organisent des activités pour subvenir aux besoins de leurs membres, qu'il s'agisse d'alphabétisation, d'apprentissage des langues officielles, de conseils aux jeunes, de services sociaux, d'appels de fonds pour aider les défavorisés ou de colloques sur l'entreprenariat. Elles mettent leur expérience de l'action communautaire au service des associations de bénévoles et autres dans toute la société canadienne.

En appuyant les activités de ces associations, nous faisons avancer les objectifs de la politique de multiculturalisme consistant à «reconnaître la liberté de tous les membres de la société canadienne de maintenir (et) valoriser [...] leur patrimoine culturel», aider les communautés à «éliminer tout obstacle» à la participation entière, et promouvoir le «développement» de communautés dont les membres ont la même origine.

Échelon national

L'année 1988-1989 a été marquée par un projet important, à savoir un symposium national sur les Canadiens sikhs, organisé par l'Institut Macauliffe d'études sikhs et financé par le Ministère. Cet événement a permis au groupe de contrer la façon dont les Canadiens sikhs ont été représentés dans les médias locaux et nationaux. Il a aussi aidé la communauté à faire face aux tensions entre la communauté canadienne sikh et la société canadienne en général, tensions causées en grande partie par la couverture négative des médias. Les fonds ont servi à cette fin, de même qu'à couvrir les frais de production d'un vidéo montrant des Canadiens sikhs de tous les secteurs d'activité.

Les Centres Harambee Canada reçoivent une aide depuis 1984 pour offrir des services sociaux, éducatifs, juridiques et autres adaptés aux communautés antillaises et noires de tout le pays. Parmi les projets financés, il faut citer la mise en place de mesures d'urgence pour les personnes âgées et les nouveaux venus, la constitution d'une banque de données informatisée sur l'emploi, la prestation de services de counselling aux enfants et aux familles, de même que l'organisation d'un camp de jeunes Harambee mettant l'accent sur l'acquisition de qualités de chef.

En janvier 1988, la communauté canado-ukrainienne a reçu une contribution spéciale pour aider le Centre de développement et de ressources ukrainiennes de l'Alberta, la Fondation canadienne d'études ukrainiennes et le Comité canadien ukrainien.

En tout, vingt associations nationales représentant des communautés culturelles et des minorités visibles ont reçu des fonds pour leurs activités de développement communautaire et organisationnel. D'autres ont reçu des subventions pour des activités visant des objectifs précis de la politique du multiculturalisme.

Échelon régional

La Fédération juive d'Edmonton a procédé à une évaluation des besoins, de façon à aider la communauté à mieux coordonner ses projets de développement communautaire.

L'Association culturelle afro-antillaise de la Saskatchewan a reçu de l'aide pour organiser la première semaine de sensibilisation aux Noirs en Saskatchewan. L'événement visait à renforcer, chez les Noirs aussi bien que chez les autres membres de la communauté, la connaissance de l'histoire et des contributions de la communauté noire en Saskatchewan. L'événement a été marqué par la participation de Noirs célèbres de tous les coins du pays et de représentants d'autres grandes institutions, par la célébration d'un service interconfessionnel, par un récital de chorales et d'autres activités interculturelles.

La communauté Beth Jacob de Regina a reçu une aide pour faire l'histoire de la population juive en Saskatchewan, dont le nombre de membres diminue. L'initiative s'est traduite par la production d'un vidéo qui sera diffusé à Radio-Canada et d'une monographie qui a été distribuée aux bibliothèques publiques, aux conseils scolaires et aux archives provinciales.

Des fonds ont été fournis au Council for the Black Aging Community à Montréal, pour une conférence visant à recenser les besoins des personnes âgées dans les communautés noires et les moyens d'y subvenir.

AUTRES INITIATIVES

«prendre toute initiative ou mettre en œuvre tout programme non attribué de droit à une autre institution fédérale et visant à promouvoir la politique canadienne du multiculturalisme»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 5(1)*i*)

Cet alinéa prévoit une certaine latitude pour aborder les questions qui ne peuvent être aisément classées dans l'un des autres domaines. Il permet l'adoption d'approches novatrices dans de nouveaux domaines importants pour contribuer à l'élimination des «obstacles à la participation entière», et peut s'avérer particulièrement utile pour «faire en sorte que la loi s'applique également et procure à tous la même protection, tout en faisant cas des particularités de chacun».

Des fonds ont été fournis aux Enseignants de l'anglais comme langue seconde Canada pour un symposium de consultation nationale à Calgary, en novembre 1989. La rencontre devait permettre au conseil d'administration de l'association et à son groupe de travail de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde aux adultes, de nouer des contacts avec d'autres organismes non gouvernementaux intéressés à l'enseignement de l'anglais comme langue seconde aux Canadiens de la première génération, dans le cadre de sa campagne d'information pour favoriser l'appui des services en langues officielles aux immigrants. Les initiatives de l'association ont pour but de mieux faire connaître et soutenir l'enseignement des langues officielles aux immigrants qui ne parlent ni l'anglais ni le français, comme mesure importante pour les aider à participer à la vie nationale en tant que Canadiens.

TV-Ontario a reçu une aide de 1988 à 1990 pour un projet-pilote concernant l'anglais comme langue seconde. Le bureau torontois d'Emploi et Immigration Canada assume les coûts de production d'une série télévisée en 24 épisodes visant à faciliter l'enseignement, aux immigrants, de l'anglais et des connaissances de base nécessaires à la vie au Canada. Des fonds sont fournis pour réaliser et diffuser une série d'ateliers de formation des enseignants d'anglais langue seconde à l'extérieur de l'Ontario sur la façon dont la série peut être utilisée dans les classes communautaires d'anglais langue seconde. Les ateliers doivent être donnés au terme de la série.

Le département d'enseignement des langues de l'Université de la Colombie-Britannique a reçu une aide pour un programme-pilote d'enseignement des langues destiné à un groupe de femmes de langue pendjabi dans la région de Vancouver. Les cours sont donnés en pendjabi et en anglais, de manière à

étudier la façon dont les programmes bilingues peuvent aider les étudiants peu scolarisés dans leur langue maternelle à améliorer leur connaissance de la langue anglaise.

L'appui a été renouvelé à *Canadian Scene*, un service multilingue d'information produisant des articles de fond, des nouvelles et de courts articles sur un éventail de sujets concernant les communautés culturelles du Canada. Ces articles sont traduits en douze langues et distribués à plus de 320 publications et programmes de radio ou de télévision ethniques.

Des fonds ont été fournis pour deux numéros spéciaux d'*INSCAN*, la publication de la Research Resource Division of Refugees au Centre for Immigration and Ethnocultural Studies de l'Université Carleton, à Ottawa. L'un consistait dans un rapport du Groupe d'étude sur les questions de santé mentale affectant les immigrants et les réfugiés, et ses recommandations; l'autre, dans un rapport sur les programmes d'enseignement de l'anglais et du français aux immigrants, un des principaux facteurs visant l'intégration des Canadiens de la première génération. Les rapports ont été publiés en janvier et mars 1989.

Le Centre interculturel Monchanin a reçu de l'aide pour la recherche, la compilation et la publication d'un répertoire ethnoculturel national intitulé *ETHNODOC Canada*. Le document bilingue s'adresse aux fonctionnaires, aux associations ethnoculturelles ainsi qu'au grand public et fournira des informations de base sur les associations culturelles, religieuses, internationales et d'action sociale à travers le pays.

AUTRES ACTIVITÉS

RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES AVEC LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES

«Le ministre peut conclure des accords ou arrangements avec toute province pour la mise en œuvre de la politique canadienne du multiculturalisme.»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 5(2)

Bien qu'il existe plusieurs exemples d'accords officiels entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dans le domaine du multiculturalisme, il y a eu plusieurs cas où les administrations ont travaillé de concert sans que des accords soient nécessaires. Les exemples suivants comprennent des mécanismes officiels et non officiels pour une telle collaboration.

Échelon national

Un Groupe de travail fédéral-provincial sur les données multiculturelles a été mis sur pied pour coordonner la circulation de l'information, le partage des frais, l'utilisation uniforme et efficace des données sur le multiculturalisme, et pour partager les données sur les travaux de recherche.

L'Alberta Institute of Multicultural Resource Development, fondé en 1987, a toujours reçu une aide du ministère. Cet institut offre des programmes de formation multiculturelle et de sensibilisation culturelle; il effectue des travaux de recherche et élabore des documents pour aider les particuliers, les institutions et les sociétés désireux d'appliquer les principes du multiculturalisme au travail, que ce soit dans la fonction publique ou le secteur privé.

Échelon régional

Un Programme de services intégrés a été mis sur pied par le biais d'un accord de coopération fédéral-provincial en Alberta. Le Secrétariat d'État, Emploi et Immigration Canada et le ministère de l'Orientation et de l'Emploi de l'Alberta collaborent pour aider les nouveaux immigrants et réfugiés en Alberta à avoir pleinement accès au système juridique, aux services sociaux, à l'enseignement, aux services de santé et à la vie économique, et pour encourager leur participation à la société canadienne.

Des séances de consultation conjointe et de partage d'informations ont eu lieu avec Emploi et Immigration Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au sujet des stratégies pour accroître la participation des

groupes ethniques éprouvant de la difficulté à s'organiser, ou qui n'ont pas les compétences nécessaires pour faire valoir leurs préoccupations.

Des fonctionnaires régionaux de la Colombie-Britannique ont travaillé avec des représentants de l'Initiative Asie-Pacifique, un groupe d'étude composé de fonctionnaires fédéraux et provinciaux, qui ont le mandat triennal de promouvoir la Colombie-Britannique comme porte du Pacifique.

Le bureau régional du Manitoba a continué à mettre en œuvre une approche d'aide financière intégrée au multiculturalisme, en collaboration avec le ministère de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs, et avec le Conseil interculturel du Manitoba.

Des fonctionnaires régionaux ont joué un rôle actif au sein du Comité des ressources intergouvernementales de la Winnipeg Core Area Initiative, représentant les intérêts fédéraux à l'égard du Programme de développement communautaire et d'amélioration de quartiers.

Des fonctionnaires régionaux de Terre-Neuve et du Labrador ont eu deux rencontres approfondies avec des hauts fonctionnaires du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador pour discuter de questions multiculturelles et examiner les possibilités de collaboration entre la province et le Secrétariat d'État.

Des fonctionnaires régionaux ont rencontré le Conseil multiculturel de l'Île-du-Prince-Édouard et la Division de l'économie, de la statistique et de l'analyse fiscale du ministère des Finances, afin d'examiner les besoins en données multiculturelles de l'Île-du-Prince-Édouard. Les efforts entrepris en collaboration avec le Comité consultatif sur le multiculturalisme du gouvernement provincial doivent être renforcés. Les fonctionnaires régionaux continueront à travailler en étroite collaboration avec les ministères provinciaux du Tourisme, de l'Éducation, ainsi que des Affaires communautaires et culturelles.

Des fonctionnaires régionaux de la Saskatchewan ont collaboré avec un Groupe d'étude provincial sur le multiculturalisme en fournissant 3 000 exemplaires de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, exemplaires qui ont été distribués à un vaste échantillon de personnes participant à des audiences publiques sur l'avenir du multiculturalisme en Saskatchewan.

Au Yukon, des discussions ont eu lieu entre les fonctionnaires régionaux et le sous-ministre adjoint à l'Éducation au sujet de projets éventuels dans le domaine de l'éducation multiculturelle.

RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES AVEC D'AUTRES PAYS

«Le ministre peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, conclure avec tout gouvernement étranger des accords ou arrangements de nature à promouvoir le caractère multiculturel du Canada.»

Loi sur le multiculturalisme canadien, paragraphe 5(3)

Divers pays du monde doivent faire face aux besoins de leurs populations, de plus en plus diversifiées, alors que d'autres, relativement homogènes, reconnaissent que la transformation du commerce international suscitera une plus grande mobilité de la main-d'œuvre et la présence dans leurs sociétés de nombreux autres groupes culturels. Il faudra, pour s'adapter à ce nouveau phénomène, trouver différents modèles de développement culturel et social. Les fonctionnaires d'autres pays se tournent de plus en plus vers le Canada pour obtenir des conseils et se renseigner sur la façon dont nous vivons notre propre diversité culturelle et les défis et les chances qu'elle présente.

Parce qu'il met pleinement à profit les compétences, l'expérience et les divers patrimoines culturels et linguistiques des Canadiens pour favoriser le tourisme, le commerce international, les relations diplomatiques et les échanges culturels et éducatifs, le multiculturalisme canadien bénéficie également d'une présence marquée dans la communauté mondiale.

La conclusion d'accords ou d'arrangements avec d'autres pays dont sont originaires des membres de notre population fera beaucoup pour promouvoir de telles activités.

Bien que nous n'ayons encore conclu aucun accord officiel avec d'autres États, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada participe régulièrement à des commissions culturelles mixtes, lesquelles peuvent prévoir dans leurs plans des activités spécifiques ou des échanges généraux d'information.

À un niveau moins formel, le ministère reçoit fréquemment des visiteurs officiels et non officiels d'autres pays avec lesquels il échange au sujet du multiculturalisme.

Suivent quelques exemples de contacts établis par le ministère avec des gouvernements étrangers ou des organismes internationaux.

Conseil de l'Europe

Un fonctionnaire du secteur du Multiculturalisme faisait partie de la délégation canadienne, avec statut d'observateur, à la rencontre biennale sur l'éducation et la culture du Conseil de l'Europe, en juin 1988. Les pays européens s'intéressent à la politique canadienne sur le multiculturalisme devant la perspective d'une Europe unifiée, en 1992.

UNESCO

Les fonctionnaires du secteur du Multiculturalisme sont consultés régulièrement par le comité consultatif sur la culture de la Commission canadienne pour l'UNESCO; ils ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration d'une initiative en vue de la Décennie internationale des Nations Unies pour le développement culturel. Il s'agit du symposium mentionné au titre de l'alinéa 5(1)*a*).

Visiteurs de l'étranger

Le secteur du Multiculturalisme reçoit beaucoup de visiteurs de l'étranger. En 1988-1989, ces visiteurs comprenaient des fonctionnaires élus et nommés (tels que le ministre de l'Immigration, des Affaires ethniques et des gouvernements locaux en Australie), des hauts fonctionnaires, des journalistes, des universitaires et autres professionnels intéressés. Ils provenaient de tous les coins du monde. Tous étaient intéressés à savoir comment adapter l'approche canadienne au multiculturalisme pour répondre à la diversité croissante dans leur propre pays.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN

«Le ministre peut constituer un comité consultatif chargé de l'assister dans l'application de la présente loi ou pour toute question liée au multiculturalisme. Il peut, en consultation avec les organisations représentant des intérêts multiculturels qu'il estime indiqués, en nommer les membres et en désigner le président et les autres dirigeants.»

Loi sur le multiculturalisme canadien, paragraphe 7(1)

Le nouveau Comité consultatif sur le multiculturalisme canadien (remplaçant le Conseil sur le multiculturalisme canadien) est considéré comme faisant partie intégrante de l'approche de collaboration du gouvernement dans la mise en œuvre du multiculturalisme.

Le 30 septembre 1988, le ministre a annoncé la mise sur pied d'un groupe de travail pour faire des recommandations sur le rôle et la structure du nouveau comité, et l'aider dans le processus de consultation nécessaire aux nominations. Les membres du groupe de travail comprenaient six représentants communautaires provenant de tous les coins du pays et le sous-secrétaire d'État adjoint au Multiculturalisme.

Le ministre a aussi écrit à des particuliers et à des associations de tous les coins du pays, leur demandant de proposer des candidats au nouveau comité et les invitant à soumettre des propositions concernant l'organisation, le fonctionnement et le mandat de ce dernier.

PARTIE III L'ENGAGEMENT À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT

INTRODUCTION

«Le ministre, en consultation avec ses collègues fédéraux, suscite et encourage la coordination de la mise en œuvre de la politique canadienne du multiculturalisme, et peut fournir conseils et assistance pour l'élaboration et la réalisation de programmes et actions utiles à cette fin.»

Loi sur le multiculturalisme canadien, article 4

Le Secrétariat au multiculturalisme a été mis sur pied pour aider le ministre dans la responsabilité qui lui incombe de susciter et d'encourager la mise en œuvre dans l'ensemble du gouvernement de la politique canadienne du multiculturalisme. Pour aider les ministères et organismes fédéraux à s'acquitter de leurs responsabilités en vertu de la Loi, le Secrétariat au multiculturalisme a adopté une démarche à deux niveaux.

Il a d'abord entamé un processus à long terme de réforme institutionnelle. L'étape initiale consiste à faire connaître la réalité multiculturelle du Canada et la politique du gouvernement en matière de multiculturalisme. Le Secrétariat a aussi encouragé les institutions fédérales à entreprendre des activités correspondant aux besoins et exigences énoncés au paragraphe 3(2) de la Loi.

Faire connaître les objectifs généraux

Un aspect très important des responsabilités du ministre en vertu de la Loi, surtout au cours de la première année, consiste à informer les institutions fédérales et à les rendre conscientes des obligations qui leur incombent en vertu de la Loi. Le ministre doit aussi leur signaler les possibilités de lancer de nouveaux programmes et projets pour atteindre leurs objectifs. Le Secrétariat au multiculturalisme a notamment pour mission de seconder le ministre à cet égard.

À la suite de l'adoption de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, le sous-secrétaire d'État a écrit à tous les sous-ministres et chefs d'organismes (environ 200 institutions fédérales). Dans sa lettre, il a décrit la tâche qui incombe à chaque institution fédérale en ce qui concerne la politique canadienne du multiculturalisme, abordé la question de la responsabilité et celle du rapport annuel à soumettre au Parlement, donné des exemples

d'initiatives prises récemment dans le contexte de la politique sur le multiculturalisme, et expliqué enfin le rôle du Secrétariat.

Le Secrétariat a aussi préparé une pochette d'information comprenant une vidéocassette, pour présenter la Loi aux chefs de service et aux employés des ministères et organismes fédéraux. Le matériel met l'accent sur les dispositions de la Loi qui incitent les institutions fédérales à adopter des mesures importantes pour tenir compte de la diversité du Canada.

La plus grande partie du travail de sensibilisation des institutions fédérales à la réalité multiculturelle du Canada et à leurs responsabilités en vertu de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* est l'œuvre de fonctionnaires du Secrétariat. Ceux-ci ont consulté leurs homologues d'autres institutions fédérales et ont présenté le résultat de leurs travaux à des groupes lors de colloques, de réunions d'information, d'ateliers et à d'autres occasions.

Le Secrétariat a lancé une vaste campagne d'information à l'occasion de la préparation du présent Rapport annuel. Les institutions fédérales ont été invitées à des réunions d'information dans les deux langues officielles au cours desquelles on leur a expliqué le contenu de la Loi et leurs responsabilités quant à son application. Les fonctionnaires du Secrétariat ont expliqué en détail les exigences de la Loi et les initiatives que peuvent prendre les institutions fédérales pour satisfaire aux obligations qui en découlent.

Le 21 mars est la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Pour sensibiliser tous les secteurs du gouvernement fédéral à l'événement, le sous-secrétaire d'État a écrit à tous les sous-ministres, les informant de l'événement et les invitant à marquer la journée dans leur ministère. Ainsi, 22 ministères ont marqué la journée, notamment en envoyant un message à tous les employés, en publiant des articles dans les bulletins destinés au personnel, en exposant des affiches annonçant la journée spéciale, en montant des stands d'information, en tenant des débats à l'heure du déjeuner et en projetant des films se rapportant à l'événement.

Les employés des bureaux régionaux du ministère ont rencontré leurs collègues d'autres institutions fédérales, leur faisant des exposés visant à les sensibiliser aux exigences de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Susciter des projets

Le Secrétariat au multiculturalisme, avec l'aide de la Direction générale des programmes au secteur du Multiculturalisme, a travaillé en étroite collaboration avec les différents ministères et organismes pour créer et mettre en œuvre des projets dans l'esprit de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. Lorsque les circonstances le justifiaient, en particulier après une

expérience concluante, le Secrétariat participait aux frais. Les principales activités de cette nature sont décrites ci-après. Les projets détaillés figurent à l'annexe A.

En collaboration avec des organismes culturels, le Secrétariat a aidé la Société Radio-Canada à mener à bien le projet «First Draft» et a prêté son concours à l'Office national du film (ONF) pour une étude sur la représentation des minorités culturelles et visibles dans ses productions.

Le Secrétariat a également appuyé la Banque fédérale de développement dans ses programmes d'aide aux milieux d'affaires ethnoculturels.

Le Secrétariat a concentré une grande partie de ses efforts dans les séances de sensibilisation interculturelle. Emploi et Immigration Canada, la Gendarmerie royale du Canada, le Collège canadien de la police, l'Agence canadienne de développement international, et le Secrétariat d'État ont bénéficié d'appuis divers du Secrétariat au multiculturalisme pour organiser des séances de sensibilisation interculturelle.

À titre de membre du Comité de direction, le Secrétariat a aussi participé à l'organisation de la conférence nationale de la GRC intitulée «La police dans une société pluraliste : construction d'un réseau», conférence qui s'est tenue en mars 1989.

Le Programme de participation civique et communautaire du secteur du Multiculturalisme a travaillé avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à un certain nombre de projets, dont l'Atelier national sur l'ethnicité et le vieillissement, le Groupe chargé d'étudier les problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés au Canada, et la «Conférence nationale sur le multiculturalisme et les soins de santé : réalités et besoins».

Avec l'aide du Secrétariat au multiculturalisme, le bureau régional du Secrétariat d'État de la Colombie-Britannique a œuvré en collaboration avec le ministère des Pêches et Océans pour améliorer les communications entre les pêcheurs de la côte Ouest et les pêcheurs récemment arrivés de l'Asie du Sud-Est.

Le bureau régional du ministère au Manitoba a organisé des rencontres entre des agents de la GRC et des représentants de communautés culturelles et de minorités visibles, rencontres visant à examiner les possibilités de recrutement.

ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES AU COURS DE 1988-1989

Aperçu

Le gouvernement est tenu de faire la preuve de son propre engagement à l'égard des objectifs de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et de la philosophie de coopération, de consensus et d'association qui la sous-tend. Compte tenu de cette responsabilité, le paragraphe 3(2) de la Loi impose aux institutions fédérales l'obligation de prendre des mesures particulières pour mettre en œuvre la politique de multiculturalisme.

Les institutions fédérales ont entrepris tout un éventail d'activités répondant aux objectifs et obligations énoncés dans la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. La présente partie du Rapport annuel examine toute la gamme d'initiatives — suivant les domaines et les types — qui ont été menées par les institutions fédérales pendant la période visée.

Le texte est regroupé selon les six exigences énoncées pour les institutions fédérales au paragraphe 3(2) de la Loi. Quelques exemples d'activités sont fournis pour donner une idée de ce qui a été fait.

L'annexe A renferme une brève description de toutes les activités particulières entreprises par les institutions fédérales et précise leur apport. Ces listes détaillées assurent la précision et l'exhaustivité de ce compte rendu au Parlement et offrent aussi une chance d'informer et d'éduquer les institutions elles-mêmes. Il renferme littéralement des centaines d'exemples de ce que les ministères et les organismes peuvent faire pour se montrer plus sensibles aux besoins des Canadiens et ainsi plus soucieux de la réalité multiculturelle du Canada, chacun dans la sphère et le mandat qui lui sont propres.

Les activités menées par les institutions fédérales pendant la première année d'application de la Loi révèlent un écart considérable quant à la mesure dans laquelle elles les institutions se sont conformées aux obligations et ont saisi les occasions découlant des exigences particulières de la Loi. Dans certains cas, le multiculturalisme est clairement reconnu comme un fait de la vie institutionnelle et comme une réalité importante des échanges avec les clients. Il s'agit là d'exemples dont d'autres institutions peuvent tirer leçon et dont les députés et l'ensemble des Canadiens peuvent être fiers. Dans d'autres cas, il y a de toute évidence beaucoup de travail à accomplir pour que les programmes et les activités soient à la mesure de la réalité canadienne et des obligations plus larges de la Loi.

Certaines de ces activités découlent directement des obligations particulières imposées par la Loi. D'autres résultent des engagements déjà pris par les

institutions fédérales en vue de répondre aux besoins de leurs effectifs et d'une société multiculturelle. Certains projets sont de grande envergure tandis que d'autres sont plus limités.

La majorité des activités entreprises par les institutions fédérales répondent à des besoins particuliers et à des circonstances particulières qu'ont connus leurs clients ou leurs effectifs. Ces réponses correspondent, dans une large mesure, à l'esprit et à la lettre de la Loi, et les institutions fédérales seront encouragées à poursuivre ces activités dans les années à venir.

D'autres activités traduisent une attitude proactive de la part des institutions. Elles visent non seulement à résoudre ou à éliminer un problème, mais aussi à améliorer les programmes et les services, ou à les rendre plus appropriés pour tous les Canadiens.

La liste des initiatives figurant à l'annexe A indique certainement que les institutions ont commencé à réagir, mais beaucoup reste à faire. Comme les institutions fédérales apprennent les unes des autres, et comme elles améliorent leur processus de consultation des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles, on devrait s'attendre à une recherche de plus en plus grande sur le plan de la capacité des institutions de se conformer à la politique au moyen d'initiatives créatrices. On espère que dans les années à venir, les institutions fédérales sauront répondre de plus en plus positivement aux besoins particuliers et aux préoccupations de la population fort diverse du Canada.

CHANCES D'EMPLOI ET D'AVANCEMENT

«faire en sorte que les Canadiens de toutes origines aient des chances égales d'emploi et d'avancement»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3(2)*a*)

La *Loi sur le multiculturalisme canadien* oblige le gouvernement du Canada à promouvoir la pleine participation de tous les Canadiens à l'évolution de la société canadienne et à aider à l'élimination de tout obstacle à une telle participation.

L'égalité des chances d'emploi et d'avancement constitue un moyen important de faire en sorte que tous les Canadiens prennent une part active à tous les aspects de la vie de la société. Les institutions fédérales ont pris tout un éventail de mesures à cet égard. Bon nombre d'entre elles ont révisé leurs politiques et méthodes en matière de ressources humaines afin de s'assurer que celles-ci sont exemptes de tout obstacle pouvant priver les Canadiens de toutes origines de chances égales dans l'emploi et l'avancement.

À cette fin, elles ont procédé à un examen des méthodes d'embauche, des descriptions de fonctions, des critères de sélection et des méthodes d'évaluation du rendement pour faire ressortir toutes les exigences injustifiées qui pourraient avoir pour effet, directement ou non, d'exclure certaines catégories de personnes.

> L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a entrepris un examen de ses méthodes d'emploi pour les membres de minorités visibles. L'étude était axée sur la dotation et le recrutement, la formation, l'évaluation du rendement, les relations du travail, la durée d'occupation de chaque niveau et les communications. Les renseignements ont été recueillis grâce à des entretiens avec dix cadres et agents du personnel, à un examen des évaluations d'employés appartenant à une minorité visible, à l'étude de manuels et de documents concernant les politiques et méthodes en matière de personnel ainsi qu'à des rencontres avec des employés de l'ACDI membres de minorités visibles pour recueillir leurs points de vue et suggestions.

Il ne suffit pas toujours de lever les barrières pour assurer l'égalité des chances. À cette fin, un certain nombre d'institutions fédérales ont pris des initiatives directes pour donner la possibilité aux gens venus de tous les horizons d'entrer dans des institutions fédérales et d'y obtenir de l'avancement.

La Commission de la fonction publique fait une recherche active de candidats issus de minorités visibles en vue de présenter leur candidature aux ministères quand surviennent des vacances. Elle tient un répertoire de candidats dont certains proviennent de minorités visibles, afin de pouvoir répondre aux besoins de recrutement des ministères.

La Gendarmerie royale du Canada a formé une équipe nationale de recrutement en mars 1988. Composée de six agents, dont un autochtone et deux membres de minorités visibles, l'équipe a rendu visite à plus de 1 000 établissements (écoles, associations communautaires et églises) d'un bout à l'autre du pays. Elle s'est adressée à des groupes d'adultes et de jeunes dans le but de démystifier la fonction policière. On a eu beaucoup recours à la presse allophone de même qu'aux principaux médias pour lancer des messages de recrutement.

Certaines institutions ont créé des programmes spéciaux visant à encourager le recrutement d'un éventail plus large de Canadiens.

Par exemple, le ministère des Communications a adapté la procédure de dotation aux candidats membres de minorités visibles et a élaboré un nouveau programme de formation à leur intention. Il a créé un certain nombre de postes génériques (postes d'OCE, de CR et de SCY et postes de perfectionnement au niveau d'agent) qui peuvent être comblés lorsqu'on trouve un candidat approprié. Les sujets sélectionnés dans le cadre de ce programme reçoivent la formation et l'orientation voulues, subissent des tests de connaissances linguistiques et, lorsqu'il y a lieu, se voient attribuer une cote de sécurité, avant d'être présentés aux gestionnaires qui pourraient avoir besoin de leurs services.

Le Canadien national a instauré son programme Emploi Jeunesse en 1984. Ce programme a des objectifs bien déterminés en ce qui concerne le recrutement de membres de minorités visibles. En 1988, neuf des 40 jeunes engagés provenaient de minorités visibles. Pour aller au-devant des jeunes, le CN projette d'organiser une visite de son service de réparation de locomotives dans sa gare de triage Taschereau, à Montréal, à l'intention des jeunes du Marcus Garvey Institute, organisme voué à la promotion de l'excellence chez les étudiants noirs.

De plus, maintes institutions fédérales se sont efforcées de créer un climat de travail et des communications interpersonnellles qui tiennent compte et soient respectueux de la diversité de notre population. Les initiatives prises pour sensibiliser les gestionnaires et employés ont pris diverses formes.

Quatre sociétés de la Couronne (Énergie atomique du Canada Ltée, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société Radio-Canada et Pétro-Canada) ont produit un document vidéo intitulé *The Challenge of Diversity*. Ce document étudie, à travers les récits personnels d'employés des sociétés participantes, les antécédents et le cheminement professionnels de membres des quatre groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi. On l'utilise dans le cadre des programmes de sensibilisation des employés.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a distribué à tous ses services un document audiovisuel intitulé *Ouverture d'esprit*. Ce document a été conçu pour renseigner les gestionnaires sur le programme d'équité en matière d'emploi (Personnel civil) du MDN et pour les sensibiliser aux possibilités de recrutement parmi les quatre groupes cibles aux fins de l'équité en matière d'emploi, dont les minorités visibles. On y examine les craintes et les idées fausses des gestionnaires de même que les avantages qu'offre la diversification du recrutement.

Des communications ouvertes entre les gestionnaires et les employés permettent à la direction de prendre conscience des préoccupations de tel ou tel groupe d'employés et de tenter d'y remédier tout en aidant les employés à comprendre les contraintes dans lesquelles la direction fonctionne.

Par exemple, pour améliorer ses communications, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a établi en 1987 un Groupe consultatif des minorités visibles (GCMV) pour promouvoir les intérêts des employés qui, en raison de leur race ou de leur couleur, font partie d'une minorité visible au Canada. Toutes les régions ont aujourd'hui un représentant au sein du GCMV, qui se réunit trois fois l'an pendant deux journées consécutives. Le président du GCMV est membre du Comité consultatif sur l'équité en matière d'emploi. Ce comité relève directement du vice-président, Ressources humaines et administration.

PLUS GRANDE CONTRIBUTION DE TOUS LES CANADIENS

«promouvoir des politiques, programmes et actions de nature à favoriser la contribution des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution du pays»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3(2)*b*)

Pendant l'année visée par le rapport, maintes institutions fédérales ont élaboré des politiques tenant compte des divers intérêts des Canadiens, ont exécuté des programmes visant à répondre aux besoins et à améliorer les possibilités de tous les Canadiens et ont généralement commencé à prendre des mesures pour assurer l'accessibilité des services gouvernementaux à tous les Canadiens.

Pour élaborer de tels politiques et programmes, les institutions fédérales doivent connaître les besoins et intérêts précités. La consultation des minorités culturelles et visibles représentait donc un point de départ évident dans le processus visant à assurer que les Canadiens de tous les milieux sentent qu'ils ont un rôle à jouer dans la société.

> Par exemple, le Conseil du Trésor a créé en 1985 un comité consultatif sur l'emploi de membres de minorités visibles dans la fonction publique. En 1988-1989, il a présenté le point de vue et les avis de la collectivité en matière de politiques et de programmes nécessaires à l'amélioration de la situation de l'emploi des membres de minorités visibles dans l'administration publique fédérale et les sociétés d'État. Il se compose de 14 membres provenant de diverses associations et collectivités représentant des minorités visibles au Canada et se réunit trois fois par année.
>
> Le Musée canadien des civilisations a engagé un conseiller en matière de multiculturalisme qui a pour mandat, notamment, de se tenir régulièrement en contact avec les groupes représentant les différentes cultures au Canada.

Les initiatives directes visant à promouvoir la participation des groupes sous-représentés sont parfois le meilleur moyen d'assurer l'égalité d'accès à tous. Certaines institutions fédérales ont déterminé quels éléments de leurs programmes exigeaient des efforts spéciaux afin d'atteindre les Canadiens de tous les milieux et leur offrir la possibilité de jouer une part active dans la société.

Par exemple, la Bibliothèque nationale du Canada a offert des services consultatifs aux bibliothèques, aux écoles de bibliothéconomie, aux groupes culturels et aux organismes ethnoculturels pour la mise sur pied de services de bibliothèque et l'obtention de publications dans des langues moins répandues au Canada.

La Société Radio-Canada, avec la participation financière, notamment, du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, a mis sur pied le projet «First Draft». Ce projet coopératif a pour objet d'initier des écrivains canadiens chevronnés issus de minorités visibles à la rédaction de scénarios pour la télévision, et d'accroître ainsi la possibilité de représentation de ces groupes à l'écran.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a accordé douze permis pour des projets de radio et de télédiffusion à l'intention des communautés ethnoculturelles et ce, dans des langues autres que le français ou l'anglais.

Dans le domaine économique, la Banque fédérale de développement, en collaboration avec le Secrétariat au multiculturalisme, a lancé un programme d'appoint pour permettre au milieu des affaires ethnoculturelles de développer une infrastructure plus solide qui lui ferait bénéficier des mêmes avantages qui sont offerts à toutes les entreprises.

Le programme a débuté par la création de comités consultatifs ethnoculturels locaux. Le premier comité a été formé à Toronto et compte maintenant des représentants de 24 groupes ethnoculturels différents. En 1988, des comités du même genre, composés de dirigeants et de représentants d'associations d'affaires et d'associations professionnelles ethnoculturelles, ont été mis sur pied à Montréal, à Vancouver, à Winnipeg et à Halifax. Un sixième comité vient d'être créé à Ottawa.

Dans le domaine de l'éducation, de la formation et du perfectionnement, les institutions fédérales ont pris différents types de mesures.

Par exemple, une séance de formation au fonctionnement de la radio maritime a été offerte aux pêcheurs de la communauté vietnamienne de la région métropolitaine de Vancouver. Cette séance d'une journée comportait également de

l'information sur la sécurité des navires et les règlements de pêche. Elle a été organisée par le ministère des Communications, avec la collaboration du ministère des Pêches et des Océans et de la Garde côtière canadienne. Deux aînés de la communauté canadienne vietnamienne ont été consultés et ont participé à la planification; deux autres membres de la communauté ont servi d'interprètes au cours de la séance.

Le Secrétariat d'État a collaboré avec l'Association canadienne des commissaires d'écoles dans le cadre d'un projet d'étude sur l'adaptation et la rentabilité des programmes scolaires s'adressant aux enfants d'immigrants et de réfugiés qui fréquentent les écoles au Canada. Il a également subventionné la préparation de matériel pédagogique et de guides d'information sur le multiculturalisme.

Les Canadiens doivent également être au fait des réalisations de leur gouvernement, c'est-à-dire qu'ils devraient connaître les programmes fédéraux en vigueur et comprendre la façon d'y avoir accès. À cette fin, les institutions fédérales ont œuvré dans un certain nombre de domaines. Certaines ont aussi pris des mesures concrètes pour représenter la diversité de la population canadienne dans leurs documents publicitaires et autres.

Les personnages dépeints dans les documents d'information conçus par le ministère de la Justice reflètent la diversité de la population canadienne : *Le secret du petit cheval*, un fascicule qui explique aux jeunes enfants qu'ils ne doivent pas garder de secret en matière d'abus sexuels; *A Question of Limits*, un vidéo sur l'alcool et la conduite automobile, qui s'adresse particulièrement aux adolescents; *'Y a des lois pour moi*, une affiche conçue pour favoriser l'accès de tous les Canadiens au système judiciaire.

Tout un éventail de ministères et d'organismes ont pris des mesures pour faire connaître à tous les Canadiens les initiatives et programmes gouvernementaux.

Les Archives nationales, par exemple, ont rédigé des articles pour des revues en langues étrangères afin de familiariser les lecteurs avec les ressources mises à leur disposition et la façon de les utiliser.

Dans les grandes villes du pays, durant l'été de 1988, Élections Canada a organisé une série de rencontres d'information à l'intention des médias et la presse allophone y a été conviée. Ces rencontres portaient principalement sur la nouvelle carte électorale qui serait utilisée pour l'élection de 1988 et sur certains aspects fondamentaux du système électoral.

Afin que leurs programmes et services soient accessibles à tous les Canadiens, de nombreux ministères et organismes fédéraux ont fourni des services et des publications dans d'autres langues que le français et l'anglais.

Par exemple, le Conseil des arts du Canada accepte depuis un certain temps les candidatures d'auteurs de créations littéraires en langues autres que le français et l'anglais. Les œuvres peuvent être soumises dans la langue maternelle de l'auteur; une évaluation en est faite dans cette langue et les résultats sont transmis au jury. Au fil des ans, des auteurs de langue espagnole, hongroise, italienne, polonaise et tchèque ont reçu des subventions pour des œuvres de création.

En préparant une importante trousse de formation sur la lutte contre la salmonellose dans les fermes avicoles, le ministère de l'Agriculture a reconnu que des employés de ces fermes appartiennent à des groupes culturels et linguistiques variés. Les affiches qu'on peut voit à ces endroits sont dans les huit langues les plus couramment rencontrées dans la chaîne de production.

Le Biblioservice multilingue de la Bibliothèque nationale a complété les collections des bibliothèques publiques du Canada par des ouvrages en langues autres que le français et l'anglais afin de répondre aux besoins des minorités culturelles. Ces ouvrages, au nombre de 335 000 en 30 langues différentes, peuvent être prêtés à long terme aux bibliothèques canadiennes grâce au service de prêts entre bibliothèques. Le service compte depuis peu des livres à gros caractères ainsi que des livres parlés.

MEILLEURE COMPRÉHENSION ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ

«promouvoir des politiques, programmes et actions permettant au public de mieux comprendre et de respecter la diversité des membres de la société canadienne»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3(2)c)

Depuis plusieurs années, les programmes de certaines institutions reflètent la diversité de la société canadienne. Avec l'adoption de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* cependant, les ministères et organismes ont maintenant la responsabilité, non seulement de refléter cette diversité, mais de promouvoir activement la compréhension et l'estime envers les différents groupes culturels et raciaux qui forment notre pays. C'est ce qu'ont fait un éventail d'institutions fédérales pendant la période couverte par le rapport, tant dans l'organisation elle-même que dans les programmes destinés au public.

À l'interne, un certain nombre d'institutions fédérales ont offert à leur personnel des séances de sensibilisation interculturelle, ont pris des mesures pour faire connaître aux employés la politique canadienne du multiculturalisme et la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, ont inséré des articles pertinents dans les bulletins destinés aux employés, ont organisé des activités pour commémorer des dates importantes et ont distribué des documents qui appuient les objectifs de la politique du multiculturalisme.

> Par exemple, la haute direction du Secrétariat d'État du Canada s'est engagée à préparer et à tenir, à l'intention des cadres et du personnel d'exécution, des séances de formation portant sur les relations interculturelles et interraciales. Des séances pilotes d'une journée ont été préparées et offertes dans les deux langues officielles aux cadres et aux surveillants de l'Administration centrale. Tous les gestionnaires et les surveillants de l'Administration centrale auront, au cours de l'année qui vient, l'occasion d'assister à des séances semblables.
>
> Le Centre de documentation de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a lancé la série *Perspectives*. Dans le cadre de ce programme, le Centre a produit des documents vidéo dans lesquels des personnes d'origines et de conditions sociales diverses (entre autres du

Honduras, du Liban et d'El Salvador) partagent leurs expériences et leurs opinions.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration est en train de mettre sur pied deux modules de formation interculturelle. D'une durée de trois jours, ces modules traitent de l'histoire de l'immigration, de la notion de culture, de la communication interculturelle, des préjugés et de la discrimination. Les bureaux des différentes régions inviteront des conférenciers de diverses minorités ethnoculturelles et des minorités visibles à s'adresser aux participants. Lorsque leur contenu sera bien défini, ces modules seront offerts à d'autres institutions fédérales.

Des articles parus dans diverses publications ont contribué à faire comprendre la diversité du Canada.

Par exemple, dans sa publication trimestrielle *Langue et Société*, le Commissariat aux langues officielles a accordé une place prépondérante à trois articles portant sur des thèmes multiculturels : les Irlandais à Montréal, la langue et la communauté noire de Montréal et un rapport sur la 13e assemblée annuelle de la Fédération des francophones hors Québec, axé sur la question du multiculturalisme.

Dans le domaine public, les institutions fédérales ont fait la promotion de la compréhension et du respect entre les cultures par différents moyens : des activités culturelles et artistiques; l'organisation et l'appui d'expositions; la publication d'ouvrages et de brochures; la participation à des conférences, des festivals locaux et des manifestations spéciales; ainsi que la préservation et la promotion du patrimoine culturel du Canada.

En 1988, *Cultures Canada* a été conjointement parrainé par le Centre national des arts, la Commission de la capitale nationale, le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté et le Musée des beaux-arts du Canada. Le programme soulignait la diversité culturelle du Canada par la présentation de danses, de musique et de spectacles de nature traditionnelle et contemporaine.

La Commission de la capitale nationale a produit *Dans les coulisses de la capitale nationale*; destiné aux écoles élémentaires, ce document traite des origines culturelles diverses des habitants de la capitale nationale et met en relief les liens et les similitudes qui peuvent exister avec des Canadiens d'autres régions.

Le Secrétariat d'État s'est assuré que les organismes regroupant les minorités ethnoculturelles et les minorités visibles ainsi que les organismes d'aide aux immigrants prenaient une part active à la planification de la Semaine nationale de la citoyenneté.

Un certain nombre d'institutions fédérales jouent un rôle prépondérant dans la préservation et la promotion de notre riche patrimoine culturel.

Au cours de la période visée par ce rapport, le Musée canadien des civilisations a continué de développer sa collection qui compte maintenant quelque 75 000 objets provenant de 275 groupes culturels faisant partie de la société canadienne.

RECHERCHE ET COLLECTE DE DONNÉES

«recueillir des données statistiques permettant l'élaboration de politiques, de programmes et d'actions tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du pays»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3(2)*d*)

À l'heure où elles commencent à mettre en œuvre la politique canadienne du multiculturalisme, il est essentiel que les institutions fédérales aient un tableau aussi clair que possible de ce qui se passe actuellement sur la scène canadienne.

Des renseignements précis sur la population canadienne — sa répartition et sa composition — et sur les aspirations ou besoins particuliers des minorités ethnoculturelles ou des minorités visibles au sein de cette population sont indispensables pour qu'on puisse prendre des décisions éclairées quant à la nature des programmes et services fédéraux utiles et à leurs modalités idéales d'exécution.

Ainsi que nous venons de le faire remarquer, la consultation des représentants des groupes minoritaires est une nécessité pour la création de cette base de données. Les institutions fédérales se sont en outre employées activement à recueillir des données, à faire les recherches utiles ou à soutenir ceux qui les font, à organiser des ateliers et des colloques où l'on puisse discuter et explorer des questions pertinentes et à communiquer les résultats de ces travaux en les publiant ou en facilitant leur accès.

Dans le cadre du programme Équité en matière d'emploi, la Commission de la fonction publique a continué de fournir au Secrétariat du Conseil du Trésor, en 1988-1989, des analyses du marché du travail sur la disponibilité de fonctionnaires appartenant à des groupes désignés. Ces renseignements sont ensuite mis à la disposition des ministères pour faciliter la planification pluriannuelle de leurs ressources humaines. La Commission administre également, pour le Secrétariat du Conseil du Trésor, la base de données de la fonction publique sur les groupes cibles aux fins de l'équité en matière d'emploi.

Le Musée canadien des civilisations a élaboré à l'intention de ses employés un questionnaire d'auto-identification des employés sur le multiculturalisme et l'équité en matière d'emploi. Comme son nom l'indique, ce questionnaire porte sur les origines culturelles et les connaissances linguistiques

et vise à recueillir des données aux fins de l'équité en matière d'emploi. On y demande également aux employés d'indiquer diverses situations dans lesquelles ils seraient disposés à utiliser ces connaissances particulières.

La recherche dans le domaine du multiculturalisme vise deux grands objectifs. Le premier est d'enrichir l'ensemble actuel de connaissances sur la réalité multiculturelle du Canada; le second, d'explorer la nécessité de programmes ou services particuliers à la lumière de ces éléments d'information nouveaux.

Conformément au premier objectif, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a appprouvé, un nouveau programme d'initiatives mixtes destiné à stimuler la recherche sur des questions de priorité nationale, dont le multiculturalisme. La recherche en ce domaine sera subventionnée conjointement avec des partenaires de l'extérieur et son approche devrait être multisectorielle, pluridisciplinaire.

Le Groupe canadien chargé d'étudier les problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés a reçu du soutien technique, des renseignements et des subventions tant du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social que du Secrétariat d'État du Canada.

Le rapport du groupe d'étude, intitulé *Puis... la porte s'est ouverte* et accompagné d'une recension sur le sujet, a été publié au cours de la période visée par le présent Rapport. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a invité ses homologues provinciaux à lui faire part de leurs avis sur le rapport et ses recommandations.

Conformément à l'objectif consistant à explorer la nécessité de programmes ou services particuliers, le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie a fait une étude sur le lancement d'entreprises au Canada en 1988. On demandait aux répondants d'indiquer leur pays d'origine, leur langue et leur citoyenneté afin de déterminer le pourcentage de Canadiens issus de minorités ethnoculturelles qui se lançaient en affaires. Ces données devaient servir de base à l'élaboration de toute politique future.

L'Office national du film s'est associé à Multiculturalisme et Citoyenneté Canada pour étudier la présence des minorités

ethnoculturelles et des minorités visibles dans les productions de l'ONF et la façon dont elles y sont représentées. Un expert-conseil indépendant a fait une analyse détaillée de la production cinématographique d'une année, tant en français qu'en anglais. La direction planifie sa production en tenant compte des résultats de cette étude.

En mars 1989, lors de la conférence qu'elle tenait à Ottawa et intitulée : «La police dans une société pluraliste : construction d'un réseau», la Gendarmerie royale du Canada a accueilli, avec l'appui du Solliciteur général, plus de 300 délégués venus de tous les coins du pays. Des questions touchant au multiculturalisme étaient à l'ordre du jour dans 28 ateliers et ont fait l'objet de 170 recommandations. Après étude de ces recommandations, un plan d'action sera mis à exécution en 1989-1990. Copie des actes de la conférence sera transmise à tous les délégués et à la presse ethnique.

MISE À CONTRIBUTION DES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES

«mettre à contribution, lorsqu'il convient, les connaissances linguistiques et culturelles d'individus de toutes origines»

Loi sur le multiculturalisme canadien, **alinéa 3(2)*e*)**

L'ampleur des connaissances linguistiques et culturelles que possèdent les Canadiens est une conséquence naturelle du multiculturalisme de notre société ainsi qu'une ressource précieuse pour l'ensemble du pays.

Le Canada maintient des relations étroites avec le reste du monde. Les possibilités de commerce international, essentiel au bien-être économique actuel et futur du pays, sont élargies par le recours aux connaissances linguistiques et culturelles des Canadiens. Les institutions fédérales peuvent échanger plus facilement des renseignements techniques et scientifiques avec d'autres pays et communiquer plus efficacement lorsque les Canadiens comprennent la langue et le contexte culturel des personnes avec qui ils traitent.

> La Monnaie royale canadienne, qui tire environ 85 p. 100 de ses revenus de transactions internationales, possède un groupe d'employés qui parle les langues des principaux pays étrangers avec lesquels elle fait affaire. Selon ses représentants :
>
> «le respect de la langue choisie, des différences culturelles et des pratiques commerciales particulières de ses différents clients est toujours d'une importance primordiale pour la Monnaie et demeure un élément fondamental de ses bonnes pratiques commerciales.»
>
> À Forêts Canada, environ 40 p. 100 du personnel est constitué de travailleurs scientifiques ou de techniciens de recherche. Ces employés proviennent de milieux ethniques divers et leurs connaissances linguistiques sont utilisées, non seulement pour communiquer avec les visiteurs étrangers dans les établissements de Forêts Canada, mais également pour échanger des résultats de recherche avec des travailleurs scientifiques et des gestionnaires d'autres pays tels l'Inde, la Chine, le Japon, l'Allemagne, la Suède et la Finlande.

L'industrie touristique canadienne peut également tirer avantage de ces connaissances du fait que tous les visiteurs peuvent être accueillis dans une langue qu'ils comprennent et recevoir les services qui tiennent compte de leurs traditions culturelles.

Au Vieux-Port de Montréal, on engageait de préférence pour les services d'information et d'accueil, des étudiants de niveau universitaire qui pouvaient communiquer non seulement dans les deux langues officielles, mais dans d'autres langues également, par exemple, en allemand, en arabe, en chinois, en espagnol, en italien et en japonais.

Les institutions fédérales peuvent offrir de meilleurs services à leurs clients, au Canada et à l'étranger, en mettant à contribution les connaissances culturelles et linguistiques de leur personnel.

L'Administration de pilotage des Laurentides est en mesure d'offrir des services en allemand, en vietnamien et en espagnol. La Société du crédit agricole a également fait appel aux membres de son personnel qui parlent allemand et hollandais pour communiquer avec les clients, tout comme la Société du port de Vancouver dont les employés peuvent parler espagnol, norvégien et cantonais.

Le bureau du Secrétariat d'État en Alberta met à contribution les connaissances linguistiques de son personnel pour communiquer dans quinze langues, en plus du français et de l'anglais (notamment en grec, en vietnamien, en chinois, en hindi et en guarti), afin de répondre aux demandes de citoyenneté et aux demandes de subventions. On a également fait appel aux connaissances linguistiques des employés lors d'assemblées, afin de mieux discuter des intérêts et des problèmes des groupes communautaires.

De telles connaissances sont également utiles pour explorer et enregistrer l'histoire du Canada et la présenter dans nos institutions publiques.

En 1988-1989, par exemple, les Archives nationales ont conclu quatre contrats pour le traitement de collections archivistiques qui nécessitaient la connaissance de langues ancestrales. L'organisme prévoit employer des personnes possédant des connaissances linguistiques et culturelles particulières pour traiter, à l'avenir, des documents archivistiques provenant de groupes non représentés ou sous-représentés.

ACTIVITÉS TENANT DÛMENT COMPTE DE LA RÉALITÉ MULTICULTURELLE

«généralement, conduire leurs activités en tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3(2)*f*)

La majorité des institutions fédérales, qu'elles soient importantes ou plus modestes, ont rédigé un énoncé de leur engagement envers la politique de multiculturalisme du Canada. Cet énoncé est au cœur même de leur contribution à ce rapport. Leur appui à la politique peut s'avérer les fondements d'un avenir dans lequel les institutions fédérales tiennent dûment compte de la diversité canadienne.

Cet article de la Loi vise un objectif d'ensemble exigeant des institutions fédérales que toutes les facettes de leur mandat reflètent la politique de multiculturalisme du Canada.

Pour la plupart des institutions, la mise en œuvre de cette obligation générale nécessiterait l'étude et l'élaboration de politiques, de programmes et de services dans les domaines des ressources humaines, de la formation et de la sensibilisation, du service au public et des communications.

> Par exemple, le Conseil des arts du Canada entreprend une étude de ses programmes, politiques et méthodes dans le cadre d'un exercice officiel de planification à long terme, lancé en janvier 1989. Le multiculturalisme a été désigné comme l'un des sujets à traiter au cours de cet exercice.
>
> Au printemps de 1989, pour débuter son étude sur le multiculturalisme, le Conseil a tenu un sondage auprès de son personnel. Le sondage avait pour but d'échanger des connaissances et des expériences, de déterminer quels étaient les principaux enjeux et problèmes rencontrés dans le traitement des demandes et d'étudier les domaines sur lesquels il faudrait se pencher. À la suite de ce sondage, un petit comité formé d'agents a été créé pour étudier les questions de façon plus approfondie et pour établir un programme des travaux.
>
> Le ministère du Revenu national (Douanes et Accise) a créé une section du multiculturalisme afin de relever les problèmes que peuvent ou que pourraient éprouver les membres des minorités ethnoculturelles ou des minorités visibles lorsqu'ils traitent avec Douanes et Accise.

En septembre 1988, au cours de leur réunion semestrielle, les membres du Conseil consultatif sur la situation de la femme ont adopté la proposition suivante :

«que, dans la prochaine version et, par la suite, dans toutes les autres versions du Plan d'action stratégique du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, le Conseil se donne pour tâche particulière d'améliorer la situation des femmes faisant partie de minorités visibles.»

Dans l'énoncé de mission qu'il a adopté depuis peu, le Service correctionnel du Canada précise le cadre d'élaboration de ses politiques et de ses plans. Le Service s'engage à tenir compte de la diversité sociale, culturelle et religieuse de chacun des contrevenants.

ANNEXE A

ACTIVITÉS ET PROJETS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

TABLE DES MATIÈRES

ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES AU COURS DE 1988-1989

Introduction A-1

Chances d'emploi et d'avancement A-3

Plus grande contribution de tous les Canadiens A-14

Meilleure compréhension et respect de la diversité A-32

Recherche et collecte de données A-44

Mise à contribution des connaissances linguistiques et culturelles A-54

Activités tenant dûment compte de la réalité multiculturelle A-58

PROJETS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES POUR 1989-1990

Introduction A-64

Chances d'emploi et d'avancement A-65

Plus grande contribution de tous les Canadiens A-68

Meilleure compréhension et respect de la diversité A-73

Recherche et collecte de données A-76

Mise à contribution des connaissances linguistiques et culturelles A-80

Activités tenant dûment compte de la réalité multiculturelle A-81

ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES EN 1988-1989

INTRODUCTION

La présente annexe contient une brève description de toutes les activités menées par les institutions fédérales pendant la période visée par le premier rapport, activités répondant aux obligations et objectifs de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Comme dans le corps du Rapport annuel, les renseignements contenus dans l'annexe correspondent aux articles pertinents de la Loi, en l'occurrence le paragraphe 3(2).

Collecte des données

La description et l'énumération des activités fédérales à la Partie III du Rapport et dans la présente annexe sont fondées sur les renseignements fournis par les institutions fédérales.

Après l'adoption de la Loi, le Sous-secrétaire d'État a écrit à tous les sous-ministres et les chefs d'organisme afin de leur exposer les dispositions de la Loi et de leur annoncer qu'on les inviterait à signaler pour le Rapport annuel les activités entreprises par leur institution aux fins de la politique du multiculturalisme. En mai 1989, le Sous-secrétaire d'État adjoint au multiculturalisme adressait une lettre sollicitant les contributions au présent Rapport.

Le Guide accompagnant la lettre proposait aux institutions d'inclure dans leur réponse une description de «toute mesure (politique, programme ou marche à suivre) adoptée *avant le 31 mars 1989*, dans l'un ou l'autre des domaines suivants afin de tenir compte de la réalité multiculturelle du Canada : élaboration et examen de politiques, législation, ressources humaines, recherche et cueillette de données, formation et sensibilisation, communications, service au public, consultation des communautés ethnoculturelles, collaboration et ententes intergouvernementales [...]».

Cette invitation officielle a été lancée à environ 200 institutions fédérales, dont il s'est avéré que 172 étaient visées par la Loi. Quelque 150 y ont répondu. Tous les ministères et tous les grands organismes fédéraux ont apporté leur contribution à ce Rapport annuel; quant aux institutions dont on est resté sans nouvelles, ce sont pour la plupart des organismes à vocation restreinte qui sont dotés d'un effectif peu nombreux. Une liste des institutions fédérales figure à l'annexe B.

De vastes consultations ont suivi entre les institutions fédérales et le Secrétariat au multiculturalisme à propos du Rapport. Deux séances d'information formelles ont été tenues dans la région de la capitale nationale à l'intention des représentants des institutions de la RCN et l'on s'est longuement entretenu, en personne et par téléphone, avec des représentants de plus de 45 institutions.

Après analyse et intégration de l'information fournie par les institutions fédérales, on a fait circuler une ébauche de l'annexe A du Rapport annuel parmi toutes les institutions fédérales pour confirmer que le tableau ici dressé était fidèle à leurs activités et à leurs projets.

CHANCES D'EMPLOI ET D'AVANCEMENT

«faire en sorte que les Canadiens de toutes origines aient des chances égales d'emploi et d'avancement»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3(2)*a*)

Examen et modification des politiques et méthodes en matière de ressources humaines

Nombre d'institutions ont entrepris un examen de leurs politiques et de leurs méthodes pour s'assurer qu'elles n'entravent pas l'égalité d'accès à l'emploi et à l'avancement parmi leurs effectifs. Font partie de ces institutions l'Agence canadienne de développement international, les Archives nationales du Canada, la Banque fédérale de développement, la Bibliothèque nationale du Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières, le Canadien national, la Commission canadienne du blé, la Commission canadienne du lait, la Commission de la fonction publique, le ministère des Transports, le ministère des Travaux publics, la Monnaie royale canadienne, l'Office national des transports, le portefeuille des Affaires des anciens combattants, la Société canadienne des ports, la Société canadienne des Postes, la Société du crédit agricole, la Société du port de Halifax, la Société du port de Vancouver, la Société Radio-Canada, Téléfilm Canada et VIA Rail.

Pour l'examen de toutes ses politiques en matière de ressources humaines, Téléfilm Canada a fait appel à un comité formé d'employés représentant tous les échelons de la hiérarchie.

Au cours de la période visée par le Rapport, le ministère des Travaux publics a entamé un examen triennal complet, en six étapes, de ses méthodes d'emploi. La première phase, qui s'est déroulée en 1988-1989, comprenait l'examen de la documentation ministérielle sur la gestion et le perfectionnement des ressources humaines ainsi que des entretiens avec des cadres supérieurs.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a entrepris un examen de ses méthodes d'emploi pour les membres de minorités visibles. L'étude était axée sur la dotation et le recrutement, la formation, l'évaluation du rendement, les relations du travail, la durée d'occupation de chaque niveau et les communications. Les renseignements ont été recueillis grâce à des entretiens avec dix cadres et agents du personnel, à un examen des évaluations d'employés appartenant à une minorité visible, à l'étude de manuels et de documents concernant les politiques et méthodes en matière de personnel ainsi qu'à des rencontres avec des employés de l'ACDI membres de minorités visibles pour recueillir leurs points de vue et suggestions.

Outre ses politiques de recrutement et d'avancement, le Canadien national a examiné ses tests d'admission et d'avancement pour vérifier qu'ils ne risquaient de porter préjudice à aucun candidat, quelle qu'en soit l'origine culturelle.

La Monnaie royale canadienne a fait une étude de l'évaluation des tâches et de l'équité salariale pour tous les postes occupés par des employés syndiqués en 1988. Elle a aussi engagé des discussions avec son agent négociateur à propos de l'équité dans les possibilités d'avancement interne offertes au personnel syndiqué.

En juin 1989, la Commission de la fonction publique publiait ses *Politiques et lignes directrices en matière de dotation*, qui doivent servir de guide aux cadres hiérarchiques pour la dotation de postes dans l'administration fédérale. L'accent a été mis sur les questions d'équité en matière d'emploi dans le contexte plus large où s'inscrivait la relance du programme de recrutement postsecondaire pour la fonction publique.

Le Canadien national, le ministère des Approvisionnements et Services et le ministère des Transports ont établi des politiques concernant toutes les formes de harcèlement en milieu de travail.

L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et ses filiales, la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain et la Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, ont fait une déclaration de principes sur la discrimination en milieu de travail.

La Banque fédérale de développement est à rédiger une politique de dotation qui interdira toute discrimination sous n'importe quel aspect de l'emploi ou à n'importe quel échelon de l'établissement.

Comme il le souligne dans son plan pluriannuel de ressources humaines, le ministère du Revenu national (Impôt) s'est engagé à examiner la représentation et la répartition des minorités visibles parmi ses effectifs ainsi qu'à mettre des moyens en œuvre pour améliorer la qualité de la vie au travail chez les employés issus de groupes minoritaires et pour faciliter leur perfectionnement professionnel.

La Commission de la Capitale nationale et la Société canadienne des Postes ont donné des séminaires de formation à leurs employés sur les droits de la personne et le harcèlement.

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, chargée d'administrer la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, recueille des données sur la représentation des groupes cibles dans toutes les sociétés d'État et tous les organismes fédéraux assujettis à la Loi.

En 1988, la Commission canadienne des droits de la personne a examiné et évalué les 368 rapports sur l'équité en matière d'emploi qui avaient été déposés par les employeurs sous réglementation fédérale comptant plus de 100 employés. Dans les six mois de la réception de toutes les données utiles, elle a commencé un examen complet des méthodes d'emploi de 19 organismes où se trouvaient concentrés 445 000 employés du secteur fédéral, soit environ 48 p. 100 des effectifs visés. Elle a communiqué avec le reste des employeurs afin de vérifier les mesures qu'ils prenaient pour assurer le suivi de leurs propres méthodes d'emploi.

Reconnaissance culturelle en milieu de travail

Pétro-Canada offre un horaire de travail variable et un certain nombre de congés mobiles aux employés qui ont besoin de s'absenter pour célébrer des fêtes religieuses.

À la Société d'assurance-dépôts du Canada, les employés qui doivent s'absenter pour célébrer une fête religieuse ou pour observer certaines pratiques culturelles peuvent désormais le faire sans perte de salaire.

Emploi et Immigration Canada a ajouté toute une section (Partie 13, chapitre 7) à son *Guide du personnel* sur les «Congés et mesures d'adaptation sur la liberté de culte et les pratiques religieuses».

Au Canadien national, les employés se voient accorder toutes facilités, dans la mesure du possible, pour célébrer certaines fêtes et pour observer certaines pratiques religieuses. Exemples : le vendredi en hiver, les juifs orthodoxes peuvent quitter le travail plus tôt pour rentrer chez eux avant le coucher du soleil; un établissement permet à ses employés musulmans de s'absenter pendant la journée pour des séances de prière.

Le ministère de l'Environnement autorise des absences pour obligations religieuses à condition que l'employé respecte un horaire de travail variable.

Au ministère de la Défense nationale, les commandants de tous les échelons, de plus en plus sensibilisés aux obligations religieuses et culturelles du personnel qui relève d'eux, cherchent à se renseigner sur les fêtes religieuses et les autres jours où il y a des solennités obligatoires.

Le directeur du Cérémonial au ministère de la Défense nationale a donné des instructions qui reconnaissent et autorisent dans les Forces armées canadiennes la tenue vestimentaire prescrite par le sikhisme.

La cafétéria exploitée à Montréal pour le Canadien national a un effectif multiculturel et inscrit à son menu des mets typiques de différentes cuisines nationales. Statistique Canada se propose d'examiner le choix de mets offert dans sa cafétéria.

Élargir les méthodes d'emploi

Créer une banque de candidats éventuels

La Commission de la fonction publique fait une recherche active de candidats issus de minorités visibles en vue de présenter leur candidature aux ministères quand surviennent des vacances. Elle tient un répertoire de candidats dont certains proviennent de minorités visibles, afin de pouvoir répondre aux besoins de recrutement des ministères.

Le réseau anglais de télévision de la Société Radio-Canada tient une base de données sur les candidats de talent. Le nombre de personnes de minorités visibles inscrites dans la base de données a augmenté d'environ 51 p. 100 ces deux dernières années.

Le Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, le Bureau du Contrôleur général, le Conseil du Trésor et le ministère des Finances ont dressé un répertoire interne de candidats qui sont inscrits à la Commission de la fonction publique et dont le profil correspond aux besoins des quatre institutions. Ce répertoire est constitué à 46,1 p. 100 de candidats appartenant à des minorités visibles.

Au ministère de l'Agriculture, des conseillers en personnel ont secondé les gestionnaires dans leur travail de recrutement en cherchant à la fois dans le répertoire de la Commission de la fonction publique et dans le répertoire «interne» des candidats qualifiés appartenant à des minorités visibles.

Parmi les autres organismes qui tiennent déjà ou sont à créer des banques de candidats appartenant aux groupes cibles, mentionnons le Bureau canadien de la sécurité aérienne, le Bureau des relations fédérales-provinciales, le Canadien national, la Commission de la Capitale nationale, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Téléfilm Canada et VIA Rail.

Agrandir le champ de recrutement

La Gendarmerie royale du Canada a formé une équipe nationale de recrutement en mars 1988. Composée de six agents, dont un autochtone et deux membres de minorités visibles, l'équipe a rendu visite à plus de 1 000 établissements (écoles, associations communautaires et églises) d'un bout à l'autre du pays. Elle s'est adressée à des groupes d'adultes et de jeunes dans le but de démythifier la fonction policière. On a eu beaucoup recours à la presse allophone de même qu'aux principaux médias pour lancer des messages de recrutement.

Le Conseil des arts du Canada a établi des répertoires de ressources destinés à enrichir ses listes de diffusion pour que ses offres de postes atteignent un plus vaste public.

Pêches et Océans a engagé des consultations avec des associations de Noirs en Nouvelle-Écosse en vue d'intensifier le recrutement de personnes appartenant

à des minorités visibles. Le ministère signale que des progrès marqués ont déjà été accomplis vers cet objectif.

Grâce au programme Jeunesse Pétro-Canada, axé sur les jeunes chômeurs des groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi, jusqu'à 30 jeunes issus de communautés culturelles ont pu faire une première expérience de travail.

À la Société Radio-Canada, les divers comités d'équité en matière d'emploi - le comité patronal-syndical mixte de la Société, – le comité du réseau anglais de radiodiffusion et le comité local d'Halifax – sont mandatés pour élaborer des stratégies qui incitent à confier les postes vacants à des candidats provenant des quatre groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi. Le comité d'Halifax est chargé particulièrement de recruter des hommes et des femmes de race noire pour Radio-Canada.

Sous la direction du service anglais des actualités *Network News*, Radio-Canada instaurait également à l'été 1987 un programme visant à engager comme suppléants, pour la période des vacances, des journalistes membres de minorités visibles qui participeraient sur l'antenne aux bulletins d'informations locales. En février 1989, *Network News* comptait 16 membres issus de minorités visibles parmi son effectif sur l'antenne (reporters et présentateurs) et hors antenne (directeurs, rédacteurs et rédacteurs adjoints des actualités).

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) s'est efforcé de diversifier la composition de son effectif d'agents du renseignement de premier échelon.

Dans le cadre du Programme d'emploi des membres de minorités visibles, le ministère des Travaux publics s'est efforcé de recruter, de former et d'affecter des membres de minorités visibles dans le domaine de l'administration du personnel, de la gestion immobilière, du génie et de l'architecture.

Au ministère des Transports, le bureau de la navigation aérienne de la région de l'Ouest a inscrit des représentants de grandes associations ethnoculturelles sur sa liste de personnes-ressources. Des fonctionnaires appartenant à des minorités visibles ont en outre été désignés comme membres de jurys de recrutement et de sélection pour des postes dans des stations d'information de vol. En vertu du programme de recrutement de contrôleurs aériens et d'opérateurs radio, l'équipe de recruteurs a fait une recherche active de personnel dans les collectivités ethnoculturelles de la Colombie-Britannique.

Dans le cadre des Programmes d'emplois d'été axés et non axés sur la carrière (PEEAC et PEENAC), le Bureau des relations fédérales-provinciales

et le Bureau du Conseil privé (BCP) ont favorisé l'embauche d'étudiants issus de minorités visibles en demandant expressément qu'on soumette leurs curriculum vitae à leur Division du personnel. La Division présentait ensuite ces curriculum vitae à l'étude de gestionnaires à la recherche de candidats.

Le Canadien national et la Société canadienne des Postes ont fait des démarches directes auprès des chercheurs d'emploi et des agences de placement pour les mettre au courant des débouchés ouverts au CN.

La Société du crédit agricole (SCA) a consulté des universités dans diverses régions afin de connaître la participation actuelle et future de membres de minorités visibles aux programmes d'où lui viennent habituellement des candidatures, en vue de prévoir la disponibilité de ces personnes pour des emplois éventuels.

Avant la campagne nationale de recrutement de 1988, le ministère des Affaires extérieures a émis un communiqué invitant les Canadiens de toutes origines à faire carrière dans le service extérieur.

Il y a également des organismes fédéraux aux effectifs peu nombreux où le pluralisme de la société canadienne se reflète dans le recrutement. L'Office canadien de commercialisation des œufs, dont l'effectif n'est constitué que de 43 personnes, a engagé des personnes originaires, entre autres, de Guyane, de Hong-Kong, de Chine, de la Trinité, d'Égypte, de Belgique, d'Irlande, d'Allemagne, d'Australie et d'Afrique du Sud.

Dans la poursuite de ses objectifs d'équité en matière d'emploi, le ministère de la Défense nationale a réalisé un document audio-visuel qu'on utilisera dans les colloques d'orientation professionnelle pour promouvoir les carrières au Ministère.

Programmes spéciaux

En juin 1986, le Conseil du Trésor approuvait l'affectation de 10 500 000 $ et de 300 années-personnes (1988-1989) au Programme d'emploi des membres de minorités visibles (PEMMV) administré par la Commission de la fonction publique. Le Programme offre un complément de ressources humaines aux gestionnaires pour faciliter l'embauche de candidats issus de minorités visibles. Vers la fin de 1987, on a révisé et étendu le PEMMV, pour lequel l'affectation est passée à 15 000 000 $ et à 400 années-personnes (1988-1993). En 1988, le mandat de 74 personnes affectées au programme a pris fin, tandis que 75 personnes venues tant de l'intérieur (18 ministères) que de l'extérieur de la fonction publique renouvelaient l'effectif.

Le Bureau du Contrôleur général, conjointement avec la Commission de la fonction publique, met en œuvre deux programmes de recrutement et de perfectionnement : le Programme de recrutement et de perfectionnement des

agents financiers (PRPAF) et le Programme de recrutement et de perfectionnement des vérificateurs internes (PRPVI). Les diplômés d'université recrutés en vertu de ces programmes ont droit à une année de formation, d'orientation et d'encadrement. Comme ces programmes, ouverts à tous les Canadiens, visent à satisfaire aux priorités de l'administration fédérale, leurs responsables prêtent une attention toute particulière à l'heure actuelle aux politiques d'équité en matière d'emploi.

La Commission de la fonction publique a établi un Groupe de l'équité en matière d'emploi pour assurer des services d'orientation et de mise en valeur aux candidats des catégories cibles aux fins de l'équité en matière d'emploi, y compris les minorités visibles. Parmi toutes les fonctionnaires ayant accédé à la catégorie de la gestion ou ayant été promues au sein de cette catégorie en 1988, 56 (soit 58,9 p. 100), étaient des clientes du Bureau de présentation et d'orientation professionnelle des femmes. Forte de ce succès, la CFP a commencé à examiner des moyens d'adapter aux besoins d'autres groupes sous-représentés les méthodes qui ont donné de bons résultats jusqu'ici.

La Commission de la fonction publique s'est en outre attaquée aux questions d'équité en matière d'emploi dans le contexte de la relance de son programme de recrutement postsecondaire pour la fonction publique.

Le portefeuille des Affaires des anciens combattants, qui comprend le ministère des Anciens combattants, le Tribunal d'appel des anciens combattants, la Commission canadienne des pensions et le Bureau de services juridiques des pensions Canada, a fait un effort de recrutement tout particulier en vue d'améliorer la représentation des minorités visibles parmi ses effectifs.

Il a par exemple tenu des concours ouverts seulement aux candidats de groupes sous-représentés et procédé à des nominations en vertu d'un décret d'exemption. Des dispositions ont été prises en outre pour que les communautés culturelles soient représentées, dans la mesure du possible, au sein des jurys de sélection. Grâce à ces efforts, la représentation des minorités visibles dans le portefeuille est passée de 2,9 p. 100 en juin 1988 à 3,7 p. 100 en mars 1989.

Le ministère des Communications a adapté la procédure de dotation aux candidats membres de minorités visibles et a élaboré un nouveau programme de formation à leur intention. Il a créé un certain nombre de postes génériques (postes d'OCE, de CR et de SCY et postes de perfectionnement au niveau d'agent) qui peuvent être comblés lorsqu'on trouve un candidat approprié. Les sujets sélectionnés dans le cadre de ce programme reçoivent la formation et l'orientation voulues, subissent des tests de connaissances

linguistiques et, lorsqu'il y a lieu, se voient attribuer une cote de sécurité, avant d'être présentés aux gestionnaires qui pourraient avoir besoin de leurs services.

Le Canadien national a instauré son programme Emploi Jeunesse en 1984. Ce programme a des objectifs bien déterminés en ce qui concerne le recrutement de membres de minorités visibles. En 1988, neuf des 40 jeunes embauchés provenaient de minorités visibles. Pour aller au-devant des jeunes, le CN projette d'organiser une visite de son service de réparation de locomotives dans sa gare de triage Taschereau, à Montréal, à l'intention des jeunes du Marcus Garvey Institute, organisme voué à la promotion de l'excellence chez les étudiants noirs.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a mis en application un Programme de recrutement au niveau postsecondaire qui accorde la préférence aux groupes visés par le Programme d'équité en matière d'emploi, y compris les minorités visibles.

Sensibilisation des gestionnaires et des employés

Gérer un effectif pluraliste

En mars 1989, les comités consultatifs d'équité en matière d'emploi des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale ont organisé une séance d'information sur l'emploi de membres de minorités visibles. Au nombre des experts invités à prendre la parole lors de cette rencontre se trouvaient des représentants du Conseil ethnoculturel du Canada, de la Commission canadienne des droits de la personne et de la Commission de la fonction publique.

La Commission de la fonction publique (CFP) a élaboré et distribué aux gestionnaires de la fonction publique un module d'information sur les possibilités de recrutement, y compris l'application de son Programme d'emploi des membres de minorités visibles. Ce séminaire donne des renseignements et des conseils aux gestionnaires pour les aider à intégrer les nouveaux employés appartenant à des minorités visibles. La CFP a produit des affiches et des textes destinés à sensibiliser davantage les fonctionnaires à l'importance de l'équité en matière d'emploi.

La Société Radio-Canada, en collaboration avec Pétro-Canada, Énergie atomique du Canada Ltée et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, a réalisé un document vidéo intitulé *The Challenge of Diversity*. Ce document étudie, à travers les récits personnels d'employés des sociétés participantes, les antécédents et le cheminement professionnels de membres des quatre groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi. On l'utilise dans le cadre des programmes de sensibilisation des employés.

Les gestionnaires du ministère du Travail ont assisté aux ateliers de formation de la CFP, et les cadres du ministère de l'Agriculture et de la

Commission de l'immigration et du statut de réfugié ont été mis au courant de ces programmes.

La Banque du Canada a offert plusieurs séances sur la gestion des diversités, ateliers ou l'on étudie l'influence de facteurs culturels dans les rapports interpersonnels et où l'on enseigne aux gestionnaires et aux superviseurs l'art d'entretenir de bonnes relations professionnelles avec des employés de différentes cultures.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a tenu deux ateliers pour sensibiliser le personnel des Ressources humaines aux besoins des membres de groupes cibles aux fins de l'équité en matière d'emploi.

Le Service canadien du renseignement de sécurité est à organiser des séances d'information à l'intention du service et des gestionnaires de la dotation en vue de sensibiliser les agents aux obstacles d'ordre culturel qu'il pourrait y avoir dans les méthodes de dotation.

Les agents du personnel de la Société d'assurance-dépôts du Canada chargés du recrutement et de l'embauche ont assisté à des cours sur les pratiques équitables en matière d'emploi.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a distribué à tous ses services un document audio-visuel intitulé *Ouverture d'esprit*. Ce document a été conçu pour renseigner les gestionnaires sur le programme d'Équité en matière d'emploi (Personnel civil) du MDN et pour les sensibiliser aux possibilités de recrutement parmi les quatre groupes cibles aux fins de l'équité en matière d'emploi, dont les minorités visibles. On y examine les craintes et les idées fausses des gestionnaires de même que les avantages qu'offre la diversification du recrutement.

Lors de visites dans des bases et des stations, le directeur général des Conditions de service du ministère de la Défense nationale a exhorté ses hôtes à faire preuve de tolérance et de compréhension à l'égard des différences culturelles, tout en soulignant l'importance d'embaucher du personnel qui représente toutes les facettes de la société canadienne.

Le ministère du Travail a pris part à l'étude d'un nouvel ensemble didactique intitulé «Kaléidoscope», qui porte sur les attitudes hostiles pouvant faire entrave à l'activité de membres de minorités visibles et de communautés culturelles en milieu de travail.

Initiation des employés à la fonction publique

La Commission de la fonction publique a élaboré une trousse didactique servant à initier les nouvelles recrues de la fonction publique qui proviennent de minorités visibles.

Pêches et Océans a distribué cet ensemble didactique à tous ses bureaux régionaux pour l'initiation de leurs recrues.

Le personnel de l'Équité en matière d'emploi au Canadien national aide à l'intégration des nouveaux employés lorsqu'il y a lieu. Cette aide peut consister à parler aux superviseurs ou aux employés pour s'assurer que les nouveaux venus sont à l'aise dans leur milieu de travail.

Statistique Canada a donné un certain nombre de cours et d'ateliers axés sur la carrière aux employés issus de minorités visibles.

Cours de perfectionnement professionnel

Le Canadien national a demandé à ses gestionnaires et à ses superviseurs de veiller à ce que les employés membres d'une minorité visible soient informés des cours offerts pour l'amélioration de leurs compétences ou la préparation à des postes supérieurs et à ce qu'ils puissent s'y inscrire, de façon qu'ils aient les mêmes chances que les autres de monter en grade.

Dans le cadre de son programme d'affectations de perfectionnement, le ministère de l'Agriculture offre à des employés de groupes cibles aux fins de l'équité en matière d'emploi des affectations qui leur permettent d'améliorer leurs chances d'avancement. Pendant la période à l'étude, un employé membre d'une minorité visible a réussi à monter en grade après une affectation de ce genre.

Le ministère du Revenu national (Douanes et Accise) a deux programmes visant à augmenter les possibilités d'avancement des employés membres de minorités visibles. Le Programme de perfectionnement professionnel a pour objet de découvrir les agents qui ont les qualités requises pour être promus à des postes de cadres intermédiaires. Le Programme d'avancement de la carrière, lui, offre aux sujets prometteurs parmi le personnel de soutien des affectations où ils peuvent développer leurs talents.

La Société canadienne des ports compte parmi son personnel à Churchill, au Manitoba, des employés issus de plusieurs communautés culturelles. On encourage vivement ces employés à améliorer leurs connaissances techniques pour obtenir éventuellement de l'avancement. À son siège social d'Ottawa, la Société a plusieurs employés issus de communautés culturelles qui sont présents dans toutes les catégories professionnelles, y compris la gestion.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et le ministère des Approvisionnements et Services assurent des services d'orientation professionnelle aux employés membres de minorités visibles qui en font la demande.

Le Bureau canadien de la sécurité aérienne offre des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel à ses employés membres de minorités visibles.

La Société du port de Vancouver incite ses employés arrivés au Canada depuis peu à suivre des cours d'anglais comme langue seconde.

Comités consultatifs d'employés

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a établi en 1987 un Groupe consultatif des minorités visibles (GCMV) pour promouvoir les intérêts des employés qui, en raison de leur race ou de leur couleur, font partie d'une minorité visible au Canada. Toutes les régions ont aujourd'hui un représentant au sein du GCMV, qui se réunit trois fois l'an pendant deux journées consécutives. Le président du GCMV est membre du Comité consultatif sur l'équité en matière d'emploi. Ce comité relève directement du vice-président, Ressources humaines et administration.

En 1988, le Groupe s'est consacré à des initiatives comme celles-ci : encourager la participation des employés membres de minorités visibles, et particulièrement leur auto-identification volontaire; chercher à découvrir les obstacles susceptibles d'entraver l'intégration et l'avancement dans la Société des employés issus de minorités visibles; organiser et tenir des séminaires interculturels.

Le GCMV a étudié, entre autres, les plans d'action des gestionnaires, les rapports sur l'activité en cours et la situation des groupes cibles par rapport aux objectifs visés, puis il a fait parvenir ses observations et recommandations à la direction de la SCHL. Après examen d'autres documents importants de la SCHL, il a donné des conseils et des avis à l'administration centrale ainsi qu'aux bureaux régionaux et locaux de la Société.

La Société Radio-Canada a établi deux comités généraux (l'un français, l'autre anglais) en 1987 pour veiller à l'équité en matière d'emploi dans tous ses services. Les comités sont constitués de représentants de la gestion hiérarchique, des Ressources humaines, des associations d'employés et des syndicats. Les minorités visibles sont représentées aussi bien dans les postes hiérarchiques qu'aux autres échelons. Le réseau anglais de radiodiffusion régionale a nommé en 1989 un comité d'équité en matière d'emploi dont la composition reflète la représentation des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles dans la société canadienne.

Des discussions sont en cours en ce qui a trait à la représentation effective des minorités visibles et aux stratégies à adopter pour accroître l'emploi de candidats issus de minorités visibles au sein de la Société, particulièrement à la radio et à la télévision. Tous ces comités aident à élaborer des plans d'action destinés à augmenter la représentation des minorités visibles et des trois autres groupes désignés parmi les effectifs de la Société.

PLUS GRANDE CONTRIBUTION DE TOUS LES CANADIENS

«promouvoir des politiques, programmes et actions de nature à favoriser la contribution des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution du pays»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3 (2)*b*)

Consultation des collectivités

De nombreuses institutions fédérales ont entrepris de consulter les communautés, tant de façon régulière et à une grande échelle que sur des questions particulières et à petite échelle. Au nombre de ces institutions, citons l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique, le Canadien national, le Commissariat aux langues officielles, la Commission de la Capitale nationale, la Commission de réforme du droit, le Conseil des arts du Canada, la Gendarmerie royale du Canada, Investissement Canada, les ministères des Affaires extérieures, des Communications, de l'Emploi et de l'Immigration, de la Santé nationale et du Bien-être social, le Musée canadien des civilisations, l'Office national des transports, le Secrétariat d'État, le Service canadien du renseignement de sécurité, le Service correctionnel du Canada, la Société canadienne des postes, la Société du port de Halifax, la Société Radio-Canada, le Solliciteur général et Statistique Canada.

Le comité consultatif du Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada sur les autochtones et les minorités visibles a tenu sa première réunion en 1988. Ce comité se réunira deux fois par année pour étudier les questions relatives au recrutement, à la formation et aux politiques opérationnelles, et pour faire des recommandations dans ces domaines. Les commandants divisionnaires à contrat travaillent actuellement à la mise sur pied d'un comité consultatif pour chaque détachement de leur division. La composition de ces comités correspondra à un profil représentatif de la collectivité, et les membres se pencheront particulièrement sur les relations entre les policiers et les communautés culturelles.

Le Conseil du Trésor a créé, en 1985, un comité consultatif sur l'emploi de membres de minorités visibles dans la fonction publique. Ce comité présente le point de vue et les avis de la collectivité en matière de politiques et de programmes nécessaires à l'amélioration de la situation de l'emploi des membres de minorités visibles dans l'administration publique fédérale et les sociétés d'État. Il peut également faire des suggestions quant à de nouvelles orientations.

Le comité se compose de 14 membres provenant de diverses associations et collectivités représentant des minorités visibles au Canada. Certaines personnes ont de l'expérience et des compétences particulières dans le domaine de l'équité en matière d'emploi. Le comité consultatif se réunit trois fois par année.

Statistique Canada a communiqué avec plus de 300 groupes nationaux, régionaux et locaux représentant les membres de communautés culturelles et de minorités visibles en vue de l'élaboration du questionnaire pour le Recensement de 1991.

La rédaction des textes réglementaires et de la politique concernant la *Loi sur la radiodiffusion* (C-136), qui a été déposée en juin 1988, a incité le ministère des Communications à entreprendre une vaste consultation à chaque étape du projet pour faire en sorte que la législation tienne compte de façon appropriée des besoins de tous les Canadiens.

Le personnel du Musée canadien des civilisations a fait des recherches et des consultations auprès des différentes collectivités culturelles pour préparer des expositions permanentes et itinérantes traitant de la contribution des différents groupes culturels et raciaux à l'évolution du pays.

Outre les consultations nécessaires à la préparation d'expositions particulières, le Musée canadien des civilisations a embauché un conseiller en matière de multiculturalisme qui avait pour mandat, notamment, de se tenir régulièrement en contact avec les groupes représentant les différentes cultures au Canada.

Les directeurs régionaux et autres hauts fonctionnaires de la Société Radio-Canada se réunissent régulièrement avec des groupes locaux représentant des communautés culturelles et diverses minorités visibles. Ces échanges font en sorte que la Société représente ces groupes de façon positive dans le cadre de ses émissions et incitent cette dernière à recruter du personnel parmi ces communautés.

Le ministère des Affaires extérieures incite les chefs de mission à rencontrer les membres des collectivités ethnoculturelles au cours de leurs visites précédant leurs affectations. Le personnel de différentes directions générales du ministère œuvrant dans diverses régions a consulté des Canadiens aux antécédents culturels variés dans le cadre de l'élaboration et de la formulation de politiques appropriées à leurs pays d'origine; ces consultations se sont tenues tant de façon régulière qu'en situations de crise.

Le Secrétariat d'État a organisé un atelier à l'intention des représentantes des groupes de femmes immigrantes et issues de minorités visibles pour leur faire part d'observations et de suggestions concernant la prestation de

services à l'échelle nationale en matière de violence familiale. Le bureau de Terre-Neuve du Secrétariat d'État s'est particulièrement efforcé d'inclure des femmes appartenant à des communautés culturels dans le cadre de ses consultations avec les organisations féminines.

Le Secrétariat d'État a également pris des mesures spéciales pour assurer une plus grande participation des jeunes de toutes origines au Programme Hospitalité-Canada. Outre qu'il a établi des critères de régie de ses programmes, le ministère a entrepris de vastes consultations auprès d'organismes représentant différentes communautés culturelles et minorités visibles.

Dans le cadre de ses programmes, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a consulté les collectivités dont les membres sont de même origine ethnoculturelle. Au cours des trois premières années d'existence du Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, les collectivités noires, entre autres, ont collaboré avec la SCHL pour résoudre les problèmes de logement qu'elles connaissaient.

Condition féminine Canada a pris soin d'inscrire les groupes ethnoculturels sur sa liste de distribution et consulte régulièrement des groupes tels que l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada.

En octobre 1988, la Commission de la fonction publique a organisé une discussion libre qui a réuni des personnes et des groupes actifs dans le domaine de l'équité en matière d'emploi. Ce fut là une occasion de partager de l'information concernant le mandat de la Commission et de consolider le réseau des intervenants qui poursuivent les objectifs de l'équité en matière d'emploi.

Conseils aux groupes communautaires

Revenu Canada (Impôt), par l'entremise de son Programme communautaire des bénévoles, forme des personnes qui aident les contribuables à remplir leur déclaration de revenus. Le ministère a sollicité la participation des organismes multiculturels en leur envoyant des lettres pour les informer de l'existence du programme. C'est ainsi que l'Organisation des services aux immigrants d'Ottawa-Carleton et le *Guelph and District Multicultural Centre* sont venus en aide à des néo-Canadiens aux prises avec leur déclaration de revenus.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a appuyé les demandes des communautés culturelles et des minorités visibles dans lesquelles elles exposaient leurs positions et leurs politiques en matière de logement.

Des représentants du Commissariat à l'information du Canada et du

Commissariat à la protection de la vie privée ont participé à un séminaire organisé par le Centre de recherche-action sur les relations raciales pour discuter de différents modèles d'ombudsman.

La Bibliothèque nationale du Canada a offert des services consultatifs aux bibliothèques, aux écoles de bibliothéconomie, aux groupes ethniques et aux organismes ethnoculturels pour la mise sur pied de services de bibliothèque et l'obtention de publications dans des langues moins répandues au Canada.

Le Solliciteur général a agi à titre consultatif auprès du comité de liaison multiculturelle de l'Association canadienne des chefs de police.

Des associations ethniques de gens d'affaires réclament occasionnellement l'aide du ministère des Affaires extérieures pour organiser des activités de nature commerciale telle que la conférence sur le libre-échange présentée par le milieu d'affaires canadien chinois de Toronto en octobre 1988.

Statistique Canada a tenu une série d'ateliers régionaux sur la collecte des données aux fins du recensement avec la participation de collectivités représentant les minorités visibles.

Projets d'appoint

Affaires culturelles

La Société Radio-Canada, avec la participation du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, a mis sur pied le projet *First Draft*.

Ce projet coopératif a pour objet d'initier des écrivains canadiens chevronnés issus de minorités visibles à la rédaction de scénarios pour la télévision, et d'accroître ainsi la possibilité de représentation de ces groupes à l'écran.

Les 89 écrivains choisis pour participer au projet ont appris les rudiments de la rédaction de scénarios dans une série d'ateliers, de travaux pratiques et de séances d'encadrement individuel. Chaque écrivain a rédigé la première ébauche d'une dramatique d'une demi-heure pour la télévision. Des ateliers ont eu lieu à Vancouver, à Edmonton, à Régina et à Winnipeg en 1988-1989 et d'autres sont prévus.

La Société a également offert des ateliers à des acteurs et à des actrices issus de minorités visibles à Toronto au cours de l'été de 1988. Ces ateliers devraient se poursuivre.

Dans la région du Pacifique, le ministère des Communications a aidé la communauté culturelle en mettant sur pied des activités d'appoint novatrices à l'intention du public. Par exemple, la campagne du «Billet à rabais» de la *Vancouver Cultural Alliance* offre aux étudiants en «anglais langue seconde» des réductions pouvant atteindre 75 p. 100 sur les prix des billets pour favoriser le taux d'assistance aux événements artistiques.

Le Conseil des arts du Canada, par l'entremise du programme Explorations, a accordé de l'aide à des personnes ou à des groupes ayant une expérience ou une formation variée pour leur permettre d'explorer de nouvelles avenues dans le domaine des arts. À titre d'exemples des nombreux projets appuyés dans le cadre de ce programme, citons la distribution inédite de *Private Lives; Stray Seeds : An Anthology of Chinese-Canadian Writing;* et *Femmes des Amériques*, projet de recherche portant sur la présentation des femmes dans les activités théâtrales des différents groupes culturels.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a accordé douze permis pour des projets de radio et de télédiffusion à l'intention des communautés ethnoculturelles et ce, dans des langues autres que le français ou l'anglais.

En outre, le CRTC estime que les 52 réseaux de câblodistribution les plus importants du pays consacrent au moins 450 heures de programmation aux groupes locaux des communautés culturelles et des minorités visibles sur les chaînes communautaires.

Le ministère des Communications a modifié l'Entente de concertation et d'harmonisation Canada-Québec sur le développement de la radiodiffusion francophone qui stipule, entre autres choses, que

> ***«la radiodiffusion francophone doit s'adapter aux réalités sociales, particulièrement le vieillissement de la population et l'émergence des communautés culturelles».***

Programmes de santé et programmes sociaux

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a lancé plusieurs initiatives dans le but d'aider tous les Canadiens à tirer profit des services existants. Grâce au Programme de contributions à la promotion de la santé, par exemple, le ministère a subventionné des projets d'aide aux travailleurs agricoles et a élaboré un modèle interculturel du rôle parental.

Le programme Nouveaux Horizons de ce même ministère permet aux Canadiens du troisième âge qui sont à la retraite de planifier, diriger et partager des activités qui sont dans leur intérêt et dans celui de leurs collectivités. En 1988-1989, ce programme a subventionné 697 groupes de retraités appartenant à des communautés culturelles.

Le ministère est également responsable du Programme d'aide à l'autonomie des aînés mis sur pied pour favoriser la santé, le bien-être et l'indépendance des Canadiens du troisième âge et améliorer leur qualité de vie. En 1988-1989, ce programme a permis de verser 1 684 082 $ à treize projets réalisés par des groupes de communautés culturelles dont la *Downtown Eastside*

Resident's Association de Vancouver pour le projet «Ship-Share» et le *Mennonite Centre for Newcomers* d'Edmonton pour des activités de promotion de la santé à l'intention des aînés d'origine vietnamienne.

La Caisse d'aide aux projets en matière de garde des enfants du même ministère s'est intéressée aux préoccupations relatives à la garde des enfants des familles des communautés culturelles. Trois projets totalisant 1 069 933 $ ont été subventionnés. Le Centre national d'information sur la garde d'enfants a doté sa bibliothèque d'ouvrages traitant des programmes multiculturels de garde des enfants.

Le Conseil canadien pour la santé multiculturelle a reçu des subventions du Programme de contributions à la promotion de la santé du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour payer une partie des coûts d'exploitation des bureaux et de réalisation des activités à l'échelle nationale.

Le Secrétariat d'État a collaboré avec le groupe Consult-Action, qui s'occupe de la condition féminine au Québec, pour favoriser les coalitions chez les femmes immigrantes et pour inciter ces dernières à s'asseoir aux tables de concertation des groupes de femmes.

Affaires

La Banque fédérale de développement, en collaboration avec le Secrétariat au multiculturalisme, a lancé un programme d'appoint pour permettre aux milieux d'affaires ethnoculturels de développer une infrastructure plus solide afin de bénéficier des mêmes avantages qui sont offerts à toutes les entreprises.

Le programme a débuté par la création de comités consultatifs ethnoculturels locaux. Le premier comité a été formé à Toronto et compte maintenant des représentants de 24 groupes ethnoculturels différents. En 1988, des comités du même genre, composés de dirigeants et de représentants d'associations d'affaires et d'associations professionnelles ethnoculturelles, ont été mis sur pied à Montréal, à Vancouver, à Winnipeg et à Halifax. Un sixième comité vient d'être créé à Ottawa.

Parmi les réalisations de ces comités au cours de l'exercice visé, citons les suivantes :

- organisation de cinq conférences régionales d'une journée intitulée «Small Business : Our Common Culture» dans le cadre de la Semaine de la petite entreprise;
- institution de trois bourses au niveau postsecondaire et remise d'un prix de gestion des affaires;
- établissement de réseaux grâce à l'aide apportée à la création de nouvelles associations d'affaires;

- services de formation, d'aide et d'orientation aux entreprises ethnoculturelles;
- organisation de quinze séances/ateliers d'information;
- point de rencontre des organismes fédéraux et provinciaux désireux de communiquer avec les milieux d'affaires ethnoculturels;
- recrutement à titre de conseillers de membres des collectivités ethnoculturelles pour le programme CASE de la Banque, offrant ainsi des possibilités d'accès à un plus grand nombre.

Dans les régions où il n'y a pas de comité consultatif ethnoculturel, la Banque fédérale de développement a organisé, à l'intention expresse de groupes de gens d'affaires issus des communautés culturelles, des séances d'information, des séminaires ou des ateliers auxquels ont participé plus de 1 000 entrepreneurs.

La Banque a aussi rédigé un fascicule à l'intention des néo-Canadiens et des entrepreneurs issus des communautés culturelles qui envisagent de se lancer en affaires.

Elle a également mis sur pied un service spécial et a désigné un agent responsable de la promotion et du développement de ses services auprès des entrepreneurs appartenant au milieu ethnoculturel.

Le multiculturalisme fait partie intégrante de l'Entente fédérale-provinciale sur le tourisme conclue entre le Manitoba et le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Éducation, formation et perfectionnement

Une séance de formation au fonctionnement de la radio maritime a été offerte aux pêcheurs de la communauté vietnamienne de la région métropolitaine de Vancouver. Cette séance d'une journée comportait également de l'information sur la sécurité des navires et les règlements de pêche. Elle a été organisée par le ministère des Communications, avec la collaboration du ministère des Pêches et des Océans et de la Garde côtière canadienne. Deux aînés de la communauté canadienne vietnamienne ont été consultés et ont participé à la planification; deux autres membres de la communauté ont servi d'interprètes au cours de la séance.

Environ 120 pêcheurs, surtout spécialisés dans la pêche au saumon, ont participé à la séance. Le taux de réussite de la partie écrite de l'examen de contrôle qu'a fait subir le bureau de district du Lower Mainland a été de 90 p. 100.

Le ministère des Communications a obtenu de l'Université de Californie une bande vidéo et de la documentation connexe en vietnamien sur le

fonctionnement d'une radio maritime. Des exemplaires de toute la documentation ont été distribués aux librairies chinoises de Vancouver et des extraits du guide ont été communiqués à la presse ethnique. Outre ces activités, des renseignements en vietnamien sur les procédures et les exigences en matière de communications radio ont été distribués aux pêcheurs immigrants de la côte du Pacifique pour accroître la sécurité en mer.

Le ministère de la Justice a versé des fonds pour la mise sur pied du Programme de vulgarisation et d'information juridiques au Canada. Les organismes ainsi subventionnés ont mis au point du matériel à l'intention d'une clientèle établie.

Dans la région du Pacifique, le Solliciteur général a chargé le comité pour la justice raciale d'étudier la possibilité d'utiliser les réseaux de câblodistribution pour informer les groupes d'immigrants sur le fonctionnement du système judiciaire et sur la prévention du crime.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, par le truchement du Programme de contributions à la promotion de la santé, a subventionné une présentation vidéo sur les services offerts aux immigrants.

En vue de l'élection de 1988, le Conseil consultatif de la situation de la femme a publié *Questions-chocs* pour lancer le débat sur des questions d'importance pour les femmes. L'une des 18 questions du document portait sur la double discrimination dont souffrent les femmes issues de groupes minoritaires.

Le Secrétariat d'État a collaboré avec l'Association canadienne des commissaires d'écoles dans le cadre d'un projet d'étude sur l'adaptation et la rentabilité des programmes scolaires s'adressant aux enfants d'immigrants et de réfugiés qui fréquentent les écoles au Canada. Il a également subventionné la préparation de matériel pédagogique et de guides d'information sur le multiculturalisme.

Le Secrétariat d'État a aussi appuyé des projets visant à améliorer l'accès au système d'enseignement des personnes handicapées issues de minorités visibles.

Emploi et Immigration Canada se penche actuellement sur les besoins des femmes immigrantes et porte une attention particulière à la formation linguistique.

La Société du port de Vancouver a participé à un programme d'éducation conjoint intitulé *Partners in Education Program* avec l'école Britannia, l'une des écoles de Vancouver qui compte le plus grand nombre d'étudiants issus des communautés culturelles et des minorités visibles.

Dans la région du Pacifique, le Solliciteur général a accordé une subvention à la Public Legal Education Society pour la création d'un programme scolaire communautaire destiné aux membres des communautés cantonnaise et hispanique et portant sur le rôle parental, les jeunes et le crime.

Logement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a parrainé des groupes ethnoculturels qui ont mis sur pied des projets de logement sans but lucratif à l'intention des aînés. Ces projets consistent à accorder la priorité sur la liste d'attente des locataires aux personnes du troisième âge du groupe culturel concerné, pourvu qu'elles satisfassent à tous les autres critères.

Aux termes de l'Opération refuge, annoncée par la SCHL en juin 1988, 500 autres refuges seront mis à la disposition des victimes de violence familiale. La priorité sera accordée aux services aux femmes immigrantes, entre autres groupes déterminés.

Entrepreneurs au service du fédéral

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) administre le Programme de contrats fédéraux. Ce programme s'applique à tous les employeurs qui ont un effectif d'au moins 100 personnes et qui fournissent des services d'une valeur d'au moins 200 000 $ au gouvernement fédéral. Aux termes du programme, les entrepreneurs doivent signer un certificat par lequel ils s'engagent à élaborer et à mettre en place un programme d'équité en matière d'emploi. Ces entrepreneurs ne sont pas tenus de déposer un plan d'équité en matière d'emploi, mais la Commission peut vérifier sur place s'ils respectent leur engagement. S'il leur est impossible de prouver qu'ils ont fait un «effort de bonne foi» pour mettre en place un programme d'équité en matière d'emploi, ils peuvent être exclus de tous les autres marchés de service.

Services en langues autres que le français et l'anglais

Le Conseil des arts du Canada accepte depuis un certain temps les candidatures d'auteurs de créations littéraires en langues autres que le français ou l'anglais. Les œuvres peuvent être soumises dans la langue maternelle de l'auteur; une évaluation en est faite dans cette langue et les résultats sont transmis au jury. Au fil des ans, des auteurs de langue espagnole, hongroise, italienne, polonaise et tchèque ont reçu des subventions pour des œuvres de création.

Le Biblioservice multilingue de la Bibliothèque nationale a complété les collections des bibliothèques publiques du Canada par des ouvrages en langues autres que le français et l'anglais afin de répondre aux besoins des communautés culturelles. Ces ouvrages, au nombre de 335 000 en

30 langues différentes, peuvent être prêtés à long terme aux bibliothèques canadiennes grâce au service de prêts entre bibliothèques. Le service compte depuis peu des livres à gros caractères ainsi que des livres parlés.

La Bibliothèque nationale a également chargé une entreprise privée de préparer un logiciel incorporant le jeu de caractères de 72 langues de l'*American Library Association* afin de permettre l'échange de données lisibles par machine sans l'utilisation d'un clavier spécial.

Le Centre d'information d'Investissement Canada offre l'accès à une variété de manuels, de livres et de documents en langues autres que le français ou l'anglais grâce au service de prêts entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale. En outre, un certain nombre de systèmes en direct communiquent de l'information en langues autres que le français et l'anglais.

Emploi et Immigration Canada a préparé des vidéos et des brochures en espagnol et en polonais pour venir en aide aux réfugiés parrainés.

À l'aéroport international de Vancouver, Revenu Canada (Douanes et Accise) a aménagé un comptoir spécial afin de permettre au grand nombre de voyageurs et d'immigrants de l'Est d'être dédouanés dans leur langue maternelle. Des services d'interprétation sont offerts dans d'autres aéroports et à des postes-frontières.

La Galerie nationale du Canada a offert des visites guidées en ukrainien au mois d'octobre 1988 en hommage aux Ukrainiens du Canada rassemblés à Ottawa pour célébrer le millénaire de la chrétienté en Ukraine.

Le Conseil canadien des relations du travail assure au besoin des services de traduction aux audiences publiques. En 1988-1989, une personne a pu ainsi témoigner en espagnol.

Le Bureau canadien de la sécurité aérienne, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié ainsi que l'Office national de l'énergie ont également fourni des services de traduction sur demande lors de la tenue d'audiences. Le Bureau canadien de la sécurité aérienne met ses rapports à la disposition du grand public. Il existe des mécanismes qui permettent aux parties intéressées d'obtenir, à la suite d'une demande officielle, des doubles de ces rapports dans une langue autre que le français ou l'anglais.

La Banque fédérale de développement est en mesure de répondre à ses clients de la région de Toronto en six langues différentes; le comité consultatif ethnoculturel des affaires agit comme interlocuteur auprès des groupes ethniques qui ne sont pas représentés parmi le personnel de la Banque.

De même, les institutions suivantes utilisent toutes les compétences linguistiques de leur personnel pour assurer au besoin des services aux clients,

notamment des services d'information : l'Administration de pilotage des Laurentides, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, les Archives nationales du Canada, la Commission de la Capitale nationale, la Corporation commerciale canadienne, la Corporation Place du Havre Canada, Énergie atomique du Canada Ltée, la Galerie nationale du Canada, Investissement Canada, le ministère de l'Environnement (Service canadien des parcs), le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, la Monnaie royale canadienne, le Musée canadien des civilisations et le Vieux-Port de Montréal. L'article 3 (2)*e*) de la Loi renferme plus de détails à ce sujet.

Le ministère de la Justice, en vertu d'ententes d'aide juridique en matière pénale conclues avec les provinces, verse des fonds pour assurer des services juridiques uniformes aux Canadiens à faible revenu. Les provinces sont tenues de faire connaître l'existence de ces services. C'est ainsi qu'on recourt au besoin à des langues autres que le français et l'anglais tout comme on offre ces services en langues étrangères.

Publications en langues autres que le français et l'anglais

En préparant une importante trousse de formation sur la lutte contre la salmonellose dans les fermes avicoles, le ministère de l'Agriculture a reconnu que des employés de ces fermes appartiennent à des groupes culturels et linguistiques variés. Les affiches qu'on peut voir à ces endroits sont dans les huit langues les plus couramment rencontrées dans la chaîne de production.

Élections Canada a fourni, au cours de la dernière élection, des dépliants expliquant le processus électoral canadien en 15 langues autres que le français ou l'anglais afin de permettre à tous les Canadiens de comprendre leurs droits et leurs obligations.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a conçu une affiche et rédigé une publication connexe pour sensibiliser la population aux ententes internationales en matière de sécurité sociale. Des résumés de certaines ententes existent dans la langue du pays avec lequel le Canada a conclu l'entente.

En réponse aux demandes de visiteurs, la Commission des champs de bataille nationaux a traduit en espagnol des documents présentés dans le cadre d'une exposition.

La Monnaie royale canadienne publie, depuis 1984, dans son rapport annuel au Parlement, des sections en allemand, en espagnol, en japonais, en chinois et en arabe. Il s'agit là d'une mesure prise en réponse aux besoins des clients internationaux et dont profitent en même temps les Canadiens.

Investissement Canada peut fournir des publications en italien, en japonais et en allemand. L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a publié sa brochure promotionnelle en sept langues et la Corporation Place du Havre Canada a fourni des feuillets d'information en japonais, outre les deux langues officielles du Canada.

Revenu Canada (Douanes et Accise) a publié un guide multilingue pour permettre à tous les voyageurs par avion de remplir le formulaire de déclaration qui leur est remis; il a également traduit en punjabi une brochure à large diffusion.

Pêches et Océans Canada a traduit des avis à l'intention des pêcheurs commerciaux de palourdes en Colombie-Britannique. En avril 1988, ces avis ont été publiés en vietnamien et devraient l'être en chinois, en 1989.

Le Secrétariat d'État a fourni des exemplaires en langues autres que le français et l'anglais du serment que doivent prêter les nouveaux citoyens canadiens.

Services de traduction

Le Secrétariat d'État, par l'entremise de son service de traduction multilingue, traduit des textes dans toutes les langues à la demande des institutions fédérales.

Le Conseil des arts du Canada a subventionné la traduction en l'une des langues officielles d'ouvrages d'auteurs canadiens écrits en langues autres que le français ou l'anglais.

La Bibliothèque nationale a fait des traductions et a enregistré des annonces en diverses langues ancestrales, et a fait traduire en plusieurs langues le communiqué annonçant l'adoption de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Autres mesures

La Monnaie royale canadienne a veillé, grâce à la recherche de thèmes et à une procédure de sélection des dessins, à ce que les images artistiques choisies pour figurer sur la monnaie soient vraiment représentatives de la culture canadienne, tant du point de vue de la valeur historique que de l'authenticité. Des artistes provenant de divers horizons culturels au Canada ont été choisis ces dernières années pour dessiner les pièces de monnaie commémoratives.

La Commission canadienne des droits de la personne doit veiller non seulement à ce que ses propres programmes et pratiques s'appliquent à tous les Canadiens, mais aussi à ce que d'autres institutions n'excluent personne. En 1988, la Commission a accepté 131 plaintes de discrimination fondées sur

la race, la couleur ou l'origine nationale ou ethnique. Ce chiffre représente 15,5 p. 100 de l'ensemble des plaintes acceptées. Comme l'affirme la Commission :

«L'accent est mis sur des situations particulières, mais les correctifs peuvent avoir une incidence plus grande. Les politiques et les procédures des employeurs peuvent être revues et modifiées, et outre qu'elles établissent des précédents, les décisions des tribunaux peuvent avoir une valeur éducative importante.»

Lorsque des clients ne peuvent se rendre aux bureaux de la Société du crédit agricole en raison de leurs coutumes culturelles, comme c'est le cas de certains Mennonites, le personnel de la Société fait tout son possible pour rencontrer les clients à leur ferme.

Le Secrétariat d'État conserve dans ses cours de la citoyenneté des exemplaires du Coran et de la Torah ainsi que d'autres livres saints pour la cérémonie de prestation du serment.

Le ministère des Affaires extérieures répond aux demandes de renseignements sur les droits de la personne, les questions environnementales et les mesures que prend le Canada face aux crises politiques ou aux désastres naturels qui surviennent dans les pays d'origine des différents groupes ethniques au Canada.

Le Secrétariat d'État a accordé son aide aux organismes ethnoculturels francophones afin de leur permettre de mieux servir leurs collectivités en français.

Activités de communication

Afin de mieux sensibiliser tous les Canadiens, notamment ceux qui sont issus des communautés culturelles et des minorités visibles, aux programmes gouvernementaux, des représentants de la Commission canadienne des droits de la personne, de la Commission de la fonction publique, de Condition féminine Canada, de l'Énergie atomique du Canada Ltée, de la Gendarmerie royale du Canada, du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ont prononcé des discours ou ont participé à des conférences qui portaient sur des questions d'importance particulière pour les groupes minoritaires.

Trois divisions de la GRC – «K» (Alberta), «D» (Manitoba) et «J» (Nouveau-Brunswick) – ont été les hôtes de soirées multiculturelles tenues à l'administration centrale. Des personnes constituant un profil des groupes minoritaires au pays ont été invitées à une réception et à une visite des installations de la GRC, afin d'établir des voies de communication et de démythifier le travail du policier.

Compte tenu de l'importance que les groupes ethnoculturels accordent à l'équité en matière d'emploi, la Commission canadienne des droits de la personne a fait paraître une brochure sur le sujet et a participé à environ 250 séances d'information auprès des groupes ethnoculturels. Ce sont surtout les bureaux régionaux qui se sont chargés de distribuer la brochure et de tenir les séances d'information.

La Société du port de Vancouver a confié différentes fonctions à des groupes des communautés culturelles afin de sensibiliser davantage le public au port de Vancouver.

Le ministère des Communications a inscrit les représentants des communautés culturelles sur ses listes d'invitation à des manifestations spéciales pertinentes organisées ou tenues par le ministère.

Le ministère des Affaires extérieures a dressé et tient à jour des listes d'adresses des organisations et des médias ethnoculturels pour faciliter la communication avec les groupes qu'ils représentent.

Représentation

Les institutions fédérales suivantes ont indiqué qu'elles ont illustré de façon représentative la diversité du Canada dans les communications visuelles : la Banque fédérale de développement, le Canadien national, le Commissariat aux langues officielles, la Commission de la Capitale nationale, la Commission de la fonction publique, le Conseil économique du Canada, le Conseil des sciences du Canada, le Conseil du Trésor, Élections Canada, Énergie atomique du Canada Ltée, la Gendarmerie royale du Canada, les ministères des Affaires extérieures, des Affaires indiennes et du Nord canadien, de l'Agriculture, des Approvisionnements et Services, des Communications, de la Défense nationale, de la Diversification de l'économie de l'Ouest, des Finances, de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, de la Justice, de la Santé nationale et du Bien-être social, des Transports et des Travaux publics, la Monnaie royale canadienne, le Musée canadien des civilisations, l'Office national de l'énergie, l'Office national des transports, le portefeuille des Affaires des anciens combattants, Pétro-Canada, Revenu Canada (Impôt), le Secrétariat d'État, la Société canadienne des postes, la Société du crédit agricole, la Société du port de Saint John, la Société Radio-Canada, le Solliciteur général et Statistique Canada. Voici quelques exemples qui illustrent ces propos.

Les personnages dépeints dans les documents d'information conçus par le ministère de la Justice reflètent la diversité culturelle et raciale du Canada : *Le secret du petit cheval*, un fascicule qui explique aux jeunes enfants qu'ils ne doivent pas garder de secret en matière d'abus sexuels; *A Question of Limits*, un vidéo sur l'alcool et la conduite automobile, qui s'adresse

particulièrement aux adolescents; *Y'a des lois pour moi*, une affiche conçue pour favoriser l'accès de tous les Canadiens au système judiciaire.

Les règlements du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes interdisent formellement aux détenteurs d'un permis de radio et de télédiffusion de présenter des commentaires abusifs ou des images qui

> ***«dans un contexte donné, ont tendance à exposer ou pourraient vraisemblablement exposer une personne, un groupe ou une catégorie de personnes à la haine ou au mépris en raison de sa race, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur, de sa religion, de son sexe, de son âge ou d'une incapacité mentale ou physique.»***

Dans les cas relativement rares où des émissions ont présenté un tel contenu, la plupart du temps des émissions radiophoniques de tribunes téléphoniques, le CRTC a fait respecter cette exigence réglementaire notamment par voie de poursuites pour déclaration sommaire de culpabilité.

La Société Radio-Canada a créé le Bureau de la représentation équitable dans la programmation dont le mandat est de veiller à ce que les politiques (c.-à-d. les règlements du CRTC) et les directives touchant la représentation équitable des quatre groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi soient respectées dans la programmation de la Société.

Dans les campagnes de recrutement des Forces canadiennes, le ministère de la Défense nationale a veillé à ce que tous les éléments de la société canadienne soient justement représentés, et il continuera de le faire.

La présentation audiovisuelle d'Élections Canada intitulée *En route vers la 34e élection fédérale* montrait un certain nombre de Canadiens issus de minorités visibles participant au processus électoral en qualité d'agents d'élection et d'électeurs.

Dans son vidéo de promotion intitulé *Deux langues, un pays*, le Commissariat aux langues officielles présente le Canada comme une société multiculturelle.

Pétro-Canada a fait en sorte que toute sa publicité, notamment les annonces à la télévision et le matériel se rapportant à ses programmes, représente la réalité multiculturelle du Canada.

Le ministère des Approvisionnements et Services a publié *L'esprit ouvert*, guide permettant à ses employés de préparer des documents qui présentent équitablement les divers segments de notre société.

Les productions audiovisuelles utilisées par la Gendarmerie royale du Canada pour former son personnel et renseigner l'ensemble de la population

comptent maintenant des membres issus de minorités visibles dans les rôles types.

Le ministère des Communications a distribué un exemplaire des lignes directrices du Conseil du Trésor en matière de représentation à toutes les entreprises de communications. L'Association canadienne des radiodiffuseurs s'est procuré des exemplaires du guide sur les possibilités de programmation et les relations avec les collectivités et les a distribués au personnel des communications de l'administration centrale et des régions.

En 1989, le ministère du Revenu national (Impôt) a veillé à ce que sa publicité sur la réforme fiscale représente la réalité multiculturelle du Canada.

Le ministère des Travaux publics possède une photothèque qui présente un large profil de la population. Quant au ministère des Communications, il a enrichi sa photothèque ministérielle afin de mieux dépeindre les minorités ethnoculturelles et les minorités visibles.

Le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie a demandé aux photographes à son service de conserver dans leurs cartons autant de photographies que possible de membres des communautés culturelles et des minorités visibles.

Les Archives nationales sont riches en projections fixes et animées et les organismes gouvernementaux, les auteurs, les réalisateurs de films et d'émissions de télévision et autres personnes qui désirent dépeindre les Canadiens d'une façon représentative peuvent puiser à cette source.

Médias ethniques : information

Divers documents d'information incluant des communiqués, des discours, des comptes rendus, des documents de travail et des rapports de recherche ont été distribués aux médias ethniques par la Commission canadienne des droits de la personne, la Commission de réforme du droit, le Conseil du Trésor, Élections Canada, Énergie atomique du Canada Ltée, les ministères des Affaires extérieures, des Communications, de l'Emploi et de l'Immigration, du Revenu national (Impôt) et Statistique Canada.

Le ministère du Revenu national (Impôt) fait paraître chaque année dans les médias sous le titre *Renseignements fiscaux pour les médias des minorités ethniques* (anciennement *Faits et entrefilets fiscaux*) une série de renseignements en polonais, en portugais, en italien, en espagnol, en chinois et en grec à l'intention des néo-Canadiens. Il s'agit de renseignements élémentaires sous forme d'articles, d'entrefilets, de questions et réponses, qui devraient aider les néo-Canadiens à remplir leur déclaration de revenus. Le ministère revoit périodiquement les langues de publication de ces

renseignements pour veiller à ce qu'elles reflètent toujours les besoins des nouveaux Canadiens.

Le ministère des Affaires extérieures, par exemple, a traduit toutes les annonces importantes diffusées par le Secrétariat d'État en matière d'affaires extérieures en treize langues autres que le français et l'anglais et les a distribuées par l'entremise de *Canadian Scene*, service de nouvelles à la disposition de tous les principaux médias électroniques et journaux ethniques. En outre, des documents d'information et des photographies de visites ministérielles à l'étranger et de visites officielles au Canada ont été transmis aux organismes et aux médias ethniques concernés.

Le Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires a distribué de l'information aux médias ethniques sur la vente d'Air Canada.

Dans les grandes villes du pays, durant l'été de 1988, Élections Canada a organisé une série de rencontres d'information à l'intention des médias et la presse allophone y a été conviée. Ces rencontres portaient principalement sur la nouvelle carte électorale qui serait utilisée pour l'élection de 1988 et sur certains aspects fondamentaux du système électoral.

Au cours de la période électorale, Élections Canada a distribué à la presse allophone du pays des trousses d'information dans le cadre du programme d'information des électeurs.

Le ministère du Travail a fait parvenir un questionnaire à environ 340 médias ethniques de la presse écrite pour établir dans quelle mesure ils sont intéressés à recevoir les communiqués, les discours et autres communications du ministère.

D'autres institutions fédérales ont rédigé des articles sur des sujets particulièrement intéressants pour les différentes minorités ethnoculturelles et minorités visibles, et les ont distribués aux médias ethniques.

La Commission de la fonction publique a rédigé plusieurs articles sur le rapport entre l'équité en matière d'emploi et le principe du mérite, articles qui ont été publiés dans les médias ethniques.

Les Archives nationales pour leur part ont rédigé des articles pour des revues en langues étrangères afin de familiariser les lecteurs avec les ressources mises à leur disposition et la façon de les utiliser.

Le ministère de l'Agriculture examine actuellement la possibilité de distribuer ses communiqués, discours et autres communications à la presse ethnique.

Médias ethniques : publicité

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié, conjointement avec Emploi et Immigration Canada, a tenu des séances d'information qui ont été annoncées par les stations radio multilingues et la presse ethnique.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a voulu faire connaître sa Caisse d'aide aux projets en matière de garde des enfants aux groupes des communautés culturelles et aux minorités visibles en faisant paraître à cette fin des annonces dans la presse ethnique.

Le ministère du Revenu national (Impôt) a fait paraître des annonces dans 92 publications allophones telles le *Chinese Express Daily News* et le *Ukrainian Holos* (La voix ukrainienne).

Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest a fait paraître des annonces dans divers journaux ethniques, dont le *Kanada Kourier*, *El Nuovo Mondo*, *El Congress*, *Caribbean Times* ainsi que le *Edmonton* et le *Calgary Jewish Star*.

La Gendarmerie royale du Canada a fait paraître bon nombre de messages de recrutement dans la presse ethnique. La Défense nationale étudie actuellement la possibilité de faire de même.

Au cours de la période électorale fédérale, Élections Canada a fait paraître des annonces dans 100 journaux ethniques du pays dans le cadre de son programme d'information des électeurs. Ces annonces payées ont paru dans la langue du journal (y compris les langues non officielles).

Des listes de journaux des communautés culturelles ont été distribuées aux bureaux des relations avec les employés du Canadien national dans l'ensemble du pays afin qu'on puisse y faire paraître des annonces.

L'Office national des transports étudie présentement la possibilité de diffuser de l'information telle qu'ordonnances et avis dans les médias ethniques.

Statistique Canada, qui ne fait aucune publicité entre les recensements, prévoit faire paraître des annonces dans les médias ethniques en vue du Recensement de 1991.

MEILLEURE COMPRÉHENSION ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ

«promouvoir des politiques, programmes et actions permettant au public de mieux comprendre et de respecter la diversité des membres de la société canadienne»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3 (2)*c*)

Sensibilisation au sein des institutions

Séances de sensibilisation interculturelle

Les institutions fédérales dont les noms suivent ont offert à leur personnel des séances de sensibilisation interculturelle et, dans la plupart des cas, ont manifesté l'intention de poursuivre cette activité : le Bureau canadien de la sécurité aérienne, le Canadien national, la Commission de la fonction publique, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, Énergie atomique du Canada Ltée, la Gendarmerie royale du Canada, les ministères des Affaires extérieures, des Affaires indiennes et du Nord, de l'Emploi et de l'Immigration, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, des Pêches et Océans, du Revenu national (Douanes et Accise), du , du Solliciteur général, des Transports, des Travaux publics, le Secrétariat d'État, l'Office national des transports, Pétro-Canada, le portefeuille des Affaires des anciens combattants, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société du crédit agricole et la Société Radio-Canada.

La haute direction du Secrétariat d'État du Canada s'est engagée à préparer et à tenir, à l'intention des cadres et du personnel d'exécution, des séances de formation portant sur les relations interculturelles et interraciales. Des séances pilotes d'une journée ont été préparées et offertes dans les deux langues officielles aux cadres et aux surveillants de l'administration centrale. Tous les gestionnaires et les surveillants de l'administration centrale auront, au cours de l'année qui vient, l'occasion d'assister à des séances semblables.

Le Centre de documentation de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a lancé la série *Perspectives*. Dans le cadre de ce programme, le Centre a produit des documents vidéo dans lesquels des personnes d'origines et de conditions sociales diverses (entre autres du Honduras, du Liban et d'El Salvador) partagent leurs expériences et leurs opinions.

La diversité culturelle du Canada est mise en évidence au Centre de jour de Montréal pour les enfants des employés du Canadien national, où les origines ethniques des enfants sont très variées et où les activités sont centrées sur différentes cultures.

Le CN a également révisé son manuel de formation de la police pour y inclure une section traitant des relations interraciales afin de s'assurer que ses agents traitent toute personne sans préjugés.

Les bureaux de Calgary et de Vancouver de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont organisé des journées de sensibilisation culturelle pendant lesquelles on a servi des aliments de différents pays et exposé des livres et des vêtements traditionnels.

La Banque fédérale de développement distribue à ses cadres supérieurs et à ses fonctionnaires principaux des articles portant sur les entreprises privées à caractère ethnoculturel afin de les sensibiliser aux particularités ethnoculturelles des communautés qui œuvrent dans le domaine des affaires.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a subventionné des ateliers interculturels portant sur la santé, dans les provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a joint des séances sur la réalité multiculturelle du Canada et la politique du multiculturalisme à tous les exposés donnés aux étudiants et aux stagiaires qui viennent au Canada sous le parrainage de l'ACDI et à tous les Canadiens qui se rendent à l'étranger. En 1988-1989, plus de 1 500 Canadiens qui travaillent maintenant à 200 projets de développement international de l'ACDI ont assisté à ces séances.

Le bureau régional de l'Ontario du ministère du Solliciteur général a collaboré avec le Conseil sur les relations interraciales et la surveillance policière afin de mettre sur pied des séminaires communautaires à l'intention des petits corps policiers de la province. Cinq colloques ont été financés au cours de la période visée par le Rapport.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) offre des cours de sensibilisation interculturelle à ses membres depuis 1976. Jusqu'à maintenant, elle a offert plus de 300 cours d'une durée de trois jours chacun; des séances d'une demi-journée font partie, entre autres, de la formation en cours d'emploi des agents de dotation et du cours préliminaire de perfectionnement des officiers. En outre, avec le concours de la GRC, le Collège canadien de police offre chaque année aux moniteurs de formation des services de police du Canada deux cours de sensibilisation multiculturelle d'une durée de deux semaines.

D'autres institutions fédérales sont en train d'élaborer des programmes de sensibilisation interculturelle à l'intention de leurs employés. Ces institutions comprennent, entre autres, le Canadien national, le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, la Monnaie royale canadienne et le Musée canadien des civilisations.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration est en train de mettre sur pied deux modules de formation interculturelle. D'une durée de trois jours, ces modules traitent de l'histoire de l'immigration, de la notion de culture, de la communication interculturelle, des préjugés et de la discrimination. Les bureaux des différentes régions inviteront des conférenciers de diverses minorités ethnoculturelles et des minorités visibles à s'adresser aux participants. Lorsque leur contenu sera bien défini, ces modules seront offerts à d'autres institutions fédérales.

Le ministère du Solliciteur général a créé un groupe appelé Étude de l'application des lois fédérales, chargé d'examiner les activités, les politiques et les modalités des ministères et des organismes fédéraux ayant des responsabilités importantes en matière d'application des lois fédérales. Une majeure partie du travail de ce groupe a pour objet d'assurer le respect de normes minimales uniformes pour la formation des agents d'application de la Loi et d'établir des programmes et des installations de formation. Les relations interculturelles et raciales sont reconnues comme un élément important de ce programme de formation et ont été intégrées au cours pilote de formation.

Sensibilisation à la politique canadienne de multiculturalisme et à la Loi sur le multiculturalisme canadien

Le Centre national des Arts, le Commissariat aux langues officielles, la Commission des plaintes du public contre la GRC, le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses et l'Office national des transports ont tous sensibilisé leurs employés à l'existence de la politique du multiculturalisme et aux incidences de la Loi sur l'organisme dont ils font partie.

En plus de diffuser ces renseignements, la Commission des plaintes du public contre la GRC a invité ses employés à présenter des suggestions qui pourraient soutenir la mise en œuvre de la politique au sein de la Commission.

Le Commissariat aux langues officielles a publié des articles concernant la *Loi sur le multiculturalisme canadien* dans quatre numéros de sa publication trimestrielle intitulée *Langue et Société*.

Articles dans les bulletins destinés aux employés

Contact, publication interne du ministère du Revenu national (Douanes et Accise) a mis en vedette dans ses pages des employés du ministère provenant d'une multitude de catégories d'emploi et qui font partie de minorités visibles.

La Société du port de Prince Rupert publie un bulletin trimestriel qu'elle distribue non seulement à ses employés, mais également aux niveaux local,

national et international. Au cours de la première période visée par ce Rapport, des articles du bulletin traitaient d'employés faisant partie de groupes minoritaires.

D'autres institutions fédérales telles la Banque fédérale de développement, le Canadien national, la Commission de la fonction publique, le ministère des Communications, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest et le Service canadien du renseignement de sécurité ont publié différents articles traitant du multiculturalisme.

Commémoration de dates importantes

Au cours de la période écoulée, les deux dates les plus importantes ont été le 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, tenue le 21 mars.

Parmi les ministères et organismes qui ont souligné le 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il y a le Canadien national, le ministère des Affaires indiennes et du Nord, le ministère des Communications, le ministère du Solliciteur général, le Service canadien du renseignement de sécurité, la Société canadienne des postes et la Société Radio-Canada.

Vingt-deux ministères et organismes ont pris part à des activités commémorant la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Mentionnons, entre autres, le Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, le Bureau du contrôleur général, la Commission canadienne des droits de la personne, la GRC, les ministères des Affaires extérieures, des Affaires indiennes et du Nord, de l'Agriculture, de l'Emploi et de l'Immigration, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de l'Environnement, des Finances, des Pêches et Océans, du Solliciteur général, des Transports, du Travail, le Secrétariat d'État, le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Service canadien du renseignement de sécurité et le Service correctionnel du Canada. C'était la première fois que des institutions fédérales participaient à la célébration du 21 mars.

Des initiatives particulières ont également marqué ces anniversaires, par exemple des kiosques de renseignements, des discours, des réunions-débats, des entrevues radio et télédiffusées, des messages des sous-ministres, des affiches ainsi que la projection de bandes vidéo, comme *Visages du Canada*.

Le ministère de la Justice a lancé un concours d'affiches pour marquer le 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Parrainés par un employé du ministère, les enfants étaient invités à dessiner une affiche traitant d'un ou de plusieurs des 30 droits de la Déclaration. Le gagnant a

reçu une obligation d'épargne du Canada d'une valeur de 100 $ et a expliqué son dessin.

Le ministère des Affaires extérieures a transmis aux missions canadiennes à l'étranger des trousses d'information sur la célébration du 21 mars fournies par Multiculturalisme et Citoyenneté Canada. De sa mission de Paris, l'UNESCO a fait parvenir des trousses à ses états membres.

Documents d'information

Tous les gestionnaires qui s'occupent des communications, du service au public, de l'action positive et du personnel au ministère des Communications ont reçu des exemplaires d'un feuillet intitulé *Une question d'équilibre*, publié par le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, feuillet qui souligne les lignes directrices fédérales relatives à la représentation de la diversité canadienne dans les publications du ministère.

Les employés du ministère des Transports ont reçu de leur sous-ministre une lettre accompagnée d'un feuillet traitant du harcèlement sur les lieux de travail. Le feuillet précisait que toute personne faisant l'objet d'une discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale ou l'origine ethnique a le droit de porter plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne.

Le portefeuille des Affaires des anciens combattants s'est assuré que des affiches illustrant la diversité multiculturelle du Canada avaient été placées bien en vue dans les postes de travail.

Activités publiques

Activités culturelles et artistiques

La Société Radio-Canada est à élaborer des objectifs, des stratégies et des lignes directrices concernant la représentation des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles dans sa programmation. Certains des programmes présentés par Radio-Canada en 1988-1989 reflétaient la réalité multiculturelle du Canada, par exemple :

- Plus de la moitié de la distribution de la série *Degrassi Junior High*, qui a reçu le prix du multiculturalisme aux Geminis 1988, est composée de membres de groupes faisant partie des minorités visibles.
- *David en Corée*, une série radiodiffusée et une émission télédiffusée d'une durée de deux heures traitaient d'un jeune garçon d'origine coréenne.
- «Family Check Out», une composante régulière de *Market Place*, mettait en vedette une famille de race noire d'Halifax, au nombre des quatre familles consultées à chaque épisode en 1988-1989.

- *Les démons du midi*, une émission de variétés reçoit de nombreux invités d'origines ethnoculturelles diverses.
- *Inside Stories*, anthologie multiculturelle en treize épisodes, a reçu l'aide de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada et a été diffusée sur les ondes de CBLT à Toronto. Quatre épisodes ont été choisis pour être présentés sur tout le réseau, en juin 1989. Une deuxième anthologie qui doit être diffusée sur tout le réseau est actuellement en voie d'élaboration.
- Une série dramatique intitulée *9B* dont l'action se situe dans une ville champignon, a une distribution multiculturelle dont la moitié provient de groupes des minorités visibles.
- En janvier 1989, deux enfants provenant des minorités visibles ont été choisis pour faire partie de la future série *Mr. Dressup*.
- Dans les revues d'actualité proposées en 1988-1989, la série *The Journal* a présenté Kevin Pugh, un Noir, danseur principal du Ballet national du Canada; elle a également présenté *Fighting to Fight*, un documentaire concernant les Canadiens japonais et leurs efforts pour joindre les rangs de l'Armée canadienne au cours de la Deuxième Guerre mondiale, et *Sikhs : A People Apart*, un documentaire concernant le combat de ce groupe pour être accepté et leur réussite au Canada. *Venture* présentait une émission sur le multiculturalisme et les affaires.

Le Conseil des arts du Canada soutient un réseau de centres vidéo dans tout le pays dont plusieurs ont pour mandat l'exploration artistique et la communication entre les groupes sociaux.

L'Office national du film a entrepris la production d'un film traitant des immigrantes au travail. Le film est parrainé par les ministères de l'Agriculture, de l'Emploi et de l'Immigration, de la Santé nationale et du Bien-être social, du Secrétariat d'État, du Solliciteur général et du Travail ainsi que par Condition féminine Canada.

Le ministère des Affaires extérieures a produit un film intitulé *Canadarts* portant sur les arts et la culture au Canada et destiné à être distribué à toutes les missions. Le film traite entre autres des «Ukrainian Shumka Dancers» et de «Kokoro Dance». Un film de premier plan, *Oh Canada!*, sera distribué à toutes les missions. Il donne un aperçu de la vie au Canada et traite aussi de la diversité multiculturelle canadienne.

En 1988, *Cultures Canada* a été conjointement parrainé par le Centre national des arts, la Commission de la capitale nationale, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada et le Musée des beaux-arts du Canada. Le programme

soulignait la diversité culturelle du Canada par la présentation de danses, de musique et de spectacles de nature traditionnelle et contemporaine.

Au cours de la période visée, la Bibliothèque nationale a commandité des expositions, des conférences et des ateliers. Citons particulièrement *Une chance à donner : le multiculturalisme au Canada*. Destinée aux élèves de la troisième à la treizième année, la série comprenait des présentations par le docteur Saran Narang, chercheur en génétique, par Rita Cox, conteuse canadienne originaire de Trinité, par Menakka Thakkar, danseur canadien d'origine indienne, et Yaya Diallo, musicien canadien d'origine malienne.

Le Vancouver Children's Festival, le Vancouver Folk Festival, le Yukon Northern Storytelling Festival, le Vancouver Fringe Festival et le Harrison Festival of the Arts, qui sont tous subventionnés en vertu du Programme des initiatives culturelles du ministère des Communications, sont des exemples remarquables de programmation multiculturelle intégrée.

Les prix offerts par le Conseil des arts du Canada témoignent de l'importance grandissante des artistes canadiens qui œuvrent dans des milieux culturels différents. Par exemple, le prix Jacqueline Lemieux pour la danse a été décerné, il y a quelques années, à Paula Moreno, danseuse de flamenco, et est attribué cette année à une danseuse classique indienne, Anuradha Naimpally.

Expositions

Dans le cadre du Programme d'appui aux musées, le ministère des Communications a approuvé et financé, à la galerie d'art de l'université Mount Saint-Vincent, une exposition intitulée *Africville* qui dépeint les expériences de la communauté noire à Halifax.

Le Secrétariat d'État et le ministère des Communications, le Musée manitobain de l'homme et de la nature, la National Association of Japanese Canadians, l'Office national du film et le Royal B.C. Museum ont élaboré conjointement un projet pour le volet médiatique de l'exposition itinérante sur le redressement à l'égard des Canadiens japonais.

Les Archives nationales du Canada ont conçu une exposition d'envergure portant sur le travail du photographe Kryn Taconis, un immigrant hollandais aujourd'hui décédé. L'exposition traite de groupes ethniques canadiens comme les Hutterites et sera présentée au pays et à travers le monde au cours des cinq prochaines années.

Les galeries et les centres d'art autogérés appuyés par le Conseil des arts du Canada exposent les œuvres d'artistes d'origines culturelles diverses. Des galeries de Winnipeg, Victoria, Vancouver et Hamilton ont reçu une aide financière pour l'exposition des œuvres d'artistes canadiens d'origine japonaise, chinoise et ukrainienne.

Dans son musée de la monnaie, la Banque du Canada accorde une attention particulière aux origines diverses des Canadiens et monte sa collection dans cette perspective.

À l'occasion de la Conférence des gestionnaires qu'elle tenait au printemps de 1989, la Société canadienne d'hypothèques et de logement présentait un kiosque d'information sur le multiculturalisme.

Publications

Diverses publications du Musée canadien des civilisations ont contribué, en 1988-1989, à promouvoir et à mieux faire connaître le patrimoine culturel varié du Canada. Ces publications comprennent *Trésors, Séphardim d'hier et de demain, Les Ukrainiens au Canada, Au-delà de la montagne d'or, Danseries : Portrait de notre culture* et la collection *Oracle*.

À l'occasion de Noël 1988, la Société canadienne des postes a émis, pour les envois au Canada et à l'étranger, quatre timbres commémorant le millénaire du christianisme ukrainien.

La Commission de la capitale nationale a produit *Dans les coulisses de la capitale nationale;* destiné aux écoles élémentaires, ce document traite des origines culturelles diverses des habitants de la capitale nationale et met en relief les liens et les similitudes qui peuvent exister avec des Canadiens d'autres régions.

Dans sa publication trimestrielle *Langue et Société*, le Commissariat aux langues officielles a accordé une place prépondérante à trois articles portant sur des thèmes multiculturels : les Irlandais à Montréal, la langue et la communauté noire de Montréal et un rapport sur la treizième assemblée annuelle de la Fédération des francophones hors Québec, axé sur la question du multiculturalisme.

La revue trimestrielle du ministère des Affaires extérieures intitulée *Reportage Canada* décrit le caractère multiculturel du Canada. Parmi les sujets abordés en 1988-1989, citons la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, l'atmosphère multiculturelle des villes canadiennes et les soins de santé offerts aux minorités ethnoculturelles.

Le livre de recettes mis au point et publié par l'Office canadien de commercialisation des œufs reconnaît que la cuisine canadienne comprend des mets provenant de divers pays, notamment de la Grèce, du Mexique et de l'Italie.

En collaboration avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et Statistique Canada, Condition féminine Canada est à préparer une carte-affiche qui illustrera la diversité de la population féminine au Canada.

Les Archives nationales du Canada font connaître leurs documents concernant des groupes ethnoculturels particuliers en publiant la collection des *Guides ethnoculturels*. Jusqu'à maintenant, la collection a porté sur les Canadiens ukrainiens, les Canadiens polonais, les Juifs canadiens et les groupes germanophones.

La brochure publicitaire du 12e congrès du Conseil international des archives, dont les Archives nationales du Canada en collaboration avec les Archives nationales du Québec seront les hôtes en 1992, fait ressortir le rôle des archives dans la préservation du patrimoine multiculturel du Canada.

Grâce à un apport financier du Secrétariat d'État du Canada, la Fédération canadienne des droits et libertés de l'Ontario a publié cinq trousses didactiques intitulées *Le droit d'être soi-même*. Rédigées en anglais et en français, elles relatent la vie des Canadiens et des Canadiennes, dont certains proviennent de minorités ethnoculturelles et de minorités visibles, qui se sont fait les défenseurs des droits de la personne.

Participation à des conférences et à des événements spéciaux

Le Conseil consultatif sur la situation de la femme, les ministères des Communications, de la Justice et du Solliciteur général ainsi que la Gendarmerie royale du Canada ont fourni des fonds ou de l'expertise pour des conférences qui se préoccupaient dans une certaine mesure du multiculturalisme. Ces conférences traitaient de sujets variés, par exemple des musées et du travail de la force policière.

Le Secrétariat d'État du Canada s'est assuré de traiter de la question du racisme et de la discrimination raciale en l'inscrivant comme point spécial de l'ordre du jour, à l'Assemblée fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des droits de la personne. Les discussions ont abouti à une décision conjointe des ministres de coopérer à la célébration du 21 mars et d'unir leurs efforts en ce qui concerne les relations entre la force policière et les minorités.

Dans le cadre de séances de sensibilisation destinées aux employés sur des sujets tels la Semaine internationale des femmes, le Bureau du contrôleur général, le ministère des Finances et le Conseil du Trésor utilisent du matériel tenant compte des diverses cultures qui composent la société canadienne.

La Commission de la capitale nationale a pris part au programme intitulé «Patriotisme vécu» qui réunit quelque 250 étudiants venant d'écoles secondaires de deuxième cycle de tous les coins du pays, pour vivre et comprendre les responsabilités qui incombent aux citoyens canadiens. L'un des éléments-clés de ce programme vise à renforcer la compréhension interculturelle.

Pour la visite de journalistes étrangers au Canada, le ministère des Affaires extérieures a inscrit à son programme des éléments qui traitent de la diversité ethnoculturelle du Canada.

Le Secrétariat d'État du Canada a aidé des organismes ethnoculturels de tout le pays à préparer la Fête du Canada.

La Corporation Place du Havre Canada est devenue l'hôtesse officielle d'une cérémonie d'assermentation des nouveaux citoyens canadiens qui se tient chaque année, le jour de la Fête du Canada.

Des événements spéciaux d'une ampleur plus réduite jouent également un rôle important dans la promotion de la compréhension interculturelle. Par exemple, chaque Noël, les employés de l'Institut pour la répression des ravageurs forestiers de Forêts Canada à Sault-Ste-Marie cuisinent des mets inspirés de leur région ou de leur pays d'origine ou encore de leur milieu culturel ou ethnique pour un «Smorgasbord multiculturel».

Le ministère des Communications a accordé une aide financière au Canadian International Dragon Boat Festival, conjointement parrainé par le ministère des Communications et le Secrétariat d'État.

Par des dons, Pétro-Canada appuie des événements culturels d'un bout à l'autre du Canada, notamment Caribana à Toronto, l'Oktoberfest à Kitchener ainsi que des activités d'une ampleur moindre à Vancouver et Calgary.

La Société du port de Saint John accorde son appui à des activités multiculturelles locales en offrant des services et de l'aide à divers organismes.

Le Secrétariat d'État s'est assuré que les organismes regroupant les minorités ethnoculturelles et les minorités visibles ainsi que les organismes d'aide aux immigrants prenaient une part active à la planification de la Semaine nationale de la citoyenneté.

De plus, le Secrétariat d'État a tenu des cours de la citoyenneté dans différents cadres, notamment dans des écoles, des hôtels de ville et des bibliothèques publiques afin de faire connaître davantage la diversité culturelle du Canada.

Préservation et stimulation du patrimoine culturel canadien

Un certain nombre d'institutions fédérales jouent un rôle important dans la préservation et la stimulation de notre riche patrimoine culturel. Parmi celles-ci, notons les Archives nationales, la Bibliothèque nationale, le Musée canadien des civilisations et l'Office national du film.

Au cours de la période visée par ce Rapport, le Musée canadien des civilisations a continué de développer sa collection qui compte maintenant quelque 75 000 objets provenant de 275 groupes culturels faisant partie de la société canadienne. Par exemple, au cours de l'année 1988-1989, le Musée s'est porté acquéreur d'une voiture sicilienne et a reçu de l'Ukrainian Heritage Association and Museum of Canada 13 costumes régionaux de l'Ukraine ainsi que plusieurs œuvres d'art et objets domestiques.

Les Archives nationales ont continué d'acquérir, d'organiser et de décrire des collections provenant des secteurs public et privé qui reflètent le patrimoine multiculturel du pays.

Les Archives ont également aidé la communauté archivistique canadienne à préserver les archives de grande valeur ayant trait aux groupes ethnoculturels. Par l'intermédiaire du Conseil canadien des archives, les Archives nationales ont fourni une aide financière destinée à mettre les collections archivistiques à la disposition des chercheurs.

À titre de partenaire dans la préservation des archives des groupes ethnoculturels du Canada, les Archives nationales ont lancé des projets de collaboration avec des services d'archives à l'étranger. Par le passé, ces activités comprenaient l'échange de journaux en finnois avec l'Université d'Helsinki. En 1988-1989, les Archives ont étudié la possibilité d'échanger des archives sur microfilms avec l'Union soviétique.

Le Secrétariat d'État a versé une subvention à la Faculté St-Jean de l'Université de l'Alberta pour la publication d'un ouvrage intitulé *Le Canada : une interprétation historique*. Ce livre d'histoire comprendra un chapitre sur l'Ouest qui traitera du patrimoine multiculturel de la région.

Le programme français et le programme anglais de l'Office national du film produisent tous les deux des films traitant des minorités ethnoculturelles du Canada. En 1987-1988, l'Office a terminé 28 films de ce type, tandis que 34 films étaient en production en 1988-1989.

La collection Canadiana de la Bibliothèque nationale est la principale source de documents publiés au Canada en langues ancestrales. Le programme relatif aux journaux et aux périodiques ethniques, créé en 1973, s'occupe de l'inventaire et de l'acquisition de tous les journaux et revues publiés par les communautés ethnoculturelles canadiennes.

Le Comité permanent canadien des noms géographiques reconnaît son propre rôle social dans la préservation des éléments toponymiques importants du patrimoine culturel et de l'identité de tous les Canadiens :

«Le processus de désignation des paysages terrestres et marins permet au pays, aux provinces et aux territoires de faire valoir leur privilège à reconnaître la diversité culturelle de la société canadienne.»

Le Biblioservice multilingue de la Bibliothèque nationale possède une collection de référence portant sur le multiculturalisme et sur les communautés ethnoculturelles canadiennes.

Le Conseil de recherches en sciences humaines dresse, depuis 1979, une liste, disponible sur demande, de toutes les activités qui explorent un aspect ou l'autre de la réalité multiculturelle canadienne.

RECHERCHE ET COLLECTE DE DONNÉES

«recueillir des données statistiques permettant l'élaboration de politiques, de programmes et d'actions tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du pays»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3 (2)*d*)

Collecte de données

Données démographiques

Chargée de faire des recensements et d'en communiquer les résultats, Statistique Canada est la principale source de renseignements démographiques. Aux données du recensement de 1986 s'ajoutent celles de l'Enquête sociale générale, étude annuelle portant sur diverses questions d'ordre social. Chaque enquête permet de rassembler certains éléments d'information sur la langue, l'appartenance ethnique et la religion, éléments qui servent ensuite de base à l'analyse des autres questions de fond faisant l'objet d'enquêtes particulières.

En 1988-1989, plusieurs études qualitatives et analytiques de données sur les minorités visibles ont été réalisées sous les auspices de Statistique Canada, notamment *Comparison of 1981 and 1986 Census Counts on Visible Minorities in Canada* et *Making The Tough Choices in Using Census Data to Count Visible Minorities in Canada.*

Outre la collecte de données menée à grande échelle par Statistique Canada, il existe des études plus particulières dont les institutions prennent elles-mêmes l'initiative. À Toronto, le Canadien national a entrepris une étude démographique visant à déterminer où se trouve la plus grande concentration de groupes ethnoculturels parmi les populations des écoles secondaires. Le CN pourra ainsi faire des démarches auprès des étudiants de ces groupes à qui il aurait des postes à offrir.

Données sur les ressources humaines

Dans le cadre du programme Équité en matière d'emploi, la Commission de la fonction publique a continué de fournir au Secrétariat du Conseil du Trésor, en 1988-1989, des analyses du marché du travail sur la disponibilité de fonctionnaires appartenant à des groupes désignés. Ces renseignements sont ensuite mis à la disposition des ministères pour faciliter la planification pluriannuelle de leurs ressources humaines. La Commission administre également, pour le Secrétariat du Conseil du Trésor, la base de données de la fonction publique sur les groupes cibles aux fins de l'équité en matière d'emploi.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor tient un fichier central sur la représentation des minorités visibles de la fonction publique par catégorie professionnelle. On a recours à cette base pour suivre d'une manière générale les progrès accomplis vers l'augmentation de cette représentation et pour déterminer les catégories professionnelles où l'effort doit être intensifié.

En décembre 1988, Statistique Canada a dressé des tables de référence pour le document intitulé *Équité en matière d'emploi : Rapport statistique sur la disponibilité des groupes désignés*.

Depuis 1984, le portefeuille des Affaires des anciens combattants tient une banque de données sur les employés appartenant à des minorités visibles et utilise les données recueillies non seulement pour assurer le suivi habituel mais aussi pour déterminer dans quelle mesure les employés issus de minorités visibles profitent des chances de formation, de perfectionnement et d'avancement offertes au personnel.

Le Bureau des relations fédérales-provinciales, le Bureau du Conseil privé et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, par exemple, sont à recueillir des renseignements sur leurs effectifs par catégorie et niveau professionnels pour être en mesure de suivre les progrès des employés appartenant à des minorités visibles.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord suit de près les chiffres sur le réaménagement de son effectif pour s'assurer que l'opération ne cause aucun préjudice inutile à un des groupes cibles.

Le Canadien national, Pétro-Canada et la Société canadienne des postes encouragent les employés à indiquer dans leur auto-identification à quelle minorité visible du Canada ils appartiennent : Noirs, personnes originaires de l'Asie orientale, de l'Asie méridionale, de l'Asie du Sud-Est, de l'Asie occidentale ou d'Arabie, d'Océanie ou d'autres régions du monde.

La Société Radio-Canada est à dresser un répertoire des groupes et associations représentant des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles au Canada. Le répertoire comprendra un profil de chacun des groupes, le nom de leurs porte-parole avec leurs numéros de téléphone ainsi que d'autres renseignements utiles. À ce jour, on est entré en contact avec 1 500 organismes, et environ 500 ont répondu à l'invitation.

Radio-Canada analyse les statistiques établies par les jurys de sélection afin de s'assurer que les candidats provenant de minorités visibles, tout comme d'autres groupes désignés, sont sélectionnés d'après leurs titres et qualités, d'une manière juste et équitable.

Le Service canadien du renseignement de sécurité a mis en train un programme d'auto-identification des employés. Un questionnaire a été conçu pour recueillir les observations des employés ou pour susciter leur participation aux initiatives visant l'équité en matière d'emploi.

Données sur l'élaboration et l'exécution de programmes

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes réunit des données tirées des registres de programmation soumis par les titulaires de licences. Ces registres hebdomadaires lui permettent de surveiller la diffusion des émissions spécialement destinées aux groupes ethnoculturels. Ils révèlent qu'il y a actuellement huit stations de télévision et 60 stations de radio au Canada qui ont des émissions de ce genre à leur programme.

Le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie a fait une étude sur le lancement d'entreprises au Canada en 1988. On demandait aux répondants d'indiquer leur pays d'origine, leur langue et leur citoyenneté afin de déterminer le pourcentage de Canadiens issus de minorités ethnoculturelles qui se lançaient en affaires. Ces données devaient servir de base à l'élaboration de toute politique future.

Le Conseil des arts du Canada est en train de réunir des statistiques sur les projets d'intérêt multiculturel qu'il subventionne, de déterminer les secteurs qui méritent son attention et de préparer des consultations avec des membres des milieux artistiques.

La Banque fédérale de développement a mis en place un mécanisme de compte rendu d'activités grâce auquel elle se tiendra au courant du nombre d'activités organisées expressément pour le marché commercial ethnoculturel.

Le Secrétariat d'État du Canada a adopté un nouveau codage informatique pour chaque projet d'échange approuvé dans le cadre du programme Hospitalité-Canada, afin de recueillir des statistiques sur le nombre

d'échanges multiculturels autorisés chaque année et sur le nombre d'échanges auxquels plus de 30 p. 100 des participants sont issus de minorités visibles.

En collaboration avec un certain nombre de partenaires, le Musée des beaux-arts du Canada effectue un sondage auprès de ses visiteurs à leur sortie. On examinera les services à la lumière de ces données et on les ajustera au besoin. Si la demande le justifie, on pourra par exemple présenter l'information aux visiteurs dans d'autres langues que le français et l'anglais.

Les Archives nationales tiennent un registre des collections archivistiques acquises chaque année, ce qui permet de déterminer lesquelles présentent un intérêt multiculturel général et lesquelles intéressent plus particulièrement certains groupes ethnoculturels:

> ***«Ces renseignements sont fort utiles pour la planification des acquisitions futures comme pour l'établissement du programme d'actions directes et d'activités publiques destinées aux groupes non représentés ou sous-représentés.»***

La Monnaie royale canadienne fait remplir à ses visiteurs un questionnaire de sondage qui devrait révéler s'il y a lieu d'assurer un service dans d'autres langues que le français et l'anglais. Elle compte étudier la possibilité de faire des enquêtes statistiques afin de déterminer la composition de la clientèle de groupes cibles auprès de laquelle elle pourrait trouver des débouchés pour ses produits au Canada.

Données sur les médias et les publications

La Société Radio-Canada a entrepris une évaluation des intérêts et des préoccupations des minorités ethnoculturelles en vue de l'établissement de ses programmes radiophoniques et télévisés. On a d'abord eu des rencontres avec des groupes représentatifs à Vancouver, à Toronto et à Montréal pour avoir une idée de ce qu'ils aimeraient voir et entendre. On a ensuite fait parvenir à 900 groupes ethnoculturels d'un bout à l'autre du pays un questionnaire élaboré d'après les résultats de ces rencontres.

Le traitement dans la presse allophone (écrite et électronique) et dans les autres médias des questions particulièrement importantes pour les femmes appartenant à des minorités ethnoculturelles ou à des minorités visibles a été suivi de près par les responsables de Condition féminine Canada.

Données sur certains dossiers

La Banque fédérale de développement a fait une étude et rédigé un rapport sur le profil des groupes membres des comités consultatifs ethnoculturels.

Le Comité permanent canadien des noms géographiques signale qu'il serait bon de recueillir les noms géographiques utilisés par les divers groupes ethnoculturels du Canada. Une multitude de données historiques de base sont à la disposition des chercheurs qui tentent de remonter jusqu'à l'origine de noms géographiques d'origines ethnoculturelles particulières.

En collaboration avec divers groupes, notamment les commissions scolaires de l'Alberta, des organismes représentant les Jamaïco-Canadiens et le Centre d'action pour les chômeurs de Windsor, le Secrétariat d'État du Canada a cherché à déterminer les besoins d'alphabétisation des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles et à établir les modalités d'exécution des programmes utiles pour répondre à ces besoins.

Le Secrétariat d'État du Canada a procédé à une évaluation des besoins des associations d'Albertaines en matière de développement organisationnel; sept des 40 associations féminines de la province étaient formées d'immigrantes.

Sondages auprès d'employés

La plupart des institutions fédérales ont fait des sondages auprès de leurs employés afin de déterminer la composition de leurs effectifs, et notamment le nombre d'employés qui se déclaraient membres de minorités visibles. Plusieurs ministères et organismes ont élargi leur enquête en ajoutant des questions sur les connaissances linguistiques ou les origines culturelles de leurs employés.

La Commission canadienne du blé signale, par exemple, qu'environ 15 p. 100 de ses employés parlent d'autres langues que le français ou l'anglais. De même, une étude faite par le ministère de la Défense nationale révèle que plus de 4 000 membres du personnel militaire déclarent parler plus ou moins couramment plus de 60 langues différentes.

Le Musée canadien des civilisations a élaboré à l'intention de ses employés un Questionnaire d'auto-identification des employés sur le multiculturalisme et l'équité en matière d'emploi. Comme son nom l'indique, ce questionnaire porte sur les origines culturelles et les connaissances linguistiques et vise à recueillir des données aux fins de l'équité en emploi. On y demande également aux employés d'indiquer diverses situations dans lesquelles ils seraient disposés à utiliser ces connaissances particulières.

Comme on l'expliquera plus loin relativement à l'alinéa 3 (2)*e*) de la Loi, cette collecte de données pourrait être un grand pas vers la mise à contribution des connaissances linguistiques et culturelles des Canadiens.

Recherche

La réalité multiculturelle du Canada

Pour la réalisation de son film intitulé *Immigrant Working Women*, l'Office national du film est à établir des rapports de recherches sur des sujets comme l'apprentissage d'une langue, la discrimination sexuelle et raciale, les compétences non reconnues et le recyclage, les conditions de travail des domestiques, la santé et l'accès aux services sociaux.

Condition féminine Canada a apporté son soutien à l'Institut de recherches politiques pour la réalisation d'études particulières sur les immigrantes dans l'industrie du vêtement *(Immigrant Women in the Clothing Industry : Implications for Labour Adjustment)* et sur les immigrants dans la population active au Canada *(Immigrants in the Canadian Labour Force : Their Role in Structural Change)*.

Emploi et Immigration Canada a fait des recherches sur l'expérience de Polonais, d'Éthiopiens et de Salvadoriens venus récemment au Canada pour s'y établir.

Le Secrétariat d'État du Canada a commandé une étude sur la collectivité noire anglophone et sur la collectivité haïtienne au Québec afin de mieux comprendre leur situation et leurs besoins et de mieux servir ce secteur de la population canadienne.

Ces deux dernières années, le ministère des Communications a axé sa recherche démographique sur le vieillissement de la société canadienne et sur l'évolution des profils ethniques. Les facteurs qui se sont dégagés de ces recherches sont intégrés dans les aperçus de la stratégie ministérielle. Tous les services ministériels ont été mis au courant des facteurs démographiques qui intéressent leur secteur d'activité, ce qui, d'après le Ministère, a donné de bons résultats :

> ***«Le Ministère dans son ensemble est beaucoup plus conscient de la diversité de plus en plus grande de la société canadienne et de la nécessité de faire en sorte que les politiques et programmes ministériels tiennent formellement compte de cette diversité.»***

Le Conseil économique du Canada a récemment entrepris des travaux de recherche sur l'immigration. Bien que l'étude soit axée sur les aspects économiques de l'immigration, les aspects sociaux y seront également pris en considération.

Le Conseil de recherches en sciences humaines a approuvé, en janvier 1989, un nouveau programme d'initiatives mixtes destiné à stimuler la recherche sur des questions de priorité nationale, dont le multiculturalisme. La recherche en ce domaine sera subventionnée conjointement avec des partenaires de l'extérieur et son approche devrait être multisectorielle et pluridisciplinaire.

Outre qu'il élabore des stratégies de recherche, le Conseil subventionne des travaux de recherche, participe aux frais de colloques et de conférences sur des sujets pertinents et voit à l'attribution de bourses de recherche du Canada, de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales. En 1988-1989, il a subventionné 24 projets de recherche, contribué à cinq colloques de même que présenté quatre bourses de recherche du Canada et deux bourses postdoctorales pour l'exploration d'un aspect quelconque de la diversité ethnoculturelle.

Le Conseil apporte également son soutien financier à la Société canadienne d'études ethniques et à la revue *Études ethniques du Canada*.

Recherche sur des programmes et services particuliers

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a étudié le vieillissement chez les minorités à Calgary de même que les services sociaux et la situation des réfugiés à Montréal. Il examine également à l'heure actuelle les besoins de services de santé des personnes âgées appartenant à des minorités ethnoculturelles.

Le Groupe canadien chargé d'étudier les problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés a reçu du soutien technique, des renseignements et des subventions tant du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social que du Secrétariat d'État du Canada.

Le rapport du groupe d'étude, intitulé *Puis... la porte s'est ouverte* et accompagné d'une recension sur le sujet, a été publié au cours de la période visée par le présent Rapport. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a invité ses homologues provinciaux à lui faire part de leurs avis sur le rapport et ses recommandations.

L'Office national du film s'est associé au Secrétariat au multiculturalisme pour étudier la présence des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles dans les productions de l'ONF et la façon dont elles y sont représentées. Un expert-conseil indépendant a fait une analyse détaillée de la production cinématographique d'une année, tant en français qu'en anglais. La direction planifie sa production en tenant compte des résultats de cette étude.

Dans la région du Pacifique, le ministère du Solliciteur général a subventionné trois projets de recherche au cours de la période visée par le présent Rapport : deux portaient sur des questions qui intéressent la collectivité indo-canadienne et l'autre, sur l'adaptation des jeunes Salvadoriens réfugiés au Canada.

Le Conseil des arts du Canada étudie actuellement avec des spécialistes de la danse indienne un rapport paru en 1988 sur l'opportunité d'organiser au Canada une tournée de danse indienne classique.

Le ministère de la Défense nationale (Forces canadiennes) est à étudier l'opportunité d'établir des règles de tenue particulières qui autoriseraient les militaires de diverses origines ethnoculturelles à observer les prescriptions de leur religion ou les usages de leur culture en matière vestimentaire.

En 1988-1989, le service de référence des Archives nationales a aidé un spécialiste qui est à dresser un guide des archives multiculturelles à l'usage des enseignants, et il a prêté son assistance aux Canadiens japonais de même qu'au Secrétariat du redressement pour les Canadiens japonais dans leurs recherches concernant la façon dont les Canadiens japonais ont été traités pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

Le Secrétariat d'État du Canada et le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté ont subventionné une étude pilote réalisée par la Fédération des francophones hors Québec sur le rapport entre multiculturalisme et langues officielles.

Ateliers et colloques

En mars 1989, lors de la conférence qu'elle tenait à Ottawa sur «La police dans une société pluraliste : construction d'un réseau», la Gendarmerie royale du Canada a accueilli, avec l'appui du Solliciteur général, plus de 300 délégués venus de tous les coins du pays. Des questions touchant au multiculturalisme étaient à l'ordre du jour dans 28 ateliers et ont fait l'objet de 170 recommandations. Après étude de ces recommandations, un plan d'action sera mis à exécution en 1989-1990. Copie des actes de la conférence sera transmise à tous les délégués et à la presse ethnique.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a organisé ou subventionné au cours de la période à l'étude un grand nombre de colloques et d'ateliers dont le multiculturalisme formait une dimension importante, par exemple :

- «La Femme dans une société vieillissante», atelier organisé conjointement avec Condition féminine Canada;

- «Ethnicité et vieillissement», atelier organisé conjointement avec le ministre d'État pour le Troisième Âge, le Conseil consultatif national sur le troisième âge, le Secrétariat d'État du Canada, l'Association canadienne de santé publique et l'Association canadienne de gérontologie;
- versement de subventions à des ateliers s'adressant à des jeunes de minorités ethnoculturelles et de minorités visibles ainsi qu'à leurs familles et visant à rechercher les causes du stress qui provoque des crises d'identité.

En 1988-1989, le Conseil de recherches en sciences humaines a participé aux frais de cinq colloques traitant de multiculturalisme : «The Immigrant Experience», à l'Université de Guelph; «Presbyterian Contribution to Canadian Life and Culture», au Presbyterian College; «The Global Crisis in Refugee Migration», à l'université York; «Multiculturalism in the Ancient World», à l'Acadia University; «Demography of Ethnic, Racial Groups in Canada», à l'Université du Manitoba.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a subventionné un colloque organisé par la National Association of Jamaicans parce que le logement était un des grands points à l'ordre du jour. Elle a aussi organisé la conférence nationale intitulée «Logement pour les Canadiens âgés : les choix».

Le Secrétariat d'État du Canada, le ministère des Communications et Tourisme Canada ont subventionné conjointement une conférence nationale sur le tourisme, la culture et le multiculturalisme intitulée «Des liens à créer». La conférence avait pour objet d'examiner le rapport entre ces trois éléments et d'envisager des possibilités de concertation de l'action dans ces domaines.

Rapports et publications

Statistique Canada a publié un *Profil des groupes ethniques* et un *Profil de la population immigrante* et compte faire paraître deux ouvrages intitulés respectivement *Origine ethnique, immigration et citoyenneté* et *Diversité ethnique au Canada*. Elle a également l'intention de publier des articles pertinents dans la revue *Tendances sociales canadiennes*.

Le Conseil du Trésor a diffusé les rapports suivants sur la représentation des minorités visibles de la fonction publique :

- *En bonne voie : progrès de l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique fédérale 1985-1988*
- *Rapport d'étape sur la représentation des femmes, des personnes handicapées, des autochtones et des membres des groupes de minorités visibles dans la fonction publique fédérale au 31 décembre 1987.*

Condition féminine Canada a publié *Les dimensions de l'égalité : plans d'action du gouvernement fédéral concernant les femmes* et son bulletin *Perspectives*, qui traitent de questions intéressant les femmes appartenant à des minorités ethnoculturelles et à des minorités visibles.

Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme a fait paraître en janvier 1988 un ouvrage intitulé *Les immigrantes au Canada : Orientations souhaitables*. Dans un chapitre d'un livre publié par le Conseil, *L'écart des réalités*, où il est question de l'écart entre les besoins réels des femmes et les programmes et services d'aide sociale créés pour répondre à ces besoins, on trouve une section consacrée particulièrement aux immigrantes et aux femmes qui appartiennent à des minorités visibles.

La *Liste des publications en série ethnique du Canada* de la Bibliothèque nationale du Canada donne des renseignements sur les revues publiées au Canada dans les langues ancestrales.

MISE À CONTRIBUTION DES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES

«mettre à contribution, lorsqu'il convient, les connaissances linguistiques et culturelles d'individus de toutes origines»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3 (2)*e*)

Activités internationales

La Corporation commerciale canadienne a tiré parti des connaissances linguistiques de son personnel. Par exemple, l'un de ses employés dont la langue maternelle est le portugais a été envoyé au Brésil pour négocier un contrat d'exportation. De même, la Corporation a délégué un employé arabophone en Égypte et en Algérie et un employé grec, en Grèce.

La Monnaie royale canadienne, qui tire environ 85 p. 100 de ses revenus de transactions internationales, possède un groupe d'employés qui parle les langues des principaux pays étrangers avec lesquels elle fait affaire. Selon ses représentants :

> ***«Le respect de la langue choisie, des différences culturelles et des pratiques commerciales particulières de ses différents clients est toujours d'une importance primordiale pour la Monnaie et demeure un élément fondamental de ses bonnes pratiques commerciales.»***

Grâce aux connaissances linguistiques de ses employés, Investissement Canada peut communiquer avec ses clients dans au moins onze langues (italien, espagnol, grec, allemand, suédois, japonais, hongrois, bengali, ourdou, hindi, hollandais). Au cours de la période visée par ce Rapport, les employés de l'organisme ont souvent été appelés à traduire des articles de correspondance en langues étrangères.

Pour les besoins de la recherche et des échanges internationaux, le ministère de l'Agriculture a favorisé l'embauche d'employés trilingues ou quadrilingues, ou qui ont un bon bagage culturel. Ces employés ont été envoyés au Japon, en U.R.S.S. et au Venezuela.

La Corporation Pétro-Canada pour l'assistance internationale (CPCAI) a pour objet d'aider les pays en voie de développement à acquérir une meilleure autonomie dans le secteur des hydrocarbures. La Corporation constate que :

«les entreprises canadiennes qui font appel aux connaissances linguistiques et culturelles des Canadiens et à leur expérience des pays étrangers seront inévitablement dans une meilleure position pour participer aux activités de la Corporation, en améliorant ainsi leur profil international et en renforçant leur position dans l'industrie des hydrocarbures. [...] pour encourager les compagnies qui ont un tel effectif, on tentera à l'avenir, d'étendre la portée de leurs activités afin d'inciter les autres compagnies à suivre cet exemple.»

Dans le cadre de ses responsabilités concernant les affaires circumpolaires, le ministère des Affaires indiennes et du Nord a réuni, et a toujours à son service, des personnes pouvant communiquer en russe, en groenlandais, en danois, en suédois, en norvégien et en finnois.

À Forêts Canada, environ 40 p. 100 du personnel est constitué de travailleurs scientifiques ou de techniciens de recherche. Ces employés proviennent de milieux ethniques divers et leurs connaissances linguistiques sont utilisées, non seulement pour communiquer avec les visiteurs étrangers dans les établissements de Forêts Canada, mais également pour échanger des résultats de recherche avec des travailleurs scientifiques et des gestionnaires d'autres pays tels l'Inde, la Chine, le Japon, l'Allemagne, la Suède et la Finlande. À Forêts Canada, on souligne que :

«la diversité des milieux ethniques forme la base d'un réseau international efficace d'échange de renseignements scientifiques.»

Le ministère des Affaires extérieures s'efforce particulièrement d'utiliser les connaissances linguistiques ou culturelles des personnes envoyées en mission dans le contexte de la rotation des postes du service extérieur.

Le Canadien national fait appel aux connaissances linguistiques de son personnel (70 langues différentes) dans les missions d'envergure internationale.

Tourisme

Au Vieux-Port de Montréal, on engageait de préférence pour les services d'information et d'accueil, des étudiants de niveau universitaire qui pouvaient communiquer non seulement dans les deux langues officielles, mais dans d'autres langues également, par exemple, en allemand, en arabe, en chinois, en espagnol, en italien et en japonais.

Le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée canadien des civilisations, le ministère de l'Environnement (Service canadien des parcs) et la Commission de la capitale nationale et son centre d'accueil se sont également efforcés,

lorsqu'ils embauchaient du personnel pour leurs services d'accueil et d'information, de réunir des personnes ayant un champ de connaissances linguistiques aussi étendu que possible.

Outre ces mesures au moment de l'embauche, le Musée des beaux-arts a dressé un répertoire des employés qui peuvent accueillir ou orienter des groupes de visiteurs dans des langues autres que le français ou l'anglais.

De même, Énergie atomique du Canada Ltée fait appel aux connaissances linguistiques de ses employés pour guider dans pratiquement n'importe quelle langue, les touristes et les visiteurs provenant de laboratoires internationaux. Les scientifiques d'autres pays en visite dans cette institution reçoivent, dès leur arrivée, des renseignements sur la culture canadienne et sont présentés à des membres du personnel d'Énergie atomique qui parlent leur langue et qui sont de même origine ethnoculturelle.

Le ministère de l'Environnement offre des services d'interprétation en sept langues dans certains parcs administrés par le Service canadien des parcs.

Communication avec les clients

L'Administration de pilotage des Laurentides est en mesure d'offrir des services en allemand, en vietnamien et en espagnol. La Société du crédit agricole a également fait appel aux membres de son personnel qui parlent allemand et hollandais pour communiquer avec les clients, tout comme la Société du port de Vancouver dont les employés peuvent parler espagnol, norvégien et cantonais.

Le bureau du Secrétariat d'État en Alberta met à contribution les connaissances linguistiques de son personnel pour communiquer dans quinze langues, en plus du français et de l'anglais (notamment en grec, en vietnamien, en chinois, en hindi et en gujarati), afin de répondre aux demandes de citoyenneté et aux demandes de subventions. On a également fait appel aux connaissances linguistiques des employés pour des assemblées, afin de mieux discuter des intérêts et des problèmes des groupes communautaires.

Pour les initiatives spéciales d'accueil ou d'orientation à l'intention des délégations consulaires, militaires ou maritimes venant de divers pays, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent fait appel aux connaissances linguistiques de ses employés. Au cours des dernières années, l'Administration de la voie maritime a reçu des délégations d'Italie, d'Allemagne et de Hollande.

Au cours de l'année 1988-1989, le personnel des Archives nationales réunissait les connaissances linguistiques pour communiquer avec ses clients en polonais, russe, letton, tchèque, slovaque, ukrainien, hébreux, hongrois, espagnol, allemand, italien, tagal et hollandais.

Au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, on fait souvent appel aux connaissances linguistiques des employés qui travaillent dans les centres de services aux clients de tout le pays et qui traitent les demandes de prestations en vertu des accords internationaux de sécurité sociale.

En 1988-1989, les Archives nationales ont conclu quatre contrats pour le traitement de collections archivistiques qui nécessitaient des connaissances linguistiques. L'organisme prévoit employer des personnes possédant des connaissances linguistiques et culturelles particulières pour traiter, à l'avenir, des documents archivistiques provenant de groupes non représentés ou sous-représentés.

ACTIVITÉS TENANT DÛMENT COMPTE DE LA RÉALITÉ MULTICULTURELLE

«généralement, conduire leurs activités en tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3 (2)*f*)

Étude des politiques et des programmes

En 1985, une étude du Conseil du Trésor révélait que seulement 1,7 p. 100 des employés de la fonction publique faisaient partie des groupes de la minorité visible, en dépit du fait que leur représentation au sein de la main-d'œuvre dans l'ensemble était de 4 p. 100. Pour corriger cet écart, le Conseil du Trésor approuvait l'inclusion des minorités visibles dans le Programme d'équité en matière d'emploi. En mai 1988, les ministres du Conseil du Trésor approuvaient, pour la première fois, des objectifs afin que les minorités visibles soient mieux représentées au sein de la fonction publique.

Pour 1991, l'objectif était fixé à 3,1 p. 100 des effectifs de la fonction publique. Des données récentes indiquent que cet objectif a presque été atteint (2,9 p. 100). Par conséquent, le Secrétariat du Conseil du Trésor a demandé au ministère de fixer des objectifs plus ambitieux pour 1991, objectifs qui tiennent davantage compte de la disponibilité de la population active des minorités visibles, soit 6,3 p. 100, selon les données tirées du recensement de 1986. Ces objectifs seront présentés au Conseil du Trésor, aux fins d'approbation, au cours de l'année 1989-1990.

Le Conseil des arts du Canada entreprend une étude de ses programmes, politiques et méthodes dans le cadre d'un exercice officiel de planification à long terme, lancé en janvier 1989. Le multiculturalisme a été désigné comme l'un des sujets à traiter au cours de cet exercice.

Au printemps de 1989, pour débuter son étude sur le multiculturalisme, le Conseil a tenu un sondage auprès de son personnel. Le sondage avait pour but d'échanger des connaissances et des expériences, de déterminer quels étaient les principaux enjeux et problèmes rencontrés dans le traitement des demandes et d'étudier les domaines sur lesquels il faudrait se pencher. À la suite de ce sondage, un petit comité formé d'agents a été créé pour étudier les questions de façon plus approfondie et pour établir un programme des travaux.

En autre, le Conseil des arts inclut le multiculturalisme dans son exercice de planification à long terme qui prévoit une étude de l'accès des artistes au

Conseil, de l'accès de tous les Canadiens aux arts et du rôle du Conseil à titre de défenseur des arts.

Le ministère du Revenu national (Douanes et Accise) a créé une section du multiculturalisme afin de relever les problèmes que peuvent ou que pourraient éprouver les membres des minorités ethnoculturelles ou des minorités visibles lorsqu'ils traitent avec Douanes et Accise.

Emploi et Immigration Canada a embauché un étudiant d'université chargé, en collaboration avec un agent du ministère, d'étudier la formation, la collecte des données, les communications et la politique, à la lumière des exigences de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

L'étude des politiques et des modalités particulières en matière de ressources humaines, mises en œuvre au cours de la période visée par ce Rapport dans les institutions fédérales, est décrite en détail à l'alinéa 3 (2)*a*).

Examen des lois

Le ministère des Communications appuie la politique du gouvernement selon laquelle la composition multiculturelle du Canada doit se refléter dans tous les aspects du système canadien de radiodiffusion, à la division 3 (1) *c*) (iv) de la *Loi sur la radiodiffusion* (projet de loi C-136) déposée en juin 1988. Cette division porte que :

> ***«le système canadien de radiodiffusion devrait, par sa programmation et par les chances que son fonctionnement offre en matière d'emploi, répondre aux besoins et aux intérêts, et refléter la condition et les aspirations, des hommes, des femmes et des enfants canadiens, notamment l'égalité sur le plan des droits, la dualité linguistique et le caractère multiculturel de la société canadienne ainsi que la place particulière qu'y occupent les peuples autochtones.»***

L'article 3 (P) du projet de loi précise le mandat d'un service de programmation alternative qui aurait contribué, de façon marquante, à fournir aux Canadiens une programmation représentative de la réalité multiculturelle du Canada dans les diverses régions. Le projet de loi a été adopté à la Chambre des communes mais n'a pu être étudié par le Sénat avant la tenue des élections. Le gouvernement devait présenter à nouveau le projet de loi, plus tard en 1989.

La Commission de réforme du droit a évalué l'incidence qu'aurait la *Charte canadienne des droits et libertés* sur les autochtones et les immigrants dans une étude intitulée *Human Rights Law Reform – The Federal Dimension*.

Une autre étude intitulée *International Human Rights Law and the Canadian Charter of Rights and Freedoms* est actuellement à l'étape de la préparation. Elle compare les lois canadiennes aux normes internationales du point de vue du respect des droits de la personne. Le multiculturalisme canadien fera l'objet d'un examen particulier dans cette étude.

Dans son rapport annuel de 1988, la Commission canadienne des droits de la personne a recommandé que l'on apporte des modifications à la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Deux de ces modifications ont une signification particulière pour les communautés ethnoculturelles et les minorités visibles :

- Adaptations raisonnables : une modification voulant qu'il soit clairement indiqué dans la Loi que les employeurs et les fournisseurs de service ont l'obligation de prendre des mesures raisonnables pour tenir compte des circonstances et des besoins individuels liés à un motif de distinction illicite; et
- Équité en matière d'emploi : la Commission réclame les pouvoirs nécessaires pour effectuer des examens systématiques auprès des employeurs assujettis à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* afin de s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs obligations aux termes de cette loi.

Élaboration de la politique

Dans le cadre de la politique du gouvernement en matière de communications, le Conseil du Trésor a approuvé des exigences générales concernant la représentation de tous les membres de la société canadienne. La politique recommande que soient prises :

> ***«toutes les mesures raisonnables pour communiquer efficacement [...] avec les membres des communautés multiculturelles.»***

Le Secrétariat du Conseil du Trésor élabore des lignes directrices concernant les méthodes de communication équitables afin d'aider les ministères dans la mise en œuvre de cette politique.

Le ministère du Solliciteur général a eu recours aux services de conseillers pour élaborer une stratégie globale à l'intention des administrateurs principaux de la police dans le but de fournir des services plus efficaces aux différentes communautés ethnoculturelles et aux minorités visibles. Cette question sera débattue au Forum sur la justice pénale.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a nommé un conseiller sur le multiculturalisme chargé d'être le point de liaison au sein de l'organisme pour toutes les questions concernant la politique relative au multiculturalisme. En 1988-1989, il a coordonné la Conférence nationale

1989 sur la Police dans une société pluraliste. Il a fait partie du comité consultatif du multiculturalisme de l'Association canadienne des chefs de police, du Groupe de travail du grand Toronto sur la police et les communautés urbaines multiculturelles et multiraciales et a été membre du conseil d'administration de la Société pour l'éducation, la formation et la recherche interculturelles.

Le ministère des Communications est en train d'élaborer le cadre d'une politique sur les arts dans laquelle les préoccupations en matière de multiculturalisme seront traitées dans le contexte de la formation professionnelle, de la création, de la production et de la distribution.

Au cours de l'année à l'étude, le Musée canadien des civilisations a intégré la politique sur le multiculturalisme à presque toutes les nouvelles activités de planification du nouveau musée, à la fois dans la planification des ressources humaines et dans la planification des expositions et de la programmation.

Engagement face à la politique

La plupart des institutions fédérales qui contribuent au contenu de ce Rapport ont rédigé un énoncé d'engagement face à la politique sur le multiculturalisme du Canada. Les exemples qui suivent illustrent la diversité des interventions :

En septembre 1988, au cours de leur réunion semestrielle, les membres du Conseil consultatif sur la situation de la femme ont adopté la proposition suivante :

> ***«que, dans la prochaine version et, par la suite, dans toutes les autres versions du Plan d'action stratégique du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, le Conseil se donne pour tâche particulière d'améliorer la situation des femmes faisant partie de minorités visibles.»***

Dans l'énoncé de mission qu'il a adopté depuis peu, le Service correctionnel du Canada précise le cadre d'élaboration de ses politiques et de ses plans. Le Service s'engage à tenir compte de la diversité sociale, culturelle et religieuse de chacun des contrevenants.

Dans son discours d'ouverture de la conférence de 1989 portant sur la Police dans une société pluraliste, le Solliciteur général s'est engagé à être chef de file pour cette question, en collaboration avec ses homologues provinciaux et les groupes communautaires des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles.

Les Archives nationales ont déclaré :

«[...] à titre de responsable de la préservation des documents émanant des groupes qui forment la collectivité canadienne, les Archives nationales du Canada ont pour but de représenter, à la fois dans les documents qu'elles conservent et à titre de gardien de ces documents, tous les peuples du Canada.»

La mise en application de la politique nationale de l'entrepreneurship du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie visera les minorités ethnoculturelles et les peuples autochtones.

Le Conseil des arts du Canada a déclaré que :

«la diversité de la société canadienne croît de plus en plus et un grand nombre d'activités artistiques reflètent la richesse de la tradition et de l'expérience culturelles du Canada. Le défi du Conseil de nos jours, tout comme par le passé, est d'être aussi ouvert que ses moyens le permettent, aux meilleures œuvres des artistes canadiens.»

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié, en 1985, un avis public, CRTC 1985-139, intitulé *Une politique de diffusion reflétant la diversité linguistique et culturelle du Canada*. Cette politique affirme que :

«le développement de services de radiodiffusion qui reflètent cette pluralité culturelle et linguistique du Canada est une partie essentielle de la structure nationale canadienne . [...] cette politique aura pour effet d'augmenter la variété et d'élargir la portée du système de la radiodiffusion canadienne pour tous les Canadiens.»

Le Musée canadien des civilisations a déclaré :

«nous avons pour but d'être représentatif de notre pays, à la fois par la teneur de la programmation et la composition du personnel et des volontaires œuvrant pour notre organisme.»

La Société canadienne d'hypothèques et de logement précise dans ses accords de mise en oeuvre pour tous les projets de logements sociaux et de coopératives d'habitation, des dispositions qui interdisent toute discrimination pour tous les motifs reconnus par le gouvernement fédéral, y compris la race, l'origine ethnique et la religion.

L'Administration de pilotage des Laurentides appuie la politique de multiculturalisme du Canada dans l'énoncé qui suit :

> ***«en se fondant sur l'expérience dans ce domaine du multiculturalisme, l'Administration continuera dans le futur à déployer tous les efforts possibles afin de permettre à toute personne de trouver l'accueil chaleureux qui lui permettra de se sentir acceptée et intégrée au sein de notre organisme.»***

Le document d'orientation de la Commission de la fonction publique décrit les objectifs, les principes et les convictions de la Commission ainsi que les stratégies et les priorités qu'elle entend mettre en œuvre dans le domaine de l'équité en matière d'emploi.

PROJETS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES POUR 1989-1990

INTRODUCTION

La planification, stade important dans tout processus de mise en œuvre, est une des clés du succès de toute activité. Les plans d'action donnent par ailleurs une idée de la mesure dans laquelle les institutions fédérales ont compris et remplissent les obligations que leur impose la *Loi sur le multiculturalisme canadien.*

Aussi convient-il d'exposer ici les activités que les institutions fédérales projettent d'entreprendre en 1989-1990 conformément à la politique du multiculturalisme. Il ne s'agira pas de faire un compte rendu exhaustif des projets signalés par les ministères et organismes fédéraux, mais d'en donner un simple aperçu au moyen d'exemples.

CHANCES D'EMPLOI ET D'AVANCEMENT

«faire en sorte que les Canadiens de toutes origines aient des chances égales d'emploi et d'avancement»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3(2)*a*)

Examen et modification des politiques et méthodes en matière de ressources humaines

Au cours de 1988-1989, le ministère des Travaux publics a entamé un examen triennal complet, en six étapes, de ses méthodes d'emploi. La deuxième phase de cet examen, qui se déroulera en 1989-1990, portera sur le recrutement et la sélection.

La Société canadienne des postes projette de vérifier en 1989-1990 l'équité et l'impartialité de ses méthodes d'emploi.

Le Bureau du surintendant des institutions financières compte passer en revue ses procédés et méthodes de gestion des ressources humaines pour s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles artificiels à l'emploi dans ses services de candidats issus de minorités ethnoculturelles et de minorités visibles.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a l'intention de revoir elle aussi en 1990 sa politique et ses méthodes en matière de ressources humaines.

En 1989-1990, la Monnaie royale canadienne étendra son étude sur l'évaluation des tâches et l'équité salariale aux postes de gestion et aux postes exemptés. Au cours de cette période, elle reverra également son système d'évaluation du rendement pour les postes dont les titulaires sont syndiqués et, en matière d'évaluation du rendement, donnera à ses gestionnaires une formation qui les sensibilisera aux réalités interculturelles.

Énergie atomique du Canada Ltée se propose d'examiner ses critères de sélection afin de s'assurer que toutes les exigences de ses postes sont acceptables.

La politique de la Bibliothèque nationale concernant l'équité en matière d'emploi a été révisée et paraîtra en 1989-1990 dans le *Manuel de gestion du personnel* (chapitre 9.4). Aux Archives nationales, on compte aussi publier la politique en la matière dans le *Guide de gestion du personnel*.

En 1989-1990, l'Agence canadienne de développement international nommera un comité consultatif des minorités visibles.

L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et ses filiales, la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain et la Société du pont

international de la voie maritime Ltée, projettent de distribuer une brochure sur le harcèlement à tous leurs employés en 1989-1990.

La Société du crédit agricole inclura des renseignements sur la politique et le programme de multiculturalisme dans le programme d'accueil qu'elle est à élaborer.

Élargir les méthodes d'emploi

L'équipe de recrutement nationale de la Gendarmerie royale du Canada poursuivra son activité à l'échelle du pays en 1989-1990. La Gendarmerie espère faire de l'équipe une entité permanente au cours de cette année financière.

Le Service canadien du renseignement de sécurité se propose de faire de la publicité dans les établissements d'enseignement dont une bonne partie de la clientèle est issue de minorités ethnoculturelles et de minorités visibles, afin d'encourager les diplômés à chercher de l'emploi chez lui.

La Commission canadienne du lait et le ministère de la Défense nationale projettent d'annoncer leurs offres d'emploi dans la presse allophone.

La Société canadienne des postes forme deux projets : encourager les membres de son service du personnel à promouvoir l'emploi chez elle en participant à des événements organisés par des associations ethnoculturelles; mettre davantage l'accent sur le multiculturalisme pendant la Semaine des carrières.

En 1989-1990, le ministère des Affaires extérieures a l'intention d'accroître ses efforts en vue de recruter un plus large éventail de candidats.

Le ministère de la Défense nationale étudiera la possibilité de mettre en œuvre un programme d'emploi d'été qui s'adresserait aux étudiants membres de minorités visibles.

Sensibilisation des gestionnaires et des employés

Pétro-Canada a conçu un atelier sur les attitudes à adopter face au pluralisme des effectifs. «Meeting the Challenge of Diversity» se donnera à tous les cadres et les superviseurs au début de 1990 pour les sensibiliser davantage à la diversité de leur personnel et pour leur montrer l'art de diriger un effectif pluraliste.

Le ministère du Revenu national (Impôt) offrira des séances de formation et de sensibilisation aux cadres et aux employés pour les sensibiliser davantage à la politique du multiculturalisme et à la nécessité de recruter des candidats parmi les minorités visibles.

La Commission de la capitale nationale, le Bureau du surintendant des institutions financières, le ministère des Approvisionnements et Services, le

ministère de l'Environnement, le ministère des Transports et Statistique Canada projettent d'incorporer des modules de sensibilisation dans leurs programmes de formation.

Le Service canadien du renseignement de sécurité est à organiser des séances d'information à l'intention du service et des gestionnaires de la dotation en vue de sensibiliser les agents aux obstacles culturels qu'il pourrait y avoir dans les méthodes de dotation.

Le ministère de l'Agriculture étudiera la possibilité d'offrir aux gestionnaires, dans le cours de l'année à venir, un nouvel ensemble didactique intitulé «Kaléidoscope», portant sur les attitudes hostiles en milieu de travail qui peuvent faire entrave à l'activité de fonctionnaires issus de minorités ethnoculturelles et de minorités visibles.

Le ministère des Transports est à examiner des moyens d'incorporer dans ses programmes de formation actuels un ensemble didactique créé par la Commission de la fonction publique pour orienter les nouveaux fonctionnaires issus de minorités visibles.

Le ministère de la Défense nationale a l'intention de faire appel à un expert-conseil pour la tenue de séminaires sur les relations interraciales en milieu de travail.

Comités consultatifs d'employés

Le ministère du Revenu national (Impôt) se propose de nommer en 1989-1990 un comité consultatif ministériel des minorités visibles en vue de promouvoir la consultation directe des employés qu'il représenterait.

Le Canadien national et le Musée canadien des civilisations projettent respectivement d'établir un comité d'employés issus de minorités ethnoculturelles et de minorités visibles qui les éclairerait sur les besoins et les intérêts particuliers de cette catégorie de personnes.

PLUS GRANDE CONTRIBUTION DE TOUS LES CANADIENS

> ***«promouvoir des politiques, programmes et actions de nature à favoriser la contribution des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution du pays»***
>
> *Loi sur le multiculturalisme canadien*, alinéa 3 (2)*b*)

Consultation des collectivités

Plusieurs institutions fédérales comptent faire des consultations auprès des minorités ethnoculturelles au cours du prochain exercice. Font partie de ces institutions le comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, le ministère de la Justice, l'Office national du film, le Secrétariat d'État, le Service canadien du renseignement de sécurité, la Société du crédit agricole et Téléfilm Canada.

Le Studio D de l'Office national du film (ONF) tiendra des consultations dans l'ensemble du pays et rencontrera les représentants de groupes de femmes autochtones et de minorités ethnoculturelles pour discuter des nouvelles directives en matière de programmation.

Le directeur de l'équité en matière d'emploi de l'ONF prévoit consulter divers groupes ethnoculturels pour établir à l'Office des mécanismes de recrutement tenant compte de l'action positive.

L'Office national du film prévoit également faire des consultations à l'échelon ministériel avec des groupes ethnoculturels pour discuter des conclusions de l'étude sur la «diversité sociétale» (voir alinéa 3 (2)*d*)). Ce projet devrait permettre à l'ONF de se présenter comme catalyseur dans l'industrie cinématographique relativement aux questions de représentation de la diversité culturelle.

Le Secrétariat d'État compte fournir de l'information sur le programme Hospitalité-Canada aux minorités ethnoculturelles et aux minorités visibles et inciter leurs membres à participer en plus grand nombre aux conférences et aux programmes nationaux pour les jeunes qui sont subventionnés par Hospitalité-Canada.

Le Service canadien du renseignement de sécurité prévoit tenir des conférences qui auront pour thèmes les questions reliées au multiculturalisme, et des membres des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles seront invités à participer aux échanges et aux présentations.

Projets d'appoint

Affaires culturelles

La Société Radio-Canada prévoit organiser des ateliers dans le cadre du projet *First Draft* dans d'autres villes dont Ottawa, Halifax et Montréal, en 1989-1990. Ces ateliers permettent à des auteurs issus de minorités visibles d'écrire des scénarios pour la télévision.

Dans le cadre de la restructuration prévue du Studio D, l'Office national du film contribuera au perfectionnement des cinéastes appartenant aux minorités ethnoculturelles, aux collectivités autochtones et aux groupes d'immigrants nouvellement arrivés au cours de la prochaine programmation triennale du studio.

Formation linguistique et éducation

Le ministère des Communications veillera à l'application d'une nouvelle version du projet «Présence», logiciel de messages personnels qui permet à environ douze à quinze personnes se trouvant dans des endroits isolés de communiquer les unes avec les autres par ordinateur. Cette nouvelle version sera utilisée à Montréal en 1989-1990 et tiendra compte des besoins particuliers des femmes immigrantes, dont l'alphabétisation. Le projet établira la polyvalence du logiciel tout en permettant aux femmes immigrantes de faire partie d'un groupe de personnes déployant des efforts personnels pour réduire leur sentiment d'isolement et en leur donnant l'occasion d'apprendre le français et de l'utiliser en situation concrète. Les ordinateurs, tout le matériel nécessaire ainsi que la formation seront fournis aux participants pendant les douze semaines du projet. Les femmes qui prendront part au projet seront de diverses origines ethnoculturelles.

Des subventions en vertu du Programme d'aide à l'autonomie des aînés du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ont été approuvées pour 1989-1990 et des groupes tels que L'œuvre d'entraide de l'Association des médecins haïtiens à l'étranger de Montréal et le *Hispanic Council of Metro Toronto* en bénéficieront.

Affaires

La Banque fédérale de développement prévoit augmenter le nombre de ses comités consultatifs dans les grands centres métropolitains au cours de l'exercice 1989-1990.

En outre, une conférence nationale sur l'entrepreneurship ethnoculturel regroupant des représentants des comités consultatifs de la Banque est prévue pour 1989. On y évaluera le programme des comités consultatifs; on cherchera de nouveaux marchés et on tentera d'établir un réseau de communication.

La Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada a approuvé l'octroi d'une subvention destinée au comité consultatif ethnoculturel de la

formation, sous-comité du comité consultatif ethnoculturel de la Banque fédérale de développement à Toronto. Ce sous-comité établira les besoins en formation des communautés ethnoculturelles de l'Ontario, concevra des projets de formation et subventionnera les activités de formation. Des fonds seront alloués aux nouveaux entrepreneurs membres des minorités ethnoculturelles, à ceux qui sont déjà en affaires et aux jeunes appartenant à ces minorités.

En 1988-1989, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a parrainé des groupes issus de minorités ethnoculturelles qui ont mis sur pied des projets de logement à but non lucratif pour les aînés. Au cours du prochain exercice, la Société accordera son aide à un groupe d'Allemands qui travaillent à la mise sur pied d'un projet à Ottawa, à la Canadian Italian Benevolent Association de Mississauga et à la communauté hongroise de Toronto.

Services en langues autres que le français et l'anglais

Dans la salle des expositions spéciales du Musée canadien des civilisations, on trouvera de l'information et de la documentation dans la langue du groupe représenté par l'exposition ainsi qu'en français et en anglais.

Le ministère des Travaux publics compte étudier avec le Conseil du Trésor la possibilité de produire des panneaux de signalisation en d'autres langues que le français et l'anglais dans les régions où sont concentrées les minorités ethnoculturelles.

Un autre vidéo accompagné d'une brochure dans une troisième langue étrangère s'ajoutera, en 1989-1990, à ceux qui ont été produits jusqu'ici en polonais et en espagnol par Emploi et Immigration Canada pour venir en aide aux réfugiés parrainés.

La Commission des plaintes du public contre la GRC compte offrir au besoin des services de traduction au cours des audiences.

Le ministère des Transports envisage de produire des films et des vidéos pour promouvoir la sécurité routière et ce, dans un langage neutre afin qu'un commentaire puisse être rédigé dans chaque région dans la langue de l'auditoire.

Publications en langues autres que le français et l'anglais

Emploi et Immigration Canada prévoit publier dans diverses langues plus de sept publications importantes à l'intention de sa clientèle ainsi qu'un fascicule traitant de la méthode accélérée de traitement des revendications du statut de réfugié dans les principales langues de ses clients.

Le Musée des beaux-arts du Canada travaille à la version espagnole du plan de visite et de la brochure d'information qui seront distribués gratuitement à

tous les visiteurs. Le Musée compte publier cette brochure dans une nouvelle langue chaque année.

Le ministère du Travail, en collaboration avec le Secrétariat au multiculturalisme, compte produire un dépliant général sur le Code canadien du travail intitulé *Vous et le Code*. Il examinera également d'autres publications, déterminera lesquelles peuvent servir aux minorités ethnoculturelles et aux minorités visibles, et les fera traduire.

Le ministère de la Consommation et des Corporations prévoit faire traduire de l'information sur la sécurité des enfants en chinois, en italien, en portugais et en espagnol.

Autres

Le ministère des Travaux publics compte faire en sorte que les œuvres d'art choisies pour être placées dans les édifices publics reflètent la diversité culturelle du Canada. Ainsi :

> ***«au cours d'éventuelles discussions concernant l'acquisition d'oeuvres d'art telles que sculptures, peintures et tapisseries pour de nouveaux édifices, le ministère des Travaux publics tiendra compte des œuvres qui reflètent les influences culturelles de l'endroit.»***

En 1989-1990, le Secrétariat d'État, par l'entremise du programme de Promotion des langues officielles, apportera son aide à l'Association multiculturelle francophone.

Activités de communication

Le Solliciteur général de la région de Québec compte élaborer une stratégie de communication pour la Semaine nationale de la prévention du crime afin de mieux sensibiliser les membres des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles à la prévention du crime.

Le personnel des bureaux régionaux du ministère de la Consommation et des Corporations communiquera avec des représentants du milieu des affaires et du milieu juridique, des associations commerciales et des groupes de consommateurs pour trouver des occasions d'organiser des tribunes publiques réunissant des membres des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté subventionneront la production d'un vidéo de quinze minutes présentant la conférence intitulée «La police dans une société pluraliste» tenue en 1989. Le vidéo sera distribué aux médias ethniques et sera utilisé dans divers programmes de formation de la GRC.

Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest compte inclure les organisations ethnoculturelles dans le réseau de communication avec les collectivités qu'elle veut établir dans le cadre de son vaste plan de commercialisation.

Représentation

La Société du crédit agricole prévoit exiger dans ses devis de contrats que les photographes à son service incluent dans leurs cartons autant de photographies que possible de membres des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles.

Médias ethniques : information

En 1989-1990, les Archives nationales du Canada prépareront un communiqué à l'intention des revues de langue allemande pour annoncer la publication de *Sources d'archives sur les groupes de langue allemande au Canada*.

Le ministère du Revenu national (Douanes et Accise) a rédigé des articles sur les règlements concernant l'importation de cadeaux de mariage, de véhicules motorisés, d'herbes ou de préparations à base d'herbes et de bijoux. Ces articles seront distribués aux médias ethniques au cours de l'exercice 1989-1990.

En 1989-1990, Emploi et Immigration Canada compte inviter les médias à assurer la couverture d'événements régionaux importants et leur fera parvenir des récits de réussite, des articles et des discours.

Le Conseil économique du Canada compte remettre aux médias ethniques des articles particulièrement intéressants pour leur auditoire particulier, dans leur langue d'origine.

En 1990, la Gendarmerie royale du Canada prévoit organiser une conférence qui traitera de questions d'intérêt commun pour les médias et la police. La presse ethnique y sera convié.

Médias ethniques : publicité

À l'automne de 1989, la Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit mettre à l'essai un modèle de campagne publicitaire annonçant les programmes et les services offerts, qui s'adressera aux diverses collectivités, y compris les minorités ethnoculturelles et les minorités visibles.

MEILLEURE COMPRÉHENSION ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ

«promouvoir des politiques, programmes et actions permettant au public de mieux comprendre et de respecter la diversité des membres de la société canadienne»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3 (2)*c*)

Sensibilisation au sein des institutions

Séances de sensibilisation interculturelle

Le ministère de la Défense nationale (MDN) prévoit faire appel à un consultant afin de diriger auprès des gestionnaires et des agents du personnel de chaque région des séances de sensibilisation interculturelle. Six séances sont prévues.

Pour 1989-1990, la région de l'Ontario du ministère du Solliciteur général a engagé 17 000 $ afin d'assurer la continuation des séminaires communautaires destinés aux services policiers des petites municipalités de la province.

Le Secrétariat d'État et le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté prévoient tenir à l'intention de tous les gestionnaires et surveillants de l'Administration centrale, des séances de sensibilisation d'une journée sur les relations interculturelles et raciales. La préparation d'un programme pilote de formation pour les cadres des régions doit se poursuivre en 1989-1990.

En 1989-1990, un grand nombre d'institutions fédérales prévoient offrir à leurs employés des séances de sensibilisation. Citons entre autres l'Agence canadienne de développement international (ACDI), les Archives nationales, la Bibliothèque nationale, le Centre national des arts, Investissement Canada, l'Office national du film, les ministères des Approvisionnements et Services et de la Santé nationale et du Bien-être social.

Sensibilisation à la politique canadienne de multiculturalisme et à la Loi sur le multiculturalisme canadien

Un grand nombre d'institutions fédérales ont mis en œuvre diverses mesures destinées à faire connaître la Loi à leurs employés. Les initiatives proposées comprennent la distribution d'exemplaires de la Loi, la publication dans les bulletins d'articles portant sur la Loi et sur la politique et l'organisation de séances permettant au Secrétariat au multiculturalisme de présenter la Loi et la politique à des groupes d'employés.

Les institutions fédérales qui se proposent de prendre des mesures de ce genre comprennent, entre autres, l'Administration de pilotage des Grands Lacs Ltée, la Commission canadienne du lait, la Commission de la fonction

publique, Forêts Canada, la Gendarmerie royale du Canada, Investissement Canada, les ministères de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de la Justice et des Transports, la Monnaie royale canadienne, le Service canadien du renseignement de sécurité, la Société du crédit agricole et Statistique Canada.

Documents d'information

Emploi et Immigration Canada se propose de préparer et de distribuer des bulletins traitant des principales religions et précisant leur jour de fête et de communiquer à ses bureaux régionaux les principaux événements multiculturels.

Le Centre national des arts, la Monnaie royale canadienne et la Société du crédit agricole prévoient distribuer à leurs employés de l'information visant à encourager une meilleure compréhension interraciale et interculturelle.

Activités destinées au public

Activités culturelles et artistiques

En 1989-1990, la Bibliothèque nationale prévoit parrainer une série semblable à sa série de 1988-1989, *Une chance à donner : le multiculturalisme au Canada*, pour présenter, aux élèves de la troisième à la treizième année, des Canadiens de diverses origines culturelles qui sont des chefs de file dans leur domaine.

Le ministère des Communications entend travailler étroitement avec l'industrie du film et du vidéo pour encourager la diffusion de programmes qui intéressent les Canadiens de diverses origines ethnoculturelles et qui reflètent la diversité culturelle du Canada. Par exemple, le ministère a amorcé des discussions avec le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, B.C. Film et Asia-Pacific Initiatives afin d'établir un fonds de 3 000 000 $ pour appuyer la rédaction de scénarios de films destinés à combattre le racisme.

Expositions

Le Musée canadien des civilisations est à préparer cinq types d'expositions multiculturelles :

- des expositions spéciales porteront sur des groupes ethniques précis. En juin 1989, le programme comprenait *Au-delà de la montagne d'or* qui explore les aspects publics et privés des traditions culturelles chinoises au Canada et *Voulez-vous danser?* qui traite des danses traditionnelles au Canada;
- la Salle de l'histoire, dont le thème est «nouvelles racines», traitera de chacun des groupes ethniques du Canada;
- parallèlement à des présentations spéciales, des interprètes donneront des spectacles sur place;

- au Musée des enfants, le message clé sera la compréhension et la bonne entente interculturelle; et
- l'exposition électronique fournira des renseignements approfondis, entre autres sujets, sur les différents groupes ethniques au Canada.

Les Archives nationales présenteront une exposition trilingue en polonais, en anglais et en français intitulée *Polonica at the National Archives of Canada/ Polonica aux Archives nationales du Canada.*

Le Canadien National fera un montage photographique sur le mur extérieur du centre de l'emploi de Montréal (visible par le public, de la station centrale) illustrant la diversité de l'effectif du CN.

Publications

Les Archives nationales font connaître leurs documents ayant trait à des groupes ethnoculturels particuliers par l'intermédiaire de la collection des *Guides ethnoculturels.* En 1989-1990, on ajoutera à cette collection les documents traitant des Canadiens finlandais.

Le ministère des Affaires extérieures joindra un feuillet d'information traitant du multiculturalisme à sa collection *Feuillets de données* destinée aux lecteurs étrangers. Au printemps de 1990, on sera prêt à distribuer ces feuillets en dix langues.

Le Secrétariat d'État a recommandé le versement d'une aide financière pour la préparation d'une collection de trois trousses formées de documents imprimés traitant de la vie des Canadiens et des Italo-Canadiens dans quatre régions métropolitaines. Ces trousses doivent être utilisées au Canada dans les dernières années du niveau secondaire et au niveau postsecondaire.

Participation à des conférences et à des événements spéciaux

La Société canadienne des postes émettra un timbre commémoratif ayant pour thème le multiculturalisme pour souligner l'ouverture, au Musée canadien des civilisations, d'une exposition relatant 200 ans de présence juive au Canada.

Le ministère de la Justice se propose de mieux faire connaître au public le rôle et la contribution des minorités visibles et des groupes ethnoculturels au système judiciaire du Canada.

RECHERCHE ET COLLECTE DE DONNÉES

«recueillir des données statistiques permettant l'élaboration de politiques, de programmes et d'actions tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du pays»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3 (2)*d*)

Collecte de données

Données démographiques

Le ministère de l'Agriculture procédera à un sondage auprès de sa clientèle afin de déterminer la répartition des groupes ethnoculturels dans les régions cibles.

En prévision de la publication d'une brochure sur le *Code canadien du travail*, le ministère du Travail fera une étude dans les différentes régions du pays afin de déterminer les besoins linguistiques de la clientèle visée, les modalités de distribution nécessaires et le nombre de langues autres que le français et l'anglais dans lesquelles l'ouvrage devra être offert.

En 1989, le Secrétariat d'État se préparait à entreprendre, en collaboration avec Statistique Canada, une vaste enquête sur l'alphabétisation des adultes. Dans le sondage, on devait demander, tout particulièrement aux répondants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, d'évaluer leur capacité de lire et d'écrire leur langue maternelle.

Données sur les ressources humaines

L'Office national du film projette de faire une étude sur le nombre de femmes dans les groupes professionnels de l'administration et de la cinématographie au Canada qui sont issues de minorités visibles.

La Société Radio-Canada comptait publier son *Index multiculturel* à l'été 1989. Ce répertoire des groupes et associations de minorités ethnoculturelles et de minorités visibles au Canada sera mis à la disposition des réalisateurs, des programmateurs, des recherchistes, des documentalistes, des reporters, des présentateurs et des animateurs.

En vue de l'établissement d'un guide semblable à l'*Index multiculturel*, Radio-Canada a l'intention de communiquer avec les établissements d'enseignement et les groupes professionnels où elle recrute des gens pour ses émissions. Elle demandera à ces organismes de lui faire rapport sur leurs élèves ou leurs membres issus de minorités visibles ou de minorités ethnoculturelles qui seraient disposés à remplir des fonctions sur l'antenne. Ce répertoire devait paraître lui aussi en 1989.

Données sur l'élaboration et l'exécution de programmes

En 1989-1990, la Société du crédit agricole prévoit faire un sondage auprès de ses employés, à qui on demandera notamment ce qu'ils pensent des mesures prises aux fins de la politique du multiculturalisme. Elle décidera, à la lumière des résultats de ce sondage, s'il y a lieu de prendre d'autres moyens pour sensibiliser le personnel.

Données sur les médias et les publications

En 1989-1990, le ministère du Travail a l'intention de faire une petite enquête sur l'usage des ouvrages publiés dans les langues des groupes minoritaires, dans les bureaux provinciaux et territoriaux.

Sondages auprès d'employés

Le Musée canadien des civilisations tiendra une «journée de recensement», en 1989-1990, pour recueillir des réponses à son «Questionnaire d'auto-identification des employés sur le multiculturalisme et l'équité en matière d'emploi».

Des membres du personnel (et, éventuellement, des bénévolesle Musée juge que la contribution des bénévoles à ses activités est très importante) qui auront bien voulu répondre à ce questionnaire seront invités à former un comité consultatif auprès de la direction générale du Service du personnel.

Les membres du comité consultatif rempliront les tâches suivantes :

- donner leur avis sur diverses initiatives et veiller à ce que les politiques ne créent pas ou ne constituent pas d'obstacles systémiques;
- faire partie de jurys de sélection à titre de personnes-ressources;
- faire partie de comités d'examen de projets d'expositions temporaires spéciales ou d'expositions itinérantes;
- aider à accueillir des invités de différentes origines culturelles en tenant compte de leurs besoins particuliers;
- apporter leurs connaissances et compétences à toute une variété de programmes, et notamment assurer la liaison avec certaines collectivités culturelles.

La Société du crédit agricole, élargissant le sondage auprès de ses employés, compte saisir des données en vue d'établir le taux de représentation des collectivités ethnoculturelles et la répartition des membres issus de ces collectivités dans le recrutement, l'avancement et la formation au sein de ses services.

Recherche

La réalité multiculturelle du Canada

Le Conseil de recherche en sciences humaines et le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté feront un premier pas vers l'instauration d'un programme d'aide à la recherche en subventionnant conjointement une grande étude sur l'état actuel de la société multiculturelle canadienne. L'étude servira à évaluer les points forts, les lacunes et les ressources disponibles dans le domaine du multiculturalisme et, compte tenu des réalités constatées, à définir l'orientation des recherches futures.

Le ministère du Travail (partageant les frais avec Emploi et Immigration Canada) constituera une bibliographie annotée au sujet des expériences et des problèmes que connaissent les immigrantes.

Recherche sur des programmes et des services particuliers

En 1989-1990, conjointement avec le comité municipal de Toronto sur le troisième âge, le ministère du Solliciteur général subventionnera une étude sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées dans une société multiculturelle.

L'équipe formée à la Commission de la capitale nationale afin d'élaborer des stratégies thématiques pour l'avenir fera des recherches sur des questions relatives aux valeurs canadiennes, y compris le multiculturalisme.

Le Conseil consultatif de la situation de la femme est en train d'élaborer un projet de recherche à long terme sur les femmes qui appartiennent à des minorités visibles.

Le ministère des Communications entreprendra des études de marché pour découvrir les besoins et les préférences des groupes ethnoculturels relativement à la politique des arts.

Le ministère du Solliciteur général se propose d'examiner les aspects du système correctionnel qui seraient préjudiciables aux collectivités minoritaires visibles au Canada.

La Bibliothèque nationale étudiera des modèles de remplacement qui pourraient faciliter la prestation du Biblioservice multilingue aux groupes ethnoculturels, y compris la nécessité et le coût d'un catalogue national des ouvrages multilingues se trouvant dans les bibliothèques canadiennes.

Ateliers et colloques

Le ministère de la Justice a engagé des fonds au titre de quatre grands colloques qui devraient avoir lieu en 1989-1990 et où le multiculturalisme fera partie des sujets à l'ordre du jour.

Une conférence nationale sur la violence familiale devrait avoir lieu à l'été 1989. Le Ministère est en train de s'organiser pour que des représentants des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles figurent au nombre des participants.

Rapports et publications

Portrait statistique des femmes au Canada, ouvrage publié conjointement en 1985 par Condition féminine Canada et Statistique Canada, sera mis à jour en 1990. On y ajoutera un chapitre où figureront des renseignements particulièrement utiles sur les immigrantes et les femmes appartenant à des minorités visibles.

En 1989-1990, le ministère du Solliciteur général a l'intention de publier un document exposant les moyens qu'on se propose de mettre en oeuvre dans le Royaume-Uni et aux États-Unis pour améliorer les services policiers s'adressant aux collectivités minoritaires. On songe à faire une revue semblable des projets canadiens.

MISE À CONTRIBUTION DES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES

«mettre à contribution, lorsqu'il convient, les connaissances linguistiques et culturelles d'individus de toutes origines»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3 (2)*e*)

En 1988-1989, certaines institutions fédérales ont eu recours aux aptitudes linguistiques et aux connaissances ethnoculturelles de leurs effectifs pour mener leurs affaires internationales et touristiques ou pour assurer les communications avec leur clientèle. Elles continueront de faire de même en 1989-1990.

ACTIVITÉS TENANT DÛMENT COMPTE DE LA RÉALITÉ MULTICULTURELLE

«généralement, conduire leurs activités en tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada»

Loi sur le multiculturalisme canadien, alinéa 3 (2)*f*)

Examen des politiques et des programmes

Les institutions fédérales qui ont affirmé avoir des plans pour étudier la conformité de leurs politiques, de leurs programmes et de leurs mesures avec la politique de multiculturalisme du Canada sont le Bureau du surintendant des institutions financières, la Commission des champs de bataille nationaux, le Conseil des arts du Canada, Investissement Canada, le ministère de l'Environnement, le ministère du Solliciteur général, la Monnaie royale canadienne et le Service canadien du renseignement de sécurité.

Élaboration de la politique

La Commission nationale des libérations conditionnelles envisage de nommer un conseiller sur le multiculturalisme auprès du président. Celui-ci sera le point de liaison dans l'organisme pour toutes les questions concernant la politique relative au multiculturalisme.

Le ministère des Communications tiendra compte de la politique du multiculturalisme lors de l'élaboration d'une nouvelle politique fédérale sur les musées et de la révision de ses programmes.

La Protection civile du Canada est devenue un véritable ministère en 1988. La politique sur le multiculturalisme deviendra partie intégrante de toutes les nouvelles politiques et modalités élaborées et mises en œuvre à la suite de ce changement de statut.

Un employé embauché en 1988-1989 par le tribunal d'appel des Anciens combattants dans le cadre du Programme de recrutement des membres des minorités visibles fera partie d'un comité chargé d'étudier la réponse du Tribunal à la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et de collaborer à l'élaboration de buts et d'objectifs particuliers.

Le Secrétariat d'État étudie avec le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté des moyens de faire connaître le multiculturalisme dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

ANNEXE B
INSTITUTIONS FÉDÉRALES

Administration de la stabilisation concernant le grain de l'Ouest
Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent
Administration de pilotage de l'Atlantique
Administration de pilotage des Laurentides
Administration de pilotage des Grands Lacs
Administration de pilotage du Pacifique
Administration du rétablissement agricole des Prairies
Agence canadienne de développement international
Agence de promotion économique du Canada Atlantique
Agence de surveillance du secteur pétrolier
Archives nationales du Canada

Banque du Canada
Banque fédérale de développement
Bibliothèque nationale du Canada
Bureau canadien de la sécurité aérienne
Bureau de la Coordonnatrice, Situation de la femme
Bureau de privatisation et affaires réglementaires
Bureau de services juridiques des pensions
Bureau des relations fédérales-provinciales
Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale
Bureau du Conseil privé
Bureau du Contrôleur général
Bureau du Directeur général des élections
Bureau du Juge-arbitre, Loi sur l'assurance-chômage
Bureau du surintendant des faillites
Bureau du surintendant des institutions financières
Bureau du Vérificateur général du Canada
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales

Caisse des réclamations de la pollution maritime
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Centre canadien de gestion
Centre de recherches pour le développement international
Centre international d'exploitation des océans
Centre national des arts
Comité d'examen du système de financement agricole
Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada
Comité permanent canadien des noms géographiques
Commissariat aux langues officielles
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée
Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels
Commission canadienne des pensions
Commission canadienne des grains
Commission canadienne des droits de la personne
Commission canadienne du blé
Commission canadienne du lait
Commission d'appel des pensions
Commission d'examinateurs des arpenteurs fédéraux
Commission d'indemnisation des marins marchands du Canada
Commission d'ingénieurs permanente du Traité du fleuve Columbia
Commission de contrôle de l'énergie atomique
Commission de l'immigration et du statut de réfugié
Commission de la fonction publique du Canada
Commission de la Capitale nationale
Commission de réforme du droit du Canada
Commission des champs de bataille nationaux
Commission des plaintes du public contre la GRC
Commission des réclamations étrangères
Commission des relations de travail dans la Fonction publique
Commission du droit d'auteur
Commission nationale des libérations conditionnelles
Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto
Commission sur les pratiques restrictives du commerce du Canada
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
Conseil canadien des normes
Conseil canadien des relations du travail
Conseil consultatif canadien de la situation de la femme
Conseil d'arbitrage et commission de révision
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil de recherches médicales du Canada
Conseil des arts du Canada
Conseil des sciences Canada
Conseil du Trésor du Canada
Conseil économique du Canada

Conseil national de commercialisation des produits de ferme
Conseil national de recherches Canada
Conseil national du Bien-être
Conseil national mixte
Conseil sur les résidences officielles
Construction de Défense (1951) Limitée
Corporation commerciale canadienne
Corporation de développement des investissements du Canada
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée
Corporation Pétro-Canada pour l'assistance internationale
Corporation Place du Havre Canada

Emploi et Immigration Canada
Énergie atomique du Canada Ltée, L'
Enquêteur correctionnel Canada, L'
Entreprise du Cap Breton

Fondation Asie-Pacifique du Canada
Forêts Canada

Gendarmerie royale du Canada

Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales
Institut Vanier de la famille, L'
Investissement Canada

Marine Atlantique S.C.C.
Ministère de l'Agriculture
Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Ministère de l'Environnement
Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie
Ministère de la Consommation et des Corporations
Ministère de la Défense nationale
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest
Ministère de la Justice
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
Ministère des Affaires extérieures
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère des Anciens combattants
Ministère des Approvisionnements et Services
Ministère des Communications
Ministère des Finances

Ministère des Pêches et des Océans
Ministère des Transports
Ministère des Travaux publics
Ministère du Revenu national (Douanes et Accise)
Ministère du Revenu national (Impôt)
Ministère du Solliciteur général
Ministère du Travail
Monnaie royale canadienne
Musée canadien des civilisations
Musée des Beaux-arts du Canada
Musée national des sciences et de la technologie
Musée national des sciences naturelles

Office canadien de commercialisation des œufs
Office canadien du poisson salé
Office de commercialisation du poisson d'eau douce
Office de répartition des approvisionnements d'énergie
Office des normes générales du Canada
Office des prix des produits de la pêche
Office des provendes du Canada
Office du transport du grain
Office national de l'énergie
Office national des transports du Canada
Office national du film

Pétro-Canada
Protection civile Canada

Secrétariat d'État du Canada
Service canadien des pénitenciers
Service canadien du renseignement de sécurité
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Société canadienne de brevets et d'exploitation Ltée
Société canadienne des ports
Société canadienne des Postes
Société d'assurance-dépôts du Canada
Société de développement du Cap Breton
Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain, La
Société du crédit agricole
Société du port de Halifax
Société du port de Montréal
Société du port de Prince Rupert

Société du port de Québec
Société du port de Saint John
Société du port de St. John's
Société du port de Vancouver
Société Harbourfront
Société immobilière du Canada (Le Vieux Port de Montréal) Ltée
Société immobilière du Canada Ltée
Société immobilière du Canada (Mirabel) Ltée
Société pour l'expansion des exportations
Société Radio-Canada
Statistique Canada

Téléfilm Canada
Tribunal canadien du commerce extérieur
Tribunal d'appel des anciens combattants
Tribunal de l'aviation civile
Tribunal des droits de la personne

VIA Rail Canada Inc.

ANNEXE C
ORIGINES ETHNIQUES, CANADA, 1986

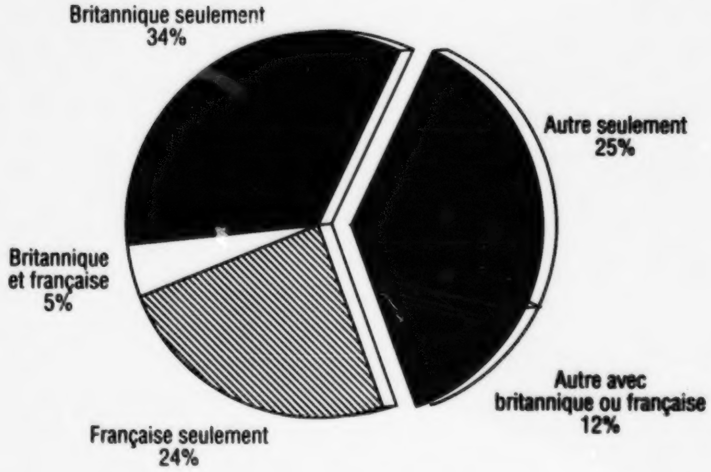

15 «autres» origines ethniques les plus souvent déclarées

Allemands
Italiens
Ukrainiens
Néerlandais
Autochtones
Polonais
Scandinaves
Chinois
Juifs
Sud-Asiatiques
Noirs
Portugais
Hongrois
Grecs
Yougoslaves

Préparé par Politiques et recherches,
Secteur du Multiculturalisme
Source : Recensement du Canada, 1986.

ANNEXE D

LA LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN

C-93

Second Session, Thirty-third Parliament,
35-36-37 Elizabeth II, 1986-87-88

THE HOUSE OF COMMONS OF CANADA

BILL C-93

An Act for the preservation and enhancement of multiculturalism in Canada

AS PASSED BY THE HOUSE OF COMMONS JULY 12, 1988

C-93

Deuxième session, trente-troisième législature,
35-36-37 Elizabeth II, 1986-87-88

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

PROJET DE LOI C-93

Loi sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES LE 12 JUILLET 1988

23317

2nd Session, 33rd Parliament,
35-36-37 Elizabeth II, 1986-87-88

THE HOUSE OF COMMONS OF CANADA

BILL C-93

An Act for the preservation and enhancement of multiculturalism in Canada

Preamble

WHEREAS the Constitution of Canada provides that every individual is equal before and under the law and has the right to the equal protection and benefit of the law without discrimination and that everyone has the freedom of conscience, religion, thought, belief, opinion, expression, peaceful assembly and association and guarantees those rights and freedoms equally to male and female persons;

AND WHEREAS the Constitution of Canada recognizes the importance of preserving and enhancing the multicultural heritage of Canadians;

AND WHEREAS the Constitution of Canada recognizes rights of the aboriginal peoples of Canada;

AND WHEREAS the Constitution of Canada and the *Official Languages Act* provide that English and French are the official languages of Canada and neither abrogates or derogates from any rights or privileges acquired or enjoyed with respect to any other language;

AND WHEREAS the *Citizenship Act* provides that all Canadians, whether by birth or by choice, enjoy equal status, are entitled to the same rights, powers and privileges and are subject to the same obligations, duties and liabilities;

2e session, 33e législature,
35-36-37 Elizabeth II, 1986-87-88

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

PROJET DE LOI C-93

Loi sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada

Préambule

Attendu :

que la Constitution du Canada dispose que la loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, que tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, que chacun a la liberté de conscience, de religion, de pensée, de croyance, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique et d'association, et qu'elle garantit également aux personnes des deux sexes ce droit et ces libertés;

qu'elle reconnaît l'importance de maintenir et de valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens;

qu'elle reconnaît des droits aux peuples autochtones du Canada;

qu'elle proclame, de même que la *Loi sur les langues officielles*, le statut du français et de l'anglais comme langues officielles du Canada, et affirme que ni l'une ni l'autre ne portent atteinte aux droits et privilèges des autres langues;

que la *Loi sur la citoyenneté* dispose que tous les Canadiens, de naissance ou par choix, jouissent d'un statut égal, ont les mêmes droits, pouvoirs et avantages et sont assujettis aux mêmes devoirs, obligations et responsabilités;

que la *Loi canadienne sur les droits de la personne* dispose que tous ont droit, dans la mesure compatible avec leurs devoirs et obligations au sein de la société, à l'égalité des chances d'épanouissement et que, pour assurer celle-ci, elle constitue la Commis-

AND WHEREAS the *Canadian Human Rights Act* provides that every individual should have an equal opportunity with other individuals to make the life that the individual is able and wishes to have, consistent with the duties and obligations of that individual as a member of society, and, in order to secure that opportunity, establishes the Canadian Human Rights Commission to redress any proscribed discrimination, including discrimination on the basis of race, national or ethnic origin or colour;

AND WHEREAS Canada is a party to the *International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination*, which Convention recognizes that all human beings are equal before the law and are entitled to equal protection of the law against any discrimination and against any incitement to discrimination, and to the *International Covenant on Civil and Political Rights*, which Covenant provides that persons belonging to ethnic, religious or linguistic minorities shall not be denied the right to enjoy their own culture, to profess and practise their own religion or to use their own language;

AND WHEREAS the Government of Canada recognizes the diversity of Canadians as regards race, national or ethnic origin, colour and religion as a fundamental characteristic of Canadian society and is committed to a policy of multiculturalism designed to preserve and enhance the multicultural heritage of Canadians while working to achieve the equality of all Canadians in the economic, social, cultural and political life of Canada;

NOW, THEREFORE, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

sion canadienne des droits de la personne laquelle est chargée de remédier à toute distinction fondée sur des motifs illicites tels la race, l'origine nationale ou ethnique ou encore la couleur;

que le Canada est partie, d'une part, à la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*, laquelle reconnaît que tous les hommes sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection de la loi contre toute discrimination et contre toute incitation à la discrimination et, d'autre part, au *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, lequel dispose que les personnes appartenant à une minorité ethnique, religieuse ou linguistique ne peuvent être privées du droit d'avoir leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue;

que le gouvernement fédéral reconnaît que la diversité de la population canadienne sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne et qu'il est voué à une politique du multiculturalisme destinée à préserver et valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens tout en s'employant à réaliser l'égalité de tous les Canadiens dans les secteurs économique, social, culturel et politique de la vie canadienne,

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

SHORT TITLE

Short title

1. This Act may be cited as the *Canadian Multiculturalism Act*.

TITRE ABRÉGÉ

1. *Loi sur le multiculturalisme canadien.*

Titre abrégé

INTERPRETATION

Definitions

2. In this Act,

"federal institution" «institutions fédérales»

"federal institution" means any of the following institutions of the Government of Canada:

(*a*) a department, board, commission or council, or other body or office, established to perform a governmental function by or pursuant to an Act of Parliament or by or under the authority of the Governor in Council, and

(*b*) a departmental corporation or Crown corporation as defined in section 2 of the *Financial Administration Act*,

but does not include

(*c*) any institution of the Council or Government of the Northwest Territories or the Yukon Territory, or

(*d*) any Indian band, band council or other body established to perform a governmental function in relation to an Indian band or other group of aboriginal people;

Minister «ministre»

"Minister" means such member of the Queen's Privy Council for Canada as is designated by the Governor in Council as the Minister for the purposes of this Act.

MULTICULTURALISM POLICY OF CANADA

Multiculturalism policy

3. (1) It is hereby declared to be the policy of the Government of Canada to

(*a*) recognize and promote the understanding that multiculturalism reflects the cultural and racial diversity of Canadian society and acknowledges the freedom of all members of Canadian society to preserve, enhance and share their cultural heritage;

(*b*) recognize and promote the understanding that multiculturalism is a fundamental characteristic of the Canadian heritage and identity and that it provides an invaluable resource in the shaping of Canada's future;

(*c*) promote the full and equitable participation of individuals and communities of all origins in the continuing evolution and

DÉFINITIONS

Définitions

2. Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente loi.

«institutions fédérales» "federal institution"

«institutions fédérales» Les institutions suivantes du gouvernement fédéral :

a) les ministères, organismes — bureaux, commissions, conseils, offices ou autres — chargés de fonctions administratives sous le régime d'une loi fédérale ou en vertu des attributions du gouverneur en conseil;

b) les établissements publics et les sociétés d'État au sens de l'article 2 de la *Loi sur l'administration financière*.

Ne sont pas visés les institutions du conseil ou de l'administration du territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et les organismes — bande indienne, conseil de bande ou autres — chargés de l'administration d'une bande indienne ou d'autres groupes de peuples autochtones.

«ministre» "Minister"

«ministre» Le membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada chargé par le gouverneur en conseil de l'application de la présente loi.

POLITIQUE CANADIENNE DU MULTICULTURALISME

Déclaration

3. (1) La politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme consiste à :

a) reconnaître le fait que le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et reconnaît la liberté de tous ses membres de maintenir, de favoriser et de partager leur patrimoine culturel, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait;

b) reconnaître le fait que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadiens et constitue une ressource inestimable pour l'avenir du pays, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait;

c) promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités

shaping of all aspects of Canadian society and assist them in the elimination of any barrier to such participation;

(*d*) recognize the existence of communities whose members share a common origin and their historic contribution to Canadian society, and enhance their development;

(*e*) ensure that all individuals receive equal treatment and equal protection under the law, while respecting and valuing their diversity;

(*f*) encourage and assist the social, cultural, economic and political institutions of Canada to be both respectful and inclusive of Canada's multicultural character;

(*g*) promote the understanding and creativity that arise from the interaction between individuals and communities of different origins;

(*h*) foster the recognition and appreciation of the diverse cultures of Canadian society and promote the reflection and the evolving expressions of those cultures;

(*i*) preserve and enhance the use of languages other than English and French, while strengthening the status and use of the official languages of Canada; and

(*j*) advance multiculturalism throughout Canada in harmony with the national commitment to the official languages of Canada.

Federal institutions

(2) It is further declared to be the policy of the Government of Canada that all federal institutions shall

(*a*) ensure that Canadians of all origins have an equal opportunity to obtain employment and advancement in those institutions;

(*b*) promote policies, programs and practices that enhance the ability of individuals and communities of all origins to contribute to the continuing evolution of Canada;

(*c*) promote policies, programs and practices that enhance the understanding of and respect for the diversity of the members of Canadian society;

(*d*) collect statistical data in order to enable the development of policies, pro-

de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société, et les aider à éliminer tout obstacle à une telle participation;

d) reconnaître l'existence de collectivités dont les membres partagent la même origine et leur contribution à l'histoire du pays, et favoriser leur développement;

e) faire en sorte que la loi s'applique également et procure à tous la même protection, tout en faisant cas des particularités de chacun;

f) encourager et aider les institutions sociales, culturelles, économiques et politiques canadiennes à prendre en compte le caractère multiculturel du Canada;

g) promouvoir la compréhension entre individus et collectivités d'origines différentes et la créativité qui résulte des échanges entre eux;

h) favoriser la reconnaissance et l'estime réciproque des diverses cultures du pays, et promouvoir l'expression et les manifestations progressives de ces cultures dans la société canadienne;

i) parallèlement à l'affirmation du statut des langues officielles et à l'élargissement de leur usage, maintenir et valoriser celui des autres langues;

j) promouvoir le multiculturalisme en harmonie avec les engagements nationaux pris à l'égard des deux langues officielles.

Institutions fédérales

(2) En outre, cette politique impose aux institutions fédérales l'obligation de :

a) faire en sorte que les Canadiens de toutes origines aient des chances égales d'emploi et d'avancement;

b) promouvoir des politiques, programmes et actions de nature à favoriser la contribution des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution du pays;

c) promouvoir des politiques, programmes et actions permettant au public de mieux comprendre et de respecter la diversité des membres de la société canadienne;

d) recueillir des données statistiques permettant l'élaboration de politiques, de programmes et d'actions tenant dûment

grams and practices that are sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada;

(*e*) make use, as appropriate, of the language skills and cultural understanding of individuals of all origins; and

(*f*) generally, carry on their activities in a manner that is sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada.

IMPLEMENTATION OF THE MULTICULTURALISM POLICY OF CANADA

General responsibility for coordination

4. The Minister, in consultation with other Ministers of the Crown, shall encourage and promote a coordinated approach to the implementation of the multiculturalism policy of Canada and may provide advice and assistance in the development and implementation of programs and practices in support of the policy.

Specific mandate

5. (1) The Minister shall take such measures as the Minister considers appropriate to implement the multiculturalism policy of Canada and, without limiting the generality of the foregoing, may

(*a*) encourage and assist individuals, organizations and institutions to project the multicultural reality of Canada in their activities in Canada and abroad;

(*b*) undertake and assist research relating to Canadian multiculturalism and foster scholarship in the field;

(*c*) encourage and promote exchanges and cooperation among the diverse communities of Canada;

(*d*) encourage and assist the business community, labour organizations, voluntary and other private organizations, as well as public institutions, in ensuring full participation in Canadian society, including the social and economic aspects, of individuals of all origins and their communities, and in promoting respect and appreciation for the multicultural reality of Canada;

(*e*) encourage the preservation, enhancement, sharing and evolving expression of the multicultural heritage of Canada;

compte de la réalité multiculturelle du pays;

e) mettre à contribution, lorsqu'il convient, les connaissances linguistiques et culturelles d'individus de toutes origines;

f) généralement, conduire leurs activités en tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada.

MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE CANADIENNE DU MULTICULTURALISME

Coordination

4. Le ministre, en consultation avec ses collègues fédéraux, suscite et encourage la coordination de la mise en oeuvre de la politique canadienne du multiculturalisme, et peut fournir conseils et assistance pour l'élaboration et la réalisation de programmes et actions utiles à cette fin.

Mandat du ministre

5. (1) Le ministre prend les mesures qu'il estime indiquées pour mettre en oeuvre la politique canadienne du multiculturalisme et peut notamment :

a) encourager et aider les particuliers, les organisations et les institutions à refléter la réalité multiculturelle du Canada dans leurs activités au pays et à l'étranger;

b) effectuer ou appuyer des recherches sur le multiculturalisme canadien et stimuler l'amélioration des connaissances dans le domaine;

c) encourager et promouvoir les échanges et la coopération entre les diverses collectivités du Canada;

d) encourager et aider les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles et autres organismes privés ainsi que les institutions publiques à assurer la pleine participation des individus et des collectivités de toutes origines à la société canadienne, notamment à la vie sociale et économique du pays, et à promouvoir à la fois le respect et une meilleure connaissance de la réalité multiculturelle du Canada;

e) encourager le maintien, la valorisation, le partage et l'expression dynamique du patrimoine multiculturel du Canada;

(*f*) facilitate the acquisition, retention and use of all languages that contribute to the multicultural heritage of Canada;

(*g*) assist ethno-cultural minority communities to conduct activities with a view to overcoming any discriminatory barrier and, in particular, discrimination based on race or national or ethnic origin;

(*h*) provide support to individuals, groups or organizations for the purpose of preserving, enhancing and promoting multiculturalism in Canada; and

(*i*) undertake such other projects or programs in respect of multiculturalism, not by law assigned to any other federal institution, as are designed to promote the multiculturalism policy of Canada.

f) faciliter l'acquisition et la rétention de connaissances linguistiques dans chaque langue qui contribue au patrimoine multiculturel du Canada, ainsi que l'utilisation de ces langues;

g) aider les minorités ethnoculturelles à oeuvrer en vue de faire échec à toute discrimination, notamment celles fondées sur la race ou sur l'origine nationale ou ethnique;

h) prêter assistance aux particuliers, groupes ou organisations en vue de maintenir, valoriser et promouvoir le multiculturalisme au Canada;

i) prendre toute initiative ou mettre en oeuvre tout programme non attribué de droit à une autre institution fédérale et visant à promouvoir la politique canadienne du multiculturalisme.

Provincial agreements

(2) The Minister may enter into an agreement or arrangement with any province respecting the implementation of the multiculturalism policy of Canada.

Accords provinciaux

(2) Le ministre peut conclure des accords ou arrangements avec toute province pour la mise en oeuvre de la politique canadienne du multiculturalisme.

International agreements

(3) The Minister may, with the approval of the Governor in Council, enter into an agreement or arrangement with the government of any foreign state in order to foster the multicultural character of Canada.

Accords internationaux

(3) Le ministre peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, conclure avec tout gouvernement étranger des accords ou arrangements de nature à promouvoir le caractère multiculturel du Canada.

Responsibilities of other Ministers

6. (1) The Ministers of the Crown, other than the Minister, shall, in the execution of their respective mandates, take such measures as they consider appropriate to implement the multiculturalism policy of Canada.

Attributions des autres ministres

6. (1) Les autres ministres fédéraux prennent, dans le cadre de leur mandat respectif, les mesures qu'ils estiment indiquées pour appliquer la politique canadienne du multiculturalisme.

Provincial agreements

(2) A Minister of the Crown, other than the Minister, may enter into an agreement or arrangement with any province respecting the implementation of the multiculturalism policy of Canada.

Accords provinciaux

(2) Les autres ministres fédéraux peuvent conclure des accords ou arrangements avec toute province pour la mise en oeuvre de la politique canadienne du multiculturalisme.

Canadian multiculturalism advisory committee

7. (1) The Minister may establish an advisory committee to advise and assist the Minister on the implementation of this Act and any other matter relating to multiculturalism and, in consultation with such organizations representing multicultural interests as the Minister deems appropriate, may appoint the members and designate the chairman and other officers thereof.

Comité canadien du multiculturalisme

7. (1) Le ministre peut constituer un comité consultatif chargé de l'assister dans l'application de la présente loi ou pour toute question liée au multiculturalisme. Il peut, en consultation avec les organisations représentant des intérêts multiculturels qu'il estime indiqués, en nommer les membres et en désigner le président et les autres dirigeants.

Remuneration and expenses (2) Each member of the advisory committee shall be paid such remuneration for the member's services as may be fixed by the Minister and is entitled to be paid the reasonable travel and living expenses incurred by the member while absent from the member's ordinary place of residence in connection with the work of the committee.

Annual report (3) The chairman of the advisory committee shall, within four months after the end of each fiscal year, submit to the Minister a report on the activities of the committee for that year and on any other matter relating to the implementation of the multiculturalism policy of Canada that the chairman considers appropriate.

GENERAL

Expenditure **8.** All expenditures for the purposes of this Act shall be paid out of moneys appropriated by Parliament therefor.

Annual report **9.** The Minister shall cause to be laid before each House of Parliament, not later than the fifth sitting day of that House after January 31 next following the end of each fiscal year, a report on the operation of this Act for that fiscal year.

Permanent review by a Parliamentary committee **10.** The operation of this Act and any report made pursuant to section 9 shall be reviewed on a permanent basis by such committee of the House, of the Senate or of both Houses of Parliament as may be designated or established for the purpose.

Traitement et frais (2) Les membres ont droit à la rémunération fixée par le ministre pour leurs services et aux frais de déplacement et de séjour entraînés par l'accomplissement, hors du lieu de leur résidence habituelle, des fonctions qui leur sont confiées à ce titre.

Rapport annuel (3) Le président du comité consultatif présente au ministre, dans les quatre premiers mois de chaque exercice, un rapport sur les activités du comité pour l'exercice précédent et, dans la mesure où il l'estime indiqué, sur ce qui concerne la mise en œuvre du multiculturalisme.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Dépenses **8.** Les dépenses occasionnées par l'application de la présente loi sont payées sur les crédits affectés à cette fin par le Parlement.

Rapport annuel **9.** Dans les cinq premiers jours de séance de chaque chambre du Parlement, suivant le 31 janvier, le ministre fait déposer devant elle un rapport sur l'application de la présente loi au cours de l'exercice précédent.

Suivi par un comité parlementaire **10.** Le Parlement désigne ou constitue un comité, soit du Sénat, soit de la Chambre des communes, soit mixte, chargé spécialement de suivre l'application de la présente loi et d'examiner tout rapport établi en application de l'article 9.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9